SUPPLÉMENT MONDE LIVRES Pages 11 à 18

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12810 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 5 AVRIL 1986

## L'épineuse négociation afghane

**La négociation dans le conflit afghan – drame qui a déjà fait, depuis l'intervention soviétique fin 1979, des centaines de milliers de victimes et chassé de leur pays quelque quatre millions de réfugiés – va reprendre à Genève le 5 mai. Le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a en effet annoncé, jeudi 3 avril, à New-York, que Kaboul et Islamabad avaient accepté de reprendre leurs « pourparlers indirects » sous l'égide des Nations unies. Il a précisé qu'« un rapprochement considérable des points de vue » des deux parties sur un projet de calendrier de retrait soviétique, avancé par Moscou et Kaboul, se serait opéré ces derniers jours, le Pakistan ayant accepté ce projet comme « base de discussion ».**

**Au cours des six sessions que les représentants d'Islamabad et de Kaboul ont déjà tenues à Genève, par l'intermédiaire de M. Cordovez, un accord était apparu sur trois points : les engagements de non-ingérence et de non-intervention, les conditions du retour des réfugiés et les garanties internationales d'un règlement global. Consultés sur ce dernier point, Moscou et Washington avaient accepté de se porter garants. La négociation butait depuis sur les conditions d'un retrait militaire soviétique, que Kaboul et Moscou considèrent comme de leur seul ressort. Récemment, les Soviétiques auraient communiqué aux Pakistanais un plan de retrait lié à l'arrêt de toute assistance extérieure à la résistance.**

**La connaissance des modalités de ce plan a sans doute expliqué l'optimisme affiché par le président pakistanais dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » (du 28 mars). Le président Zia Ul Haq ne s'est pas contenté d'affirmer qu'il disposait d'« indications très positives » selon lesquelles M. Gorbatchev souhaitait un règlement politique. Il a ajouté qu'en cas d'accord à Genève il était prêt à signer avec « n'importe qui », alors qu'il refuse toujours de négocier « directement » avec les autorités actuelles de Kaboul, dont il conteste la légitimité. Enfin, il a estimé, pour la première fois, que les troupes soviétiques devraient se retirer dans un délai « de trois à six mois » après l'accord.**

**Un règlement du conflit afghan dépend toujours au premier chef de la volonté des Soviétiques, qui ont les moyens de poursuivre la guerre à leur gré. D'un autre côté, il est inconcevable que Moscou puisse accepter un règlement qui ne fasse pas une place à ses protégés de Kaboul.**

**Qu'une relance de la négociation coïncide avec un redoublement d'intensité des combats sur place n'est pas surprenant. C'est en position de force qu'on engage le mieux une discussion. Reste que la résistance, divisée entre plusieurs mouvements d'importance inégale mais dont la détermination est évidente, n'a pas été, jusqu'ici, associée aux pourparlers et considère son combat comme une « guerre sainte ». Lui imposer un compromis ne sera pas facile, même si Américains et Pakistanais, qui lui offrent assistance et refuge, ne manquent pas de moyens de pression sur elle.**

**Pour ces différentes raisons, Washington continue d'afficher un prudent scepticisme quant à la possibilité d'un règlement.**

**Ainsi que le reconnaît le président Zia Ul Haq, l'Afghanistan, qui a une longue frontière avec l'Union soviétique, ne pourra sans doute à long terme qu'être « l'ami de Moscou », comme il l'était déjà avant l'arrivée au pouvoir des communistes à Kaboul. Mais cette quasi-certitude fondée sur la contrainte géopolitique suffit-elle à l'URSS, la lassitude aidant, pour estimer que les conditions d'un accord sont déjà réunies ? Dans un pays saigné à blanc par la guerre, on ose à peine croire que la paix puisse enfin s'instaurer.**

*(Lire nos informations page 2.)*

SUSPENSION DES COTATIONS OFFICIELLES EN EUROPE

# Un réajustement des parités monétaires est attendu au cours du week-end

## Le franc a perdu 5 % par rapport au mark

*La France est sortie du système monétaire européen ce vendredi 4 avril, et les cotations officielles des monnaies ont été suspendues sur toutes les places européennes. Ces décisions accréditent l'idée d'un réaménagement des monnaies européennes au cours du week-end, alors que les ministres des finances des Douze ont rendez-vous à Ootmarsum aux Pays-Bas. Le comité monétaire de la CEE, qui doit obligatoirement se réunir en cas de réaménagement du SME, a d'ailleurs été invité à se rendre aux Pays-Bas, et l'on précisait à Bruxelles que M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, avait demandé un réajustement de la parité du franc.*

*Dans de faibles transactions interbancaires, le mark s'échangeait entre 3,15 F et 3,20 F, soit une réévaluation de la devise allemande comprise entre 4 % et 5 %. Avec la dépréciation du franc, le dollar s'est envolé à Paris, où il cotait 7,50 F vendredi, contre 7,3240 F la veille. Enfin, l'hôtel Matignon a fait savoir en fin de matinée que les entretiens entre MM. Mitterrand et Chirac le 2 avril avaient notamment porté sur l'éventualité d'un réajustement monétaire.*

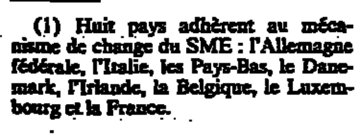
Le franc français est objectivement sorti du système monétaire européen en attendant un réaménagement des parités, qui devrait avoir lieu d'ici à dimanche. Après avoir soutenu sa monnaie, attaquée comme avant chaque week-end dans l'éventualité d'un réaménagement des parités, la Banque de France a brusquement décidé, jeudi vers 15 h 30, en pleine concertation avec les autres banques centrales européennes, de laisser filer le franc.

On soulignait à Paris que le *« secret » et l'« extrême rapidité »* avec laquelle cette décision *« sans précédent »*, des banques centrales avait été prise étaient une preuve de la *« compréhension des partenaires de la France »*. Toujours est-il que vendredi matin, alors que les cotations officielles étaient suspendues sur toutes les places européennes et que les banques centrales continuaient de faire le mort, le cours du franc français dans les transactions interbancaires passait en dessous de son cours plancher par rapport au mark, tant à Paris qu'à Francfort. Or le mécanisme de change du système monétaire européen est précis. Les fluctuations maximales autorisées de part et d'autre du cours pivot (par accord entre les pays adhérents au SME (1) et la Commission européenne et qui ne peut être révisé que par accord mutuel) sont limitées à 2,25 %.




BRUNO DETHOMAS.

*(Lire la suite page 26.)*


(1) Huit pays adhèrent au mécanisme de change du SME : l'Allemagne fédérale, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg et la France.

LE PROCÈS DES MUTINS DE LA POLICE AU CAIRE

# Les mal-aimés d'une Egypte en crise

**1 206 conscrits de la police et 31 civils égyptiens ont été déférés devant la Cour supérieure de sûreté de l'Etat afin d'être jugés pour leur participation aux émeutes des 25 et 26 février dernier.**

De notre envoyé spécial

Le Caire. – Les « conscrits des forces de la sécurité centrale » ont repris leur garde autour des bâtiments publics et des ambassades étrangères. Le regard lointain, pitoyables dans leurs uniformes noirs étriqués et élimés par un long usage, le kalachnikov en bandoulière, ils forcent désormais la sympathie des passants, qui, il y a encore une quarantaine de jours, les ignoraient ou les considéraient comme des figurants sans âme dans le paysage cairote.

Bien qu'humiliés et durement châtiés, les jeunes appelés ont gagné dans la mesure où leur cause est devenue populaire et exemplaire. *« Ce sont de pauvres bougres, pas méchants pour un sou »*, affirme le chauffeur du taxi qui nous a emmenés à Guizeh voir ce qui reste des hôtels de tourisme et des boîtes de nuit incendiées par les mutins et les manifestants, qui par la suite s'étaient joints à eux. *« Ils ont seulement commis l'erreur de se livrer à des actes de vandalisme. Sinon, nous aurions tous été à leurs côtés... »* Les rumeurs les plus folles se multiplient sur la violence de la répression qui a suivi la mutinerie. *« Dans les camps d'Héliopolis et de Guizeh*, affirme imperturbable notre chauffeur, *ils ont tous été tués jusqu'au dernier... »*

Au fil des conversations, les langues se délient et on apprend que ces *« déshérités »* égyptiens étaient traités *« comme des animaux »*. Venus pour la plupart de la campagne, ils étaient, dès leur arrivée dans leurs cantonnements, *« passés à tabac » « juste pour les habituer à la discipline »*. Insultés et méprisés par leurs officiers, sous-officiers et caporaux, ils leur servaient pratiquement de *« domestiques sans gages »*.

De faction pendant de longues heures devant les bâtiments publics, ils étaient obligés la plupart du temps de se contenter d'une nourriture frugale qui se réduisait souvent à un morceau de pain *baladi* et à un carré de fromage blanc. Certes, ils avaient théoriquement droit à un *« repas chaud »* par jour servi à 16 h 30, mais ceux qui ne se trouvaient pas à cette heure à l'intérieur des camps, c'est-à-dire la grande majorité des conscrits, en étaient privés et devaient se débrouiller pour assurer leur pitance. Ce qui entraînait certains à quémander des bakchichs auprès des automobilistes qui se garaient près d'eux. Leur solde ridiculement faible – de 6 à 9 livres par mois – était depuis trois mois encore amputée d'un dixième dans le cadre de la vaste campagne lancée par le gouvernement pour amener les citoyens à faire des dons pour aider l'Etat à régler sa dette extérieure. Les amendes pleuvaient à la moindre infraction à la discipline des camps.

JEAN GUEYRAS.

*(Lire la suite page 3.)*





UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT SARNEY

# Le Brésil sous traitement de choc

De notre correspondant

Brasilia. – *« Le Brésil était devenu ingouvernable »*, nous dit M. José Sarney. Le traitement de choc lancé le 28 février dernier était à l'étude depuis plusieurs mois. Il a été adopté parce que l'économie *« ne pouvait plus être contrôlée »*. Le mal qui minait le pays était l'indexation généralisée. *« Quand je suis arrivé à la présidence, j'étais convaincu que l'indexation avait atteint un niveau insupportable et qu'il fallait l'abandonner. Mais nous n'étions pas alors en mesure, politiquement, de prendre une telle décision. »*

Sur le plan cruzado (1), sur la priorité aux pauvres décidée par son gouvernement, sur la censure, sur l'Amérique centrale et Cuba, le président brésilien répond de façon diverse aux questions posées. Il n'aime guère, c'est visible, s'étendre sur la politique étrangère, un domaine qu'il laisse volontiers aux professionnels. Il est prolixe, en revanche, sur la politique sociale. Il est vrai que, après vingt et un ans de régime militaire, elle est devenue la *« priorité des priorités »*. Elle est aussi pour le président un bon moyen de faire oublier l'étiquette d'homme de droite qu'un peu abusivement ses opposants d'hier lui avaient collée.

Le Brésil vit donc aujourd'hui à l'heure de l'inflation zéro. Et même moins que zéro puisque, selon les estimations officielles, le taux du mois de mars devrait être de – 2 %. Mais le gouvernement pourra-t-il tenir longtemps le blocage des prix ? M. Sarney répond : *« Oui, un certain temps... tant que nous n'aurons pas brisé la mentalité inflationniste des Brésiliens. »* Il y avait, selon lui, une véritable *« culture de l'inflation »* : *« Toute une génération s'est habituée à la correction monétaire. »* Il lui faudra s'habituer désormais à la stabilité des prix.

Au passage, M. Sarney regrette l'attitude de la classe politique et des syndicats de son pays. Ce qu'il voulait, en effet, c'était un pacte social, et non un traitement de choc pour contrôler l'inflation. Or le pacte s'est révélé impossible. *« Par manque de volonté des partenaires éventuels*, dit-il, et surtout *par manque de maturité des leaders »* politiques et sociaux brésiliens.

Avant même que l'Argentine adopte le plan austral (2), en juillet dernier, M. Sarney envoie à Jérusalem un technicien du secrétariat au Plan, M. Persio Arida, pour étudier le programme anti-inflationniste. Ses conclusions ne sont guère convaincantes. Survient le plan argentin. *« Nous avons attendu qu'il se décante »*, dit le président brésilien, qui précise : *« Il n'était pas question de nous soumettre aux formules du Fonds monétaire international. »*

CHARLES VANHECKE.

*(Lire la suite page 30.)*

(1) Adopté le 28 février, le plan cruzado, du nom de la nouvelle monnaie qui a remplacé le cruzeiro, est destiné à éradiquer l'inflation qui, en février, galopait encore à un rythme annuel de 225 %.

(2) Plan d'assainissement économique qui a consisté notamment à substituer une nouvelle monnaie, l'austral, au peso.



# étranger

## ASIE

### LA RÉSISTANCE AFGHANE ET LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS A GENÈVE

# « Il faut que les Russes partent »

De notre envoyé spécial

Peshawar. – *« Les Russes seraient très avisés de reconnaître la réalité. La guerre est dans l'impasse. Nous ne pouvons pas les déloger et ils ne peuvent pas gagner. Il faut une solution politique. Mais nous ne négocierons pas nos principes : nous nous battons pour le rétablissement d'un Afghanistan non aligné et islamique et continuerons de le faire, même s'il faut en revenir à une guerre d'endurance. Nous avons déjà fait d'énormes sacrifices : il faut que les Russes partent. Alors, nous réglerons nos problèmes au sein de nos* jirgas » (assemblées de chefs de tribus et de clans).

Sayed Ishaq Gailani, qui s'exprime ainsi, est le neveu et le porte-parole d'un grand chef clanique afghan. Il tient un langage modéré par rapport à ce que l'on peut entendre parmi les réfugiés afghans de Peshawar, où les mouvements de guérilla ont leurs antennes. On y parle de *djihad*, guerre sainte, et beaucoup moins du règlement de ce conflit vieux déjà de plus de sept ans. On y échange surtout des informations sur les nouveaux développements de la guerre : les *« Russes »* – l'expression « Soviétiques » est plus rarement utilisée – construisent une nouvelle piste d'aviation – forcément un futur *« aéroport stratégique »* – dans une vallée proche de la frontière pakistanaise ; les Russes n'ont pas respecté leur trêve hivernale et leurs opérations vont reprendre de plus belle après la fonte des neiges ; *« ils »* continuent de faire le vide dans les campagnes, pour priver les résistants de tout appui local...

Entre Islamabad, où l'on affiche un optimisme prudent concernant les chances de la négociation, et Peshawar, où l'on n'évoque que les préparatifs d'offensives et les menaces de contre-offensives ou le renforcement de la résistance, c'est donc un peu comme le jour et la nuit. *« Nous ne sommes pas une menace pour l'Union soviétique : voilà la seule concession que nous pouvons faire. Il faut appliquer la résolution de l'ONU qui réclame un retrait militaire inconditionnel soviétique, l'autodétermination et le non-alignement de l'Afghanistan »*, ajoute Sayed Ishaq Gailani. L'un des chefs militaires de la résistance, le commandant Amin Wardak, nous tiendra un langage encore plus ferme à l'égard de Moscou.

Les officiels pakistanais n'excluent plus, de leur côté, la possibilité, si mince soit-elle, d'un accord à Genève dans le cadre de leurs conversations indirectes – par l'intermédiaire de l'ONU – avec les autorités de Kaboul, qu'Islamabad ne reconnaît pas. Depuis son discours du 25 février, M. Gorbatchev ne parle plus de la présence d'un contingent soviétique *« limité »* sur place ou de la situation *« à propos de l'Afghanistan »*. Il a même évoqué une *« blessure saignante »* et un calendrier de retrait des troupes soviétiques, ce qu'il considère, il est vrai, comme l'affaire de Moscou et de Kaboul.

En bref, dit-on dans la capitale administrative du Pakistan, l'impact de cette guerre se fait sentir en Union soviétique, et M. Gorbatchev, selon les officiels, est *« prêt à être raisonnable »*. Ceux-ci ajoutent : *« Nous ne pouvons exclure aucune hypothèse. Peut-être les Soviétiques négocient-ils seulement pour négocier, peut-être négocient-ils pour trouver un compromis. »* Quant au président Zia Ul Haq, il déclare : *« Nous devons, de toute façon, prendre les Soviétiques au mot. »*

### « Du vent »

Mais cet optimisme, tout relatif, n'a manifestement pas franchi les trois heures de route qui séparent la capitale administrative du Pakistan de Peshawar, le plus grand centre de réfugiés afghans, à proximité de la frontière entre les deux pays. En outre, même si un accord se dessinait à Genève – où les négociations indirectes entre Kaboul et Islamabad reprennent le 5 mai – sur un retrait, fatalement conditionnel, des troupes soviétiques, comment pourrait-on le faire avaliser par les chefs de la résistance ? Cette question demeure, apparemment, ouverte pour différentes raisons.

On peut s'interroger sur le sens – et les résultats – des *jirgas* réunies récemment à Kaboul ou de l'élargissement des instances dirigeantes du régime de M. Karmal et des non-communistes. On peut également tenter de jauger les efforts entrepris pour consolider ce régime en le dotant d'une meilleure police politique ou en formant des cadres marxistes. Ou encore en essayant d'exploiter les animosités entre certaines tribus. Mais pour les résistants, ces supputations sont vaines. Les « Russes » massacrent, corrompent et pillent. Toutes leurs tentatives récentes pour renforcer les assises du régime de Kaboul ne méritent même pas qu'on s'y arrête. *« C'est du vent »*, répondent les moudjahidins.

En outre, la résistance est toujours divisée. On compte une bonne demi-douzaine de mouvements importants qui mènent des luttes parallèles dans leurs provinces respectives en Afghanistan. Les efforts entrepris pour unifier ces mouvements n'ont jamais été bien loin. Tout à leur combat, ils semblent un peu coupés de la scène internationale. L'insurrection n'a jamais formé un gouvernement, même aux structures lâches, mais qui aurait constitué un atout diplomatique formidable, surtout au sein de l'ONU, où elle dispose de forts appuis. Ce moyen de pression lui fait cruellement défaut.

Dans l'hypothèse d'une percée des négociations, comment serait-il possible d'y rallier des forces disparates ? Certes, les Pakistanais et les Américains ne manquent pas de moyens de pression. Ils pourraient couper les vivres à la résistance. Islamabad peut toujours, en dernier recours, fermer les camps d'entraînement sur son territoire, qui sont un peu les bases arrières des moudjahidins. Enfin, en cas de règlement international, la masse des réfugiés au Pakistan – qui ne souhaitent, d'ailleurs, que retourner vivre en paix chez eux – serait soumise, sans trop tarder, à de fortes pressions en faveur d'un rapatriement.

Il reste qu'un accord interne, offrant des garanties aux hommes actuellement au pouvoir à Kaboul, constituerait un obstacle bien difficile à franchir, même au cas, peu probable, où M. Gorbatchev se contenterait d'une « paix dans l'honneur », c'est-à-dire de l'habillage peu glorieux d'un échec. Pour l'instant, la rumeur de paix, qui occupe tant de chancelleries, n'est guère prise en compte dans les rangs des moudjahidins, qui espèrent bien marquer quelques points supplémentaires cette année. Sur le terrain.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## AMÉRIQUES

### Pérou

## Le respect des droits de l'homme s'améliore sous le régime de M. Alan Garcia

*selon des personnalités européennes*

De notre correspondante

Lima. – *« La situation des droits de l'homme au Pérou ne peut être modifiée radicalement du jour au lendemain. Néanmoins, le changement de régime, en juillet de l'année dernière, a ouvert de nouvelles perspectives. Les autorités montrent le désir de combattre la subversion avec des moyens légaux. »* Tel est le sentiment exprimé, ces jours-ci à Lima, par des personnalités européennes engagées dans le combat pour le respect des droits de l'homme.

A l'issue d'une visite de plusieurs jours dans le pays, les représentants du Conseil permanent de coordination des comités européens de défense des droits de l'homme ont remis au gouvernement péruvien une abondante documentation, fruit de leurs observations. Le comportement de l'armée et de la guérilla sous l'ancien régime et aujourd'hui y est analysé. Les auteurs du mémorandum font aussi quarante « recommandations » pour pacifier le pays, parmi lesquelles la suppression de la loi antiterroriste, la fin de l'état d'urgence, le recours à la juridiction civile et non pas militaire pour juger les membres des forces de l'ordre responsables d'exactions, la subordination de l'armée au pouvoir exécutif, et l'amnistie des centaines de prisonniers, incarcérés sans preuves.

Les membres du Conseil permanent – MM. Pierre Galand (Belgique), Martin Pallin (Espagne), Walter Schwenninger (Espagne) – ont été reçus par le président Alan Garcia, plusieurs ministres, et le haut commandement de l'armée.

A l'issue de ces rencontres, ils ont indiqué que *« le gouvernement, par ces premiers pas, a démontré son désir de changer les structures injustes du pays »*. Il reste que l'armée a des difficultés à adopter une nouvelle stratégie de lutte antiguérilla. Constatation mise en évidence par la déclaration du ministre de la guerre, qualifiant de *« héros de la démocratie »* le lieutenant Telmo Hurtado, chef du commando responsable de l'atroce massacre d'Accomarca, en août 1985, au cours duquel soixante-sept personnes furent assassinées.

La délégation a également relevé que *« de graves entorses à la liberté individuelle sont encore commises »*. Les organisations péruviennes de défense des droits de l'homme font état de quarante-cinq « disparitions », reconnues d'ailleurs par le procureur. Avant d'émettre de plus amples critiques, les observateurs européens ont dit, toutefois, préférer attendre que M. Garcia ait *« derrière lui un an de pouvoir »*. Ils ont reçu l'assurance de pouvoir poursuivre leur mission au Pérou.

Il n'en est pas de même pour la Commission des droits de l'homme des Nations unies qui vient de présenter son rapport à Genève. L'équipe qui s'était rendue au Pérou à la fin du régime présidé par M. Fernando Belaunde avait été autorisée par le président Alan Garcia à revenir à la fin de novembre 1985. Cette deuxième visite avait été annulée au dernier moment par les autorités, sans aucune explication.

NICOLE BONNET.

### Etats-Unis

## M. Reagan se montre favorable à une réforme du fonctionnement du Pentagone

Le président Reagan, actuellement en vacances dans son ranch de Santa- Barbara en Californie, a donné son accord de principe, mercredi 2 avril, à une réforme en profondeur du Pentagone, dont le porte-parole de la Maison Blanche n'a pas hésité à dire qu'elle serait *« la plus importante depuis la seconde guerre mondiale »*. Dans un délai de trois mois, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, devra soumettre au président une série de propositions afin de mettre en œuvre la restructuration envisagée.

Les modifications souhaitées par M. Reagan s'inspirent des conclusions d'une commission d'études présidée par M. David Packard, ancien secrétaire adjoint à la défense sous M. Nixon, et qui avait été mise en place en juin dernier à la suite de la découverte de toute une série de fraudes et de gaspillages dans les contrats d'armements existant entre le département de la défense et divers fournisseurs, notamment la firme General Dynamics.

Les mesures préconisées seraient principalement de deux ordres. D'une part, la commission Packard, comme précédemment le comité des forces armées du Sénat, présidé par M. Goldwater, se prononce pour un renforcement de l'autorité du chef d'état-major interarmes. Une telle mesure, à laquelle l'autorité civile s'oppose depuis longtemps de crainte de perdre le contrôle du fonctionnement du Pentagone, permettrait d'atténuer, selon ses partisans, les éternelles querelles au sein de l'état-major entre les responsables des différents grands corps : armée, marine, aviation. Doté d'un pouvoir plus important dans la chaîne de commandement, le chef d'état-major interarmes se verrait en outre accorder un accès plus facile auprès du président, ce qui accentuerait encore son rôle.

La seconde mesure concernerait la création d'un poste de sous-secrétaire à la défense, *« responsable des achats »*. Selon le rapport de la commission Packard, la personne qui occupera cette fonction devra avoir *« une solide connaissance du secteur industriel »* afin de lui permettre de veiller à ce que les contrats passés entre le Pentagone et ses fournisseurs soient plus strictement respectés.

L'opinion publique américaine est très sensible au reproche de gaspillage adressé au Pentagone à la suite de divers scandales, qui avaient notamment conduit le département de la défense à suspendre pour deux mois, en décembre dernier, tous ses contrats avec la société General Dynamics. Cette compagnie, qui vend pour plus de 6 milliards par an de matériel à l'armée américaine, avait été accusée de malversations financières. Impliqué dans ces affaires, l'un de ses anciens employés, M. James Beggs, administrateur de la NASA, avait dû quitter ses fonctions à la suite de ces révélations.

En novembre dernier, la Chambre des représentants avait voté une loi à une écrasante majorité (383 contre 27) prévoyant des réformes similaires à celles recommandées aujourd'hui par la commission Packard. la Chambre avait également préconisé la nomination d'un chef d'état-major interarmes adjoint et l'élaboration d'un budget pluriannuel (sur deux ans). A l'époque, M. Weinverger n'avait montré aucun enthousiasme à s'engager dans cette voie. De même, le secrétaire à la défense avait-il critiqué, en son temps, la décision présidentielle de créer la commission Packard. La mise en œuvre des réformes désormais approuvées dans leur principe par M. Reagan dépend donc maintenant de l'attitude qu'adoptera sur ce dossier délicat le responsable numéro un du Pentagone.

MANUEL LUCBERT.

## AFRIQUE

### RECENTRAGE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION

## MM. Aurillac, Penne, Foccart et la « famille »

*« Cela fait vingt fois que l'on me pose la même question : comment pouvez-vous exister avec M. Guy Penne à l'Elysée et M. Foccart à Matignon ? »* M. Michel Aurillac, nouveau ministre de la coopération, qui tenait, jeudi 3 avril, sa première conférence de presse, n'est pas vraiment agacé d'une telle suspicion, mais... Il s'en tire par l'humour : *« Je ne suis pas ministre des PTT, je vous le garantis ! »* Connaissant lui-même *« fort bien »* les affaires africaines, il trouve *« normal, naturel »* que le premier ministre et le président de la République aient chacun un conseiller pour suivre ce secteur, et préfère que ceux-ci *« soient compétents plutôt qu'incompétents »*. Qu'on se le dise : M. Aurillac n'a pas *« l'intention de ne pas exister »* et il n'y a *« pas du tout un phénomène de concurrence »*, simplement une concertation. Un exemple : l'acheminement d'une aide d'urgence aux victimes de l'accident du Jaguar de l'armée de l'air française qui s'est écrasé, le 27 mars, sur un quartier de Bangui (Centrafrique). Eh bien, M. Aurillac a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient et, *« tout naturellement, j'ai téléphoné à M. Penne et à M. Foccart »*.

Pour le reste, le décret fixant les attributions et prérogatives du ministère de la coopération n'ayant pas encore été publié au *Journal officiel*, il est un peu tôt pour que le ministre donne son sentiment sur les grands dossiers africains. Mais, par petites touches, M. Aurillac a déjà fixé le cadre de son action et confirmé implicitement son identité de vues avec les propositions du RPR en matière de politique de coopération (*le Monde* du 2 avril). Le *« recentrage »* de la politique de coopération et la *« reconstitution »* du ministère s'articuleront autour d'un *« axe privilégié et non dans toutes les directions à la fois »*. Cet axe, ce sont les pays francophones, un certain nombre de pays lusophones et hispanisants, ainsi qu'Haïti et le Vanuatu, bref le *« noyau incompréssible »*, la *« famille »* en quelque sorte. Bien sûr, ce fameux décret définissant la zone d'intervention du ministère sera *« souple »* et, par *« une extension de compétences »*, d'autres pays – les anglophones – ne seront pas oubliés. Il n'empêche : on voit bien que la nouvelle majorité en revient à la notion de « pré-carré » francophone. L'Angola, par exemple, ne *« figure pas »* dans ce noyau *« des pays avec qui nous avons des liens privilégiés »*.

M. Aurillac, qui veut faire entrer la *« modernité »* en Afrique, a incontestablement de grands desseins et fait preuve d'une grande prudence. Il veut favoriser la création d'un *« tissu d'entreprises »*, parce que le développement est d'abord *« économique »* et non pas *« administratif »*, les Africains ayant aujourd'hui des *« spécialistes de niveau mondial »*. Sur l'Afrique du Sud, *« qui relève du ministère des affaires étrangères »*, il est plus circonspect : certes, la politique d'apartheid ne peut être *« cautionnée »* par le gouvernement, et l'intérêt de la population est de *« faire en sorte que toutes les ethnies (?) arrivent à vivre ensemble »*. Pour ce qui est des sanctions économiques à l'encontre de Pretoria, le problème, manifestement, n'est pas de son ressort.

M. Aurillac va avoir très vite l'occasion de « tester » auprès des chefs d'Etat africains ces idées. Il accompagnera le premier ministre, M. Chirac, qui se rendra à Abidjan le 12 avril, puis il ira à Dakar, pour y rencontrer M. Abdou Diouf, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Succès assuré : les chefs d'Etat francophones ont toujours plaidé en faveur du resserrement des liens de la *« famille »*.

LAURENT ZECCHINI.

### Burkina-Faso

### VERDICT DANS LE PROCÈS DE LA CEAO

## MM. Diawara et Diakité condamnés à quinze ans de prison

Quinze ans de prison ferme pour MM. Mohamed Diawara et Moussa Diakité, quinze ans de prison, dont six ans ferme, pour M. Moussa N'Gom, tous trois anciens responsables de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). Le « scandale des milliards de la CEAO » a trouvé un premier épilogue, jeudi 3 avril, avec ce verdict, rendu par le tribunal populaire de la révolution (TPR) d'Ouagadougou. MM. Diawara et Diakité, respectivement ancien ministre de la Côte-d'Ivoire et ex-directeur du Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la communauté (FOSIDEC), devront, en outre, rembourser solidairement à la CEAO la somme de 6,4 milliards de francs CFA, tandis que M. N'Gom, ancien secrétaire général de la CEAO, est redevable d'une somme de 14,2 millions de francs CFA. Les condamnés ont toutefois la possibilité de solliciter un recours en grâce auprès du chef de l'Etat burkinabé, le capitaine Thomas Sankara.

Accusés du détournement de plus de 6,5 milliards de francs CFA (130 millions de francs) au préjudice de la CEAO, ainsi que de faux et usage de faux, et d'enrichissement illicite, les trois accusés avaient été inculpés en octobre 1984. Depuis cette date, la CEAO était paralysée dans son fonctionnement. Les chefs d'Etat des sept pays membres de cette organisation (Côte-d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Bénin, Burkina-Faso, Mali et Niger) se sont retrouvés le 26 mars à Ouagadougou pour participer au onzième sommet de leur organisation, celui-ci ayant été précédé par une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'ANAD (Accord de non-agression et de défense) à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire), qui avait permis une « réconciliation » entre le Mali et le Burkina, à la suite de la « guerre de Noël » qui avait opposé les deux pays, en décembre dernier.

A cette occasion, le président Sankara avait autorisé le Malien Idrissa Keita, secrétaire général de la CEAO, qui avait été expulsé par les autorités d'Ouagadougou, à revenir dans la capitale du Burkina à l'occasion du « procès Diawara ». Une autre personnalité malienne, M. Mamadou Aidara, a été nommé en remplacement de M. Idrissa Keita. En dépit de ce rapprochement entre le Mali et le Burkina, il n'est pas sûr que l'« affaire Diawara » en reste là, notamment parce que les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce procès n'ont pas été jugées satisfaisantes par toutes les parties. Les avocats des accusés ont notamment estimé que le tribunal populaire d'Ouagadougou était incompétent pour juger une telle affaire, les TPR n'étant pas reconnus par le droit international, et ont refusé de plaider. – *(AFP, Reuter, AP.)*


**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE** SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

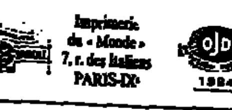
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.




Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]




Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.

Le conflit du Liban

## • Les observateurs français sont partis
## • Recrudescence des combats à Chatila

Les observateurs français ont fait jeudi 3 avril leurs adieux au Liban, deux ans après le début de leur mission, alors que de durs combats se poursuivaient entre chiites et Palestiniens dans le camp de Chatila, tout proche de leur quartier général.

Les quarante-cinq observateurs, sous-officiers et officiers, ont quitté en milieu d'après-midi la base militaire de Jounieh (à 19 kilomètres au nord de Beyrouth), pour embarquer sur le navire de soutien logistique *La Rance*. Ce bâtiment doit les déposer dans le port chypriote de Larnaca, d'où ils regagneront la France en avion militaire, a indiqué leur porte-parole, le commandant Jean-Yves Blouin, qui les accompagne depuis deux jours.

Les observateurs militaires français, dont sept ont trouvé la mort au Liban, ont gagné le navire à bord de vedettes. Leur chef, le colonel Pierre Avon, l'a rejoint par hélicoptère. Leur matériel, jeeps, blindés légers et une ambulance, devait être embarqué à bord du navire de transport *Ouragan*, attendu au large de Beyrouth lundi ou mardi prochain, selon le commandant Blouin.

Le départ du corps des observateurs, créé en mars 1984 pour superviser le cessez-le-feu à Beyrouth après le retrait de la Force multinationale (Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne), s'est déroulé sans incident. Sur la route de la Résidence des pins, à la base de Jounieh, en secteur chrétien, de nombreux Libanais leur criaient *« Au revoir ! »* ou *« Merci ! »*

Dans le camp de réfugiés de Chatila, au sud de Beyrouth, les combats se sont poursuivis avec violence pour la septième journée consécutive entre miliciens chiites d'Amal et des Palestiniens retranchés dans un réduit de 500 mètres carrés. La recrudescence des combats est intervenue après le troisième échec en trois jours du comité de coordination formé par Amal et le Front du salut national palestinien (FSNP, coalition prosyrienne) pour faire appliquer un cessez-le-feu.

Les deux parties se rejettent mutuellement la responsabilité de la reprise des combats. Selon un responsable du FSNP, le mouvement Amal n'arrive pas à contrôler ses miliciens qui bombardent par intermittence et à distance le camp. Le bilan des combats s'élève à 10 morts et 20 blessés du côté d'Amal et à 8 morts et 47 blessés parmi les Palestiniens, a-t-on appris auprès du mouvement chiite et des organisation palestiniennes.

### Beyrouth demande le renouvellement du mandat de la FINUL

Le gouvernement libanais a, d'autre part, demandé aux Nations unies le renouvellement du mandat de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL), pour une nouvelle période de six mois. Le mandat de la FINUL arrive à expiration le 19 avril prochain, et son renouvellement sera examiné en principe par le Conseil de sécurité de l'ONU le 17 avril.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, le représentant libanais aux Nations unies, M. Rachid Fakhoury, a souligné que son gouvernement était *« convaincu que, malgré la situation qui règne actuellement dans le sud du Liban, la FINUL, qui symbolise la volonté de la communauté internationale, reste un facteur important de stabilité et la meilleure alternative de paix et de sécurité dans la région, au moment même ou de nouveaux efforts soutenus restent nécessaires pour permettre à la FINUL de s'acquitter pleinement du mandat qui lui a été confié. »*

LE PROCÈS DES MUTINS DE LA POLICE AU CAIRE

## Les mal-aimés d'une Egypte en crise

*(Suite de la première page.)*

*« Je vous le répète*, affirme M. Wadih Rafaat, le vice-président du Wafd, le premier parti de l'opposition, *ils étaient traités comme des animaux dressés à frapper les manifestants étudiants et ouvriers. Leur révolte était non seulement juste mais également nécessaire, et rappelle, à bien des égards, le soulèvement de Spartacus et des Zendjs* (1). » La plupart des dirigeants de l'opposition partagent cette opinion. Mais ils se sont tous empressés de condamner un mouvement entaché dès le départ par des actes de violence dénoncés sans réserve par l'opinion publique.

L'un des dirigeants de la Tagamou, le rassemblement de gauche, M. Rifaat Saïd, attribue ces débordements au fait que les jeunes conscrits n'étaient pas organisés. *« Pour l'instant*, dit-il, *et en attendant le problématique rapport de la commission d'enquête, nous ne savons que très peu de choses sur ce qui s'est vraiment passé ce jour-là. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le peuple égyptien a pris ses distances envers le mouvement dès qu'il s'est aperçu qu'il avait été dévoyé par des éléments destructeurs. »* M. Rifaat ajoute, rêveur : *« On peut se demander quelle aurait été l'issue des manifestations si celles-ci s'étaient déroulées en bon ordre et pacifiquement. »* Certains n'hésitent pas à en déduire que la révolte a été détournée de son objectif initial, qui était de faire connaître le sort des appelés, par des *« forces étrangères »* qui l'ont utilisée à des *« fins précises »*.

### Une armée d'appoint

Paradoxalement, le ministre de l'intérieur, le général Ahmed Rouchdi, limogé pour n'avoir pu empêcher l'émeute, est considéré par la plupart des Egyptiens comme un bouc émissaire qui a été victime d'un règlement de comptes. On affirme que l'ancien ministre de l'intérieur avait pris la tête d'une campagne de salubrité publique contre certains éléments corrompus au sein de l'administration, attaquant nommément des hauts fonctionnaires du ministère de l'industrie soupçonnés d'avoir accepté des pots-de-vin de sociétés étrangères, notamment ouest-allemandes. En outre, le général Rouchdi avait commis l'imprudence de s'en prendre à plus fort que lui en tentant d'épurer la police d'éléments compromis avec les trafiquants de drogue.

Quoi qu'il en soit, les forces de la sécurité centrale ont perdu beaucoup de leur puissance. Elles avaient été conçues, à l'origine, comme un corps chargé, après la défaite de 1967, de garder les ministères et les bâtiments publics. Elles constituaient alors une force d'appoint de l'armée régulière. Ce n'est que sous le règne de Sadate, spécialement après les émeutes de 1977, qu'elles s'étaient presque hissées au niveau de l'armée avec environ trois cent mille hommes dotés d'un armement moderne. Leur mission essentielle était alors répressive. Leurs camps sont à cet effet judicieusement répartis sur les grands axes quittant la métropole égyptienne, à proximité des centres ouvriers et étudiants à contrôler. Accessoirement, les forces de sécurité semblaient également destinées à contrebalancer l'influence de l'armée, puisqu'elles disposaient d'un armement lourd — blindés et canons — sans grand intérêt pour réduire de simples manifestations.

Au fil des ans, cependant, les forces de la sécurité centrale se sont dégradées, à l'instar de la plupart des institutions de l'Etat. Celui-ci était incapable d'entretenir sur un pied d'égalité son armée et une sorte de milice concurrente. La préférence a donc été accordée à l'armée régulière, où ont été enrôlés les meilleurs éléments : jeunes diplômés, citadins, villageois en bonne santé. Les laissés-pour-compte étaient dirigés vers les forces de la sécurité centrale. C'est d'ailleurs pour des raisons d'économie strictement budgétaire que l'état-major des forces de sécurité s'appliquait depuis un certain temps à prolonger par divers artifices la durée du service, normalement fixée à trois ans. On comprend alors aisément pourquoi la nouvelle — vraie ou fausse — d'une prolongation d'un an du service mit aussitôt le feu aux poudres.

### Le regain d'influence des militaires

Sans nul doute, le rôle de « garde prétorienne du régime » dévolu aux forces de la sécurité centrale ne peut plus s'exercer. Les grands bénéficiaires de la situation sont les militaires « classiques », qui, en rétablissant l'ordre, se sont posés en sauveurs de l'Egypte. Dans certains milieux de l'opposition, ce regain d'influence des militaires inquiète, et on y évoque de plus en plus l'hypothèse d'un *« coup de l'armée »*.

Une telle éventualité est cependant exclue par la plupart des dirigeants de l'opposition. A leurs yeux, les militaires ne sont nullement pressés d'hériter d'un régime aux prises avec une grave crise économique et sociale que nulle baguette magique, fût-elle maniée par un soldat prestigieux, ne saurait résoudre. Les rumeurs faisant du maréchal Abou Ghazala, le tout-puissant ministre de la défense, un putschiste potentiel et le plus pro-américain des dirigeants égyptiens, semblent peu fondées. Sa loyauté à l'égard du président Moubarak, dont il paraît fidèlement exécuter les consignes, n'est guère mise en doute.

Si donc il y a risque d'une *« militarisation accrue »* du régime du Caire, elle se fera vraisemblablement sous la direction du chef de l'Etat, passé maître dans l'art de brandir alternativement le bâton et la carotte. C'est ainsi qu'après avoir lancé en janvier dernier une mise en garde à peine déguisée aux partis de l'opposition, les menaçant d'une *« alternative effrayante et dangereuse »* à la démocratie, il s'est montré, après la mutinerie de Guizeh, très compréhensif à l'égard de leurs revendications, tout en leur demandant de ne pas lui compliquer la tâche.

Le président Moubarak ne craint apparemment pas grand-chose d'une opposition égyptienne faible et divisée en groupements rivaux. Le principal défi qu'il doit affronter est d'ordre économique. Comment satisfaire les demandes pressantes des Américains qui suggèrent que l'Egypte applique la recette classique du FMI par la levée progressive des subventions, et, ce faisant, ne pas affecter le niveau de vie de la population ? Entouré par une équipe de technocrates au service de la politique de l'*infitah* (ouverture économique), le chef de l'Etat vient de prendre une série de mesures d'austérité touchant surtout les classes moyennes. Les couches les plus pauvres de la population continuent cependant à subir une usure lente mais ininterrompue de leur pouvoir d'achat, entamé par toutes sortes d'artifices subreptices destinés surtout à éviter une explosion. Comme d'habitude, les possédants ont été épargnés et aucun de leurs privilèges n'a été rogné.

Les graves événements de Guizeh ont traduit, quels que soient les excès des mutins, le mécontentement de conscrits issus des couches les plus déshéritées de la population égyptienne. A leur façon, ils protestaient contre l'injustice qui caractérise la société égyptienne. Si rien n'est fait pour rendre cette injustice moins flagrante, de nouveaux troubles secoueront le pays.

JEAN GUEYRAS.

(1) Esclaves agricoles noirs originaires de Zanzibar, qui se soulevèrent en 877 et créèrent un Etat, détruit par Bagdad vingt ans plus tard.

L'ATTENTAT CONTRE LE BOEING DE LA TWA

## Une Libanaise embarquée au Caire est soupçonnée d'avoir déposé la bombe dans l'appareil

Selon les enquêtes effectuées à Athènes et à Rome, l'attentat à la bombe qui a fait quatre morts, mercredi 2 avril, à bord d'un Boeing de la TWA pourrait avoir été perpétré par une jeune femme en possession d'un passeport libanais.

Cette femme, enregistrée sous le nom de May Elias Mansour sur la liste de la TWA au Caire, a pris, mercredi, le vol 841 de cette compagnie effectuant le trajet Le Caire-Athènes-Rome et retour. Elle est descendue à l'escale d'Athènes. Elle occupait la place F 10, celle où l'explosion s'est produite sur le trajet du retour alors que l'avion, venant de Rome, s'approchait d'Athènes. Après avoir passé la matinée de mercredi dans la salle de transit de l'aéroport de la capitale grecque, cette femme est partie pour Beyrouth par un vol de la Middle East Airlines. Elle était arrivée au Caire venant de Beyrouth le 25 mars.

Cette thèse a été confirmée jeudi par les responsables de la TWA à Athènes et par le ministre italien de l'intérieur, M. Luigi Scalfaro, qui a précisé que la personne soupçonnée d'avoir déposé la bombe dans l'appareil était *« classée comme terroriste »*.

Au Caire, cependant, un porte-parole officiel a réfuté cette thèse en la qualifiant d'*« histoire ridicule »* qui *« ne mérite aucun commentaire »*. Un responsable du ministère de l'intérieur égyptien, M. Farag, a affirmé que Mme Mansour avait rempli les formalités d'enregistrement après les autres passagers, mais qu'elle avait passé tous les contrôles avant de monter à bord de l'appareil. Ses bagages, a affirmé M. Farag, ont été inspectés à la fois par les gardes de l'aéroport et par le personnel de la TWA.

Aux Etats-Unis, la Maison Blanche s'est déclarée jeudi déterminée à faire en sorte que les auteurs de l'attentat soient remis à la justice. *« Bien qu'un groupe se nommant les « Cellules révolutionnaires arabes » ait revendiqué la responsabilité de l'attentat, nous n'avons écarté aucun groupe, mouvement ou individu terroriste comme pouvant être responsable »*, a toutefois précisé le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

L'attentat a, en effet, été revendiqué à Beyrouth par une organisation palestinienne inconnue, les Cellules révolutionnaires arabes-Cellules d'Al-Kassam. Les observateurs ont noté que les deux attentats perpétrés fin décembre 1985 à Vienne et à Rome contre les bureaux de la compagnie israélienne El Al avaient été revendiqués au nom des Cellules fedayins arabes. L'hypothèse selon laquelle il s'agirait de la même organisation n'est pas écartée.

Quant aux déclarations du chef d'Etat libyen, le colonel Kadhafi, récusant cet attentat, M. Speakes a estimé que, *« étant donné son comportement antérieur, ce démenti n'a aucune signification »*. M. Speakes s'est, par ailleurs, refusé à tout commentaire sur l'éventualité de mesures de représailles lorsque les auteurs de l'attentat auront été identifiés.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a, pour sa part, accusé jeudi le « groupe Abou Moussa ». S'exprimant au micro de la chaîne de télévision américaine PBS, il s'est, en outre, dit persuadé que l'attaque avait été mise au point *« bien avant »* l'incident du golfe de Syrte (entre les Etats-Unis et la Libye) et a laissé entendre que la Syrie pourrait y être mêlée. *« Le groupe Abou-Moussa est basé en Syrie, sous les auspices syriens, comme le groupe Abou-Nidal »*, a souligné à ce propos M. Pérès.

Sans expliquer la raison de ses convictions, le premier ministre a estimé que la revendicaion formulée après l'explosion par les Cellules révolutionnaires arabes était *« une tentative pour couvrir le vrai groupe responsable »*. — *(AFP, AP, Reuter.)*

## 1 236 accusés ont été déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat

*Le procureur exclut toute implication de groupes politiques, religieux ou de forces étrangères*

De notre correspondant

Le Caire. — Les conscrits de la police sont les uniques responsables des mutineries qui, les 25 et 26 février, ont fait cent sept morts et sept cent seize blessés et occasionné des dégâts estimés à plus de 150 millions de dollars. Telle est du moins la conclusion officielle de l'enquête conduite depuis un mois par le parquet général égyptien. Le procureur général, M. Mohamed El Guendi, a, en effet, tenu à souligner que *« l'enquête avait permis d'établir, sans l'ombre d'un doute, que nul officier de police n'avait participé aux désordres »*. Il a, par ailleurs, exclu toute implication, étrangère ou intérieure, de groupes politiques ou religieux dans les émeutes et a implicitement confirmé, en outre, que *« la rumeur »* concernant la prolongation d'une année du service de certains conscrits de la police n'était pas aussi dénuée de fondement que l'avait affirmé le ministère de l'intérieur au lendemain des émeutes.

M. El Guendi a précisé que 1 236 accusés — 1 205 conscrits de la police et 31 civils dont 6 mineurs — avaient été déférés devant la Cour supérieure de sûreté de l'Etat pour y répondre de mutinerie, homicide, vol à main armée, incendie et atteinte aux biens publics. Le procureur, qui n'a pas précisé la date où le procès devrait débuter, a toutefois indiqué que les accusés, notamment les conscrits de la police, encouraient un châtiment allant de la prison à la peine de mort.

Toutefois, la Cour supérieure de sûreté de l'Etat a déjà fait preuve de modération dans des affaires plus ou moins similaires. Lors du procès du groupe extrémiste musulman Al Jihad, accusé de l'assassinat d'une centaine de policiers à Assiout, en Haute-Egypte en octobre 1981, le procureur avait requis, sans être suivi, la peine capitale pour trois cents maximalistes. Dans l'affaire des mutins, le tribunal aurait trouvé dans les conclusions mêmes de l'enquête du parquet matière à circonstances atténuantes. Le procureur a, en effet, dénoncé les mauvais traitements infligés aux conscrits et leurs misérables conditions de vie. Il a relevé le fait que certains officiers sont allés jusqu'à infliger des sévices à de jeunes recrues.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Iran

## La mort de l'ayatollah Chariat Madhari

*Le chef de file des mollahs conservateurs*

**L'ayatollah Chariat Madhari, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans des suites d'un cancer, était un des plus hauts dignitaires chiites d'Iran et le chef de file des mollahs conservateurs et éclairés. Il avait été, au cours des années qui ont précédé la révolution islamique, très populaire dans sa province natale, l'Azerbaïdjan, et dans les milieux du Bazar.**

Né dans une famille de religieux de Tabriz, où il avait commencé sa formation religieuse, il était devenu le chef spirituel de cette province turcophone. Pendant les seize années d'exil de l'imam Khomeiny, Chariat Madhari avait organisé un réseau très serré assurant la distribution des tracts et des déclarations de l'imam. Les divergences avec ce dernier apparurent cependant rapidement au cours de la révolution contre le chach. *« Il faut comprendre que, vivant en Iran, ma situation est différente de celle de Khomeiny qui vit en exil »*, avait-il l'habitude de répéter aux journalistes qui essayaient de découvrir des « désaccords » entre lui et l'imam.

En fait, ces « désaccords » étaient bien réels. Le rusé patriarche azerbaïdjanais était, en effet, opposé aux méthodes de lutte violente et demandait seulement des *« modifications substantielles »* dans la politique du chah. En privé, il allait même jusqu'à préconiser une *« monarchie constitutionnelle »* qui permettrait, selon lui, de faire l'économie d'une révolution au moment même où, de Neauphle-le-Château, l'imam Khomeiny exigeait la liquidation de la monarchie et de toutes ses institutions.

Les paroles de Chariat Madhari tombaient alors dans le vide, l'immense majorité des Iraniens étant plutôt attirés par le tempérament de lutteur de l'imam Khomeiny et ne partageant guère les options réformistes du patriarche azerbaïdjanais.

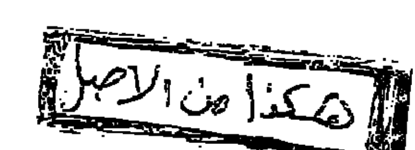
En décembre 1969, cependant, Chariat Madhari tentera de prendre la tête de ses partisans azerbaïdjanais qui s'étaient soulevés contre les pasdarans (gardiens de la révolution) du pouvoir central. *Mais la « rébellion de Tabriz »* fit long feu, et le patriarche azerbaïdjanais, après avoir dénoncé la mauvaise foi du pouvoir central, vint s'installer à Qom, où il sera rapidement soumis à un discret régime de résidence surveillée.

L'imam se méfie d'autant plus de Chariat Madhari que ce dernier est profondément hostile au principe du *velayate faqih*, qui confère un droit de regard sur les affaires temporelles et spirituelles au guide religieux de l'oumma (communauté musulmane), assurant en l'occurrence à Khomeiny, aux termes de la Constitution islamique, les prérogatives du *« tuteur du peuple »*. Le leader azerbaïdjanais, pour sa part, souhaita que les mollahs soient éloignés des affaires politiques. Il n'est cependant pas un laïc et désire l'établissement d'un *« contre-pouvoir »* religieux qui superviserait le gouvernement en lui donnant des directives conformes aux vertus et aux principes de l'islam chiite.

En avril 1982, Chariat Madhari est impliqué dans le complot de Sadegh Ghotbzadeh. Malade et fatigué, il apparaît en mai dans une émission télévisée où il exprime son *« repentir »* et demande à l'imam de le *« protéger contre ceux qui veulent sa mort »*. C'est sa dernière apparition publique. Tandis que Sadegh Ghotbzadeh est exécuté, il tombe dans l'oubli. Tabriz, sa ville natale, n'a pas bougé et n'a pas protesté contre cette disgrâce qui est en réalité sa mort politique. Peut-être cela est-il dû au fait que, en se confinant dans une longue période de silence interprété comme une *« passivité complaisante »* à l'égard du régime, il avait déjà perdu beaucoup de son influence.

J. G.





# DIPLOMATIE

AU SOMMET DE TOKYO

## La France se prononcera pour une coopération internationale plus active contre le terrorisme

**On confirme dans les milieux autorisés français une information publiée par le *New York Times* – et reproduite par l'*International Herald Tribune* de ce vendredi 4 avril – selon laquelle la France se rallierait à une politique de coopération internationale plus active et plus suivie contre le terrorisme. Cette nouvelle attitude devrait se manifester au sommet des sept grandes démocraties industrielles convoqué à Tokyo au début du mois prochain et ne serait pas liée à la nouvelle situation de cohabitation à Paris : M. Mitterrand, qui aurait durci son attitude dès avant les élections, est en effet plus disposé maintenant à accepter les propositions américaines sur ce point.**

**Selon notre confrère américain, M. Jacques Attali, représentant français à une réunion d'experts chargés de préparer le sommet de Tokyo au début de mars en Grande-Bretagne, aurait surpris ses collègues en donnant son accord à une demande américaine d'inscrire la question du terrorisme à l'ordre du jour des Sept et d'y faire une référence dans le communiqué final. Un mois plus tôt, lors d'une autre réunion préparatoire tenue à Hawaï, le même Jacques Attali s'était au contraire opposé à cette initiative, insistant sur le fait que les sommets des Sept soient essentiellement économiques. A propos du terrorisme, le maximum que voulait bien concéder alors le conseiller de M. Mitterrand était une réaffirmation de l'accord contre la piraterie aérienne conclu au sommet de Bonn en 1978. Il n'était pas question alors d'aller au-delà.**

**M. Attali s'est refusé ce vendredi matin à tout commentaire sur des réunions d'experts qui, selon lui, doivent rester confidentielles, mais l'on confirme dans les milieux informés que l'impasse constatée ces dernières semaines dans l'affaire des otages français, tout comme les nouvelles prises d'otages à Beyrouth, ont conduit à une évolution de la position de l'Elysée, et ce avant les élections du 16 mars. Du côté de M. Chirac, on rappelle que le nouveau premier ministre s'est toujours prononcé pour une coopération internationale plus active contre le terrorisme, et l'on se félicite de l'évolution de l'Elysée sur ce point. Le sujet a d'ailleurs été abordé dans les multiples conversations que le premier ministre a eues ces derniers jours avec le président de la République.**

### *La pratique des services*

Si elle peut contribuer évidemment à créer un climat de confiance entre services occidentaux, cette affirmation d'une volonté politique de coopération n'entraînera pas, pour ceux-ci, un changement radical dans leur pratique. Face au terrorisme et malgré, parfois, quelques chausse-trappes, la collaboration entre services occidentaux existe en effet déjà. Les spécialistes européens se rencontrent régulièrement dans le cadre de trois instances : le club de Berne, depuis 1971 ; les groupes « Trevi », depuis 1975 ; enfin, le club de Vienne, qui réunit la France, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la RFA. Cependant, ces rencontres multilatérales tiennent souvent du pocker menteur, aucun service n'osant faire état devant tous les autres de son savoir.

Aussi les policiers préfèrent-ils les relations bilatérales. Au niveau strictement policier, celles-ci furent renforcées par M. Yves Bonnet, directeur de la direction de la surveillance du territoire (DST) jusqu'en août 1985. Quitte à marcher sur les plates-bandes d'une direction générale de la sécurité extérieure (DGSE, ex-SDECE) souvent jugée, peu confraternellement, inefficace par les policiers de la DST, M. Bonnet multiplia les contacts avec ses homologues étrangers, se déplaçant fréquemment hors de l'Hexagone et réussissant ainsi à nouer des relations confiantes avec les services de pays arabes non alignés sur la Syrie, la Libye et l'Iran.

Ce type de rapports suppose certains marchandages, l'échange de renseignements devant être réciproque. C'est ainsi que la DST a continué, après 1981, à entretenir d'excellents rapports avec les services américains. Les documents récupérés, en 1980-1981 à Moscou même, par ce service, grâce à une « taupe » soviétique placée au cœur de la centralisation de l'espionnage industriel et technologique en Occident, et répondant au nom de code de « Farewell », suscitèrent l'admiration des services d'outre-Atlantique, qui, en l'occurrence, en profitèrent eux aussi.

S'agissant du terrorisme et au niveau politique cette fois, M. Pierre Joxe, durant son passage au ministère de l'intérieur, manifesta sa volonté de dissiper les nuages existants avec certains Etats. Ainsi rencontrera-t-il tous ses homologues européens, lors de rendez-vous bilatéraux. Ces contacts permirent d'aplanir notamment des différends avec l'Italie – à propos du contentieux sur les réfugiés italiens en France –, d'évacuer certaines difficultés opérationnelles avec la Belgique – à propos des liens entre Action directe et les cellules communistes combattantes – ou encore de renforcer les contacts directs entre services français et ouest-Allemands – après la fusion d'Action directe et de la FAR (Fraction armée rouge).

En revanche, les relations avec les services américains furent marquées par un incident, toujours non éclairci, en décembre 1985. Selon les services américains, la France aurait, en effet, laissé échapper à Paris Imad Mugniyah, soupçonné d'être le chef du groupe Action des Hezbollah (les Fous de Dieu pro-iraniens), impliqué dans le détournement d'un Boeing de la TWA en 1985 et dans les attentats ayant visé, en 1983, le PC des « marines » américains et le Drakkar abritant le contingent français à Beyrouth. M. Pierre Joxe avait démenti *« catégoriquement »* que les services de police français *« aient disposé d'informations permettant l'arrestation des auteurs de l'attentat contre le Drakkar »*. Mais il n'avait pas démenti la présence et le départ de France d'un terroriste recherché par les Etats-Unis.

# EUROPE

Espagne

## Protestations après la relaxe de l'ancien chef de la brigade antiterroriste

De notre correspondant

Bayonne. – Le Tribunal constitutionnel espagnol devra examiner prochainement une requête présentée contre la décision du tribunal de Madrid de relaxer, le 24 mars dernier, le commissaire Manuel Ballesteros. Ce dernier avait été condamné au printemps 1984 à trois ans de mise à pied et à 100 000 pesetas d'amende (5 000 F) pour refus réitéré de collaboration avec la justice.

Manuel Ballesteros, ancien chef de la brigade antiterroriste, s'était toujours refusé à révéler les noms des trois auteurs présumés de l'attentat commis dans un bar d'Hendaye en novembre 1981, attentat qui avait fait deux morts et une dizaine de blessés graves. Quelques minutes après la fusillade, les tueurs avaient forcé la frontière ; interpellés par les policiers espagnols, ils avaient rapidement été remis en liberté, sur ordre du commissaire Ballesteros, malgré les protestations des autorités françaises. Le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Juan José Roson, avait reconnu qu'il s'agissait d'indicateurs de sa police.

Le procureur avait demandé la relaxe du prévenu à la Cour suprême, considérant que celui-ci avait agi *« à tort mais sans intention mauvaise »*, pour protéger des collaborateurs de ses services. La partie civile, représentant les intérêts des victimes de l'attentat, dénoncé la violation de l'article de la Constitution qui proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi, et demande une nouvelle convocation de M. Ballesteros devant le juge d'instruction de Saint-Sébastien chargé de l'enquête.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

• *Quarante intellectuels espagnols, professeurs, avocats, journalistes,* ont remis au procureur général de la justice de Madrid une lettre lui demandant d'élucider les éventuelles responsabilités des forces de l'ordre dans les activités du Groupe antiterroriste de libération (GAL). Les signataires estiment qu'il y a de *« sérieux indices »* de la participation d'Espagnols aux meurtres commis en France par le GAL et qu'il appartient à la justice française d'en juger. – *(AFP.)*

## *Les toreros menacent de débrayer*

Madrid. – La grogne sociale n'épargne décidément aucune catégorie professionnelle en Espagne. Après les « rampants » d'Iberia, les travailleurs des chemins de fer, les sidérurgistes et les dockers, qui se sont tous mis en grève durant ces dernières semaines, voilà que les toreros menacent à leur tour de suspendre leur habit de lumière au vestiaire à partir du 7 avril pour une durée indéfinie.

Les artistes de l'arène sont, en effet, en bisbille avec la Sécurité sociale. Ils s'opposent à une imminente réforme du régime des retraites, arguant, non sans raison, qu'un ancien travailleur de la cape et de l'épée n'est pas un pensionné comme les autres. Le nouveau système les obligera à cotiser durant trente-cinq ans (au lieu de trente) pour avoir droit à la retraite, une bien longue période pour qui gagne sa vie au risque de la perdre devant le taureau. Et, surtout, leurs allocations seront dorénavant fixées en fonction de leurs revenus des huit dernières années, alors que pour un torero l'apogée de la gloire (et des émoluments !) se situe, au contraire, à l'époque de la jeunesse.

Pour mieux faire pression sur le gouvernement, les toreros grévistes ont suivi l'exemple des travailleurs des transports publics : ils ont choisi, pour débrayer, l'époque de pointe. C'est, en effet, le 11 avril que doit commencer la fameuse *feria* de Séville, traditionnel sommet de la saison tauromachique en Espagne. – *(Corresp.)*

LA VISITE A BONN DE M. JEAN-BERNARD RAIMOND

## Etroite coopération aujourd'hui comme hier

De notre correspondant

Bonn. – Après la première rencontre entre le nouveau ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et son collègue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, jeudi 3 avril à Bonn, on insistait dans l'entourage de ce dernier sur la volonté de « continuité » manifestée par le chef de la diplomatie française.

Les journalistes n'ont pas appris grand-chose sur les intentions du nouveau gouvernement français à l'égard de Bonn. Mais ils ont eu droit, à l'issue des conversations, à une petite cérémonie soigneusement orchestrée par les Allemands de l'Ouest pour permettre aux deux ministres de souligner côte à côte l'importance attachée par leurs gouvernements à la poursuite d'une étroite coopération. On se prépare à célébrer cette coopération avec éclat lors de la visite que doit effectuer, à Bonn, M. Jacques Chirac aux alentours du 17 avril.

On insistait particulièrement dans l'entourage de M. Genscher sur la nécessité de parvenir rapidement à une position commune sur la réforme de la politique agricole européenne et sur la réplique à apporter aux nouvelles attaques américaines. M. Genscher souhaite éviter que cette question donne lieu à des problèmes entre Paris et Bonn. Elle sera un des points importants de la visite de M. Jacques Chirac.

Les deux ministres sont convenus qu'ils examineraient de manière approfondie certains sujets de préoccupation allemands, comme les suites que le nouveau gouvernement français entend donner au programme Eurêka et à la navette spatiale Hermès, lors de leur prochaine rencontre, prévue en mai prochain à Paris.

HENRI DE BRESSON.

## M. Troyanovsky nommé ambassadeur d'URSS à Pékin

M. Oleg Troyanovsky a été nommé ambassadeur d'URSS en République populaire de Chine, a annoncé, jeudi 3 avril, l'agence Tass. Représentant permanent de l'URSS près les Nations unies à New-York, de décembre 1976 jusqu'au 14 mars dernier, M. Troyanovsky, soixante-sept ans, va remplacer, à Pékin, M. Ilyia Chtcherbakov, soixante-treize ans, qui prend sa retraite.

M. Troyanovsky, entré dans la diplomatie en 1944, a été nommé notamment ambassadeur au Japon, de 1967 à 1976. Il est le fils du premier ambassadeur d'URSS aux États-Unis, où il a fait des études dans sa jeunesse. Il fut également l'interprète de Khrouchtchev. Sa nomination à Pékin, qui était attendue, entre dans le cadre d'un mouvement diplomatique concernant plusieurs « grandes » ambassades soviétiques. – *(AFP, UPI.)*

# A TRAVERS LE MONDE

HAITI

## Washington va fournir une aide alimentaire, et peut-être militaire

Port-au-Prince. – M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, a annoncé, jeudi 3 avril, à Port-au-Prince, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures, l'arrivée prochaine d'une aide alimentaire en provenance des Etats-Unis. Il a également déclaré que le gouvernement américain avait offert aux nouvelles autorités haïtiennes de les aider à récupérer la fortune de l'ancien président Jean-Claude Duvalier. Soulignant que Haïti avait besoin d'une armée moderne et professionnelle *« pour maintenir l'ordre »*, M. Abrams a indiqué que les Etats-Unis pourraient apporter une aide en ce domaine (entraînement de la troupe, livraisons d'équipements). M. Abrams a ajouté : *« Il faudra du temps pour créer un nouveau système de gouvernement et réparer les dégâts de vingt-neuf ans de régime despotique. »* D'autre part, une mission de l'Internationale socialiste comprenant M. Lionel Jospin, se rendra prochainement, apprend-t-on, à Port-au-Prince. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

## Rome favorable sous conditions à l'IDS

Le gouvernement italien a réaffirmé, jeudi 3 avril, qu'il était favorable à une participation à l'initiative américaine de défense stratégique (IDS), mais à condition que cette participation *« concerne la phase de recherches et ne signifie pas un éloignement de l'Italie de sa position traditionnelle en matière de désarmement, en général, et de prévention de la course aux armements dans l'espace, en particulier »*. Répondant à une critique de l'agence Tass, M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, a précisé, pour sa part, que Rome est attaché au traité ABM (limitant les armements antimissiles) de 1972 et au *« renforcement de la stabilité des équilibres stratégiques »*. Il a ajouté que, en l'état actuel des choses, *« un jugement politique général sur l'IDS ne peut être formulé de façon réaliste »*, mais que l'Italie *« ne doit pas laisser échapper »* la possibilité pour son industrie d'une participation scientifique et technologique au programme américain. – *(AFP.)*

NICARAGUA

## M. Ortega exclut la possibilité d'une guerre avec le Honduras

Tegucigalpa. – Dans une interview par téléphone avec la radio hondurienne America, le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a déclaré, jeudi 3 avril, que l'octroi d'une aide militaire par les Etats-Unis aux antisandinistes pourrait *« conduire à une guerre »* entre Washington et Managua. Il a, en revanche, exprimé des sentiments de *« paix et d'amitié »* envers le Honduras, qui abrite pourtant des bases des « contras ». Il a, en particulier, exclu qu'un affrontement armé puisse se produire entre les deux pays voisins. Tout ne va pas pour le mieux, au demeurant, entre les Etats-Unis et le Honduras depuis la dernière *« incursion »* nicaraguayenne en territoire hondurien. A Washington, un porte-parole du département d'État s'est déclaré *« surpris »*, jeudi 3 avril, par les déclarations d'un responsable hondurien qui avait accusé les Etats-Unis d'avoir *« exagéré »* l'importance des derniers accrochages. Washington a demandé des *« éclaircissements »* à Tegucigalpa. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

## Inquiétude sur le sort de Sergueï Khodorovitch

Le sort de Sergueï Khodorovitch, qui, à partir de 1977, a géré en URSS le Fonds d'aide aux prisonniers politiques, créé à l'initiative d'Alexandre Soljenitsyne, inquiète ses proches. Il est en effet menacé d'une nouvelle condamnation, alors que s'achève sa peine de trois ans de camp à régime sévère qu'il purge à Norilsk, dans le nord de la Sibérie. M. Khodorovitch avait été condamné en 1983 pour *« diffusion d'informations fausses sur l'Union soviétique »*. Sa libération devait en principe intervenir le 7 avril prochain, ce que semblait confirmer une lettre de l'administration du camp, datée du 27 février, qui demandait à sa famille de prendre des dispositions pour son retour. Mais, entre-temps, un télégramme non signé est parvenu à sa femme, à Moscou, réclamant qu'on lui trouve un avocat. Ce qui signifie apparemment qu'un nouveau procès va être intenté au détenu, à la veille de sa libération, selon une pratique désormais courante, qui s'appuie sur un article récemment ajouté au code pénal de la République de Russie. Me Yves Jouffa, le président de la Ligue des droits de l'homme, qui a accepté de se charger de la défense du prisonnier, s'est adressé à l'ambassadeur d'URSS en France pour lui demander des éclaircissements, ainsi qu'un visa lui permettant si nécessaire de rendre visite à M. Khodorovitch sur son lieu de détention. Selon certaines informations venues de Moscou, le prisonnier serait déjà en cours de jugement.





# politique

## L'ÉLECTION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Comptes d'apothicaire...

Etrange paix des champs de bataille entre deux charges... Le terrain est déserté, mais sur les arrières on dresse l'état des pertes, on panse les plaies, on regroupe ses forces, on peaufine sa stratégie pour les attaques à venir... Le Palais-Bourbon méritait bien vingt-quatre heures de calme relatif entre la difficile séance inaugurale de la nouvelle législature et les longues heures de vote qu'il devait consacrer le vendredi 4 avril à l'élection du bureau de l'Assemblée nationale.

Pas de séance, donc, mais simplement quelques hommes politiques qui arpentaient discrètement les « Quatre colonnes » et les « Pas perdus ». Les anciens ministres devaient reprendre des habitudes oubliées depuis cinq ans : venir soi-même acheter son journal au kiosque, faute qu'un huissier déférent ne vous le dépose sur votre bureau ; retrouver son chemin dans le labyrinthe de couloirs ; négocier un bureau bien placé dans le Palais lui-même, et non pas dans l'une de ses annexes...

Le bilan de l'élection du président était vite dressé : la majorité gouvernementale n'avait pas fait le plein de ses voix ; cela lui sera-t-il plus facile quand un programme sera en question et non pas un homme ? M. Pierre Joxe a fait ses comptes avec précision : quatre députés socialistes n'ont pas participé au deuxième tour de scrutin sans « justifications valables » ; s'ils avaient rempli leur devoir, M. Jacques Chaban-Delmas aurait dû attendre le troisième tour et aurait été ainsi privé de déclarations victorieuses aux journaux télévisés de 20 heures.

Demain est un autre jour. Les conditions de l'élection des vingt et un autres membres du bureau occupent maintenant tous les esprits. Au Palais-Bourbon, le temps n'est plus à la guerre en dentelle. Les généraux n'ont pu s'entendre pour adoucir l'affrontement de leurs troupes. Comme prévu à la réunion, réglementaire, du matin du jeudi 3 avril, les cinq présidents de groupe ne sont pas parvenus à un consensus sur la répartition des postes entre eux. D'abord le PC, comme il l'avait annoncé il y a plusieurs jours, a refusé que ses candidats figurent sur la même liste que ceux du Front national, et le PS l'a rejoint dans cette attitude. Ensuite chacun veut plus de postes que l'arithmétique ne le permet.

La majorité gouvernementale exige, pour elle-même, la majorité des places, soit douze sur vingt-deux. M. Joxe trouve cette revendication normale. Mais son groupe représentant plus du tiers des députés *« et un vrai tiers appuyé sur le tiers des suffrages des électeurs »*, il demande pour les socialistes le tiers des places encore disponibles après l'élection du président, soit sept. Il n'en resterait plus que trois à partager entre le Front national et le Parti communiste. Difficile de diviser trois hommes en deux.

Extrême droite et communiste exigent plus. Le PC veut une vice-présidence, faute de quoi il boycottera le bureau. Mais M. Joxe fait remarquer que, avec un groupe proportionnellement plus nombreux, les communistes ont déjà accepté n'avoir qu deux postes de secrétaire. De toute façon, ce retrait du PC arrangerait bien les autres groupes, qui disposeraient de plus de places à se partager. La position de M. Jean-Marie Le Pen est plus curieuse : il demande lui aussi une vice-présidence mais accepte le schéma de répartition proposé par le RPR et l'UDF qui ne lui en accorde pas.

Ces comptes d'apothicaire n'intéressent pas M. Joxe : *« Nous n'avons pas à entrer dans les problèmes de la droite. Que chacun prenne ses responsabilités ! C'est la majorité qui est responsable de la composition du bureau. »* Une réunion du groupe socialiste, jeudi après-midi, a confirmé cette position. En présence d'une chargée de mission de l'Elysée, la stratégie a été définitivement mise au point. Pour chacune des fonctions à pourvoir, le PS déposera une liste de candidats incomplète, comportant autant de noms que de postes qu'il estime devoir lui revenir.

### « Chacun se méfie de tout le monde »

Car il faudra voter au moins pour les vice-présidents et les secrétaires. Peut-être pas pous les questeurs, si les deux « petits » groupes conviennent qu'ils ne peuvent prétendre à une des trois places disponibles. Et comme, pour reprendre l'expression de M. Jean-Claude Gaudin, *« chacun se méfie de tout le monde »*, il a été décidé que les votes nécessaires auront lieu successivement et non pas simultanément – comme prévu initialement, – de façon que les groupes puissent adapter leur tactique aux résultats déjà obtenus. Or il faut deux heures trente par tour de scrutin, et les deux premiers nécessitent la majorité absolu pour être élu. La nuit de vendredi à samedi risque d'être longue au Palais-Bourbon.

Des surprises ne sont pas à exclure, des votes à bulletins secrets permettant toutes les manœuvres. Seule difficulté pour d'éventuels francs-tireurs, ils ne peuvent voter que pour des personnes ayant déposé leur candidature. Les responsables du RPR et de l'UDF, constatant que la différence est minime entre ce qu'ils proposent aux socialistes et ce que demande M. Joxe (un poste de secrétaire), *« veulent être corrects avec les autres groupes de l'Assemblée, avec tous les autres groupes »*, comme le dit M. Gaudin.

Comme aux échecs, il faut prévoir les coups suivants, en l'occurrence la mise en place des commissions. M. Joxe déplore, *« sans en faire un drame »*, que la majorité n'entende pas laisser certaines de leurs présidences à l'opposition, alors que les socialistes l'avaient proposé – sans succès – en 1981. Un accord est toutefois intervenu, machine à calculer aidant, sur les places accordées à chaque groupe au sein de celle-ci. Le RPR et l'UDF disposeront de la majorité absolue aux lois et aux finances. Comme les divers droite non inscrits ont mieux manœuvré que les divers gauche non apparentés aux socialistes, la majorité gouvernementale aura aussi la majorité absolue à la production et aux affaires sociales. En revanche, aux affaires étrangères et à la défense elle ne disposera exactement que de la moitié des sièges.

Les absences seront surveillées de près. D'autant que le gouvernement ne peut se rabattre sur des demandes de création de commissions spéciales, ce qui ne peut lui être refusé. Il n'y disposerait que de 15 voix sur 31, sauf à obtenir, ce qui n'est pas de droit, que viennent en plus y siéger deux non inscrits soigneusement choisis.

Les stratèges en chambre ne manquent pas de travail ces temps-ci au Palais Bourbon...

THIERRY BRÉHIER.

*POINT DE VUE*

## La véritable question de confiance

par THIERRY PFISTER (*)

CE n'est pas le vote de confiance demandé à l'Assemblée nationale par Jacques Chirac qui peut prouver que le premier ministre dispose d'une majorité parlementaire. L'authentique heure de vérité viendra avec le changement de la loi électorale et le retour au scrutin majoritaire.

La gauche et le Front national ne peuvent qu'être hostiles à une telle mesure. Michel Rocard, qui ne voulait déjà pas dissoudre l'Assemblée nationale en mai 1981, a-t-il réalisé que s'il avait été suivi en avril 1985 le maintien de l'ancien mode de scrutin aurait ramené le nombre d'élus socialistes autour de 100 et aurait privé non seulement le Front national mais aussi le Parti communiste d'un groupe parlementaire ? Le soir du 16 mars c'est le spectacle d'une gauche en ruine que les Français auraient découvert.

Ces réalités d'hier sont toujours celles de demain. Le rapport droite-gauche est actuellement le plus mauvais qui ait été enregistré depuis 1962, lors d'élections législatives. Revenir à un mode de scrutin qui privilégierait à nouveau le sol au détriment de la population, c'est offrir au RPR les clés du pouvoir.

Et de cela l'UDF et les divers droite ne peuvent, eux aussi, que s'inquiéter. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que les candidats de l'opposition d'hier ont dû s'engager par écrit à changer la loi électorale pour pouvoir bénéficier de l'investiture RPR-UDF. Voter une ordonnance confiant à Charles Pasqua le soin de découper des circonscriptions a pourtant de quoi laisser songeurs les alliés de Jacques Chirac. Car, sans la proportionnelle, l'UDF ne serait pas parvenue à faire presque jeu égal, le 16 mars, avec le RPR. Et combien de parachutés risquent d'éprouver les plus grandes difficultés à être redésignés comme candidats dès lors que les notables locaux retrouveront, dans la pratique, la maîtrise des désignations ?

Parce qu'il n'est pas sûr de disposer d'une majorité sur un tel sujet, Jacques Chirac a besoin de pouvoir dramatiser les enjeux afin de contraindre la droite à faire front. Il s'est donc placé en situation de pouvoir transformer la réforme électorale en terrain d'affrontement direct avec le chef de l'Etat. En recourant, comme cela aurait paru normal, à la loi, il aurait trouvé face à lui Robert Badinter et le Conseil constitutionnel qui, grâce au précédent de la Nouvelle-Calédonie, peuvent refuser un découpage jugé trop inégal. Or, face à cette juridiction, les gouvernements sont désarmés et les invectives politiques sans effet. Le choix des ordonnances écarte cette menace et contraint François Mitterrand à devoir s'engager personnellement s'il veut servir d'ultime rempart face à la tentative du RPR de recréer les bases de ce qui fut naguère « l'Etat UDR ». Si le président de la République ne peut, en effet, refuser de promulguer les lois, il lui est en revanche possible de ne pas signer une ordonnance.

Non seulement la véritable question de confiance sera posée sur la réforme électorale, mais encore ce sera pour l'avenir de la cohabitation la première bataille cruciale. C'est en effet pour la nouvelle opposition le seul sujet sur lequel elle peut espérer, aujourd'hui, mettre Jacques Chirac en minorité.

(*) Conseiller de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon de 1981 à 1984.

● *Convention nationale du PS les 28 et 29 juin au Pré-Saint-Gervais.* – La convention nationale que le PS doit consacrer à l'adaptation du PS aux mutations de la société, et qui s'intitule *« le parti socialiste, la force pour réussir la mutation de la France »*, se tiendra, selon la décision qu'a prise le bureau exécutif du PS, réuni jeudi 3 avril, les 28 et 29 juin prochains au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis).



### Deux nouveaux remplacements

#### M. JEAN-PIERRE SCHENARDI (FN) SUCCÈDE A M. OLIVIER D'ORMESSON

M. Olivier d'Ormesson, élu le 16 mars sur la liste du Front national dans le Val-de-Marne, s'est démis de son mandat de député pour se consacrer à son mandat de membre de l'Assemblée européenne. *« Puisse la nouvelle majorité faire appel à Jean-Marie Le Pen et renoncer à l'erreur de jeter contre ce leader dont je connais la valeur et le courage l'anathème imaginé par l'intelligentsia de gauche afin de poursuivre, à l'abri de la présidence de la République, la finlandisation de l'Afrique, de l'Europe et de la France »*, a-t-il notamment déclaré.

M. Olivier d'Ormesson est remplacé au Palais-Bourbon par M. Jean-Pierre Schenardi.

[Né le 27 avril 1937 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), dans une famille d'immigrés italiens, M. Jean-Pierre Schenardi a dirigé son entreprise de construction jusqu'en 1985. Il a adhéré au Front national en 1981, avant d'entrer au comité central de ce parti en 1982 et au bureau politique en 1983 ; depuis cette date, il en est le secrétaire régional pour l'Ile-de-France. Elu conseiller municipal de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) en 1983, il avait été candidat sans succès aux élections européennes de 1984 et aux élections cantonales de 1985 à Champigny.]

#### M. STÉPHANE DERMAUX (UDF-PR) SUCCÈDE A M. JEAN-JACQUES DESCAMPS

M. Stéphane Dermaux (UDF-PR), maire de Tourcoing, succède, lui, à M. Jean-Jacques Descamps, élu le 16 mars député du Nord, mais nommé ensuite secrétaire d'Etat chargé du tourisme.

[Né le 13 juillet 1929 à Roncq (Nord), M. Dermaux a été directeur commercial d'une filature de laines peignées à Tourcoing pendant trente-deux ans. S'engageant très tôt dans les rangs des républicains indépendants, il a été élu adjoint au maire de Tourcoing en 1971, puis conseiller général du Nord en 1976 (réélu en 1982). Aux élections municipales de 1983, il a repris, à la tête d'une liste de droite, la mairie de Tourcoing conquise par les socialistes en 1977.

Il figurait en quatrième position sur la liste UDF aux dernières législatives, place jugée éligible. Aussi apparaissait-il le 16 mars au soir comme un des grands perdants du scrutin, l'UDF ne comptant que trois élus et n'ayant pas réussi à s'imposer comme principale formation de l'opposition dans la ville de Tourcoing dont M. Dermaux est maire depuis 1983.]

### *Propos et débats*

#### M. Mauroy : cinq à dix ans...

*M. Pierre Mauroy juge, dans une interview publiée par* le Quotidien de Paris *du vendredi 4 avril, que* « cinq à dix ans seront nécessaires pour que le PS parvienne à l'objectif des 40 % des suffrages ». *Il serait* « ridicule de se perdre dans un débat d'amphithéâtre et de rater le rendez-vous de 1988 », *mais les socialistes doivent se* « mettre en situation de créer un nouvel Epinay, dans la continuité de ce *[qu'ils ont]* fait jusqu'à maintenant. Un Epinay d'où sortirait un parti socialiste encore mieux adapté à la société actuelle. »

*Pour l'ancien premier ministre,* « la grande notion à remettre en cause, ou plutôt à analyser pour réussir notre adaptation, c'est celle d'un front de classe rassemblée autour de la classe ouvrière », *à cause de l'émergence d'une classe moyenne* « toujours plus nombreuse et diversifiée ». « Il s'agit, *dit-il,* de savoir aujourd'hui sur quelle catégorie sociale on s'appuie exactement. Est-ce que le PS peut s'identifier à la cause de l'ensemble des salariés ? Et comment ? Je le crois, mais pour cela, il nous faudrait posséder une structure multiforme et non plus linéaire, comme celle que nous avons héritée du XIXe siècle ».

#### M. Estier : contorsions

*M. Claude Estier, directeur de* l'Unité, *écrit, dans l'éditorial de l'hebdomadaire du PS, qu'avec l'élection de M. Chaban-Delmas une* « nouvelle phase » *de la situation politique s'est ouverte,* « celle qui oblige la nouvelle majorité à chercher ses voix et à les rassembler au prix de multiples contorsions pour faire passer ses projets à l'Assemblée nationale ». *M. Estier constate encore que le nouveau pouvoir* « est déjà en train de réviser à la baisse certains articles de son programme ».

« Trois semaines à peine après les élections, *poursuit le directeur de* l'Unité, la nouvelle majorité ne tient déjà plus exactement le même langage qu'avant le 16 mars. » *Selon lui, si la majorité est bien* « en mesure (...) de remettre en cause ce qu'a accompli en cinq ans le gouvernement socialiste », *M. Chirac est* « obligé de naviguer au plus juste » *entre le président de la République et* « une Assemblée nationale où plus nombreux qu'on ne le croit sont ceux qui l'attendent au tournant ».

#### M. Dumas : croupion

*M. Roland Dumas, député de la Dordogne et ancien ministre socialiste des relations extérieures, évoque, dans le numéro de l'hebdomadaire* le Journal de la Dordogne *paru le vendredi 4 avril,* « le démantèlement du ministère des relations extérieures, redevenu des affaires étrangères, c'est-à-dire un ministère croupion sans les droits de l'homme, la francophonie, le Pacifique sud et pour lequel les affaires européennes n'ont plus de représentant direct ».

#### M. Sergent (FN) : prémédité

*M. Pierre Sergent, député du Front national des Pyrénées-orientales, a affirmé, jeudi 3 avril sur RMC :* « L'incident de mercredi à l'Assemblée nationale était prémédité. C'était le seul moyen de montrer que nous existions ». *L'ancien chef de l'OAS en métropole a estimé qu'à l'occasion de l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas au* « perchoir » *de l'Assemblée, au deuxième tour de scrutin, le groupe parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen a montré qu'*« il n'y avait pas de majorité réelle sans le Front national ». *Parlant de M. Jacques Chirac, M. Sergent a ajouté :* « Je n'aime pas beaucoup les hommes qui changent de conviction un peu comme de chemise. C'est un homme qui a besoin de renfort dans ses vêtements pour avoir la largeur qu'il faut. Je pense qu'il y a une faiblesse dans cet homme et je n'ai aucune confiance en lui. »

# POLITIQUE

LE PREMIER TRUBLION DE LA LÉGISLATURE

## Jean-Claude Martinez, VRP en idées fortes...

En quelques minutes, il est devenu le premier trublion de la nouvelle législature. On attendait Le Pen, on eut un petit bonhomme électrique à lunettes, moitié Tintin chez les députés, moitié exégète des alinéas de la Constitution. Pour les téléspectateurs médusés, le Front national a soudain pris un visage un peu poupin mais, somme toute, pas rébarbatif de Jean-Claude Martinez, enseignant en droit fiscal à l'université d'Assas. Lui-même n'en revient pas. *« Il m'a fait un cadeau en or, Jean-Marie, en me choisissant pour intervenir à ce moment-là avec la télé et tout... ».*

Un beau cadeau pour ce touche-à-tout fébrile qui n'a rejoint que très récemment l'entourage de Jean-Marie Le Pen, après un itinéraire qui emprunta de bien curieux détours. Car Jean-Claude Martinez, inconnu célèbre, traîne déjà une légende ambiguë. Ainsi, donc, on prétend qu'il aurait *« dansé »*, le soir du 10 mai 1981, sur la place de la Comédie à Montpellier. Danser ? Allons donc : *« C'était le printemps, il faisait beau, on vivait un grand événement, je suis sorti dans la rue, c'est tout. »* Jamais, au grand jamais, il n'a flirté avec le socialisme ! Il a rédigé seulement un mémoire de sciences-po sur *« la psychanalyse du PS »*.

S'il est une qualité qu'on doit bien lui reconnaître, c'est l'eclectisme. Dans le catalogue déjà touffu de ses œuvres complètes, on trouve pêle-mêle un ouvrage sur la Nouvelle-Calédonie, rédigé sans y avoir jamais mis les pieds, deux opuscules dans la collection « Que sais-je ? », l'un sur la fraude fiscale — *« une légitimation de la fraude, en fait, tout au long »*, — le second sur le commerce des armes de guerre. On trouve aussi un projet de réforme du code marocain des impôts — encore dans les tiroirs à l'heure qu'il est — et plusieurs textes de chansons, dont un tube de l'été 1969, un slow intitulé *« Seulement voilà »*. *« A l'époque, j'avais créé une maison de disques en sortant du Petit Conservatoire de Mireille. »*

Et, surtout, deux idées qui confinent à l'obsession : d'abord, il est possible de supprimer totalement en cinq ans l'impôt sur le revenu. Le projet a séduit Jean-Marie Le Pen, qui en a fait un des dogmes économiques du Front national, mais pas Raymond Barre, qui, après l'esclandre de la rentrée parlementaire, lui a susurré dans un couloir : *« Mon cher collègue, en droit constitutionnel, vous avez des positions aussi extrémistes qu'en droit fiscal. »*

### « Magistrats jobards »

La seconde idée choc de Jean-Claude Martinez sera plus dure à faire avaler, même au Front national. Il s'agirait tout bonnement, pour remédier à l'engorgement de la justice, de donner aux justiciables le droit de récuser leurs juges, *« car il y a partout des magistrats jobards. On tiendrait la comptabilité de ces récusations et les juges qui ne fonctionneraient jamais seraient virés. Parmi les étudiants en droit, ce sont les plus nuls qui font la magistrature. A l'école de Bordeaux, ils s'accouplent et se reproduisent entre eux. Il y a forcément des affaissements génétiques chez ces mecs-là. »*

Avant sa rencontre avec Jean-Marie Le Pen, Jean-Claude Martinez avait bien tenté de convertir le RPR à ses convictions fiscales et judiciaires. *« Pons m'avait demandé d'être son délégué aux idées. Mais au RPR d'autres ont freiné des quatre fers et m'ont fait comprendre que je piétinais leur territoire. »* Le mouvement gaulliste, soudain se referma, pour lui, comme une huître. Qu'importe ? Notre VRP en idées fortes tire la sonnette d'en face. Avec « Jean-Marie » le coup de foudre est immédiat, au point que Le Pen, contre l'avis unanime du bureau politique de son mouvement, l'impose pour conduire la liste du Front national dans l'Hérault. *« Tous les deux on se ressemble. Plus on est attaqués, plus on est costauds. Le plus sûr moyen de me démolir est d'être gentil avec moi. »*

Raciste, Jean-Marie ? Jean-Claude Martinez n'a jamais remarqué : *« Tout ça, c'est les fantasmes des gens. »*

Mais attention : lepenolâtre, peut-être, mais pas lepéniste : *« Je n'ai jamais eu la carte d'un parti politique. Vous voyez mon look ? Ça ne cadre pas avec moi ! »* Jean-Claude Martinez tient à sa liberté de penser : *« Ma force intellectuelle, c'est que je suis un mec de synthèse. Au fond, je suis surtout martinézien. »* On avait compris.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LA RÉORGANISATION DU PARTI RÉPUBLICAIN

## Ministre et chef de parti, M. Léotard joue la « loyauté » dans l' « indépendance »

Manifester une parfaite *« loyauté »* à l'égard du premier ministre et de son gouvernement *« dans un souci de succès »*, tout en affirmant la personnalité *« libérale »* du Parti républicain qui se veut le *« garant »* de l'application de la plate-forme commune RPR-UDF. Tels sont les objectifs fixés par M. François Léotard, jeudi 3 avril, au cours d'un déjeuner réunissant à son initiative, dans un grand hôtel parisien du boulevard Raspail, les parlementaires et l'appareil du PR autour des neuf ministres revendiqués par le PR : outre M. Léotard, MM. André Giraud, Alain Madelin, Hervé de Charette, Jacques Douffiagues, Claude Malhuret, Philippe de Villiers, Gérard Longuet et Jean-Jacques Descamps.

Ils étaient tous là, même M. Giscard d'Estaing, qui s'est félicité de l'éclosion du *« printemps libéral »* sans renouveler ses préventions à l'égard de ceux qui cumulent des fonctions ministérielles et la direction d'un parti. M. Léotard avait de toute façon une réponse prête qu'il devait donner au terme de ce déjeuner : *« Je n'ai besoin du feu vert de personne, si ce n'est du premier ministre. »*

L'organisation de ce déjeuner correspondait au souci des dirigeants du PR de répondre aux *« préoccupations »* des militants inquiets de savoir *« avec qui »* allait *« continuer le parti »*, après la nomination au gouvernement de ses principaux responsables.

Le nouveau ministre de la culture et de la communication, sa casquette de secrétaire général du Parti républicain solidement vissée sur la tête, a réaffirmé qu'il continuera à *« tenir en main les rênes du PR »* et que, s'il avait un jour à choisir entre ses fonctions gouvernementales et ses responsabilités à la tête du PR, il opterait bien évidemment pour le parti, *« qui me tient le plus à cœur »*.

Un parti devenu, comme il a tenu à le souligner, *« la troisième force parlementaire »* et qu'il lui faut réorganiser dans le souci d'assurer deux *« priorités »* : la poursuite de son *« élargissement »* et la préparation des prochaines élections législatives avec le retour prévu au scrutin majoritaire.

### « La vitesse supérieure »

A cet effet, M. Léotard a annoncé plusieurs mesures : un *« resserrement »* du calendrier et de nouvelles nominations. C'est ainsi que le prochain conseil national du parti qui devait procéder à l'automne à la réélection du secrétaire général est avancé au 7 juin. Il se tiendra à Toulouse. M. François Léotard sera candidat à sa propre succession. En attendant cette échéance rapprochée, le secrétaire général du PR a demandé à M. Alain Madelin, nouveau ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, qui tient, tout autant que lui, à veiller aux destinées du PR, de continuer à assurer sa tâche de délégué général en s'occupant particulièrement de l'*« élargissement »* du PR et de la réflexion doctrinale.

*« Nous devons passer à la vitesse supérieure et attirer chez nous des gens nouveaux »*, a expliqué M. Madelin, qui juge que l'arrivée au PR de MM. de Villiers et Malhuret, qualifiés d'entrepreneurs *« de solidarité »* pour l'un et *« de culture »* pour l'autre, témoigne de cette capacité d'élargissement du PR. M. Madelin a aussi confié qu'il ne se sent pas *« inquiet »* quant à l'option libérale du gouvernement, tout en précisant que cette *« détermination »* pourra être jugée lors du discours de M. Jacques Chirac devant l'Assemblée nationale le mercredi 9 avril.

M. Léotard, pour manifester l'*« intérêt »* porté au Sénat, a attribué au président du groupe RI de cette Assemblée, M. Marcel Lucotte, le titre de conseiller politique et nommé, pour regarnir les bureaux du PR, quatre secrétaires généraux adjoints. Il s'agit de deux nouveaux élus, M. Dominique Bussereau (Charente-Maritime) et M. Albert Mamy (Tarn), et de deux hommes d'appareil, M. Yves Verwaerde (qui était chargé des fédérations) et M. Jean-Pierre Raffarin, nouveau vice-président du conseil régional Poitou-Charentes, qui avait, lui, en charge l'animation.

Ces nouveaux « missi dominici » devront notamment *« renforcer »* les fédérations et réorganiser certaines d'entre elles durement ébranlées par le dernier scrutin (l'Indre, la Loire-Atlantique, le Rhône et la Charente-Maritime), afin que le parti s'affirme comme une véritable *« formation de combat »* sur le terrain.

Toujours pour être à la hauteur de ses ambitions, M. Léotard a confié que son parti s'installera prochainement dans de plus grands locaux, rue de l'Université, face à l'Assemblée nationale, où il a l'intention de réunir tous les quinze jours le bureau politique du PR.

L'avenir de l'UDF, dont le PR se sent l'*« épine dorsale »*, a été au passage évoqué. M. Léotard a souhaité qu'elle ne se détermine pas trop vite dans son choix d'un « présidentiable ». *« Nous devons d'abord essayer de résoudre les problèmes des Français*, a-t-il dit. *Cela suppose au moins un an de travail sérieux, dégagé de toute ombre portée des présidentielles. »*

*« Loyauté et personnalité »* : en choisissant de résumer par ces deux mots l'action du PR au gouvernement et dans la majorité, M. Léotard a tenté, jeudi, de concilier les obligations de réserve d'un ministre qui a choisi de persévérer dans ses choix d'une alliance privilégiée avec le RPR et le discours partisan, attendu, du chef de parti qu'il veut continuer à être, à part entière.

Il ne demande, dit-il, qu'à être *« jugé »*, comme ministre, sur ce qu'il considère comme sa *« bible »* : les vingt-cinq lignes consacrées à son domaine ministériel dans la plate-forme RPR-UDF. Il espère, que les ministères *« d'avenir »* obtenus pour les siens, dont les domaines d'activité sont, à ses yeux, liés, permettront de distinguer, au sein du gouvernement, *« une synergie libérale »*. Cette volonté d'affirmer la personnalité du PR et de coordonner l'action de ses ministres a conduit M. Léotard à organiser tous les jeudis un déjeuner de travail réunissant les membres PR du gouvernement, auxquels se joindront MM. Gaudin, Lucotte et d'Ornano, toujours chargé des élections au PR.

Si ce double objectif de solidarité dans l'indépendance se révélait difficile à atteindre, si M. Léotard n'arrivait pas à garder cette mobilité nécessaire pour occuper le terrain politique et ménager son avenir, resterait alors toujours possible cette attitude du « oui, mais », laquelle, comme le remarquait, en aparté, un responsable du PR, peut n'être *« pas si mauvaise »* que cela.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *La popularité de M. Mitterrand en hausse.* — La cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre une hausse spectaculaire si l'on en croit le baromètre *l'Express*-Gallup du mois de mars dont les résultats sont publiés par l'hebdomadaire dans son numéro daté 4-10 avril. 54 % des personnes interrogées déclarent, en effet, approuver la politique du président de la République, soit une progression de huit points par rapport à la même enquête, faite en février. 33 % des personnes interrogées désapprouvent cette politique, soit 12 % de moins que le mois précédent.

A la cote des « présidentiables », M. Mitterrand gagne également un point : 47 % des personnes interrogées envisagent la possibilité de voter pour lui lors du prochain scrutin présidentiel. Le nouveau premier ministre, M. Jacques Chirac, se situe, dans cette cote, au même niveau que M. Mitterrand (47 %, soit un gain de deux points) mais c'est M. Michel Rocard qui reste, de l'avis des personnes interrogées, le meilleur des « présidentiables » avec une cote de 49 %, en baisse, toutefois, de sept points. M. Raymond Barre se retrouve en quatrième position (43 %) après une perte de douze points.

BIBLIOGRAPHIE

LE SYSTÈME LE PEN, DE SERGE DUMONT, JOSEPH LORIEN ET KARL CRITON

## Démontage en règle

Ceux qui, à l'Assemblée nationale ou ailleurs, seraient tentés de considérer le Front national comme un parti ordinaire, maintenant que le suffrage universel et le scrutin proportionnel ont fait revenir M. Jean-Marie Le Pen au Palais-Bourbon, seront bien inspirés d'étudier *le Système Le Pen*, que viennent de publier les éditions belges EPO. Ils s'y sont mis à trois : un journaliste, Serge Dumont, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de l'extrême droite européenne et internationale, et deux historiens, Joseph Lorien et Karl Criton ; mais il fallait bien une telle association pour réaliser ce remarquable travail de vulgarisation à partir d'une volumineuse documentation. Même s'il en résulte un ouvrage très dense, parfois confus à force de vouloir être exhaustif, l'apport de ce trio complète utilement les études antérieures sur le même sujet, en mêlant opportunément anecdotes et analyses.

Les nouveaux élus du Front national eux-mêmes, venus pour la plupart d'horizons divers, y apprendront sans doute beaucoup de petites choses sur leur chef de file et le parti dont il assume la présidence depuis sa création, en 1972, à l'initiative des nationalistes révolutionnaires d'Ordre nouveau, successeur du mouvement Occident.

Savent-ils, par exemple, ces lepénistes de fraîche date, que l'éminent député-parachutiste commença sa carrière sous les drapeaux en étant... exempté de service militaire pour cause de varices ? Savent-ils que le chantre moral d'aujourd'hui collectionnait, à l'époque où il étudiait en militant au quartier Latin, les procès-verbaux dressés contre lui pour atteintes diverses à l'ordre public ? Savent-ils qu'un jour de 1950 où cet étudiant impétueux fit acte de candidature au contingent français de l'ONU en partance pour la Corée — désireux qu'il était d'en découdre militairement avec les « marxistes » — le ministre de l'intérieur ne retint pas sa demande parce qu'il le tenait pour... un agent communiste ?

Ce n'est sans doute pas sans émotion que les vieux poujadistes retrouveront dans les textes rapportés les accents antiparlementaristes de leur ancien *« orateur national »* sabrant allègrement les députés sortants au cours de la campagne électorale de 1955 : *« La seule catégorie de gens protégés par la loi, ce sont ceux qui la font (...). La France est gouvernée par des pédérastes : Sartre, Camus, Mauriac (...). Il ne faut pas recevoir les sortants à coups de tomates, mais avec des Thomson... »*

Ce n'est pas sans intérêt que les reaganiens liront que M. Le Pen, partenaire à l'Assemblée européenne des néo-fascistes italiens et des partisans des colonels-dictateurs grecs, cultive aux Etats-Unis les meilleures relations avec la fraction la plus dure du Parti républicain, et en particulier, affirment les auteurs, avec un sénateur du Névada présenté comme *« notoirement connu pour ses liens avec la Mafia de Las Vegas »*...

Quant aux dissidents du Front national, ils liront avec émotion qu'ils ont été « probablement » manipulés, au cours de ces derniers mois, *« par des éléments infiltrés par Charles Pasqua »*... du moins si l'on en croit cet ouvrage.

Faut-il préciser que ce livre corrosif ne prétend nullement à la neutralité ? Au-delà des anecdotes, son mérite essentiel tient dans la précision avec laquelle les trois auteurs passent au crible le Front national sous tous les angles et jettent ainsi une lumière crue sur la stratégie opportuniste de son guide. Ils exposent par le menu comment M. Le Pen est parvenu, au prix de nombreuses alliances successives avec les composantes les plus hétéroclites du courant nationaliste — des plus extrémistes aux plus ambiguës sans jamais renier aucun compagnonnage, — à conserver d'abord la présidence de son parti, puis, au terme d'un subtil travail démagogique de catalyseur, à se poser en *« chef historique »* de la *« rénovation nationale »*, dans la lignée des Boulanger, Jacques Doriot, Philippe Pétain ; enfin à se mettre en position de séduire près de 10 % du corps électoral, moyennant certains ravalements de façade. Un livre d'actualité.

A. R.

★ *Le Système Le Pen*, de Joseph Lorien, Karl Criton et Serge Dumont. Editions EPO, 336 pages, 125 F.

AU SÉNAT

## M. Daniel Hoeffel président du groupe centriste

M. Daniel Hoeffel a été élu, le mercredi 2 avril, à l'unanimité, président du groupe sénatorial de l'Union centriste, où il succède à M. Adolphe Chauvin qui exerçait cette fonction depuis avril 1976.

[Né le 23 janvier 1929 à Strasbourg (Bas-Rhin), diplômé de l'Institut d'études politiques de Strabourg, docteur en droit, M. Hoeffel commence sa carrière au cabinet du ministre de la défense nationale en 1954, avant d'occuper différents postes à la Chambre patronale des industries du Bas-Rhin de 1954 à 1978. Maire de Handschuheim (Bas-Rhin) depuis 1965, il préside le comité économique et social de l'Alsace (1976-1977) avant de devenir, en 1979, président du conseil général du Bas-Rhin. Il est élu, en 1983, président de L'Association des maires du Bas-Rhin. Sénateur en septembre 1977, il abandonne son poste en 1978 pour devenir secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, avant de devenir ministre des transports en 1980. Il retrouve son siège à la Haute Assemblée en septembre 1981 et devient le président de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur les nationalisations (1981-1982), puis, en 1983, celui de la mission d'information sénatoriale sur le déroulement et la mise en œuvre de la politique de décentralisation.]

## Commission des affaires étrangères : M. Jacques Genton

M. Jacques Genton (Un. cent., Cher) a été élu, le jeudi 3 avril, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, en remplacement de M. Jean Lecanuet, élu député le 16 mars dernier.

[Né le 22 septembre 1918 à Bourges (Cher), M. Jacques Genton, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, commence sa carrière dans le corps préfectoral en 1945, au cabinet du préfet du Cher d'abord, puis comme directeur du cabinet du préfet d'Alger. Il abandonne ce corps en 1951 pour devenir député du Cher. En 1956, il entre au cabinet de M. Maurice Faure (alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères). Il quitte ce poste en 1958 pour occuper celui de secrétaire général du Comité économique et social des Communautés européennes jusqu'en 1971, année où il est élu maire de Sancerre. Toujours réélu depuis, il est, depuis 1977, président de la l'Association des maires du département. Il entre au conseil général du Cher en 1982.

Il est élu sénateur du Cher en 1971 (et réélu en 1980) et est membre de la commission des affaires étrangères, où il occupe les postes de rapporteur du budget de la défense (1978-1985) et de rapporteur des lois de programmation militaire depuis 1976. Il devient le président de la délégation sénatoriale pour les Communautés européennes en 1979, après avoir été membre de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies en 1977 et 1978.]

RTI RÉPUBLICAIN

rti, M. Léotard « indépendance »

(Publicité)

# LA MÉMOIRE COURTE continue



**LE 16 MARS 1984,** dans notre premier appel, nous proclamions : « **Nous sommes de gauche et fiers de l'être.** »

**APRÈS LE 16 MARS 1986,** nous ajoutons : « **Nous sommes fiers des réalisations de la gauche.** »

Aujourd'hui, véritable **mouvement d'opinion,** la MÉMOIRE COURTE « s'éclate » à travers toute la France, en « MÉMOIRES » locales ou par centres d'intérêt.

## LA MÉMOIRE COURTE RESTE VIGILANTE

- Nous ne laisserons pas le champ libre aux mensonges et à la désinformation.
- Nous ne laisserons pas exploiter le racisme et le besoin de sécurité pour gouverner par la peur.
- Nous ne laisserons pas démolir, sans protester, tout ce qui a été fait et bien fait depuis mai 1981.
- Nous ne laisserons pas oublier les devoirs de solidarité envers les plus défavorisés de notre pays et du tiers-monde.
- **Nous n'avons pas, nous n'aurons jamais la MÉMOIRE COURTE.**

## LA MÉMOIRE COURTE RESTE FIDÈLE

- aux libertés, aux droits des autres, à la laïcité, à la justice, et leurs lois nouvelles ;
- aux droits de l'homme, aux droits de la femme, et leurs lois nouvelles ;
- aux droits des travailleurs, et leurs lois nouvelles.
- **Fidèle à François Mitterrand qui, depuis toujours, défend ces valeurs.**

## LA MÉMOIRE COURTE appelle toutes ses « MÉMOIRES »

La MÉMOIRE COURTE appelle tous ses adhérents et tous ceux qui veulent une France de l'humanisme et du progrès **à se rassembler.**

Ensemble, nous nous battrons pour rendre une majorité au Président de la République.

## PLUS QUE JAMAIS, NOUS SOMMES DE GAUCHE ET FIERS DE L'ÊTRE

*La Présidente de la MÉMOIRE COURTE,*
Janine TILLARD.

*Le bureau national :* Rémi Dreyfus, Alain Houlou et Geneviève Bastenaire, Jean Bedel, Stéfania Ceccarelli, Catherine Dehove, Pierre Delmotte, Marie Guilmineau, Colette Huchet, Marie-Laure Legroux, Micheline Rupnick, Danielle Witta.

**★ Et 110 responsables de nos « MÉMOIRES » dans les 22 régions de France**

AGEN : Marguerite Lafont. – AJACCIO : Jean-Victor Saliceti. – ALENÇON : Jean-Pierre Pelletier. – ALÈS : Adrien Magnani. – AMIENS : Théo Battistella. – ANGERS : Yvan Audiau. – ANNECY : Danielle Berguerand, Jean-Pierre Vialle. – ANNONAY : Roland Diaferia. – ARRAS : Gérard Bouche, Henri Legrand. – ASNIÈRES (92) : Jean-Claude Maillary. – AUCH : Elisabeth Mitterrand. – AURILLAC : Thérèse Barthoux. – AVIGNON : Renée Lapeyre. – BAR-LE-DUC : Gilbert Weber. – BEAUMONT-les-V. : Martin Venant. – BESANÇON : Pierre Gaudin. – BÉZIERS : Eliane Bauduin, Simone Sutra de Germa. – BIARRITZ : Charlotte Feuillade. – BORDEAUX : Christian Murat. – BOULOGNE (92) : Nelly Rodde. – BOURG-EN-BRESSE : Georges Dijon. – BOURGES : Raymond Perez. – CAEN : Michelle Bresson, Anne-Marie Lamache. – CAHORS : Guy Messal. – CASTRES : Jean-Christophe Escourbiac. – CHAMBÉRY : Christian Melet. – CHATEAU-DU-LOIR : Pierrette Biraud. – CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : Robert Muriot. – CHATILLON (92) : Michel Theil. – CHAVILLE (92) : Victor Gottesman. – CHERBOURG : Jacques Meyer. – CLERMONT-FERRAND : Marianne Belair, Michèle Bourbon, Robert Buisson, Alain Mercier, Bernard Montagnon. – COLOMBES (92) : Bernard Biassette. – COLMAR : Henri Maronneau. – CRÉTEIL : Pierre et Annick Guillocheau. – DIGNE : Georges et Marthe Honoré. – DIJON : Bruno Marsot. – DRAGUIGNAN : Geneviève de Vaulx. – ENGHIEN (95) : Jean-Philippe Troubé. – ÉVREUX : Renée Botte. – FOIX : Edgar Chauvin. – FORCALQUIER : Odette et Louis Moreau. – GRENOBLE : Simone Duport. – GUINGAMP : Claude Legoux. – LAON : Yves Mennesson. – LAVAL : Jacques Mamet. – LA ROCHE-SUR-YON : Maurice Gousseau. – LE MANS : Christophe Rouillon. – LE PUY : Louis Eyraud. – L'HAY-LES-ROSES (94) : Daniel Coursin. – LILLE et le NORD : Roger Vanovermeir. – LIMOGES : Daniel Chezeau. – LUCHON : Henri Denard. – LYON : Adolphe Detaxis, Danièle Barlet, Pierre Cœur, Jeanne Decina, Jean Fournier, Pierrette Gourgues, Yannick Raveniaud, Georges Michon. – MARSEILLE : Paul Russo. – MEAUX : Pierre Kieffer, Michel Ruel. – MENDE : Agnès Gandon. – METZ : Marie-Thérèse Gansoinat. – MONTAUBAN : Guy Terral. – MONTBRISON : Lucien Moullier. – MONTÉLIMAR : André Orset. – MONTPELLIER : Antoine Sassine. – MOULINS : André Boutry. – NANCY : Denis Lagrange. – NANTES : Marie-Claude Guin. – NEVERS : Léon Vie. – NICE : Jean-Jacques Ninon. – NIMES : Yves Wendels. – NIORT : Jean-Paul Dubois. – PARIS : Evelyne Lattanzio, Roger Adam, Marie-Pierre Fromental, Michèle Loux, Frédéric Tisler-Claude. – PAU : Fernand Bourgeois. – PERPIGNAN : Jacqueline Monteillet. – PORTO-VECCHIO : Nicolas Cerami. – QUIMPERLÉ : Michel Forget. – RODEZ : Siavok Darakchan, Aline Ferrand. – ROMANS : Etienne-Jean Lapassat. – ROMORANTIN : Nicole et Jo Grégoire. – ROUEN : Jacques Gille. – SAINT-ÉTIENNE : Josette et Barthélemy Barlet, Lucien Borde. – SAINT-MAUR (94) : Gérard Hochberg. – SAINT-NAZAIRE : Marcel Bouard. – SEVRAN (93) : Yvon Roby. – STRASBOURG : Jean-Luc Marchal. – TARBES : Yvonne Lepreux. – TOULON : René Andrau. – TOULOUSE et MIDI-PYRÉNÉES : Didier Cujives. – TOURS : Paul Martinez. – TROYES : Henri Stein. – VANNES : Guy Toureaux. – VERSAILLES (78) : Serge Halphen. – VESOUL : Claude Beaufils. – VICHY : Robert Chevallier.

## REJOIGNEZ-NOUS

ADHÉREZ à la MÉMOIRE COURTE (association loi de 1901)
BP 433 - 75233 PARIS CEDEX 05

***Adhésion*** **: 50 F. – Abonnement à son bulletin d'information : 50 F pour 10 numéros par an - Abonnement de soutien : 100 F et au-delà**

**Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de LA MÉMOIRE COURTE**




# POLITIQUE

## « LE MONDE » EMBRASE « L'HUMANITÉ »

*« Le quotidien de la rue des Italiens n'informe pas sur le Parti communiste. Il le combat ».* Sous ce titre général, *l'Humanité* de ce vendredi 4 avril consacre, à notre journal, deux pages intitulées *« Le Monde de l'anticommunisme ».* L'auteur des *« analyses et commentaires »* publiés par l'organe central du PCF, M. Arnaud Spire, s'attache à décrire l'attitude qu'aurait adoptée, selon lui, *le Monde,* au cours des vingt-cinq derniers jours.

Ce laborieux et volumineux montage pourrait s'intituler dans sa première partie, avant les législatives : « Le Monde *roule pour le PS et la cohabitation* ». La seconde après les élections pourrait être titrée : « Le Monde *désinforme et veut abattre le PCF* ». Notre journal est constamment accusé, dans cet article, de n'avoir pas assez fait de place au point de vue de la direction du Parti.

**[Par l'intermédiaire de M. Marcel Zaidner, responsable de la presse au PCF, nous avions proposé une interview de M. Georges Marchais avant le 16 mars. Notre bureau de Lyon avait fait la même démarche auprès de M. Charles Fiterman. Nous avons réitéré notre offre au secrétaire général après le scrutin. Enfin, toujours par l'intermédiaire de M. Zaidner, nous avons suggéré à la direction de *« faire valoir le point de vue majoritaire du comité central »* dans nos colonnes, avant la publication de « point de vues » contraires. Pour toutes ces demandes et propositions, *le Monde* a essuyé des fins de non-recevoir.]**

## « LE FIGARO » L'AUDIOVISUEL ET L'« ÉPURATION »

Sous le titre « Epuration ? », M. Max Clos, dans l'éditorial du *Figaro* du 4 avril écrit :

*« Faut-il « épurer » l'audiovisuel d'Etat ? Une large partie des électeurs de la nouvelle majorité répond sans hésiter : oui. Ils réclament la mise à l'écart, à la télévision et à la radio, de journalistes accusés, sous un régime de droite, de continuer à se comporter comme des propagandistes de gauche. »*

Pour Max Clos, la question est délicate, « *parce qu'elle met en cause des principes fondamentaux : la liberté de la presse, d'une part, l'objectivité de l'information, d'autre part* ». Mais il accumule ensuite les raisons qui, à ses yeux, justifieraient une mise en ordre. Entre autres : « *la présentation et le commentaire* » des journalistes de l'audiovisuel, qui « *ont très peu évolué depuis que la France a changé de régime* » ; le fait que « *le régime précédent a voulu – en vain – étouffer notre journal* » ; le fait, enfin, que, « *pendant cinq ans, le régime précédent a truffé l'audiovisuel d'hommes à lui* ».

M. Max Clos reprend alors :

*« Faut-il épurer l'audiovisuel ?*

*» Plusieurs représentants de la majorité ont déjà répondu : non, pas de « chasse aux sorcières », pas de « revanche ». Position que nous approuvons, à condition de ne pas tomber dans l'angélisme. »*

### Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## UN CONFLIT OPPOSE M. GAUDIN AU PERSONNEL DE LA RÉGION

*(De notre correspondant régional.)*

Marseille. – Le personnel de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a décidé de s'opposer *« par tous les moyens légaux »* à un arrêté pris par M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), nouveau président du conseil régional, remettant en cause la procédure d'intégration des agents des catégories A et B dans la fonction publique territoriale. Conformément à un décret du 18 février 1986, l'ancien président de la région, M. Michel Pezet (PS), avait procédé à la titularisation de ces agents soit sur liste d'aptitude soit par la voie d'un examen professionnel. Or, selon M. Gaudin, son prédécesseur n'aurait pas respecté le délai de réflexion de six mois laissé aux intéressés pour se prononcer sur le statut de leur choix. A l'initiative des syndicats CGT et CFDT, le personnel de la région a voté une motion dans laquelle il se déclare *« profondément choqué »* par la décision de M. Gaudin. *« Il est regrettable,* ajoute cette motion, *que le premier acte du nouveau président élu soit de porter atteinte aux statuts et aux droits du personnel en exercice ».* L'arrêté pris le 27 mars par M. Gaudin a pour effet d'annuler les mesures de titularisation de cent-quarante agents dont quatre-vingt-treize ayant passé avec succès leur examen professionnel. Les syndicats ont demandé une audience au préfet de région, M. Pierre Somveille, et envisagent de déposer un recours au tribunal administratif.

## M. Klein sollicite un nouveau mandat à la tête du CRIF

### *Un président brillant et contesté*

**Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) se réunit en assemblée générale le dimanche 6 avril, à Paris, pour élire son président. M. Théo Klein, qui exerce cette fonction depuis mars 1983, sollicite le second mandat de trois ans auquel les statuts l'autorisent. Il a pour seul concurrent M. Jean Kahn, vice-président du CRIF, président de sa section régionale Strasbourg-Est-Alsace et de la communauté juive de Strasbourg.**

Organe politique réunissant les institutions et la plupart des organisations juives, le CRIF est l'interlocuteur des pouvoirs publics, des partis et des représentations diplomatiques. Il avait été créé au début de 1944, dans la clandestinité, pour coordonner la défense des juifs face à la persécution. Son action, toujours vigilante contre l'antisémitisme, s'étend, aujourd'hui, à l'aide aux communautés en difficulté – principalement en Union soviétique et en Syrie – et à la solidarité avec l'Etat d'Israël.

M. Klein était devenu, il y a trois ans, le premier président du CRIF réellement élu, à la majorité relative, par l'assemblée générale. Le rôle de celle-ci se bornait, auparavant, à entériner l'accord des principales institutions sur un candidat, qui était, le plus souvent, le président du Consistoire central. Fort de cette légitimité démocratique et sans faire mystère de ses choix personnels, favorables à la gauche, mais en affirmant, dans l'exercice de sa fonction, son indépendance vis-à-vis des différents partis, M. Klein a donné avec brio à l'expression politique de la communauté juive un caractère plus vif et plus net, qui a suscité l'intérêt des médias.

Actif à propos du Proche-Orient et des juifs soviétiques (le président du CRIF avait été l'un des invités personnels de M. François Mitterrand lors du voyage de celui-ci à Moscou en 1984, M. Klein s'est aussi engagé, et le CRIF avec lui, dans la dénonciation de l'extrémisme de droite et de ses positions discriminatoires vis-à-vis des immigrés.

### La création du Congrès juif européen

La façon dont M. Klein assume ses responsabilités est diversement appréciée au niveau des instances dirigeantes du CRIF (bureau exécutif et comité directeur), les reproches qui lui sont adressés portant parfois sur le fond, plus souvent sur la forme de son action.

L'accord passé avec le Congrès juif mondial (CJM), lors de l'assemblée plénière de celui-ci à Jérusalem, en janvier dernier, soulève des objections de la part d'institutions traditionnellement hostiles à tout apparentement de la communauté française à une organisation internationale. Le Consistoire central demeure réservé sur l'adhésion du CRIF au Congrès juif européen, structure distincte du CJM, tout en y étant affilié et dont la présidence doit revenir, en octobre prochain, au représentant français.

Le style de M. Klein, surtout, est jugé par certains trop personnel et ne faisant pas assez de place à la concertation souhaitable dans une organisation de type fédératif. Ce reproche avait motivé, l'an dernier, la décision de M. Emile Touati, président du Consistoire de Paris, de ne pas se porter candidat à un nouveau mandat de membre du bureau exécutif du CRIF, puis la démission de cette instance de M. Roger Pinto, président du mouvement Siona.

L'intervention de M. Klein, enfin, dans le débat entre les consistoires et le rabbinat sur la question des mariages mixtes, à l'automne de 1985, avait été critiquée dans son principe, cette affaire étant considérée comme n'étant pas du ressort du CRIF, et dans son contenu. Le plaidoyer du président en faveur de la reconnaissance des couples mixtes, dès lors que ceux-ci donnent une éducation juive à leurs enfants, n'a pas été du goût de tout le monde et a provoqué la démission de la vice-présidence du CRIF de M. Emeric Deutsch, président de l'Association du culte traditionnel.

Refusant tout débat public, M. Kahn s'affirme en plein accord avec M. Klein sur les *« grandes options »*, mais s'associe, néanmoins, aux critiques visant les méthodes de direction du président sortant. M. Kahn estime, en outre, que, à la différence de M. Klein il y a trois ans, il ne doit faire part publiquement d'aucune sensibilité politique, et il dément formellement les sympathies que la rumeur lui prête pour le RPR. Il rappelle volontiers la combativité dont il avait fait preuve à Strasbourg, dès la campagne des élections européennes de 1979, à l'encontre de l'extrême droite.

### M. Chirac a bonne presse

La présence du Front national à l'Assemblée nationale, perspective qui avait amené le CRIF à prendre position contre la représentation proportionnelle, inquiète les responsables communautaires. M. Klein a adressé aux dirigeants du RPR et de l'UDF une lettre protestant contre les alliances passées entre ces formations et l'extrême droite pour l'élection de plusieurs présidents de région. Pour le reste, la mise en place d'une nouvelle majorité et la formation du gouvernement de M. Jacques Chirac n'ont suscité aucun commentaire spécifique dans la communauté organisée.

Le premier ministre y a plutôt bonne presse, particulièrement à Paris. L'hebdomadaire *Tribune juive* (daté 28 mars – 3 avril) écrit que, depuis son premier passage à l'hôtel Matignon et une politique jugée, alors, excessivement pro-arabe, M. Chirac *« a beaucoup changé, beaucoup appris, beaucoup compris »* et que *« certaines de ses prises de position ou de ses décisions politiques sont encore mal connues ». Tribune juive* souligne, aussi, l'engagement de M. François Léotard en faveur d'Israël et des juifs soviétiques, ainsi que la solidarité dont M. Didier Bariani a toujours fait preuve envers l'Etat hébreu. L'hebdomadaire se félicite, en outre, de la création d'un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme.

M. Klein espère, de son côté, que M. Chirac donnera suite à la pratique, inaugurée par M. Laurent Fabius l'an dernier, d'un dialogue avec les dirigeants communautaires à l'occasion de l'assemblée générale d'automne du CRIF. Et que ce sera lui, M. Klein, toujours président du CRIF et alors président du Congrès juif européen, qui accueillera le premier ministre en octobre prochain.

PATRICK JARREAU.

## DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● **AFFAIRES SOCIALES**

– Directeur du cabinet : M. Bernard Landouzy.

Le cabinet de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, est composé de MM. Bernard Landouzy, directeur de cabinet ; Gabriel Oheix, chargé de mission auprès du ministre ; Pierre-Paul Valli (directeur du CEREQ), directeur adjoint ; Pascal Mailhos, chef de cabinet ; Alain Roland Kirsch, Jean-François Chadelat, Henri Chaffiotte, conseillers techniques ; Jean-François Brégeon, attaché parlementaire, et Mme Anne de Cazanove, attachée de presse.

[M. Bernard Landouzy, né en 1933, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière administrative comme chef de cabinet du préfet de Saïda en 1961. Ensuite, il a été notamment secrétaire général du Morbihan (1969-1973), sous-préfet de Brest (1973-1977), préfet de la région Réunion (1977-1980). Conseiller technique pour les DOM-TOM au secrétariat général de l'Elysée en 1980, il est devenu commissaire de la République de la Haute-Marne en 1982, des Pyrénées-Atlantiques en 1983-1985. Depuis août 1985, il était commissaire de la République de la région Corse et du département de la Corse-du-Sud].

[Inspecteur général des affaires sociales depuis 1971, M. Gabriel Oheix, né en 1922, ancien élève de l'ENA, a été sous-directeur des affaires sociales au secrétariat d'Etat puis au ministère des rapatriés, secrétaire général, puis directeur de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de 1966 à 1973, directeur général du travail et de l'emploi, puis délégué à l'emploi (1975-1980) et conseiller d'Etat en service extraordinaire de 1979 à 1983. Il a été aussi l'animateur et le rapporteur d'un groupe de travail sur la pauvreté et la précarité en 1980-1981].

## EN BREF

● *Le sommet de Tokyo.* – M. Jean-François Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, déclare, dans un entretien accordé à *Paris-Match* (daté 11 avril), qu'*« il serait plus digne »* que le président de la République laisse au premier ministre le soin de représenter la France au sommet de Tokyo *« après avoir convenu avec lui des positions qu'il prendra sur les sujets politiques inscrits à l'ordre du jour ».*

Tout comme M. Valéry Giscard d'Estaing, le sénateur de Lot-et-Garonne pense que *« la solution d'une présence bicéphale (...) ne rehaussera pas le prestige de la France ».*

● *M. Wibaux à Paris.* – Le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Fernand Wibaux, a quitté Nouméa vendredi 4 avril pour se rendre à Paris, où il a été appelé en consultation par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons.

Les deux hommes doivent notamment discuter de la durée pendant laquelle M. Wibaux continuerait à exercer ses fonctions actuelles dans le territoire (*le Monde* du 29 mars).

un nouveau mandat du CRIF

rillant et contesté

M. Chirac a bonne presse

EN BREF

# société

DANS L'OISE

## Micros espions et action syndicale

### Un délégué CFDT du personnel est inculpé d'atteinte à la vie privée

M. Michel Jaschke, quarante et un ans, un délégué syndical CFDT, a été inculpé, le 28 mars, par un juge d'instruction de Compiègne (Oise) d'atteinte à la vie privée pour avoir posé un certain nombre de micros dans les locaux de l'usine où il travaillait, et notamment dans le bureau du directeur. Il a été laissé en liberté. La direction de l'entreprise Abex (fabrication d'accessoires d'automobiles), à Noyon (Oise), avait fait appel à la gendarmerie, après l'affichage, depuis plusieurs mois dans les couloirs de l'usine, d'informations issues d'entretiens privés.

Après avoir fouillé les locaux, y compris syndicaux, les gendarmes de Compiègne ont découvert, le 27 mars, grâce à un détecteur, un petit micros-émetteur FM dans le bureau du directeur de la production, M. Jacques Dufour. Deux autres micros furent aussi découverts dans la salle de conférence de la maîtrise. Dans le local de la CFDT, les gendarmes ont saisi trois micros-émetteurs, quatre magnétophones à cassette, quatre transformateurs, une batterie de voiture, des piles et un stock de cassettes.

M. Jaschke, qui travaille dans l'usine depuis une douzaine d'années y a exercé de multiples fonctions : délégue du personnel, délégué syndical, représentant sundical au comité d'entreprise et au comité central d'entreprise de la société Abex-France. Il a reconnu les faits.

Pour l'instant, le juge d'instruction n'a prononcé qu'une seule inculpation, mais selon les salariés de l'entreprise, deux autres responsables de la CFDT ont été mis à pied par la direction en attendant d'éventuelles poursuites judiciaires. La direction départementale du travail de l'Oise précise qu'elle a bien reçu des demandes de licenciement pour trois personnes, motivées par des *« fautes lourdes »*.

Les responsables régionaux de la CFDT ont *« condamné fermement ces pratiques qui ne font pas partie des actions syndicales normales »*. Dès l'inculpation de son délégué, la CFDT lui a retiré l'ensemble de ses responsabilités, mais M. Jaschke reste encore délégué du personnel, puisqu'il s'agit d'une charge élective.

La direction de l'entreprise s'est constituée partie civile. *« Il n'y a pas de chasse aux syndicalistes,* a indiqué son porte-parole, *mais il y a eu des actes intolérables qui devaient et doivent être sanctionnés rapidement. »*

A BRON

## Bijouterie à risques

Lyon. – La bijouterie de la place de l'Eglise, à Bron (Rhône), est décidément un lieu très convoité. Le 19 janvier 1977, deux hommes font irruption dans la boutique avec un fusil à canon scié. Le bijoutier, M. Gilbert Lori, un sportif moniteur dans un club de plongée sous-marine, réussit à neutraliser son agresseur armé. Il en est quitte pour la peur. Le 10 mai 1984, nouvelle tentative de hold-up. La bijoutière, seule dans la boutique, prend le pistolet acheté entre-temps par son mari et tire – c'est la première fois qu'elle utilise une arme. L'un des agresseurs, Tarik Boumedienne, est atteint aux reins. Le 11 mars dernier, il a été condamné à huit ans de prison par la cour d'assises du Rhône.

### « Je ne suis pas un tueur »

Et voici que ce 3 avril, à nouveau, la bijouterie de Bron est attaquée par deux malfaiteurs en cagoule. Le bijoutier, qui affirme que l'un d'eux a tiré le premier, prend son parabellum 9 mm et riposte. L'un des agresseurs, Bechir Ghaziel, atteint à la tête, est tué sur le coup. L'autre s'enfuit en tirant à son tour dans la vitrine.

Bechir Ghaziel, né en 1965 à Villefranche-sur-Saône, avait notamment participé en 1985 à un hold-up avec prise d'otages à la Caisse d'épargne de Louhans (Saône-et-Loire). Blessé par balle, il avait été arrêté puis écroué à la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône, d'où il s'était évadé le 6 octobre 1985.

*« Du matin au soir, et même la nuit, nous vivons dans l'insécurité »*, explique Gilbert Lori, qui habite au-dessus de sa boutique. *« J'ai dû me résoudre à acheter une arme de défense il y a cinq ans. J'espérais ne pas avoir à m'en servir. »* Le bijoutier, toutefois, s'est inscrit à un club de tir, *« pour le sport »*, affirme-t-il, et il va s'entraîner régulièrement au stand de tir de la gendarmerie de Bron. *« Je ne suis,* nous a-t-il déclaré, *qu'une « loupe-à-l'œil », comme on dit dans notre métier, pas un tueur. Je hais la chasse. Je ne descends jamais avec un fusil en plongée. J'entraîne des gens qui font de l'exploration, de la photo ou de l'archéologie. »*

Les Lori ne sont pas rassurés par la formule « jamais deux sans trois ». Ils craignent maintenant des représailles. Mais il n'envisagent pas de fermer boutique ni de s'inscrire à l'association Légitime défense.

ROGER CANS.

## Légitime défense... de stationner

La fréquence des attaques dont sont victimes les bijoutiers lyonnais *(lire ci-contre)* incite la justice à les absoudre lorsqu'ils enfreignent la loi. Pas seulement s'ils tuent ou blessent leurs agresseurs, mais aussi pour des comportements plus véniels. Le tribunal de police de Lyon, présidé par M. Philippe Le Friant, a ainsi relaxé, le 20 novembre 1984, une bijoutière, Mme Sonia Kasmayian, poursuivie pour stationnement interdit.

Mme Kasmayian, dont le métier est de livrer des bijoux aux détaillants de sa profession, avait pris l'habitude, par précaution, de ranger sa voiture devant les magasins de ses clients. Du coup, elle était souvent en contravention et les amendes pleuvaient.

Pour la relaxer, le tribunal relève qu'elle ne restait en général pas plus de cinq minutes chez ses clients. Il insiste sur le fait qu'un bijoutier appartient *« à une profession (...) statistiquement à haut risque d'agressions »*. Il remarque enfin que si Mme Kasmayian livrait ses bijoux en fourgon blindé, *« il ne viendrait pas à l'idée aux agents verbalisateurs de dresser procès-verbal pour stationnement interdit »*. *« La contrevenante ne pouvant se permettre de livrer ses bijoux en fourgon blindé,* ajoute le tribunal, *il apparaît légitime et justifié que le minimum de précautions qu'elle puisse prendre se situe dans le fait de stationner son véhicule pratiquement devant la porte de ses clients. »*

*La Gazette du palais* qui a publié ce jugement dans son édition datée 21-22 mars, l'accompagne d'un commentaire très critique de deux professeurs de droit, MM. Serge Guinchard et Yves Mayaud. Leur étude, fort savante, porte sur ce qu'on appelle en droit « le fait justificatif ». MM. Guinchard et Mayaud font remarquer que les deux critères de cette théorie du fait justificatif, la nécessité et la proportionnalité, ne peuvent être invoqués dans ce cas précis. *« Où irions-nous,* concluent-ils, *si demain chacun pouvait tirer* [ainsi] *argument de ses appréhensions et de ses craintes ? »*

Au parquet de Lyon, on regrette aussi cette décision du tribunal de police. Cependant, le ministère public n'a pas fait appel, ce jugement ayant été connu de lui trop tard.

B.L.G.

Après l'inculpation d'un gardien de la paix

### UNE ENQUÊTE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DANS UN COMMISSARIAT DE L'ESSONNE.

Un gardien de la paix du commissariat de Montgeron (Essonne), Michel Darracq, trente et un ans, vient d'être inculpé de vol d'accessoires sur des voitures accidentées ou volées, entreposées à la fourrière de Draveil. Il a été écroué à Fleury-Mérogis. Le trafic a été découvert par hasard par un automobiliste : après avoir récupéré son véhicule à la fourrière, celui-ci avait constaté que les quatre roues qui avaient disparu étaient montées sur la voiture du gardien de la paix.

Un employé de la fourrière, Jacques Moreau, vingt-neuf ans, a reconnu avoir reçu de l'argent, des victuailles ou de l'alcool comme prix de son silence. Egalement inculpé, mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire, il a en outre affirmé qu'une dizaine d'autres policiers du commissariat se livraient au même trafic. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a ouvert une enquête.

Il y a trois semaines, l'IGPN avait déjà ouvert une enquête dans ce commissariat : un jeune homme s'était plaint d'avoir été passé à tabac lors d'une garde à vue à Montgeron. Trois gardiens de la paix du commissariat de Montgeron sont d'autre part accusés de destruction de preuves et doivent comparaître le 29 avril devant le tribunal correctionnel d'Evry.

● *Attentat à Bastia.* – Une charge explosive de faible puissance a causé, dans la nuit du 3 au 4 avril à Bastia, quelques dégâts à l'appartement occupé par un employé de la mairie, M. Dominique Rossi. Plusieurs candidats aux élections du 16 mars, et notamment les candidats nationalistes, contestant les modalités du scrutin et les listes électorales, avaient mis en cause les employés de la municipalité de Bastia.

● *Hold-up dans une société de convoyage de fonds à Chambéry.* – Plusieurs hommes armés se sont emparés, jeudi 3 avril, de près de 8 millions de francs en espèces dans une société de convoyage de fonds de Chambéry après avoir neutralisé huit employés.

L'argent entreposé dans les coffres de la société Transval, située en plein centre de Chambéry, provenait en partie de la recette de supermarchés de la région, en attente d'être transféré à la Banque de France.

### NOMBRE RECORD DE DÉTENUS

Le nombre de détenus a dépassé, le 1er avril, le seuil symbolique des 45000 pour atteindre le nombre de 45346, soit une augmentation de 1,85 % en un mois et de 1,54 % en un an. Il y a 32500 places dans les prisons françaises.

Il n'y a jamais eu autant de détenus depuis la Libération. Le précédent record était de 44654 le 1er avril 1985. Le nombre de détenus avait ensuite baissé fortement, conséquence de la grâce présidentielle du 14 juillet de la même année.

Le nombre de prévenus, c'est-à-dire de détenus en attente d'un jugement définitif, était de 22095, le 1er avril, soit une proportion de 48,72 %, relativement encourageante si on la compare à celle du 1er janvier par exemple (49,55 %). Le nombre de détenus en attente d'un arrêt d'appel ou de cassation est d'environ 8 %.

● *Faux billets dans l'Essonne.* – Plus de 1 million de francs en faux billets ont été saisis par les gendarmes de Corbeil-Essonnes, à Villabé (Essonne), dans la nuit du 2 au 3 avril.

Les deux « convoyeurs » qui transportaient les fausses coupures de 50 et 100 francs, Antoine Lenfant, trente-trois ans, et André Périer, trente-quatre ans, ont été appréhendés.

● *Attentat à Auvers-sur-Oise.* – Une charge de plastic de faible puissance a explosé, sans faire de victime, mercredi 2 avril peu après 23 heures, sur un pont du centre d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), localité qui abrite le quartier général de l'un des dirigeants de l'opposition iranienne en exil, M. Massoud Radjavi. Les dégâts sont peu importants.

L'action n'a pas été revendiquée, mais les enquêteurs la rapprochent des incidents qui avaient opposé, le 25 mars à Auvers-sur-Oise, des membres de l'organisation des Moudjahidins du peuple de M. Radjavi à des militants du mouvement des guérilleros fedayins du peuple d'Iran *(le Monde* du 27 mars).

Le maire d'Auvers, M. Serge Caffin, qui réclame le départ de M. Radjavi de sa commune, avait refusé quelques heures avant l'explosion une autorisation pour une distribution de tracts, sollicitée par téléphone par un étudiant iranien. Jeudi matin, cependant, une douzaine de personnes ont distribué des tracts hostiles à M. Radjavi, malgré l'interdiction. Ils ont été interpellés par les gendarmes.

PRÉCISION. – Le titre du livre de Marc Ancel, paru dans la collection « Que sais-je ? » et dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 4 avril, est *la Défense sociale*. Marc Ancel est l'auteur d'un autre livre, *la Défense sociale nouvelle*, paru chez Cujas (troisième édition, 1981).

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

IL s'en mijote de belles dans les cuisines de l'imperturbable, de l'indépendante, de la politiquement neutre magistrature. Au point que certains plats figurent déjà sur le dressoir, prêts d'être consommés, de gré ou de force, par des convives qui n'en demandaient pas tant, et en tout cas pas si vite. Mais c'est qu'au sein de la magistrature, et contrairement à la recommandation chrétienne, on y pratique la mémoire des offenses, réelles ou supposées, plutôt que leur pardon. Avec une constance, une méticulosité semblables à celles qu'accompagnaient les ressentiments et les vengeances de cour.

Il est vrai que l'homme appelé aujourd'hui à régenter la magistrature ne voit guère devant lui se dresser d'obstacles qui seraient de nature à tempérer la sienne. Quelque titre qui lui soit conféré, M. Paul-André Sadon gouvernera tout de la justice. Il en a la capacité, que soutient l'ambition. Le directeur de cabinet du ministre ne se risquera pas à lui faire de l'ombre. Le conseiller technique de Matignon, que personne n'attendait là, ne saurait y songer.

Aussi les charrettes sont-elles déjà au bas des perrons. Les évictions se font sans détours ni lenteurs.

A peine nommé procureur de la République à Créteil, contre le vœu de M. Badinter, mais déjà écarté de cette fonction, on le sait maintenant, M. Louis Joinet, qui fut le conseiller de M. Mauroy puis de M. Fabius, s'est entendu dire le 27 mars : *« Les changements politiques récemment intervenus rendent inopportun votre maintien à la tête du parquet de Créteil. »* Aux mêmes fins, un discours identique fut tenu à d'autres. Par celui qui n'avait pas eu de vraie part à la décision, mais qui avait mission de la faire connaître.

La magistrature change, en effet. On ne la savait pas si brutale, si abrupte, mais plus ménagère des bonnes manières. Pour un peu, on donnerait du poing sur les tables. Au nom du principe de changement, on plie bagages dans les bureaux, comme on le fit dans les appartements ministériels, à quelques jours de distance. C'est trop vite mélanger les genres.

En l'espace d'une poignée de jours et ainsi assimilés à des députés battus, à des ministres désavoués, vont quitter les lieux de leur fonction : le procureur de la République de Paris, le directeur de l'administration pénitentiaire, celui de l'éducation surveillée, celui des affaires criminelles et des grâces, celui de l'Ecole nationale de la magistrature. La province ne sera pas oubliée. D'ores et déjà, le procureur général de Lyon et celui d'Aix-en-Provence sont condamnés à la Cour de cassation. Tous seront recasés au plus chiche. Comme le dit un observateur qui ne manque pas d'humour : *« Paul-André Sadon est le seul à représenter un poids politique et à bénéficier des soutiens de ce monde-là. Il sera le seul patron, y compris pour les décisions politiques. Jusqu'au moment où Albin Chalandon aura des idées personnelles. »*

∴

AU congrès du Parti socialiste qui s'était réuni du 23 au 25 octobre 1981 à Valence, M. Paul Quilès s'était taillé une très fâcheuse réputation de conventionnel façon 1793 en déclarant : *« Il ne faut pas dire* « des têtes vont tomber », *mais il faut dire lesquelles, et le dire rapidement ».*

Mais c'est aussi que les têtes n'étaient pas ou guère tombées, alors que, par la suite, plus d'une, pourtant enviable, est restée sur les épaules de son titulaire jusqu'au 16 mars.

Après cette date, un des dirigeants de la nouvelle majorité s'est empressé de dire qu'il n'y aurait pas de chasses aux sorcières. Pour ce qui concerne son propre département ministériel, peut-être ; mais, à la Chancellerie, le message a été tenu pour nul. Les limogeages se font sur le modèle de Taylor ou de Stakhanov. Comme si avaient été décrétés l'état d'urgence ou l'état de siège.

Ce n'est pas tout à fait un hasard s'il en est ainsi dans la mouvance de la place Vendôme. La magistrature ne rend au pouvoir politique que le strict minimum de ce qui lui est dû. L'impression prévaut même parfois que la politique est l'outil de la magistrature, plutôt que celle-ci le bras armé de celle-là.

C'est aussi que les aversions personnelles y ont une âcreté plus vive. Pour reprendre une expression de Mme Denise Gence, il y a quelques jours à la télévision : *« comme si on se détestait davantage dans ces murs-là qu'ailleurs ».*

Bien sûr, l'honorable sociétaire parlait de la Comédie-Française, qu'elle s'apprête à quitter après la nomination de Jean Le Poulain comme administrateur. Mme Denise Gence, dont l'élégance de parler nourrit la méchanceté, se donnait même les gants de préciser qu'il n'en était rien dans la maison où elle brilla si longtemps.

Mais que le propos paraît juste lorsqu'il s'applique aux acteurs d'une autre comédie ! Dès lors que le verrou politique a sauté, il n'est plus de frein pour empêcher l'accomplissement de haines rongeuses d'âme, d'aigreurs fatales à la sérénité du jugement sur les choses et les hommes ; et tout cela ruminé depuis cinq ans, faute d'occupations mieux choisies.

## *Chasses*

A aucun moment, les considérations d'opportunité politique n'apportent, de manière plausible, un tempérament au désir de revanche. A se demander si, parfois, il n'est pas éprouvé un plus grand plaisir à nuire qu'à s'emparer des dépouilles.

Cela peut, pour d'aucuns, être leur seule satisfaction, leur seule ambition raisonnable. Déjà, certains gémissent sur leurs mérites mal récompensés. Tel qui se voyait grandement promu et, attendant qu'on l'appelle, avait renoncé à un beau voyage se mord maintenant les doigts de n'avoir éprouvé que les voyages de l'illusion. Ses pairs et le chef qu'ils viennent de se donner ne l'ont jugé digne de rien. Qu'il se console avec les mécomptes des autres. Mais on n'en fera pas potage dans les gazettes. Les magistrats n'aiment pas trop les éclats de l'avant-scène.

Aussi est-ce du bout des lèvres que la Cour de cassation, ou du moins les plus sages de ses membres, a accueilli l'idée que deux magistrats sortis de ses rangs devraient *« garantir »* la loyauté du futur découpage électoral.

Non pas seulement qu'ils trouvent éprouvant, sinon impossible, de *« garantir »* une opération de cette nature conduite par M. Pasqua, le ministre de l'intérieur. Mais ils ne se sentent *« aucune compétence »*, dit l'un des notables de cette juridiction, pour l'apprécier. D'autant que la mission leur est tombée dessus sans que qui que ce soit ait eu vent de cette innovation, *« très, très bizarre à plus d'un titre ».*

On ne se montre pas dupe davantage de l'élection, par leurs collègues, des deux magistrats qui composeront la commission avec les deux représentants du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes. Il n'est personne pour ignorer que la Cour de cassation penche à droite nettement plus que la tour de Pise et qu'une opération électorale en son sein ne peut qu'aviver, pour les rendre ostensibles, des clivages déjà profonds. On les a déjà vus jouer constamment en faveur du même camp.

L'intention était claire : empêcher que M. Nicolay, pour le Conseil d'Etat, M. Chandernagor, pour la Cour des comptes, ne choisissent, pour représenter leurs institutions, des hommes qui soient politiquement proches d'eux. M. Nicolay et M. Chandernagor sont notoirement de gauche. Pour Mme Rozès, qui préside la Cour de cassation, le doute prévaut. Serait-il trop cruel de rappeler le distique de François Ier qui figure dans tous les bons dictionnaires à l'article « femme » ? L'intéressée s'amuse de son ambiguïté feinte.

Recourir à l'élection est donc un résultat couru d'avance au profit du versant droit de la colline politique. Même si, pour ne parler que de lui, le Conseil d'Etat, par l'effet du résultat électoral et des nominations dans les cabinets ministériels, s'est amaigri de sa droite et grossi de sa gauche. Pourtant, les résultats n'en seront pas changés. L'ENA n'est pas une serre où se repiquent en grand nombre les boutures de gauche.

Mais le cadeau imposé aux hautes juridictions n'en est pas moins empoisonné (1). Au point qu'un conseiller d'Etat, fortement étiqueté à droite cependant, y voit *« un alibi pour compromettre les grands corps »* et note que l'élection des membres de la commission n'apportera *« pas plus de garanties »* quant à l'impartialité de ceux qui doivent garantir.

Mais comme l'homme connaît sa géographie électorale, il observe : *« L'astuce, c'est de regrouper les électeurs de gauche de manière à sacrifier ce qui doit être sacrifié. » « L'idéal,* ajoute-t-il, *serait de créer des « couloirs » qui permettraient de réunir dans une seule circonscription Malakoff et Vaulx-en-Velin (2). L'élu de gauche le serait alors à 110 %. Mais nous aurions la paix. »* La recette est ancienne. Une autre consistait à marier l'aristocratique et le plébéien. Ainsi avait-on de bonnes chances de ne voir désigner que des modérés. Cette recette, aussi, peut resservir, tant on sait ce que, en politique, un modéré veut dire.

∴

PRÉCISIONS diverses. Jean-Sylvain Bailly, maire de Paris, fut guillotiné le 12 novembre *1793* et non en 1791, comme une faute d'impression l'a fait écrire dans l'« Amateur » du 29 mars (« Paris »).

M. Alfassa, de Paris, conteste que *gorgeous* ait, en anglais contemporain, le même sens que le vieux français *gorgiase*, qui signifie « mignonne ». Il lui préfère « splendide » ou « superbe ». Bon...

Enfin, M. Jean-Marc Roger, de Troyes, revient, lui aussi, sur « Paris » pour rappeler que la capitale hébergeait deux prévôts : l'un nommé et révoqué par le roi, le prévôt de Paris ; l'autre, prévôt des marchands, élu par eux pour être le chef de la municipalité. *« En somme,* écrit M. Roger, *le prévôt de Paris est l'« ancêtre » du préfet de Paris ; le prévôt des marchands, du maire de Paris. »* Certes...

(1) Pour sa part, M. Bernard Tricot, un conseiller d'Etat qu'il n'est plus besoin de présenter, rappelle que cette commission *« n'est pas une idée nouvelle »* et que le Conseil d'Etat a eu à connaître, par le passé, de découpages concernant les cantons. A cette occasion, le Conseil, signale M. Tricot qui enseigna le contentieux électoral à Sciences-Po, a censuré *« des découpages visiblement artificiels »* prévus *« pour les besoins de la cause »*. M. Tricot se déclare donc *« plutôt partisan de la chose »*.

(2) Municipalités toutes deux communistes, l'une dans les Hauts-de-Seine et l'autre dans le Rhône.

# SOCIÉTÉ

## Mariage dans l'intimité pour le fils de Koka Ier

Cela aurait pu être un événement : le mariage du fils du peuple rom ouvert à des invités non tsiganes, des « gadgés ». Mais Sa Majesté Koka Ier en a finalement décidé autrement, et son fils Roca a pris femme avec pour seul témoin la communauté tsigane internationale, jeudi 3 avril à Paris. Au grand dam d'une partie de l'assemblée, et surtout du président du Centre international rom, qui *« se désolidarise de cette regrettable décision »*.

### « Effacer la guerre »

Dommage. Car on aurait pu assister au partage du pain et du sel symboliquement offerts à la future épouse parée d'un diadème et d'une ceinture faite de pièce en or pur.

On aurait pu entendre aussi la *« déclaration de paix annuelle du peuple rom »*, lue par Koka Ier : *« Nous, les roms, déclarons solennellement la paix. Gadgés, hommes et femmes de tous pays sont nos égaux, nos frères. Nous condamnons toute forme d'agression armée, d'intervention militaire, quel qu'en soit le motif, et nous affirmons qu'on ne peut effacer la guerre que par l'effort de tous pour la paix totale. »*

Cette journée de fête fut quand même l'occasion pour les représentants français de cette *« minorité au sein des minorités »* de rappeler leurs revendications. De souligner leur volonté de voir leur culture mieux reconnue par les autorités et la société française, et leurs droits civiques et sociaux, à la fois alignés sur ceux des gadgés et adaptés aux spécificités de leur communauté. Bref, de tenter d'en finir avec le rejet dont souffrent les quelque 500 000 tsiganes installés en France.

En attendant, pour poursuivre l'effort entrepris au Centre international rom des Pavillons-sous-Bois, près de Paris, un autre centre culturel tsigane plus important devrait prochainement s'ouvrir à Besançon.

E. G.

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1992

## Paris accueille en fanfare les examinateurs du CIO

Paris, candidat aux Jeux olympiques de 1992, va subir l'oral de son examen de passage. Sa copie – un dossier brillamment illustré, de vingt centimètres d'épaisseur, est déjà depuis quelques jours entre les mains des examinateurs : les quatre-vingt-dix membres du Comité international olympique. Mais, pour la première fois dans l'histoire des JO, les villes candidates sont également visitées par une commission d'évaluation. Le commando d'inspecteurs – un Suédois, un Grec et un Algérien – débarque samedi 5 avril et passera quatre jours dans la capitale.

Pour les séduire, M. Alain Danet, le grand commis voyageur des JO à Paris, va dérouler le tapis rouge. Il a prévu pour ses visiteurs un programme à tout casser. D'entrée de jeu, il les emmène en hélicoptère survoler Paris et les sites sportifs. Chemin faisant, le président du Racing Club de France développera avec éloquence les arguments qui militent en faveur de Paris.

Le lendemain, ces messieurs du CIO auront droit à des visites détaillées à Villepinte (basket, handball, volley, badminton), au courts de Roland-Garros, à la pelouse frais tondue du Parc des Princes et au stade Pierre de Coubertin, qui fait toilette.

### Bois de Vincennes ou parc du Tremblay ?

Lundi, réception plus austère au nouvel hôpital militaire du Val-de-Grâce où l'on expliquera comment les sportifs blessés seront évacués en hélicoptère et immédiatement soignés par les meilleures équipes médicales de traumatologie. Puis on présentera aux examinateurs les pavillons de la Cité universitaire, qui, après rénovation, pourraient accueillir les techniciens de l'audiovisuel et les journalistes. Le dossier de la transmission des informations et des images est capital : il sera examiné dans l'après-midi avec des experts, qui évoqueront la construction du centre international de la communication à la Défense.

Comme il ne saurait y avoir à Paris une fête du muscle sans fête corrélative de l'esprit, les trois inspecteurs iront au musée Caranavalet, en cours d'agrandissement, où on leur présentera l'éblouissant programme d'activités culturelles que Jacques Chirac ambitionne de monter pour août 1992. Le maire de Paris ira même ce soir-là jusqu'à offrir un dîner à l'Hôtel de Ville en l'honneur de nos hôtes étrangers. On espère qu'ils apprécieront le geste lorsqu'on leur apprendra discrètement que le premier ministre déteste ces modanités et qu'il les a bannies de son palais municipal depuis près de dix ans.

La tournée des sites continuera mardi matin avec la visite des « palais parisiens » où se dérouleront certaines épreuves : le Grand Palais pour l'escrime, celui de la porte Maillot pour l'haltérophilie, celui du CNIT, à la Défense, pour le judo. Puis réception au « château » de l'Elysée, où le président de la République accueillera les examinateurs. Ceux-ci recevront ensuite à la Préfecture de police tous apaisements sur la sécurité des athlètes, dont les villages établis sur les deux rives de la Seine seront défendus par des forces *« terrestres, aériennes et aquatiques »*.

La partie la plus délicate de cet oral sera évidemment la visite du site du grand stade olympique. A cet instant, il faudra bien avouer à ces messieurs qu'entre le bois de Vincennes et le parc du Tremblay le choix n'est toujours pas fait.

### Botte secrète

Des équipes d'architectes travaillent sur les deux hypothèses, et l'on parle de stade écologique à géométrie variable, du jamais vu. Mais la controverse franco-française tant redoutée reste sous-jacente. Les maires des communes riveraines de Vincennes prennent tour à tour position publiquement – mais encore dicrètement – contre l'implantation du stade dans leur « bois sacré ». Ne parlons pas des écologistes, qui, bien que laminés aux dernières élections, pourraient bien reprendre du service à propos de ce dossier délicat.

Pour effacer le médiocre effet de ces incertitudes, la tournée des trois membres du CIO s'achèvera en fanfare. On les conduira à l'hôtel Ritz, pour leur présenter leur « cantonnement » éventuel et celui de leurs quatre-vingt-sept collègues. M. Mohammed Al Fayed, le fastueux propriétaire égyptien du palace y fait faire pour 30 millions de francs de travaux. On creuse à prix d'or un troisième sous-sol sous le vieil édifice, on refait des chambres et des appartements dans les combles, et surtout on prévoit de jucher sur les toits une plate-forme munie d'un ascenseur pour les transports par hélicoptère. Et si c'était ce détail, la botte secrète de Paris, qui emportait l'adhésion du jury ?

MARC AMBROISE-RENDU.

# SCIENCES

## Un robot français inspecterait l'épave du « Titanic »

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) pourrait bientôt inspecter, à l'aide d'un robot, l'intérieur de l'épave du *Titanic*, repérée au large de Terre-Neuve le 1er septembre 1985. Cette campagne d'exploration aurait lieu dans le courant de l'été sous réserve, précisent les responsables de l'IFREMER, que des commanditaires se manifestent pour financer cette opération de prestige.

L'IFREMER a chargé, fin décembre, deux sociétés françaises, Intersub et Hytech, de construire un petit robot sous-marin qui porte le nom de *Robin*. Cet engin, de quelque 4 millions de francs dans sa version de base, devrait être associé au sous-marin français *Nautile*, auquel il sera relié par un cordon ombilical de 70 mètres.

En fait, le robot de l'IFREMER se comportera un peu comme un satellite capable de tourner autour du *Nautile* en lui apportant des informations qu'il n'aurait pu recueillir. Sa taille réduite (60 centimètres de long pour 50 centimètres de large et 50 centimètres de haut), comme son faible poids (130 kilogrammes) en font un outil d'intervention par 6 000 mètres de fond particulièrement agile, ce qui n'est guère le cas d'un robot plus imposant de l'IFREMER, l'Epaulard, capable lui aussi de descendre à 6 000 mètres et de prendre des photos. Bien que le *Robin* ne soit pas autonome comme son grand frère, il offre cependant l'avantage de faire de la télévision noir et blanc, mais aussi de la télévision couleur.

J.-F. A.

● *Décès posthume d'un cosmonaute soviétique.* – A la veille du vingt-cinquième anniversaire du vol historique de Youri Gagarine à bord de la capsule Vostok, les Soviétiques ont révélé, dans les *Izvestia* du mercredi 2 avril, qu'un jeune cosmonaute de vingt-quatre ans, Valentin Bondarenko, avait trouvé la mort lors d'une séance d'entraînement. Il aurait péri dans l'incendie de sa capsule, dans des conditons analogues à celles qui, en janvier 1967, avaient coûté la vie à trois astronautes américains qui testaient au sol une capsule Apollo.

# MÉDECINE

## L'avortement en France est en légère baisse

L'avortement marque en France une *« légère tendance à la baisse »*, selon les estimations de l'Institut national d'études démographiques (INED).

De 1976 à 1982, l'augmentation du nombre des interruptions volontaires de grossesse était dû essentiellement à l'amélioration de leur enregistrement, a indiqué Mme Chantal Blayo. Il est de même possible, selon elle, que cette amélioration dans le recueil des données ait masqué une tendance à la baisse.

134173 avortements avaient été recensés en 1976, 182862 en 1983 et 179973 en 1984. En 1985, on les estime à près de 170000. Les taux d'avortement pour 100 naissances (morts-nés exclus) seraient ainsi de 24,4 pour 1983, 23,6 pour 1984 et 22 pour 1985. Avec les corrections possibles, on peut estimer qu'il y a en France entre un avortement pour quatre naissances et un avortement pour trois naissances, car toutes les interruptions volontaires de grossesse ne sont pas déclarées.

Ainsi, dans certains départements (comme l'Ardèche, la Lozère, la Meuse, l'Yonne, la Marne, la Vendée ou la Moselle), un sous-enregistrement peut être parfois observé à cause d'un défaut d'accueil, dans les structures publiques par exemple. Les femmes ont alors recours à des cliniques qui enregistrent plus ou moins bien les interruptions de grossesse réalisées.

Autre exemple : en Meurthe-et-Moselle, l'ouverture d'un service acceptant de faire des interruptions volontaires de grossesse de 1976 à 1977 avait donné une apparente augmentation des cas (multiplication par trois des IVG), et la fermeture de ce lieu d'accueil avait ensuite provoqué une apparente diminution. – *(AFP.)*

# LOISIRS

## Rando farniente

**Dans la Crète des plages désertes, balade au cœur des montagnes blanches.**

LES pierres raclent et grincent à chaque pas. L'œil guette, un mètre en avant, l'endroit précis où l'on posera le pied, car rien n'est plus épuisant que le glissement de la semelle sur une pierre qui roule. Depuis la montagne, on descend vers la mer. Au plateau râpé où percent les asphodèles succèdent des bois de pin.

On atteint le fond de la gorge de Samaria, là où le soleil arrive tout juste à se glisser : le passage est large de quelques mètres, tandis que les parois du canyon forment un à-pic de 100 mètres. Après la sécheresse des sommets, quel réconfort de trouver ici des traces de verdure tendre et fraîche. Derrière les ruines de l'ancien village, un triangle bleu profond : la mer !

On hâte le pas, en bondissant de roche en roche jusqu'à la plage. Vite, délacer les brodequins, quitter les chaussettes et courir nus, vers l'eau cristalline. Les galets sont si petits, si polis qu'ils massent la plante des pieds. L'eau est chaude mais rafraîchissante. Les jambes se détendent. Nageant sur le dos, on contemple la montagne, rose sous le soleil déjà bas. Difficile de croire que l'on vient de là-haut. C'est pourtant le miracle presque quotidien d'un trek en Crète.

Trek, cela signifie que l'on ne porte qu'un léger sac à dos, contenant une gourde, le casse-croûte de midi, une serviette de bain et l'appareil photo pour les souvenirs. A l'étape, on retrouve le gros des bagages, transporté par un camion. C'est un trek facile : étapes courtes, avec une heureuse alternance de bivouac et de chambre chez l'habitant ; ce qui permet, à la fois, de vivre dehors et de partager la vie des villages grecs.



Ces montagnards qui vous lancent le plus accueillant des « *kalimera !* » ( «bonjour »).

Bivouac sur le plateau d'Omalos. Le temps de dérouler matelas et duvets, et Maurice et Sylvie, les accompagnateurs, ont déjà servi l'ouzo. La table est une grande nappe sur le sol, autour de laquelle ont été disposées de grosses pierres rondes. L'anis aidant, l'ambiance se réchauffe. Le bois du feu est si sec que la flamme monte sans fumée. Dans le ciel, voici Orion : chez nous, au ras de l'horizon, mais ici, à cette latitude, à la verticale... Sur la braise grillent châtaignes et viande de chèvre ; le vin rouge coule dans les quarts.

Quand on se glisse dans son sac de couchage, la nuit paraît si claire que trouver le sommeil est difficile. Sans oublier que le sol crétois est vraiment très dur ! La montagne blanche, éclairée par la pleine lune, dresse une masse fantomatique. Au loin résonne le tintement des clochettes d'un troupeau de chèvres en maraude...

En Crète, de nombreux villages côtiers ne sont accessibles que par la mer ou par un sentier muletier. Au terme d'un crapahutage caillouteux, on apprécie, à l'arrivée, la fraîche terrasse de la taverne. Il faut ensuite y paresser, partager son temps entre le bain et un café, discuter en sabir avec le patron de la taverne, qui est aussi à ses heures pêcheur ou maçon... Traîner à travers les ruelles, escaliers et terrasses du hameau. Et le lendemain, se lever aux aurores pour voir le soleil éclairer progressivement les maisons peintes à la chaux.

Ici, on porte envore volontiers la culotte bouffante et les grandes bottes de cuir noir, la chemise (noire elle aussi), ainsi que la mandilla, ce foulard triangulaire tricoté au crochet, porté en bandeau, la pointe ramenée sur le front. Ils forcent le respect, ces montagnards croisés sur les sentiers muletiers, la houlette en travers des épaules, quand ils vous fixent d'un regard d'aigle pour vous lancer le plus accueillant des « *kalimera !* » (« bonjour ! »).

Midi. Sous d'énormes cyprès, c'est l'heure de la sieste. L'air vibre au-dessus de la montagne, et le bourdonnement des abeilles aide à s'assoupir. A la recherche d'un peu de fraîcheur, on pousse la porte de la chapelle d'Aios Nikolaios. Sur le candélabre, des bougies de cire brute achèvent de se consumer. Devant les icônes attend un paquet de cierges neufs avec, à côté, un billet de 50 drachmes et une boîte d'allumettes.

Il est aussi des villages désolés. Aradena, par exemple, au bout d'un plateau de terre rouge. Un berger et son troupeau traversent la « rue » du village, mais les maisons sont en ruine. On sent comme une impression de malheur. Ni la fraîcheur des murs épais ni l'ombre des oliviers n'arrivent à rendre les lieux accueillants.

On apprendra plus tard que le village a été la victime de vendettas immémoriales. On quitte une gorge aussi profonde que triste pour retrouver la lumière chaude du soleil sur les roches ocre et le bleu profond d'un ciel d'une pureté absolue.

DOMINIQUE LE BRUN.

● **Le trek relaté ici est proposé par Terres d'aventure, 16, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-29-94-50. Quinze jours Paris/Paris (onze jours de marche) : 7 400 F. Nombreux départs à partir de mai.**

## Le nouveau «look»

**Chaussures légères et fibres synthétiques.**

LE mot randonnée s'est conjugué longtemps avec gros godillots de cuir, bas de laine, culotte knickers, chemise de coton ou de laine écossaise et sac à dos beige. Mais le « look » a changé, et les techniques aussi.

De plus en plus, on marche en short athlétique : à la dégaine du Vieux Campeur succède la mode sport. La varappe et le ski ont aussi déteint sur la tenue vestimentaire du randonneur. D'où cette profusion de couleurs vives et de vêtements à la coupe seyante.

Le progrès technique est particulièrement frappant en ce qui concerne les chaussures. A une chaussure de randonnée pédestre, on demande de bien tenir le pied et la cheville, ainsi que de les protéger des chocs en terrain accidenté. Ce qui donnait, jusqu'à ces toutes dernières années, la traditionnelle chaussure de montagne, monumentale et très lourde. Puis est apparue une nouvelle génération de chaussures légères, conçues par des précurseurs comme Jean-Claude Bibollet ou Patrick Vallençant. Genre grosses baskets ou super-Pataugas, elles tiennent bien le pied, le protègent efficacement, sont douces à porter comme des chaussures de jogging. A l'image de ces dernières, elles sont légères, et les picots de leurs semelles offrent au relief une adhérence remarquable. Pour la plupart des randonnées, elles suffisent tout à fait.

Finie aussi la cérémonie du graissage. Finies les premières marches prudentes pour « faire » la chaussure, tout en évitant les ampoules. Bien sûr, elles s'usent plus vite que les bons vieux brodequins ressemelables, mais vu leur faible prix, on peut se permettre d'en changer. D'autant plus que, d'année en année, le matériel s'améliore.

Côté vêtements, la grande nouveauté, ce sont les fibres synthétiques qui respirent. La transpiration, voilà la grande ennemie du randonneur ; d'abord elle est sale et surtout, après l'effort qui donne chaud, elle se transforme en humidité glaciale. Avec les fibres polypropylènes, les sous-vêtements tiennent non seulement très chaud, mais ils chassent, à l'extérieur, la transpiration. Portés sous une fourrure synthétique dite « polaire », qui, elle aussi, chasse la transpiration, ils permettent d'affronter des conditions de climat très rudes.

S'il pleut, on y ajoute un ensemble imperméable en Goretex, une fibre qui possède la propriété de laisser passer l'air, mais pas l'eau, donc la pluie. Ce qui élimine à la fois les problèmes de transpiration et de condensation. A noter que toutes ces fibres modernes sont ultra-légères et que, par conséquent, elles tiennent peu de place dans un sac à dos qu'elles n'alourdissent pas.

D. L. B.

## L'Homo à pinces

**Un besoin de retrouver la nature.**

RANDONNÉE. Le mot semble démodé et beaucoup rechignent même à l'employer. Pourtant, le fait est là : de plus en plus, on randonne. A vélo ou en canoë, en ULM ou à cheval, ou, tout simplement, à pied. Et c'est en effet la randonnée pédestre, le plus simple des moyens de voyager, qui semble connaître le plus de succès.

Pour Daniel Popp, créateur de l'agence Terres d'aventure-le-voyage à pied, cet engouement s'explique d'abord par la démocratisation des voyages lointains. « *Il y a quinze ans,* explique-t-il, *le monde restait à découvrir pour le grand public, et le voyage demeurait un privilège. Et puis, très vite, n'importe quel point du monde exotique s'est trouvé hyperfréquenté. Il fallait donc trouver de nouvelles approches pour redonner de l'intérêt à des coins devenus trop touristiques. A cet égard, la marche à pied constitue une façon incomparable de découvrir un pays.* »

Parallèlement, les mentalités ont évolué. Après l'époque où l'on privilégiait les biens matériels, on redécouvre aujourd'hui d'autres valeurs. « *Ainsi, dans notre clientèle, on observe à la fois un besoin de retrouver la nature, dans un univers largement urbanisé et un besoin de se prendre en charge. Deux motivations qui expliquent l'intérêt croissant pour la marche.* »

Cet intérêt, d'ailleurs, a été encouragé par les nouveaux produits proposés aussi bien par des agences que par des associations. Ainsi, les randonnées à pied — les treks — au cours desquelles le sac est transporté par un véhicule, un animal, voire des porteurs (dans les régions himalayennes) ont certainement contribué au succès du voyage à pied. Ne serait-ce qu'en lui enlevant ce côté viril, pour ne pas dire machiste, auquel le milieu montagnard est très attaché.

« *Il ne faudrait pas, cependant,* relève Daniel Popp, *enlever au « portage » sa valeur éthique : il est bon, en effet, de sentir qu'on porte sur son dos tout ce dont on a besoin pour vivre.* » Reste que marcher avec une besace légère pour tout bagage permet d'avoir des impressions et des sensations que la fatigue due à un gros sac émousse. Pour « faire » l'Atlas, le Zanskar ou la Crète, il n'est donc plus besoin d'être une bête... D'ailleurs, à l'expérience, il s'avère que les femmes s'adaptent mieux que les hommes aux difficultés du voyage.



Découvrir un pays en marchant.

N'importe quelle marche n'en est pas pour autant à la portée de n'importe qui. Si le besoin de retrouver la nature est général, c'est aussi parce qu'on ne sait plus y vivre. Ainsi l'éducation des futurs randonneurs est-elle à refaire à la base. « *Leur niveau physique, jogging oblige, est habituellement correct,* observe Daniel Popp ; *mais nos nouveaux clients ne savent pas très bien à quel niveau exact ils se trouvent. Souvent, aussi, ils manquent des connaissances les plus élémentaires en matière de randonnée ou de vie en plein air.* » De ce point de vue, l'information et la formation requises sont considérables.

Dans un monde où triomphe l'individualisme, le voyage à pied en groupe est-il un obstacle ? « *Ce n'est pas parce qu'on randonne en groupe qu'on est les uns sur les autres. Un des plaisirs de la marche en groupe est de se répartir, au fil du chemin, selon les affinités. Et il y a aussi tous ces individualistes qui se retrouvent au bivouac.* » Pour Daniel Popp, cela rappelle « *la tribu qui se réunit autour du feu, ce moment magique où plusieurs personnes vibrent à l'unisson. Un feu qui crépite, ou un ciel étoilé... Alors les masques tombent et on se retrouve tous sur la même longueur d'onde* ».

Nul doute qu'avec de tels chantres le voyage à pied a encore de beaux jours devant lui.

D.L.B.

# Un salon qui marche

EN 1985, ils avaient été vingt mille à rendre visite au premier Salon des randonnées et de l'aventure sportive. Cette année, on en attend trente-cinq mille, un objectif ambitieux, mais à la hauteur d'une activité à laquelle s'adonneraient huit millions de Français. La France sera d'ailleurs en vedette, les cent cinquante exposants mettant davantage l'accent sur les escapades hexagonales que sur les évasions lointaines.

Mordus de la marche et adeptes des vacances actives y trouveront guides, cartes, itinéraires, stages et voyages inédits, sans oublier des expositions et des démonstrations de matériel, des projections de films et des débats.

Six « espaces » vivants traiteront, par thème, l'ensemble des activités de plein air, de loisirs et de nature : eau vive (raft, canoë, kayak, nage, flottage), randonnée nautique (des cours d'eau au grand large), plongée sous-marine, village de l'aventure (4 × 4, motos vertes, ULM, ailes Delta), espace montgolfière. Egalement un point rencontre permanent entre journalistes, aventuriers et visiteurs, avec, chaque jour, un thème différent : eaux vives (vendredi 4 avril), la mer (le 5), la moyenne montagne (le 6), la haute montagne (le 7), les airs (le 8) et les sports mécaniques (le 9 avril).

● **Salon des randonnées et de l'aventure sportive. Du 4 au 9 avril. Hall 3 du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Tous les jours de 10 h à 20 h (nocturne le mardi 8 avril jusqu'à 22 h). Tarifs d'entrée : 30 F, moins de dix-sept ans : 16 F et 23 F pour les groupes.**

# Cap sur la France

**Séduire les touristes sportifs.**

HUIT millions de Français déclarent qu'ils randonnent : encore faut-il nuancer ce chiffre car, parmi eux, seulement un million sont de véritables habitués de l'itinérance pédestre et trois millions ne sortent qu'à la journée (1). Ils traduisent toutefois l'essor considérable, depuis une dizaine d'années, des activités de plein air et la vitalité d'organismes, toujours plus nombreux, susceptibles de les développer. De plus, les instances touristiques s'y intéressent maintenant, des études ayant révélé les possibilités de découvrir les charmes de la douce France au travers de produits sportifs (2). Les Français, il est vrai, ont soif d'un autre mode de vie pour leurs loisirs, rêvent de vacances plus actives, d'authenticité, d'originalité et manifestent un réel besoin de liberté. Beaucoup souhaitent, d'ailleurs, qu'elle soit quelque peu encadrée, accompagnée, afin d'évoluer en toute sécurité dans une nature qui leur est souvent peu familière.

Le sport pur et dur est-il révolu ? Certes non, mais les citadins en mal d'activités aspirent à trouver, après l'effort, le réconfort d'un cadre dépaysant et enrichissant. Rien d'étonnant, donc, si les nouveaux touristes sportifs sont sensibles au chaleureux accueil des petits hôtels ruraux et des gîtes sympathiques (et où la restauration est plus typique) après une journée de canoë, de bicyclette, de cheval ou de marche. Pourquoi ne pas aller jusqu'à leur faciliter le transport des bagages ?

En Allemagne, c'est presque une tradition, ce qui explique que l'idée ait d'abord fait son chemin en Alsace, dans la vallée de la Bruche, par exemple.

Ainsi le nouvel été français est-il émaillé de suggestions dynamiques, pouvant satisfaire les sportifs de tous niveaux et même leur faire cumuler les activités. Au mois de mai, l'ANIT présentera de nombreuses possibilités en France, démontrant ainsi que la randonnée équestre, pédestre, fluviale... est accessible au plus grand nombre, quitte à commencer par de petites fugues en fin de semaine.

**ANNICK MOURARET.**

(1) Enquête SOFRES-BVA présentée par « Chemins de terre, chemins de fer ». Documentation française.

(2) « Espace rural, espace touristique », rapport sur le tourisme rural et les conditions de son développement. H. Grolleau et A. Ramus.

# Jeu de pistes

*Haute vallée de la Bruche* (Bas-Rhin). – Dix-huit hôteliers-restaurateurs regroupés pour accueillir randonneurs et cyclotouristes. On retrouve ses bagages à l'étape suivante. Cartes-itinéraires et menus gastronomiques. Dans la vallée de la Bruche et sur les pentes du Donon ou du Champ du Feu.

● ***Tourisme Avenir*, BP n° 4, 67130 Schirmeck. Tél. 88-97-01-95.**

*Bicentenaire du Mont-Blanc.* Le 8 août 1786 était effectuée la « première » du Mont-Blanc. De nombreuses randonnées (à la journée, à la semaine) de toutes difficultés (même débutants) pour cet anniversaire à travers le prestigieux massif : sentiers et glaciers, gîtes et refuges, et possibilité d'escalader des sommets, dont le Mont-Blanc.

● ***Club alpin français*, 9, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 1/47-42-38-46.**

*Grand R.* Quatre brochures de programmes variés pour la Bretagne (ABRI), le Massif central (Chamina), les Alpes (grande traversée des Alpes) et les Pyrénées (randonnées pyrénéennes). Avec ou sans transport de bagages, à pied, à vélo, à cheval ou sur l'eau...

● ***Grand R.* – Maison de la randonnée, 10, rue des Feuillantines, 75005 Paris. Tél. : 43-25-09-79.**

*Passe-montagne Partir.* Une fois choisi un stage ou un voyage parmi une centaine de propositions, *Passe-montagne* (magazine de sport) assure l'inscription auprès des organisateurs, qui sont des professionnels de la montagne, du canoë, de la randonnée pédestre ou équestre, du vélo...

● ***Passe-montagne Partir*, 39, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Tél. : 48-07-17-46.**

*Méharée en Armagnac.* Randonnée à dos de dromadaire, avec une dizaine de personnes dont quelques enfants. L'intendance précède, les bagages suivent. C'est en territoire gascon, et la gastronomie n'est pas oubliée. Il en coûte 300 F par jour et par personne.

● ***Les attelages et méharées d'Armagnac*, domaine de Cezson, 47170 Mézin. Tél. : 53-65-70-61.**

*Randonnées nautiques en Alsace.* Un domaine de rivières protégées, entre Sélestat et Plobsheim : des randonnées y sont organisées, de juillet à septembre, dans un cadre assez exceptionnel. 800 F.

● ***Ligue d'Alsace de canoë-kayak*, 15, rue de Genève, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-35-27-20.**

*A cheval sur le littoral.* Randonnées équestres organisées en Val-de-Course et sur le littoral, entre Boulogne et Berck-sur-Mer, à partir de douze ans. Encadrement et assistance technique assurés, hébergement en bivouac ou en grange. 250 F par jour, repas non compris.

● ***Maison de la région Nord - Pas-de-Calais*, 18, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 47-70-59-62.**

*Puce d'eau en Charente.* Créée avec une voile latine, la Puce d'eau peut accueillir cinq à six personnes. Elle permet de découvrir la Boutonne, rivière qui coule de Saint-Jean d'Angély à la Charente, puis de la Charente jusqu'à Taillebourg. Vieilles pierres et baignades dans une région bien ensoleillée. 2 250 F avec le matériel de camping + 300 F de supplément moteur.

● ***Maison Poitou-Charentes*, 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 42-96-01-88.**

*Verdon-orientation.* Le cinquième raid international d'orientation Francital aura lieu à la Pentecôte dans le Verdon (17-18-19 mai). A la fois une course d'orientation, une randonnée sportive, une course d'équipe (2 personnes) en deux étapes. Avec bivouac et départ en masse (450 équipes en 1985 au Mont-Lozère).

● ***Ligue du Lyonnais de course d'orientation*, 104, quai Pierre-Scize, 69005 Lyon. Tél. : 76-39-58-22.**

*Haute-route des Pyrénées.* De l'Aneto au Montcalm, du 29 juin au 14 juillet, à allure moyenne, pour randonneurs expérimentés. Hébergement en cabanes, bergeries, refuges et bivouac ! Sentier, sommets faciles mais pentes raides et souvent enneigées. 1 000 F environ.

● ***Club Alpin Français*, 7, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 47-42-36-77.**

*Grande traversée des Vosges.* Du Nord au Sud, du 2 juin au 27 septembre, une randonnée qui permet de découvrir successivement plus de 15 lacs, du ballon d'Alsace au village de Xonrupt, à travers les forêts, le long des crêtes. 1 250 F. Peut se faire en mini-traversée.

● ***Vosges Evasion*, Alain Boulay, La Rayée, 88400 Gérardmer. Tél. : 29-63-17-50.**

*Ardèche méridionale.* Prévoir un sac marin pour les bagages qui seront portés d'hôtel en hôtel ; le petit sac à dos ne contient que le pique-nique, le pull et l'appareil photo. 13-19/7 et 17-23/8. 1 660 F. Même formule au mont-Lozère et pour suivre les traces de Stevenson.

● ***Association Sylva* – Vieux Fraisse, Rocles, 48300 Langogne. Tél. : 66-69-50-28.**

*Dans le Gers.* Un poney-Club, pour des enfants de 6 à 13 ans, encadrés par un moniteur qualifié et des animateurs diplômés. Chaque jour, 3 heures de poney et un autre sport. 7 jours : 1 540 F ; 12 jours : 2 840 F.

● ***Maison du Gers et de l'Armagnac*, 16, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 47-70-39-61.**

*Initiation à l'ULM. En Limousin.* Un club situé dans le pays de Saint-Pardoux. On y prépare aux épreuves théoriques et pratiques du brevet et de la licence, obligatoires pour piloter. Stages de 5 jours avec 10 séances de vol de 30 minutes. En complément, équitation et activités nautiques. 2 450 F. Comprenant cotisations, assurances, prêt des casque et combinaison.

● ***La Maison du Limousin*, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 47-70-32-63.**

*Mountain-Bike.* Terrain idéal pour le vélo tout terrain, le Mont-Lozère est un pays riche d'histoire et de vestiges. Petits sacs pour bons mollets et grand air garanti. 1 105 F, du 15 juin au 15 septembre.

● ***UCPA*, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 1/43-36-05-20.**

*Grand raid jurassien des 12-15 ans.* Un grand raid sauvage sur les premiers contreforts du massif du Jura : 7 jours en randonnée équestre itinérante de moyenne montagne. Du 29 juin au 7 septembre : 1 950 F. Hébergement sous la tente ou en refuge. 32 heures de cheval. Réservé aux enfants déjà initiés à l'équitation.

● ***Comité du Tourisme de l'Ain*, 2, rue Guichenon, 01000 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74/23-66-66.**

*Autrans, en étoile.* Des randonnées pédestes, en matinée ou en journée, avec retour à l'hôtel, en compagnie d'un accompagnateur de moyenne montagne, afin de découvrir les aspects les plus originaux du parc du Vercors. Visite des sites touristiques : gorges de la Bourne, grottes de Choranche, Grands Goulets... Une semaine en chambre double : 2 130 F.

● ***Maison Alpes-Dauphiné*, 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Tél. : 42-96-08-43.**

*Ailes volantes au Menez-Hom.* Stages dans la presqu'île de Crozon : maîtrise du décollage, de l'atterrissage et ligne de vol sur des dénivelés. 1 100 F pour 5 jours, matériel fourni.

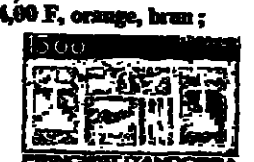
● ***Bretagne vol libre*, Ronan Corbel, 218, rue de Verdun, 29200 Brest. Tél. : 98-41-86-15.**

## PHILATÉLIE n° 1942

**La Principauté d'Andorre...**

**...émettra deux nouvelles valeurs** pour la série d'usage courant du type « premier écu d'Andorre ». Vente générale le 21 avril (2-3e/86).

**4,00 F, orange, brun ;**




**15,00 F, vert clair, vert foncé.**

Formats 36 × 22 mm. F. 25. Maquette et gravure de Cécile Guillame. Taille-douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée le :**

– 19 avril, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. « P. J. ».

**Calendrier des manifestation**

⊙ 93420 Villepinte, 3 au 8/III*.
⊙ 59300 Valenciennes (150e), 5/III*.
⊙ 64100 Bayonne, hand. 9/III*.
⊙ 93420 Villepinte, 14 au 18/III*.
⊙ 69260 Charbonnières, 21-22/ III*.

* *Voir « Bureaux temporaires », le Monde du 9 mars et du 6 juillet 1985.*

● **RETRAIT** de cinq timbres pour le 11 avril : « Europa 85 », 2,10 F, Adam de la Hall et 3,00 F, Darius Milhaud ; 2,10 + 0,50 F, Journée du Timbre 85 ; 2,50 F, Sauvetage du Lac Léman ; 5,00 F, Nicolas de Staël « Nature morte au chandelier ».

**Année internationale de la paix...**

**...Défense des droits de l'homme**, sigle et effigie de Victor Basch. Les deux bases essentielles pour la dignité humaine, ses droits et la paix. Que de conventions et résolutions furent adoptées de par le monde et bafouées de même. Hélas ! Mais quand deviendra-t-il, ce beau rêve, la réalité ? Vente générale le 28 avril (21e/86).

**2,50 F noir, vert clair.**

Format 22 × 36 mm, F. 50. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Taille-douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée les :**

– **26 et 27 avril**, de 9 h à 18 h, par le bureau temporaire ouvert à la Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot à La Rochelle (Charente-Maritime). Oblit. « P. J. » ;

– **26 avril**, de 8 h à 12 h, au bureau RP de La Rochelle. Boîte aux lettres pour « PJ ».

● **CONGO : « Journée nationale de l'arbre », 50 F et 200 F CFA. Offset, Cartor, maquettes locales.**

**ADALBERT VITALYOS.**



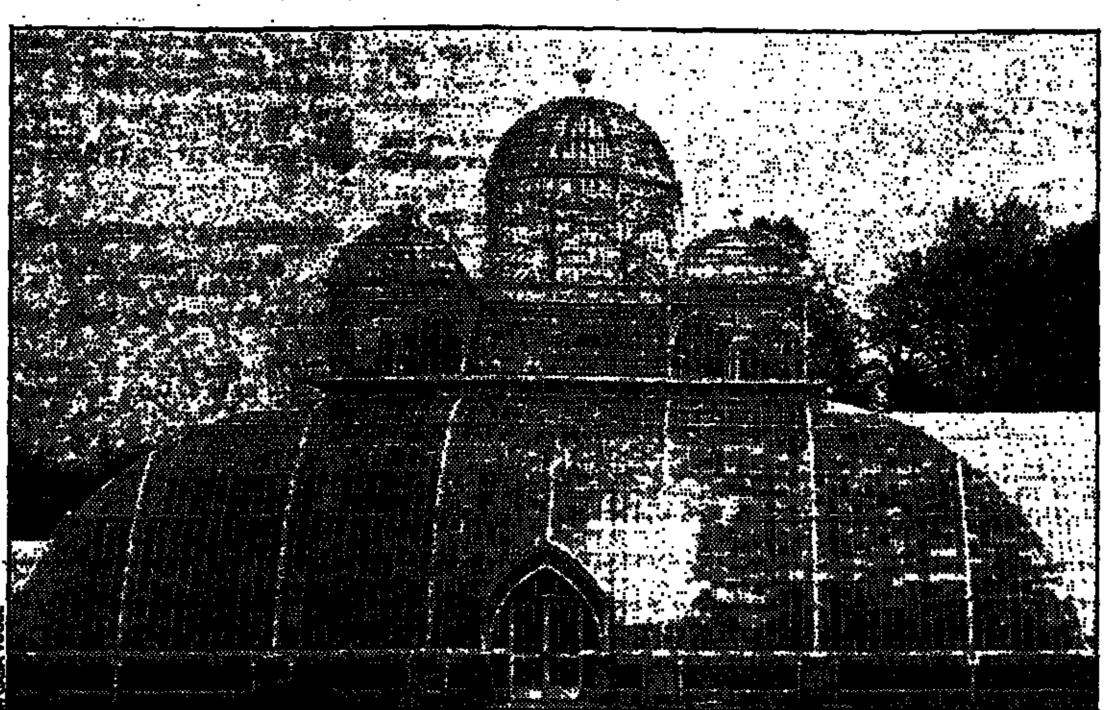


# Brabant tropical

## Le rêve fou d'un roi horticulteur.

SOMPTUEUSE et extravagante « ville de verre », née de l'amour que portait Léopold II de Belgique tant à l'architecture néoclassique qu'à l'horticulture, les serres de Laeken n'ouvrent leurs portes au public que les trois premières semaines de mai, au moment où elles se parent des fleurs les plus belles...

C'est, tout d'abord, un ensemble architectural exceptionnel où s'allient la fonte, le fer, l'acier et le verre. Projeté dans l'espace, le rêve royal, romantique et fou d'une sorte de palais de 1 kilomètre de long, transparent et chauffé. De véranda en serre, de serre en pavillon, de pavillon en galerie et de galerie en rotonde, on y circule dans un perpétuel jardin tropical, et sans jamais sortir d'un domaine clos où le verre règne sur plus de 25 000 mètres carrés.



SASA VOGLE

Sous la verrière immense, l'exubérance végétale : somptueuse et multicolore, mais cependant maîtrisée avec art par une trentaine de jardiniers et de fleuristes. Partout des tapis de fleurs, des rocailles, des corbeilles de végétaux rares. Ces serres renferment une collection de quelques centaines de plantes, dont certaines remarquables. De la « serre aux palmiers » qui abrite de rarissimes ficus au « jardin d'hiver » où s'élèvent d'imposants palmiers et à l'« orangerie » dont la plupart des arbres sont bicentenaires, en passant par l'éclatante « galerie aux géraniums », la « serre de Diane », la « serre de Narcisse », l'« embarcadère » ou la « serre Congo », véritable basilique de fer et de verre, on voyage à travers continents et saisons, dans une prenante odeur d'humus, par des galeries, des annexes et des couloirs vitrés, eux-mêmes croulants de plantes et de fleurs. Un régal; une fête pour les yeux, comme cette architecture dont l'audace et l'intelligence ne cessent d'émerveiller.

Tout a commencé en 1874, par la commande, à l'architecte du roi, A. Balat (1819-1895, professeur de V. Horta), d'un jardin d'hiver – comme c'était alors la mode – s'ouvrant sur l'orangerie du château de Laeken, résidence des souverains belges, aux portes de Bruxelles. Il s'agissait de réaliser quelque chose d'exceptionnel. On confia la charpente métallique à une firme de Louvain, le chauffage à un bureau d'études de Gand et l'aménagement de l'espace botanique, des enrochements, de la composition florale et de la plantation des espèces exotiques à l'architecte paysagiste anglais John Wills.

Ce jardin d'hiver aux dimensions de cathédrale (diamètre intérieur de 57 mètres, hauteur de 26 mètres) est une merveille d'harmonie. Sa structure métallique se compose de trente-six arcs supportant l'immense coupole et reposant sur l'entablement d'une colonnade dorique qui délimite le promenoir. Ici, l'association de la pierre classique et massive avec le fer et le verre aériens (matériaux dissemblables inspirant deux méthodes de construction différentes) forme un tout absolument parfait.

Bientôt, cette serre monumentale deviendra une véritable ville de verre avec d'autres annexes et galeries : la serre aux camélias, puis la nouvelle orangerie, et, en 1886, la fantastique serre Congo, carrée (30 mètres × 30 mètres), dont les portiques soutiennent une coupole flanquée de lanterneaux à l'allure quelque peu orientale et qui devait abriter les spécimens de la flore de cet Etat indépendant dont, en 1885, Léopold II était devenu le souverain.

Viendront ensuite la haute et rectangulaire serre aux palmiers, divisée par une nef centrale, et l'« église de fer », dernière réalisation de Balat. Ronde, d'inspiration néogothique, elle servait d'observatoire. C'était, en fait, la première grande chapelle du domaine. Les plans en auraient été esquissés par le roi lui-même. Transformée en serre à sa mort, elle ne se visite pourtant pas. Une sacristie en rotonde lui fait suite. Le pavillon des palmiers, auquel conduit un escalier de pierre, n'est pas non plus ouvert au pubic. C'était l'appartement privé du roi, qui s'y retira durant les dernières années de sa vie, et y mourut, en 1909, entouré des plantes et des fleurs qu'il aimait.

Toute cette suite importante de serres et de galeries aboutit à la serre-embacadère par une grande galerie fleurie de géraniums aux teintes variées, à la voûte ruisselante de fuchsias et d'héliotropes. A cette serre-embarcadère, longue et basse, s'arrêtaient les carrosses des invités. De précieux vases rapportés d'Extrême-Orient par le roi, contenant des plantes de Manille, la décorent, ainsi que deux sculptures de Charles Van Der Stappen. Un escalier monumenal ramène à la serre Congo, au jardin d'hiver et à l'ancienne orangerie, elle-même prolongée, d'un côté, par un théâtre de verre et son foyer, de l'autre, par une somptueuse salle à manger en demi-rotonde.

Un ensemble grandiose qui permettait des réceptions superbes, au caractère insolite pour peu qu'elles fussent données en plein hiver ! D'ailleurs, ce fut en décembre, avant même la fin des travaux, que le roi Léopold donna, en présence de la reine Marie-Henriette et de la princesse Clémentine, une fête d'inauguration rassemblant tous ceux qui avaient œuvré à cette exceptionnelle réalisation, une fête d'été, au milieu des fleurs, tandis qu'au-dehors la nature hibernait. Belle victoire remportée sur le temps un moment suspendu...

CHANTAL DE ROSAMEL.

● **Office du tourisme belge, 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 47-42-41-18.**

# Les fruits du péché

## Sans Georges Delbard, Eve n'eût pas croqué la pomme...

« *PARABENS Senhor pai da maça* » (« bon anniversaire, M. le père de la pomme ! »). C'est ainsi que les Brésiliens devraient fêter, cette année, Georges Delbard, un horticulteur créatif et entreprenant sans lequel les riches vergers de leur pays n'existeraient pas encore. Au milieu des années 60, on ne produisait guère plus de quelques centaines de kilos de pommes dans tout le Brésil, et l'idée prévalait qu'il était impossible d'envisager les cultures commerciales de fruits de climat tempéré. En dix ans, grâce aux conseils de Georges Delbard et à quelque 100 000 plants sélectionnés venus de ses pépinières de Malicorne, son pays natal, le Brésil s'est doté d'une véritable production qui avoisine les 700 000 tonnes de pommes par an.

« Père de la pomme », un surnom auquel tient beaucoup ce fils de petits paysans bourbonnais qui, tout enfant, collectionnait les plantes glanées dans les jardins du village avant d'arrondir ses fins de mois en cultivant les chrysanthèmes pour ses collègues de l'usine de Commentry. Un instituteur et un curé amoureux des roses le guidèrent pour entretenir sa passion. A vingt-neuf ans, tel d'Artagnan partant à la conquête de Paris, muni d'une lettre de recommandation d'un sénateur et du chapelet de sa mère, il monte vers la capitale et entre chez Truffaut, l'un des plus grands noms de l'époque. Six ans de classes avant d'ouvrir sa première entreprise, un coin de trottoir et quelques végétaux vendus, un peu à la sauvette, quai de la Mégisserie.

Son premier coup d'éclat (et le début de la notoriété) eut lieu après la guerre avec la publication d'un livre *les Beaux Fruits de la France*. Edité à compte d'auteur, il se vendit si bien que les bénéfices allaient lui permettre d'établir un petit verger expérimental et de commencer ses recherches. Quarante ans plus tard, il demeure le seul obtenteur privé de variétés fruitières au monde. Le goût des défis, un jugement agronomique très sûr fait de savoir et d'empirisme, une curiosité du monde et des techniques toujours en éveil expliquent ses réussites. Il faut entendre Georges Delbard parler du mythe des bonnes vieilles variétés d'autrefois : « *Je les ai à peu près toutes essayées, les locales, les régionales. Que des échecs ! Mes premières créations de qualité furent obtenues en introduisant du sang nouveau venu de l'étranger.* » Ainsi, Delbard estivale, considérée aujourd'hui à travers le monde comme la meilleure pomme d'été, possède du sang suédois et américain. Elle est née à Malicorne en 1950, mais on a attendu quinze ans pour la mettre sur le marché. « *L'imagination*, commente le maître, *ce n'est pas suffisant ; il faut aussi la patience pour bien apprécier et améliorer les qualités.* »

En un demi-siècle, il aura couru le monde entier, cet inventeur de fruits nouveaux mais aussi de roses, autre domaine où il excelle. Et construit un véritable empire dont ses trois fils assurent avec brio la pérennité et le développement international. Toujours aussi pétillant d'idées nouvelles, il suit avec la même passion l'évolution des techniques, et son intérêt pour les cultures *in vitro*, pour lesquelles l'avenir devrait se montrer prometteur, ne date pas d'hier.

L'enthousiasme ne faiblit pas chez un homme qui fête, avec le jubilé de son entreprise, ses quatre-vingts printemps. Excellent agronome, doué d'un sens aigu du commerce, il garde, sous son élégance soignée, la rondeur joviale, l'esprit combatif comme l'habileté et le sens des choses de la terre propres aux paysans de son Bourbonnais natal.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● ***Jardinier du monde*, de Georges Delbard, retrace l'évolution de la vie rurale de sa région natale, comme les étapes de sa carrière, depuis les modestes débuts jusqu'à la récente association avec le groupe Moët-Hennessy et la reprise de la firme Armstrong aux Etats-Unis. Un livre dans lequel le professeur Jean Bernard, qui en a rédigé la préface, voit « *à la fois un trésor d'informations variées et une grande leçon de sagesse et de raison* ». Parution le 2 avril 1986. 672 pages, 805 photos et documents. Hachette, 270 F.**

# échecs

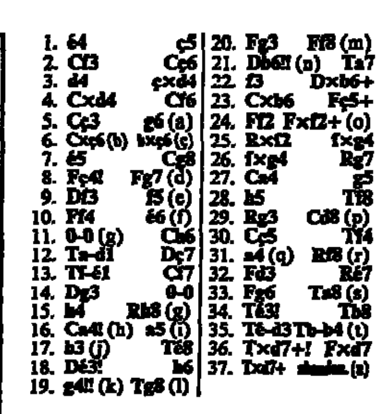
N° 1171

## Une simple faiblesse

(Tournoi international de Wijk aan Zee, 1986)

Blancs : Short
Noirs : Sosonko

Défense sicilienne



| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | | 20. Fg3 | Ff8 (m) |
| 2. Cf3 | Cç6 | | 21. Dbé6!! (n) | Ta7 |
| 3. d4 | çxd4 | | 22. f3 | Dxb6+ |
| 4. Cxd4 | Cf6 | | 23. Cxb6 | Fç5+ |
| 5. Cç3 | g6 (a) | | 24. Ff2 | Fxf2+ (o) |
| 6. Cxç6 (b) | bxç6 (c) | | 25. Rxf2 | fxg4 |
| 7. é5 | Cg8 | | 26. fxg4 | Rg7 |
| 8. Fç4! | Fg7 (d) | | 27. Ca4 | g5 |
| 9. Df3 | f5 (e) | | 28. h5 | Tf8 |
| 10. Ff4 | é6 (f) | | 29. Rg3 | Cd8 (p) |
| 11. 0-0 (g) | Ch6 | | 30. Cç5 | Tf4 |
| 12. Ta-d1 | Dç7 | | 31. a4 (q) | Rf8 (r) |
| 13. Tf-é1 | Cf7 | | 32. Fd3 | Ré7 |
| 14. Dg3 | 0-0 | | 33. Fg6 | Ta8 (s) |
| 15. h4 | Rh8 (g) | | 34. Té3! | Tb8 |
| 16. Ca4! (h) | a5 (i) | | 35. Té-d3 | Tb-b4 (t) |
| 17. h3 (j) | Té8 | | 36. Txd7+! | Fxd7 |
| 18. Dé3! | h6 | | 37. Txd7+ | abandon (u) |
| 19. g4!! (k) | Tg8 (l) | | | |

NOTES

*a)* Cette forme accélérée du « Dragon » permet aux Noirs d'éviter l'« attaque Rauser » comme le « système Maroczy » (4..., g6 ; 5. ç4) mais exige un traitement précis.

*b)* 6. Fé2 et 6. Fç4 sont également jouables ; l'échange des C est une tentative de réfutation de la construction adoptée par les Noirs.

*ç)* Après 6..., dxç6 ; 7. Dxd8+, Rxd8 ; 8. Fç4 les Blancs ont un net avantage de fin de partie grâce à leur avance de développement. Par exemple, 8..., Ré8 ; 9. Ff4, Fg7 ; 10. 0-0-0, Cd7 ; 11. Fç7!, Fxç3 ; 12. bxç3, Rf8 ; 13. Td2, Rg7 ; 14. Th-d1, Cç5 ; 15. Fé5+, f6 ; 16. Fd4, Cé6 ; 17. Fé3 (Gligoric-Kristiansson, Reykjavik, 1964) ou 9. é5, Cg4 ; 10. f4, h5 ; 11. Fd2, Ff5 ; 12. h3, Ch6 ; 13. 0-0-0, Fg7 ; 14. Th-é1 et les Noirs ont une liberté de mouvement limitée.

*d)* Si 8..., Da5 ; 9. Ff4, Fg7 ; 10. Df3, f6 ; 11. é6, Ch6 ; 12. 0-0-0, Dç5 ; 13. éxd7+, Fxd7 ; 14. Dé2, Cf5 ; 15. Txd7! ou 10..., f5 ; 11. 0-0, Fxé5 ; 12. b4!, Dç7 ; 13. Cb5, Db8 ; 14. Fxé5, Dxé5 ; 15. Tf-é1, Db8 ; 16. Dç3! ou encore 10..., é6 ; 11. 0-0, Fxé5 ; 12. b4!, Dç7 ; 13. Cb5, Db8 ; 14. Fxé5, Dxé5 ; 15. Ta-d1, d5 ; 16. Tf-é1, Db8 ; 17. Fxd5!, çxd5 ; 18. Dxd5, Rf8 ; 19. Dd8+, Rg7 ; 20. Cç7, Cf6 ; 21. Dé7! Enfin, l'essai de régler le problème du pion central d7 par 8..., d5 échoue après 9. éxd6!, 4xd6 ; 10. 0-0, d5 ; 11. Té1+, Fé6 ; 12. Fb3, Fg7 ; 13. Ca4, Cé7 ; 14. Cç5, Dç8 ; 15. Dé2! avec gain d'un pion (et si 9..., Dxd6 ; 10. 0-0!, Dxd1 ; 11. Txd1 avec une bonne fin de partie pour les Blancs).

*é)* Ou 9..., é6 ; 10. Ff4, Dç7 ; 11. 0-0, Fxé5 ; 12. Cb5!

*f)* La réponse la plus active consiste en 10..., Tb8 ; 11. 0-0, é6 ; 12. Tf-é1, Dç7 ; 13. Ta-d1 ou 13. Fb3. La sortie de la D 10..., Da5 est inopérante après 11. 0-0!, Fxé5 ; 12. b4!.

*g)* 11. 0-0-0 est aussi fort : si 11..., Da5? ; 12. Fxé6! ; si 11..., Dç7 ; 12. Dé2!, Cé7 ; 13. h4, h6 ; 14. g4! ou g2..., Ch6 ; 13. Fg3, Cf7 ; 14. f4, 0-0 ; 15. h4 et les Noirs sont sans contre-jeu. En raison de leur jeu passif – et probablement aussi de la variante – les Noirs sont enfermés sur l'aile – R et au centre derrière leurs pions ; en particulier, le pion d7 arriéré constitue une réelle faiblesse.

*h)* Et maintenant les Blancs pénètrent sur l'aile – D.

*i)* Si 16..., ç5 ; 17. Dé3.

*j)* A noter que les Blancs ont tout leur temps pour organiser l'attaque du pion faible en d7.

*k)* Première phase : neutraliser l'aile – R et interdire à l'ennemi toute tentative de dégagement.

*l)* Si 19..., fxg4 ; 20. Fd3, Rh7 ; 21. Dé4 ; si 19..., g5 ; 20. hxg5, hxg5 ; 21. Fxg5, Cxé5 ; 22. Dh3+, Rh8 ; 23. gxf5.

*m)* Si 20..., fxg4 ; 21. Dé4.

*n)* La technique des grands maîtres. Après l'échange (forcé) des D, les Noirs auront toutes leurs pièces paralysées ; en outre, 21..., Dxb6 ; 22. Cxb6, Tb8 ; 23. Cxç8 gagne le pion d7.

*o)* 24.... Fxb6 ne changeait pas grand-chose.

*p)* Un pauvre C.

*q)* Empêche 31..., a4.

*r)* Le R vient au secours du pion d7.

*s)* Maintenant, les Noirs menacent – pour la première fois – de gagner le pion g4 par Tb8-Tb-b4.

*t)* L'objectif des Noirs est atteint mais celui – thématique – des Blancs : la simple faiblesse du pion xd7, également et subsidiairement le mat.

*u)* Car, si 37..., Rf8 ; 38. Txd8+, Ré7 ; 39. Td7+, Rf8 ; 40. Cxé6+, Rg8 ; 41. Td8+, Tf8 ; 42. Txf8 mat.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1170**

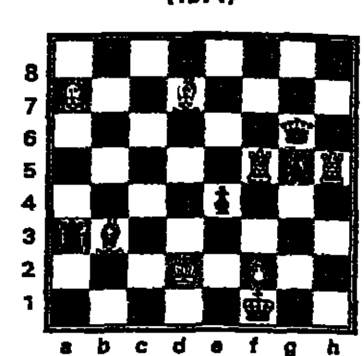
**M. Havel. Premier prix. « Chakmaty » 1926.**

(Blancs : Ra5, Da4, Fh4. Noirs : Rd5, Dh8.)

**1. Dd7+, Rç4 (après 1..., Ré5 ; 4. Df6+, Rg4 ; 5. Dg5+ les Blancs ; 2. Db5+, Rd4 ; 3. Ff2+, Rç3 ; 4. Fé1+, Rd4 ; 5. Db2+, Rç5 ; 6. Db6+, Rç4 ; 7. Db4+, Rd3 ; 8. Dç3+, Ré2 ; 9. Dd2+ avec gain de la D ou mat. Une attraction irrésistible du R noir sur la diagonale h1-a8.**

**ÉTUDE**

**V. A. BRON**
**(1971)**



BLANCS (6) : Rd2, Tf5 et h5, Fa7 et d7, Pf2.

NOIRS (6) : Rf1, Dg6, Ta3, Fb3, Pé4 et g5.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

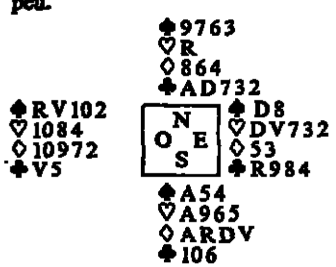
CLAUDE LEMOINE.

# bridge

N° 1169

## Garantie totale

Il suffisait de compter jusqu'à neuf dans cette donne du match joué à Dallas, il y a une dizaine d'années, entre l'équipe d'Omar Sharif et les As de Dallas, qui furent battus de peu.



♠ 9763
♡ R
◊ 864
♣ AD732

♠ RV102
♡ 1084
◊ 10972
♣ V5

N / O E / S

♠ D8
♡ DV732
◊ 53
♣ R984

♠ A54
♡ A965
◊ ARDV
♣ 106

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, *comment Omar Sharif, en Sud, a-t-il joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

*Réponse :*

La solution est très simple : on prend le Valet de Trèfle avec l'As et on rejoue le 2 de Trèfle pour le 10 de Trèfle. On est alors certain d'affranchir la Dame de Trèfle (la neuvième levée) et de pouvoir l'utiliser puisqu'il y a le Roi de Cœur au mort.

En revanche, si Omar Sharif ne résiste pas à la tentation de mettre la Dame de Trèfle, Est prendra et contre-attaquera Cœur pour détruire cette reprise du mort. Le déclarant ne pourra faire qu'une seule levée à Trèfle et il chutera...

**Courrier des lecteurs**

*« J'ai un partenaire qui veut que nous utilisions le* splinter. *Est-ce une bonne convention ? »*, demande J. Delpierre.

Le splinter est utilisé par la plupart des Américains, car il a le grand mérite d'être simple et sans ambiguïté. Son usage ne pourra donc que se généraliser. Le principe est le suivant : tout saut inutile de l'ouvreur ou du répondant *au palier de 4 dans une mineure* garantit un singleton dans la couleur du saut, un fort soutien dans la couleur du partenaire et une bonne main.

Voici deux exemples :

| 1er cas | | 2e cas | |
|---|---|---|---|
| *Sud* | *Nord* | *Sud* | *Nord* |
| 1 ♠ | 4 ♣ | 1 ♡ | 1 ♠ |
| | | 4 ◊ | |

Dans le premier cas, Nord montre qu'il a un *singleton* à Trèfle et qu'il est trop beau pour arrêter les enchères à 4 Piques. Par conséquent, si Sud n'a pas une force inutile à Trèfle, un chelem peut être envisagé.

Dans le deuxième cas, Sud montre une belle ouverture avec au moins cinq Cœurs, quatre Piques et un *singleton à Carreau.*

## Chef-d'œuvre sans péril

Les plus jolies donnes de bridge sont certaines de survivre car, après avoir été publiées dans diverses chroniques, elles finissent par trouver asile dans des livres dont quelques-uns résisteront à l'épreuve du temps. On est certain, par exemple, que ce chelem réussi par Goren dans les années 40 passera à la postérité.

Cachez les mains adverses et faites votre plan de jeu.

♠ D104
♡ 742
◊ V732
♣ RD8

♠ V8765
♡ V
◊ 8
♣ A109732

N / O E / S

♠ 93
♡ 1053
◊ D1094
♣ V654

♠ AR2
♡ ARD986
◊ AR65
♣ ---

Les annonces n'ont pas été reproduites, mais elles auraient pu être les suivantes :

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 2 ♣ | passe | 2 ◊ | passe |
| 2 ♡ | passe | 3 SA | passe |
| 4 ◊ | passe | 4 ♡ | passe |
| 4 ♠ | passe | 5 ♣ | passe |
| 6 ♡ | passe | passe | passe |

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, le déclarant fit tomber en trois coups les atouts d'Est, puis il tira As et Roi de Carreau, mais Ouest avait le 8 de Carreau sec. *Comment Goren a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

*Note sur les enchères.*

Nord peut répondre « 2 SA » avec ses 8 points, mais il est plus économique de dire seulement « 2 Carreaux » ; ensuite, sur « 2 Cœurs », Nord saute à « 3 SA » pour montrer *une distribution régulière* avec des valeurs dans les trois autres couleurs et 7 à 8 points d'honneurs. Au troisième tour d'enchères, Sud obtient un soutien à Cœur, et il peut (sans risque d'entendre Nord passer) annoncer son contrôle à Pique pour bien montrer son désir d'aller au chelem. Nord se décide alors à indiquer son contrôle à Trèfle, une force inutile pour Sud qui décide de s'arrêter au petit chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

# dames

N° 273

## Par quatre rafles consécutives

Championnat des Pays-Bas juniors, 1985
Blancs : Leeuwen
Noirs : Krajenbrink
Ouverture : Raphaël

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 19-23 | 22. 47-41 | 2-7 |
| 2. 28x19 | 14x23 | 23. 28-22 | 7-11 |
| 3. 37-32 | 10-14 | 24. 33-28 | 14-19 |
| 4. 41-37 | 5-10 (a) | 25. 39-33 | 10-14 |
| 5. 46-41 | 17-21 (b) | 26. 44-39 | 18-23 |
| 6. 32-28 | 23x32 | 27. 41-36 | 1-6 |
| 7. 37x28 | 21-26 (c) | 28. 40-34 | 12-17!! |
| 8. 41-37 | 16-21 | 29. 34-30 | 14-20 |
| 9. 37-32 (d) | 26x37 | 30. 45-40 | 8-12 |
| 10. 32x41 (e) | 20-24! (f) | 31. 50-45 | 9-14! |
| 11. 41-37 | 11-17 | 32. 30-25 | 3-8! |
| 12. 38-32 | 6-11 | 33. 40-34 | 26-31! |
| 13. 43-38 | 21-27! (g) | 34. 37x26 | 24-29 |
| 14. 32x21 | 17x26 | 35. 33x24 | 20x40 |
| 15. 37-32 | 11-17! | 36. 45x34 | 14-20 |
| 16. 49-43 | 17-21! (h) | 37. 25x14 | 19x10 |
| 17. 42-37 | 7-11 | 38. 28x19 | 17x37 |
| 18. 34-30 | 11-16! (i) | 39. 26x17 | 11x31! |
| 19. 30x19 | 13x24 | 40. 36x27 | 13x24! |
| 20. 36-31 (j) | 9-13! (k) | | Abandon. |
| 21. 31-27 | 4-9 | | |

NOTES

*a)* Ou 4. ... (14-19) ; 5. 46-41, a1 (5-10) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 33-29, a2 (17-22) ; 8. 31-27 (22x31) ; 9. 36x27 (11-17) ; 10. 40-35 (6-11), etc. [Giphart-Hamers, championnat des Pays-Bas, juniors, 1985].

*a1)* 5. 34-30 (20-25) ; 6. 46-41 (25x34) ; 7. 39x30 (5-10) ; 8. 44-39 (10-14), etc. [Smink-Hilberink, championnat des Pays-Bas, aspirants, 1985].

*a2)* 7. 40-35 (10-14) ; 8. 45-40 (17-22) ; 9. 32-28 (23x32) ; 10. 37x17 (11x22), etc. [Quaedackers-Braak, championnat des Pays-Bas, juniors, 1985].

*b)* Ou 5. ... (14-19) ; 6. 32-28 (23x32) ; 7. 37x28 (17-22) ; 8. 28x17 (12x21) ; 9. 41-37 (10-14) ; 10. 34-30 (7-12) ; 11. 33-28 (21-26) ; 12. 30-25 (16-21) ; 13. 38-32 (1-7) ; 14. 31-27 (11-16) ; 15. 39-33 (18-23) ; 16. 44-39 (12-18) ; 17. 28-22 ! (7-11) ! ; 18. 33-28 (23-29) ; 19. 38-33 (29x38) ; 20. 42x33 (20-24) ! ; 21. 43-39 (24-30) !! ; 22. 25x34 (26-31) ; 23. 37x17 (16-21) ; 24. 27x7 (18x29) ; 25. 34x23 (2x44) !! [feu d'artifice] ; 26. 50x39 (19x28) !, N+ sur cette spectaculaire combinaison [Kofman-Verchovitsj, championnat d'URSS, juniors, 1981, *le Monde* du 11 septembre 1982].

*c)* A ce nouveau carrefour, les Noirs jouent aussi 7. ... (11-17) ; 8. 31-26 (18-22) ; 9. 35-30 (20-25) ; 10. 30-24 (6-11) ; 11. 41-37 (13-18) ; 12. 37-31 (9-13) ; 13. 42-37 (3-9) ; 14. 37-32 (21-27) ; 15. 32x21 (16x27) ; 16. 34-29 (14-20) ; 17. 40-34 (10-14) ; 18. 45-40 (1-6) ; 19. 50-45 (4-10), les Blancs dament en cinq temps à la case 4 : 20. 24-19 ! (14x32) ; 21. 34-30 (25x23) ; 22. 33-28 (22x42) ; 23. 48x19 (13x24) ; 24. 31x4, + relativement simple [E. Budé-B. Raven, Championnat des Pays-Bas, juniors, 1984].

*d)* La théorie classique retient, parmi d'autres continuations dans ce début : 9. 38-32 (18-23) ; 10. 28x19 (14x23) ; 11. 43-38 (11-16) ; 12. 34-30 (10-14) ; 13. 30-25 (12-18) ; 14. 49-43 (7-12) ; 15. 33-28 (13-19) ; 16. 39-33 (1-7) ; 17. 31-27 (9-13) ; 18. 44-39 (4-9) ; 19. 39-34 (20-24) ; 20. 34-30 (7-11) ; 21. 50-44 (12-17) ; 22. 44-39 (17-22) ; 23. 28x17 (11x31) ; 24. 36x27 (8-12) ; 25. 33-28 (12-17) ; 26. 47-41 (17-22) ; 27. 28x17 (21x12) ; 28. 39-33 [39-34 et 40-34 sont interdits, les Blancs damant à 46], jeu égal à ce stade de milieu de partie.

*e)* Perte de temps fréquente dans ce début de type classique.

*f)* Délaissant les suites classiques, le jeune conducteur des Noirs semble envisager un jeu de flanc après avoir posté ce pion taquin à 24.

*g)* Nouvelle manifestation du désir des Noirs de pratiquer un jeu offensif par cette première attaque sur l'aile gauche adverse.

*h)* Postant un pion de flanc pour, éventuellement, revenir à la charge sur l'aile gauche adverse.

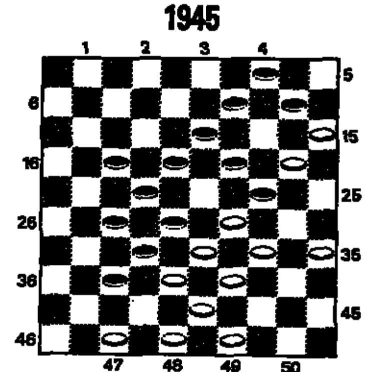
*i)* La stratégie des Noirs apparaît en pleine lumière : affaiblir l'aile gauche et maintenir, le coup suivant en apportera la preuve, un pion taquin à 24, contre lequel les Blancs ne possèdent actuellement pas de contre-jeu.

*j)* Redoutant (21-27).

*k)* Rendant douteux, tout en préparant activement la défense du pion taquin (le pion à 24), 21. 47-41, les Noirs damant à 47 : 21. ... (24-30) ; 22. 35x24 (13-19) ; 23. 24x22 (21-27) ; 24. 32x21 (16x47) ; 25. 39-34 neutralise pour l'instant la dame noire, mais les Blancs, qui ne disposent pas de l'arme du crochet du fait de l'absence d'un pion à 49, doivent se poser de très nombreuses questions.

Problème

**M. LAPOSTOLLE**
**1945**



*Les Blancs jouent et gagnent en 16 temps.*

● SOLUTION [sur les sommets] : 35-30 ! (24x35) 34-30 ! (35x24) 20-14 ! (9x20) 39-34 [Seconde phase, précédant l'ouragan] (28x30) 48-42 !! [l'ouragan est imminent, sous forme de 3 rafles successives] (37x39) 49-43 !! [tout est prêt : la course du pion 43 venu en collage et celle du pion 47 créeront une très agréable sensation de vertige] (24x42) 43x21 ! (27x16) 47x9 ! (4x13) 15x4 !! dame (13-19) 4-27 [la seule] (19-23), a 27-38 [toujours la seule] (23-28) 38-27 ou 38-49 [un seul choix de case est permis pour toute la solution] (28-33) 27-43 (16-21) 43x16 (33-39) 16-49 !, + [in-extremis comme dans tout problème conforme aux règles de l'orthodoxie].

a) (19-24) 27-38 (24-30) 38-43 (30-35) 43-49 (16-21) 49x16 (35-40) 16-11 (40-45) 11-50 !, + par blocage.

● L'extraordinaire GMI Ton Sijbrands (Pays-Bas) : le 9 février dernier, au palais des festivals de Cannes, Sijbrands a battu son record de parties simultanées sans voir en disputant 12 parties et en obtenant, contre des damistes de bonne force, 11 victoires et 1 nulle (contre Gastaud, Monaco). Un fabuleux record !

● Le Paris aérospatial club, la Fédération française du jeu de dames et l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français organisent un tournoi open le dimanche 27 avril à partir de 8 h 30, 18 bis, rue de Dunkerque, Paris (métro Gare-du-Nord, côté grandes lignes). Pour tous renseignements sur les conditions de participation, s'adresser directement à M. Almanza, 55, rue Sedaine, 93700 Drancy (Tél. : 48-31-85-84).

JEAN CHAZE.

# MOTS CROISÉS

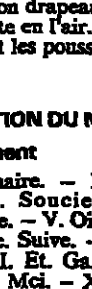
N° 400

**Horizontalement**

I. Voir ci-dessus. – II. Il serait plutôt anticohabitationniste. Fît partie de la suite. – III. Brillantes, sans être toutefois éblouissantes. Tirer un bon parti du bien ou en dire. – IV. Activistes par définition. Très appréciée par tous les bords. – V. En surface. Elles servirent dans de vieux combats. – VI. Conjonction. Meurt en public. Ras-le-bol ? On utilisa cette mesure. – VII. On la donne à un et on y participe à plusieurs. Ce n'est pas le changement. – VIII. Dans l'auxiliaire. Un vrai prince. Il vous tient, en un sens. – IX. On s'en est doublement servi, il n'y a pas très longtemps. Quand un éclat se prépare. – X. Grâce à elle, ce sera comme si on y avait été.

**Verticalement**

1. Généralement il est mal accueilli. – 2. Ce n'est pas une Peugeot mais c'est peut-être une 403 ou une 404. – 3. N'a plus du tout de ressort. Là il en reste un peu, mais il faut être patient. – 4. Sur l'Adriatique. Note inversée. – 5. On le chasse ou il vous emporte. En toute logique. – 6. Il n'est pas réservé aux poulets. – 7. On en est. Ce sont eux qui font tourner la machine. – 8. Un premier succès en dehors du terrain qui peut être suivi d'un autre à partir du terrain. Moitié dans un sens. – 9. A la noce. Il vous tire des larmes. Les USA en exportent toujours. – 10. Elles veulent bien. – 11. Mettent au parfum. Sans fards. – 12. Logements. Il ne demande qu'à baisser son drapeau. – 13. Une équipe très tête en l'air. Monnaie. – 14. Il contient les poussées des deux côtés.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X

**SOLUTION DU N° 399**

**Horizontalement**

I. Dictionnaire. – II. Inoubliables. – III. Soucie. Télés. – IV. Cul. Sicile. – V. Oies. Nef. Gai. – VI. Tenace. Suive. – VII. Tissa. Stam. – VIII. Et. Ga. Lamina. – IX. Quenelle. Mci. – X. Urée. Bardeen. – XI. Eczémateuses.

**Verticalement**

1. Discothèque. – 2. Inouïe. Turc. – 3. Coulent. Eez. – 4. Tuc. Saignée. – 5. Ibis. Csae. – 6. Oléines. Lba. – 7. Ni. Ce. Allât. – 8. Natifs. Aère. – 9. Abel. Usm. Dû. – 10. Illégitimes. – 11. Rée. Avancée. – 12. Essuie-mains.

FRANÇOIS DORLET.

# ANACROISÉS®

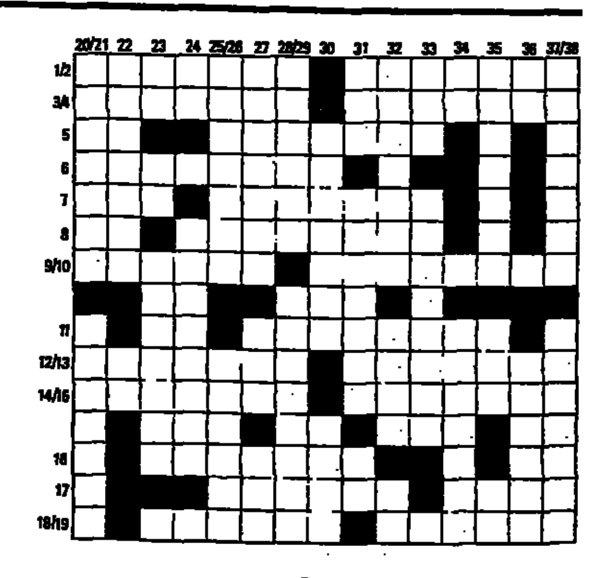
N° 400

**Horizontalement**

1. ACLLNOT. – 2. ACEIINR (+ 1). – 3. AEILRUV. – 4. CEEHINN. – 5. AAACCIS. – 6. BINORSTU (+ 3). – 7. AEIIMNS. – 8. EEERRRSV (+ 1). – 9. EEEPRS. – 10. DEEEFLNS. – 11. ACEINNST (+ 1). – 12. ABEILLP. – 13. AEENSST (+ 1). – 14. EEIRRST (+ 3). – 15. EEISSST (+ 1). – 16. EEFQTUU. – 17. EIRTTU. – 18. EEEGRS (+ 2). – 19. EESTUU.

**Verticalement**

20. ABCERRU. – 21. EEENNPR (+ 1). – 22. AEIORSV (+ 1). – 23. FIINPTU. – 24. AEEIIRRT (+ 2). – 25. AAELMRR. – 26. BEERTT. – 27. CEIINOS. – 28. AENRST (+ 4). – 29. EEIMNQSU (+ 3). – 30. AACDRSS. – 31. EEISTTV (+ 1). – 32. ACEHINS (+ 1). – 33. EEEEINRT. – 34. AACESST (+ 1). – 35. ACFIINT. – 36. EELSSU (+ 1). – 37. EENRRUV. – 38. AEELSTV (+ 3).



**SOLUTION DU N° 399**

**Horizontalement**

1. VESICULE. – 2. CALMAR. – 3. NUAGEUSE. – 4. COGERAIT (COGITERA). – 5. TITRES (TRISTE TIRETS SERTIT). – 6. IGNORAT (AGIRONT ROGNAIT). – 7. OSMOSE. – 8. TRIOMPHES. – 9. SCALANT, dont une partie a la même forme que le tout (CANTALS). – 10. OCARINA. – 11. TRAVIOLE (OLIVATRE, etc). – 12. TRIADES, groupe de trois (divinités) (DESIRAT, etc). – 13. ENTITES (ETEINTS TEINTES TETINES TINTEES). – 14. AGACERIE (ACIERAGE). – 15. RESIDUEL. – 16. ETONNANT (ENTONNAT ANNOTENT TENONNAT TONNANTE).

**Verticalement**

17. VACUOME, vacuoles d'une cellule. – 18. VOLTAGE. – 19. ESCARGOT. – 20. SAGEMENT (SEGMENTA). – 21. ASIAGO, fromage italien. – 22. CURISTE (CUISTRE RECUITS). – 23. USAGERS (GAUSSER). – 24. ENTERRA (ENTRERA ERRANTE). – 25. TARSIEN (TSARINE, etc). – 26. ENTOLOME, champignon. – 27. MUSSIVE, (sulfure) ressemblant à de l'or. – 28. CATALPA. – 29. CAHOTEUX. – 30. MURISSE (SURIMES). – 31. APETALE. – 32. RESOLVE (VEROLES REVOLES). – 33. TOCSINS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

# TELEVISION

## Un mois sans télé !

### Vous pourriez ? Des Français ont essayé, Antenne 2 a filmé. Quelle aventure...

TOUT le monde s'en mêle aujourd'hui. Donne son mot (pertinent), son avis (définitif), sa théorie (la seule bonne !) : la télé, qui déverse son flot d'images dès qu'on appuie sur le bouton, la télé boîte à rêves, qui peut fragiliser un gouvernement (rappelez-vous la campagne « anti-télérose ») est l'affaire de tous. De Fellini à Mourousi, des politiques aux sociologues, du Café du commerce aux journalistes, elle aiguise les conflits, ou fait le consensus, elle est au cœur de tous les débats. Elle n'est pas entrée dans nos vies, elle fait partie de nos vies.

Les Français ont plus de postes de télévision que de baignoires, c'est tout dire ! Les enfants passent plus d'heures devant le poste qu'à l'école – trente heures par semaine environ contre vingt-sept. La question n'est plus de savoir si elle est bonne, ou mauvaise, ou dangereuse. Questions morales. Mais de réfléchir de temps à autre sur ce qui se passe. Cerner la place qu'elle occupe. Percer la nature de cette relation quotidienne. On ne s'étonnera pas que la télévision elle-même se soit penchée sur le problème, surtout Pascale Breugnot, la passionnée.

Et si on vous privait de la télé ? Cela vous fait rire ? Mais le mieux, pour en saisir l'importance, n'est-il pas encore de s'en passer, ou d'essayer ?... disons un mois par exemple ? C'est ce qu'ont proposé Jean-Claude Raspiengeas et Patrick Volson : une drôle d'expérience (une idée du magazine *Télérama*), une drôle d'émission, la première d'une série de trois que montrera Pascale Breugnot trois lundis de suite sur A 2. Trois approches autour du poste, signées différemment.

Raspiengeas et Volson ont demandé (pas évident) à toute la population d'un quartier de Créteil, au sud de Paris, de se prêter à l'épreuve. Sur 250 personnes qui sont venues assister à la première réunion, 35 ont accepté le pari (par défi personnel, pour voir...) ; 13 ont pris la fuite dès le lendemain, 22 ont tenu bon.

A peu près. Et avec des hauts et des bas. L'équipe les a suivis pas à pas. Quand on enlève le poste (les visages qui changent). On pénètre l'univers familial, intime ; on reste parfois en marge, c'est selon. Il y a Jeanne Luce, pleine de chaleur et de vie, volontaire pour abandonner son poste. Elle croyait qu'elle allait faire davantage de choses, c'est le contraire qui s'est passé, elle ne voyait que son lit, seule la « *honte* » l'a retenue plusieurs fois d'aller reprendre son récepteur. Elle a craqué avant la fin de son contrat, et « *tant pis !* » ; *c'était*, dit-elle, *comme si toute la famille était partie* ».


J. C. GARCIA/A 2

TV... je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément ?

Il y a Mme Oumy, « miss Oumy », une jeune et ravissante Sénégalaise, coiffeuse de son métier, qui a vécu au contraire l'aventure avec enthousiasme. Elle a découvert la personnalité (« *et l'amour* ») de ses deux garçons, le babillage avec ses clientes. Elle fait la moue quand on lui rapporte ses deux postes au bout d'un mois. Il y a Jean-François Bossard, qui est allé regarder en douce les Vingt-quatre Heures du Mans au centre commercial, Martine et José Diaz, Béatrice et Dominique Rasseneur, Hélène Tran et Pierre Gilles Flascu... Ce qu'on découvre, c'est à peu près ce à quoi on s'attend : les discussions qui reprennent (mais les engueulades aussi), davantage de sorties (mais des enfants qui s'agitent)... La place qu'occupe la télévision dépend aussi de celle qu'occupe (ou n'occupe pas) un mari (ou sa femme) – une présence pas forcément récupérable une fois le poste parti. C'est dans cette interdépendance que se définit... quoi au juste ? Un art de vivre ensemble ? La liberté de chacun ? Pas si simple.

Cathy Belhassen, elle, a tout consigné pendant un mois. Un carnet de bord qu'elle lit toute droite, tendue, assise à la gauche de son mari. En jetant un coup d'œil de temps à autre sur lui. Des mots simples. « *Dimanche 2. Mon mari se remet au tennis ; depuis le temps qu'il en parlait, mais il n'a jamais pu parce qu'il veillait avec Cardoze. Vendredi 7. « L'académie des neuf » me manque. Ce soir, avant dîner, les enfants sont assis autour de nous, et ils nous lisent leur poésie apprise en classe.* » Plus loin (c'est la deuxième semaine) : « *J'ai vécu dix ans avec un homme dont j'avais oublié les qualités (...).* »

Cathy Belhassen raconte en fait l'histoire d'une relation qui se transforme, elle dit son bonheur au fur et à mesure que son mari redécouvre ses enfants, elle-même... Elle dit sa peur au fur et à mesure que la date approche (celle du retour du poste). Elle se tait ensuite.

L'émission se suit comme un feuilleton : ironie, rires, émotions. Ce qu'on découvre, avec cette démarche qui n'est pas scientifique, ce sont des aventures qui renvoient à soi. On devine nos réactions. On essaye de mesurer la part du besoin et celle de la dépendance (ou de notre aliénation).

Marie-Claude Treilhou, qui a réalisé le second volet, a enquêté dans un petit village des Corbières, dans le sud-ouest de la France, où elle habite : soixante-quinze personnes, pour la plupart âgées, parlent des images et des sons qui arrivent entre le bahut et la toile cirée ; c'est à la fois prosaïque et subtil. Marie-Claude Treilhou, qui a travaillé avec le cinéaste Vecchiali, sait relativiser un média narcissique par l'accumulation des jugements décalés. Le dernier volet de ce triptyque, signé Jean-Marie Perthuis et Philippe Aubert, montre la télévision de l'intérieur. Les coulisses. Engueulades et conflits, angoisse des réalisateurs. La petite cuisine. C'est amusant mais absolument dépourvu d'esprit critique.

CATHERINE HUMBLOT.

● **Série : Touche pas à mon poste**, les lundi 4, 14 et 21 avril, A2, vers 22 h.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 6 AVRIL

**Rio Lobo ■**

Film américain de Howard Hawks (1970), avec J. Wayne, C. Mitchum.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

*Après la guerre de Sécession, deux officiers qui ont combattu dans les camps adverses font alliance punir un traître. Le dernier film de Hawks célèbre l'amitié virile. Un western chaleureux.*

**Three Strangers ■**

Film américain de Jean Negulesco (1946), avec S. Greenstreet, G. Fitzgerald (v.o. sous-titrée. N).
FR 3, 22 h 35 (90 mn).

*A Londres, trois personnes qui ne se connaissent pas espèrent gagner au tirage du Grand National. Sur un scénario de John Huston, un surprenant film noir – inédit – rappelant, par son atmosphère de crime et de fatalité,* le Faucon maltais. *L'apport de Negulesco est important.*

### LUNDI 7 AVRIL

**Entre 11 heures et minuit ■**

Film français de Henri Decoin (1948), avec L. Jouvet, M. Robinson (N.).
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

*Un inspecteur de police, sosie d'un trafiquant qui vient d'être abattu, prend la place de celui-ci pour mener son enquête. Etude psychologique complexe et numéro de Jouvet.*

**Et la tendresse ? ... Bordel !**

Film français de P. Schulmann (1978), avec J.-L. Bideau, E. Dress.
FR 3, 16 h 05 (95 mn).

*Histoires croisées de trois couples. Un romantique, un tendre et le troisième dominé par un phallocrate. Une comédie semblant défendre les élans du cœur contre les abus (ou hypocrisies) de la permissivité sexuelle. Sombre dans la grivoiserie.*

**La Horse ■**

Film français de Pierre Granier-Deferre (1970), avec J. Gabin.
FR 3, 20 h 35 (80 mn).

*Un riche fermier, régnant sur ses terres et sa famille, va rendre sa justice lui-même contre des truands qui ont mêlé son petit-fils à un trafic de drogue. Une étude de mœurs très solide, soigneusement mise en scène. Le mythe et la réalité de Gabin confondus dans une puissante interprétation.*

### MARDI 8 AVRIL

**La Boum 2 ■**

Film français de Claude Pinoteau (1982), avec S. Marceau, B. Fossey, P. Brasseur.
A 2, 20 h 35 (95 mn).

*Vic, seize ans, entre en seconde au lycée Henri-IV et tombe amoureuse d'un étudiant du lycée Montaigne, rencontré à un concert rock. Même schéma que la* Boum 1. *Comédie plaisante.*

**Jeremiah Johnson ■■**

Film américain de Sydney Pollack (1972), avec R. Redford, W. Geer.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

*Au milieu du XIXe siècle, un trappeur, épris de liberté et de sagesse, se transforme en tueur d'Indiens après le massacre de sa femme et de l'enfant qu'il avait adopté. Un chant profond à la vie en pleine nature, souci de vérité psychologique et ethnologique du réalisateur, jeu de Redford.*

### MERCREDI 9 AVRIL

**Solidarnosc**

Film français de Serge Poljinsky (1981).
FR 3, 23 h 10 (85 mn).

*Reportage sur l'action du syndicat libre polonais créé au moment des grèves de Gdansk, parole donnée à ses militants. Ce document socio-politique n'appelle pas l'enthousiasme.*

### JEUDI 10 AVRIL

**Le Roi des cons**

Film français de Claude Confortes (1980), avec F. Perrin, B. Lafont.
A 2, 20 h 35 (95 mn).

*Un jeune homme drague toutes les femmes qu'il rencontre et devient un symbole sexuel après avoir répondu au questionnaire d'un institut de sondage. Le monde du dessinateur Wolinski adapté d'une façon morne.*

**Mado ■■**

Film français de Claude Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, J. Dutronc, R. Schneider, J. Guiomar.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

*Un promoteur immobilier quinquagénaire a pour maîtresse une jeune chômeuse, libre et lucide. Le désenchantement, la névrose d'une génération tenant les rênes d'une société bloquée, soumise à la loi de l'argent, plongée dans la crise économique. Un style réaliste remarquable.*

### VENDREDI 11 AVRIL

**Viva Villa ■**

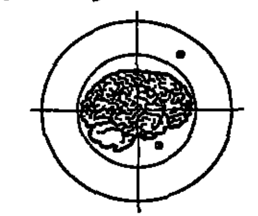
Film américain de Howard Hawks et Jack Conway (1934), avec W. Beery (v.o. sous-titrée. N.).
A 2, 22 h 55 (110 mn).

*Au Mexique, un hors-la-loi qui défend les peones opprimés se met au service de la révolution. Un journaliste américain qu'il a fait prisonnier devient son historien personnel. Un scénario de Ben Hecht l'auteur de* Scarface *mêle les événements des années 1910-1925 à la fiction dramatique. Howard Hawks prit une bonne part à la création de ce film terminé et signé par Jack Conway. Composition célèbre de Wallace Beery.*

## Samedi
### 5 avril

**TÉLÉVISION FRANÇAISE 1**

**7.45** RFE ; **8.00** Bonjour la France ; **9.00** A votre service (et à 9 h 45) ; **9.30** Cinq jours en Bourse ; **10.30** Reprise : Performances (diff. le 2 avril) ; **11.00** Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique : l'Opéra de Sofia : **12.00** Tournez manège.
**13.00** Journal ; **13.50** La séquence du spectateur ; **14.25** Série : La croisière s'amuse ; **15.15** Dessin animé : Astro le petit robot ; **15.45** Tiercé à Vincennes ; **15.55** Temps X, magazine de la science-fiction ; **16.50** Série : La dictée ; **17.50** Trente millions d'amis ; **18.25** Auto-moto ; **18.55** D'accord pas d'accord (INC) ; **19.05** Les trois premières minutes ; **19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal ; **20.30** Tirage du loto.
**20.40** Série : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos, réal. : J.-P. Decourt. Avec J. Morel, F. CLuzet.
*Julien Fontanes est pris en otage par un inculpé, alors qu'il se rendait au palais de justice...*



**22.15 Droit de réponse : Ne nous dérangez pas.**
Emission de Michel Polac.
Les internements abusifs. Avec le professeur A. Bourguignon, psychiatre, le docteur Nathalie Leblanc, psychiatre, MM. Félix Guattari, psychanalyste, le docteur S. Bornstein, expert psychiatre près la Cour de cassation, Robert Castel, sociologue, Me Gilbert Collard, avocat, Marie-Hélène Breillat, comédienne.
**0.00** Journal.
**0.15** Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

**ANTENNE 2**

**10.40** Journal des sourds et des malentendants ; **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1946 ; **12.00** A nous deux.
**12.45** Journal ; **13.25** Série : Buck Rogers ; **14.15** Récré A2 (L'Empire des cinq, Téléchat) ; **14.50** Les jeux du stade (basket-ball : Orthez-Limoges ; football : les buts du championnat ; patinage de vitesse).
**17.00** Les carnets de l'aventure (Pierre Allain ; Castel Kayak) ; **18.00** Série : Amicalement vôtre ; **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres ; **19.10** D'accord, pas d'accord (INC) ; **19.15** Emissions régionales ; **19.40** Le petit Bouvard illustré.
**20.00** Journal.
**20.35** Variétés : Champs-Elysées
De M. Drucker.
*Eddy Mitchell, Serge Gainsbourg, Douchka, Bronski Beat, Didier Lockwood, Anne Sylvestre...*
**21.55** Alfred Hitchcock présente :
... « Erreur d'aiguillage », de J. Freedman. *(Un gangster blessé cherche un médecin désespérément.)*
**22.25** Magazine : Les enfants du rock (et à 23.50).
*Au sommaire :* Rock'n' roll graffiti *(les grands moments de la période « yé-yé » des années 60 ; extraits des émissions de TV du début des années sixties en Angleterre) ;* Rockline, *avec King, Jackson Browne, Fine Young Cannibals, etc. à 23 h 30,* Concert Rock Palast : *Jackson Browne.*
**23.30** Journal.

**FRANCE RÉGIONS 3**

**12.00** Espace 3 des cadres et des entreprises ; **12.30** Magazine : chlorophylle ; **12.45** Festival du film policier de Cognac (et à 14.45) ; **13.15** Connexions ; **13.30** Horizon, magazine des armées ; **14.00** Cent ans d'innovation, tout l'avenir devant soi ; **14.20** Les animaux du monde : les lions ; **14.30** Magazine de la santé ; **15.30** Moto : super-trike à Saint-Malo ; **16.00** Les coulisses de la réussite ; **16.15** Liberté 3 magazine des associations ; **17.30** Fraggle rock.
**18.00** Emissions régionales.
*Programmes autonomes des douze régions sauf, à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau* Croqu'soleil *et le secret des étoiles ; 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
**20.05** Disney Channel.
*Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».*
**21.55** Journal.
**22.20** Feuilleton : Dynastie.
*Les déchirements de la célèbre famille américaine.*
**23.05** Musiclub.
*Spécial anniversaire : improvisation de C. Katsaris, piano, et P. Dupond, danseur ; sketch de Danny Kaye ; ouverture de « la Chauve souris » de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Z. Mehta.*

**LA 5**

**7.50 à 19 h 30,** rediff. des émissions de la veille (7.50 C'est beau la vie ; 8.35 Flamingo Road ; 9.25 Arabesques ; 10.10 Grand prix ; 11 *L'increvable Jerry*, film ; 12.25 C'est beau la vie ; 13.10 les Schtroumphs ; 13.55 Flamingo road ; 14.25 Arabesque ; 15.30 Grand prix ; 16.20 La cinquième dimension ; 17.15 Flamingo road ; 18 Arabesques ; 18.50 Grand prix).
**19.30** Cinq sur cinq, programme musical ; **20.30** Variétés : Cherchez la femme ; **22.30** Le grand show du sport ; **23.30** l'Homme de l'Atlantide.
**0.30** Rediff. de Cherchez la femme et du Grand Show du sport.

**PÉRIPHÉRIE**

● RTL, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Je te tiens, tu me tiens par la barbichette*, film de J. Yanne, ou : *Fais gaffe à la gaffe*, film de P. Boujenah ; 22 h 45, Variétés : Bleu nuit.
● TMC, 20 h, Knight Rider ; 21 h, L'aigle et la vautour (2e partie) ; 22 h 45, Monte-Carlo Zoom ; 23 h 5, Sky Trax.
● RTB, 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Un amour de coccinelle*, film de R. Stevenson ; 22 h, Jeu : Le mot de la fin.
● TSR, 20 h 10, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Colombo ; 22 h 50, Sports ; 23 h 45, Film de minuit : *Tu seras un homme, mon fils*, de G. Sidney.

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

### Dimanche 6 avril

**7.40** RFE ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) ; 12.00 Téléfoot ; 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.) ; 14.20 Les habits du dimanche ; 15.05 Sports dimanche (cyclisme : Tour des Flandres ; patinage artistique à Morzine, tiercé à Longchamp) ; 16.45 Scoop à la une, *avec Gilbert Bécaud* ; 17.30 Les animaux du monde : le retour des hirondelles ; 18.05 Série : Pour l'amour du risque.

**19.00** Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
*Invité : Bernard Kouchner, président d'honneur de Médecins du monde.*

**20.35 Cinéma : Rio Lobo**

film de Howard Hawks

**22.25** Sports dimanche soir.
*L'actualité sportive du week-end.*

**23.25** Journal.

**23.40** C'est à lire.

### Lundi 7 avril

**10.00** Antiope 1 ; 10.30 RFE ; 10.45 Croque-vacances : variétés, bricolage, infos-magazine, dessin animé ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

**13.00** Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Téléfilm : Vacances en vol (redif.). *Les vacances mouvementées de touristes américains en Europe* ; 16.25 Croque-vacances : variétés, feuilleton, documentaire ; 17.25 Série : le Mutant ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.

**20.00** Journal.

**20.35 Cinéma : Entre onze heures et minuit.**
Film de Henri Decoin.

**22.10 Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : portrait de Peter Greenaway, cinéaste britannique ; portrait de Jane Mansfield, la star américaine morte tragiquement.

**23.10** Journal.

**23.25** C'est à lire.

**23.40** RFE. Quand l'entreprise fait du cinéma.

### Mardi 8 avril

**10.15** Antiope 1 ; 10.45 Croque-vacances : dessins animés, bricolage, variétés... ; 11.45 La Une chez vous : 12.00 Tournez... manège.

**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : la Corée ; 16.05 Le rendez-vous des champions ; 16.25 Croque-vacances : dessins animés, feuilleton, variétés... 17.25 Série : le Mutant ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Expression directe : le groupe socialiste ; FO.

**20.00** Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

**20.30** Les grands écrans de TF 1 : Gaston Lapouge.
Téléfilm de S. Joubert et F. Apprederis (Redif.), avec J. Villeret, E. Mitchell, E. Dress...
*Les aventures d'un petit truand sans envergure, savoureusement interprété par Jacques Villeret.*

**22.05 De la sainteté.**
De J.-M. Berzosa. Epitre II : La renommée de la sainteté.
Après avoir décrit minutieusement le nombre, le sexe, l'origine sociale des saints, José-Maria Berzosa, cinéaste athée dont l'ironie fait parfois surface, regarde ici un cas concret. L'ordre des Capucins présente à Rome le dossier du Frère Leopoldo d'Alpandaire, décédé il y a trente ans à Grenade. Evocation de sa vie « exemplaire ». De quelques exemples de mortification comme voie vers le salut. De la dévotion populaire, etc.

**23.00** Journal.

**23.15** C'est à lire.

## ANTENNE 2

### Dimanche 6 avril

**9.00** Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 *(Clémentine, Malfalda, Zorro, Les mondes engloutis)* ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.

**12.45** Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Le crime d'Ovide Plouffe de R. Lemelin, avec G. Arcand, A. Letourneau... *Une nouvelle série, la chronique d'une famille du Québec dans les années 50* ; 18.40 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy.

**20.00** Journal.

**20.35** Les enquêtes du commissaire Maigret : Mon ami Maigret.
D'après G. Simenon, réal. F. Villers, avec J. Richard, J. Luccioni, G. Depardieu... (Redif.)
*Un homme a été tué de trois balles de revolver, tirées à bout portant, sur la petite île de Porquerolles. On ne lui connaissait aucun ennemi.*

**22.05** Musiques au cœur : Salomé, le plaisir et le péché.
magazine d'Eve Ruggieri.
*Le plaisir s'appelle Edda Moser, un des plus beaux timbres de soprano, la superbe voix d'Anna, dans le* Don Giovanni *de Losey. Le péché, c'est Salomé, la petite princesse juive qui dansa devant son oncle Hérode Antipas la danse des sept voiles et demanda, pour enlever le dernier, la tête de saint Jean-Baptiste. Le personnage est devenu mythe. Il a fasciné les écrivains, les peintres, les compositeurs (Jorge Lavelli a demandé à Edda Moser d'être Salomé à l'Opéra de Paris). Evocation ici du personnage à travers ses différentes réincarnations.*

**23.05** Journal.

### Lundi 7 avril

**6.45** Télématin ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes (La star et les débutants) ; 11.20 Histoires courtes : Strangulation blues ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : l'Inde, le miracle de la mousson ; 12.00 Jeu : Journal et météo ; 12.10 L'Académie des neuf.

**12.45** Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec J.-C. Brialy) ; 15.00 Série : Les Brigades du Tigre ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.00 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Cobra) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré.

**20.00** Journal ; 20.30 Loto sportif.

**20.35** Les cinq dernières minutes : Rouge marine.
Série de C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud... (Redif.)
*des crimes sont commis dans une « marina » de la Côte d'Azur. Le commissaire Cabrol mène une enquête difficile...*

**22.00 Série documentaire : Touche pas à mon poste.**
Premier volet : Privés de télé, de J.-C. Raspiengeas et P. Volson.
*(Lire notre article).*

**23.00** Journal.

### Mardi 8 avril

**6.45** Télématin ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Nos ancêtres les Français (l'école) ; 10.30 Histoires courtes (le Mécène) ; 11.35 Les carnets de l'aventure (ski volcanique, redif.) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.

**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif : la vie quotidienne). 15.00 Série : Les Brigades du Tigre ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Latulu et Lireli, Bibi foc). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le Petit Bouvard illustré.

**20.00** Journal et Loto sportif.

**20.35 Mardi cinéma : la Boum 2.**

Film de Claude Pinoteau.

**22.15** Mardi cinéma.
*Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, P. Tchernia a invité Sabine Azéma, Stéphane Audran, Jean-Hugues Anglade et Maurice Rich.*

**23.30** Journal.

## FRANCE RÉGIONS 3

### Dimanche 6 avril

**9.00** Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : spécial variétés.

**12.00** D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural ; 13.00 Emissions régionales ; 14.30 Moto : Super trike à Saint-Malo ; 16.20 Emissions pour les jeunes : Les Entrechats, Lucky Luke ; Jeu : Génies en herbe. 17.30 Décibels, avec The Alarm, Wild Swan, Marc Minelli, Vitriol, Bookmakers, Batmen ; 18.00 Culture clap, le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, avec le philosophe Jean-Paul Aron ; 18.30 RFO hebdo ; 19.00 Signes particuliers, jeu d'énigmes autour d'une vedette du spectacle ; 20.05 Le Muppet Show.

**20.35** Portrait : Madeleine Castaing.
de D. Rocksavage.
*« C'est la personne,* dit Françoise Sagan, *qui a révolutionné la décoration actuelle. Elle en est devenue l'impératrice et, depuis quarante ans, l'a imposée à tout le monde, à l'Europe, à l'Amérique, au Japon. » Autoportrait d'une femme « égoïste » — qui a aujourd'hui quatre-vingt-dix ans, — qui a connu Soutine, Picasso, Satie, Cocteau, Derain, etc.*

**21.30** Festival du film policier de Cognac.

**22.00** Journal.

**22.35 Cinéma de minuit : Three Strangers.**
Film de Jean Negulesco (cycle : films noirs).

**0.15** Prélude à la nuit.
*« Le Grisby » de Jean Wiener, par C. Garden, harmonica.*

### Lundi 7 avril

**16.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau le film de Patrick Schulmann :* Et la tendresse, bordel ; *à 17 h 40,* Actualités de jadis ; *à 17 h 45,* Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; *à 18 h 55,* Croq'soleil ; *à 19 h 20,* feuilleton : L'homme au képi noir.

**19.55** Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux.

**20.35 Cinéma : la Horse.**
Film de Pierre Granier-Deferre (cycle : le cinéma français et ses stars).

**21.55** Journal.

**22.20** Magazine : Boîte aux lettres.
De J. Garcin.
*Spécial Serge July, directeur du quotidien* Libération, *chroniqueur à Europe 1. Cet « ancien » de la Gauche prolétarienne a fait du chemin depuis. Pour mieux cerner sa personnalité, Jérôme Garcin lui propose de commenter des documents d'archives, des témoignages de ses contemporains, etc.*

**23.15** Prélude à la nuit.
*« Sonatine en sol majeur, op. 100 », de Dvorak, par R. Shiloach, violon.*

**23.40** Espace 3 : Des cadres et des entreprises (Redif.).

### Mardi 8 avril

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau :* La mer buissonnière ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* Croqu'soleil ; *à 19 h 35,* Feuilleton : L'homme au képi noir.

**19.55** Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

**20.35 Cinéma : Jeremiah Johnson.**

Film de Sidney Pollack.

**22.25** Journal.

**22.55** Emissions régionales.
A chaque région son programme.
*La région Alsace diffuse : focales et regards ; Provence-Côte d'Azur : les Floralies ; Bretagne-Pays de Loire : profession chanteur ; Bourgogne-Franche-Comté : Grand Est ; Bas les masques et boîte à films. Aquitaine : carte de visite et variétés ; Lorraine-Champagne-Ardennes : Grand Est : Midi-Pyrénées : vie de femme et Dans les jardins d'Esther ; Nord-Picardie : Process et public, etc.*

**23.15** Prélude à la nuit.
*« Intrada » de Des Planes ; « Prière », de Bloch, par A. Navarra, violoncelle et E. Kilcher, piano.*

## LA 5

### Dimanche 6 avril

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille. (7.30 Cinq sur cinq : 8.30 Cherchez la femme ; 10.30 Record : le grand show du sport ; 11.30 Cinq sur cinq ; 12.30 Cherchez la femme ; 14.30 Record : le grand show du sport ; 15.30 Cinq sur cinq ; 16.30 Cherchez la femme ; 18.30 Record : le grand show du sport).

**19.30** Les Schtroumpfs, dessins animés ; 20.30 Les dimanches du cinéma : Une langouste au petit déjeuner, film français de G. Capitani, avec Cl. Brasseur, Cl. Auger.
*Un homme faible et maladroit, une ravissante hôtesse de l'air, un coureur de jupons et deux épouses autoritaires. Vaudeville.*

**22.30** La 5 en concert : l'Orchestre Philharmonique du théâtre de la Scala interprète la « Symphonie en ré mineur », de C. Franck, dir. : C.M. Giulini.

**23.30** C'est arrivé à Naples, film (1960) de Melville Shavelson. Avec Clark Gable, Sophia Loren, Vittorio de Sica ; 1.00 Redif. de : Une langouste au petit déjeuner ; 2.30 L'homme de l'Atlantide, série américaine de science-fiction.

### Lundi 7 avril

**7 h 30** à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille ; (7 h 30 Série : l'Homme de l'Atlantide ; à 8 h 30, Une langouste au petit déjeuner ; à 10 h, C'est arrivée à Naples ; à 11 h 30, l'Homme de l'Atlantide ; à 12 h 30, Une langouste au petit déjeuner ; à 14 h, C'est arrivé à Naples ; à 15 h 30, l'Homme de l'Atlantide ; à 16 h 30, Une langouste au petit déjeuner ; à 18 h, C'est arrivé à Naples).

**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Lundi superstars : Driver, film américain (1978), de Walter Hill. Avec R. O'Neal, I. Adjani.
*Un policier traque un chauffeur de gangsters dans le Chicago nocturne.*

**22.30** La Cinquième Dimension, série américaine de science-fiction.

**23.30** Redif. de Driver ; à 1 h 30, de la Cinquième Dimension ; à 2 h 30, de C'est beau la vie.

### Mardi 8 avril

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; à 8.30 Driver ; à 10.30 la Cinquième Dimension ; à 11.30 C'est beau la vie ; à 12.30 Driver ; à 14 h 30, la Cinquième dimension ; à 15.30, C'est beau la vie ; à 16.30, Driver ; à 18.30, la Cinquième dimension).

**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Fantastique mardi : l'île du docteur Moreau, film USA (1977), de Don Taylor, avec B. Lancaster.
*Un savant fou est arrivé à créer des êtres mi-humains mi-animaux.*

**22.30** Jonathan : magazine de l'aventure.

**23.30** Redif. de l'île du docteur Moreau ; à 1.30, redif. de Jonathan ; à 2.30, redif. de C'est beau la vie.

## PÉRIPHÉRIE

### Dimanche 6 avril

- RTL, 20 h, *Stella*, film de L. Heynemann ; 22 h, Grand écran (l'actualité du cinéma).
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, *la Vieille Garde*, film de J. Yarborough ; 22 h 20, Forum.
- RTB, 20 h 5, Swing ; 21 h 15, Téléfilm : *Anna Karénine*.
- TSR, 20 h, *Coup de foudre dans l'Orient-Express* (2e partie) ; 20 h 5, Dis-moi ce que tu lis... Charles Henri Favrod ; 21 h 45, *Le défi mondial*.

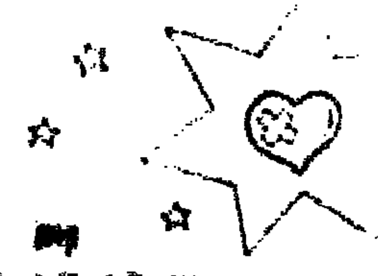
### Lundi 7 avril

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Tuez Charley Varrick*, film de D. Siegel.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *l'Ecole des héros*, film de P. Werner ; 22 h 40, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Ecran-témoin : *Cher papa*, film de D. Risi, suivi d'un débat : « Les nouveaux condottiere — le miracle italien ».
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : rire et tendresse ; 20 h 35, Théâtre wallon : Dins l'pétrin.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

### Mardi 8 avril

- RTL, 20 h, Cinémania : *la Belle Américaine*, film de R. Dhéry ; 22 h 5, *Maciste à la cour du cheik*, film de D. Paolella.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, Culpabilisation ; 22 h 40, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : *Marius*, de Pagnol.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-club : *Sourires d'une nuit d'été*, film de I. Bergman.
- TSR, 20 h 10, Hill Street Blues ; 21 h 5, Et l'art, Haller ? ; 22 h 5, Regards : l'église catholique ; 22 h 50, Rock en direct : The Bank.

# Mardi
**8 avril**



# Mercredi
**9 avril**

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.15** Antiope 1 ; 10.45 Salut les petits loups : Sport Billy ; Tout doux Dinky ; Apok le barbare. 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal ; 13.50 Vitamine : Les petits creux de Loula, Les mini-pouss, Vitaboum ; deuxième festival de la chanson pour enfants... ; 16.00 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq, (redif.). 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : le Mutant ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.30 Loto sportif ; 19.40 Cocoricocoboy ; 19.50 Tirage du Tacotac.
**20.00** Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
**20.35** **Série : l'Ami Maupassant.**
Six émissions proposées par C. Santelli.
Le grand spécialiste de Maupassant a adapté six contes et nouvelles, six histoires cruelles où l'enfant est au centre, le lieu géométrique de l'œuvre. Enjeu du bonheur ou du malheur. Une série magnifique, comme les ciels, les forêts et les regards filmés, les haines étouffées, les amours inavouées. Quand le monde de Maupassant est revisité par Santelli, il ne faut pas le manquer.
**21.45** Document : la maison de Nanterre. N° 1 : Un lieu pour renaître ou pour mourir ? réal. B. Martino.
*Une incursion parmi les quelque 1 700 « hébergés » d'un refuge abritant tous ceux dont Paris ne veut plus. Un document coup de poing, réalisé il y a deux ans. Cela aurait mérité d'être dit pour éviter les polémiques. La maison de Nanterre s'est, en effet, beaucoup améliorée depuis.*
**22.45** Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
*Invité : Franco Maria Ricci, éditeur d'art italien. Au sommaire : l'honneur retrouvé d'Arlequin ; Bébé lave plus blanc ; les bains de minuit.*
**23.15** Journal.
**23.30** C'est à lire.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Laturlu et Lireli ; Mafalda ; Tchaou et Grodo ; Méthanie ; les Schtroumpfs ; le monde selon Georges...) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Téléfilm : les Trompe-la-mort, de M. Cove ; 15.35 Récré A2 (les Schtroumpfs ; les Poupies ; Tom Sawyer...) ; 17.00 Magazine : Terre des bêtes (Sauvons nos derniers ours) ; 17.30 Super-platine : Bill Deraime, Carmel, Diane Tell ; 18.00 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré.
**20.00** Journal.
**20.35** Le Grand échiquier
de J. Chancel (en simultané sur France-Musique).
*Au cœur de l'orchestre : les musiciens de l'Orchestre National de France, dirigés ce soir par deux chefs : Semyon Bychkov et Chung Myung-whun, et la participation de : Jean-Pierre Rampal (flûte), Lella Cuberli (soprano), Victor Tretiakov (violon), Michel Schwalbé (violon), Andreï Gavrilov (piano).*
**23.15** Journal.

## FRANCE RÉGIONS 3

**14.55** En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau :* Zorro ; *17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *18.55 Croqu'soleil ; 19 h 35* Feuilleton : L'homme au képi noir.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les Jeux.
**20.35** Au nom de l'amour (et à 22.50), émission de P. Bellemare.
*Terrorisme aveugle et victimes innocentes : que fait-on pour ceux qui sont victimes d'un attentat ? Avec des témoignages.*
**21.40** Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
*« Les perles noires de l'ayatollah », un reportage sur les stations de pêche au bord de la mer Caspienne et la fabrication du caviar en Iran.*
**22.25** Journal.
**23.10** Cinéma : Solidarnosc.
Film de Serge Poljinski.
**0.35** Prélude à la nuit.
*« Moment musical » ; op. 16 de Rachmaninov, par E. Ludner, piano.*

## LA 5

**7.30 à 19.30**, rediff. des émissions de la veille : (7.30 Jeu : C'est beau la vie ; 8.30 Artistes et modèles ; 10.30 Jonathan ; 11.30 C'est beau la vie ; 12 h 30, Artistes et modèles ; 14 h 30, Jonathan ; 15 h 30, C'est beau la vie ; 16 h 30, Artistes et modèles ; 18 h 30, Jonathan).
**19.30** C'est beau la vie ; 20.30 Feuilleton : Flamingo Road ; 21.30 Série policière : Inspecteur Derrick ; 22.30 Big Bang, le spectacle de la science et de la vie.
**23.30** Rediff. de Flamingo Road ; 0.30 Inspecteur Derrick ; 1.30 Big Band ; 2.30 C'est beau la vie.

## PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *les Aventuriers du « Lucky Lady »*, film de S. Donen.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *California kid*, film de R. Heffron ; 22 h 25, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Magazine économique : Bizness, bizness (la fiscalité) ; 21 h, Série : Mission casse-cou ; 21 h 45, Coup de film.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, *la Star et le Milliardaire*, film de D. Lowell Rich ; 21 h 5 : Récital Yvette Théraulaz.

# Jeudi
**10 avril**

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**11.15** Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Les animaux du monde : l'inconnue des eaux douces, l'écrevisse ; 15.05 A votre service. 15.25 Quarté, en direct d'Evry. 15.35 A cœur ou à raison : Gilles Vigneault à Paris. 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Série : La famille Boussardel ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.35** L'enjeu
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller
*Au sommaire : L'homme du mois, Michel Baroin ; comment dites-vous, patron ? Chercheurs, le nez dehors (des scientifiques créent des entreprises) ; Faut-il avoir peur de l'Espagne ? Morts illégitimes.*
**21.45** **Feuilleton : l'Australienne.**
d'après N. Cato, réal. G. Miller. Avec S. Thronston, J. Waters, D. Craig...
Quatrième épisode : le mariage est célébré sur l'eau. Philadelphia, enceinte, accompagne Brenton dans un long et difficile voyage. Une très jolie série qui se passe à la fin du dix-neuvième siècle en Australie. Pour les amateurs de passions, de bohème et d'exotisme.
**22.50** Journal.
**23.05** Prix vidéo Jean d'Arcy.
*« Saisons » de T. Subito et P. Van de Walle ; « le Plan français », d'H. Latour ; « la Règle du jeu », réalisé par une équipe de détenus de la prison de Fresnes.*
**23.35** C'est à lire.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Téléfilm : L'extravagant Rudolf II, empereur d'Allemagne ; 11.00 Histoires courtes ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie. (Ailleurs : la Laponie). 15.00 Série : Les brigades du tigre. 15.55 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Pac Man...). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Expression directe : CFTC ; GS.
**20.00** Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** Cinéma : le Roi des cons.
Film de Claude Confortes.
**22.15** Le magazine.
Préparé par J.L. Saporito, présenté par M. Honorin.
*Une enquête sur le GAL (ce Groupe antiterroriste de libération qui exécute des réfugiés espagnols ou des Basques français) ; Le camp des Mille (c'est ici que 2 000 juifs ou intellectuels qui avaient fui l'Allemagne nazie ont été livrés pour être envoyés à Auschwitz) ; Vos papiers s'il vous plaît (un Britannique de soixante-dix ans a découvert le moyen de meubler gratuitement les écoles en Afrique, avec des chaises en carton) ; Etes-vous homo ou hétéro ?*
**23.30** Journal.

## FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau :* Thalassa *(rediff.) ; 17.30* Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55*, Croq'soleil ; *19 h 35*, L'homme au képi noir.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats.
**20.05** Les jeux.
**20.35** **Cinéma : Mado.**
Film de Claude Sautet.
**22.40** Journal.
**23.05** François Mauriac : Bloc-notes 1958-1959
*De Gaulle au pouvoir, face au drame algérien.*
**23.15** Série : Voyage de Camargue en Cornouaille.
Réal. H. Perks (2e partie).
*Chevauchée à travers la France, par petites étapes, de la Camargue à la Cornouaille. Une aventure qui a duré pour l'éleveur Robin Hambury Tenison et sa femme deux mois et demi.*
**23.45** Prélude à la nuit.
*« Mélodies brésiliennes », de Villa-Lobos.*

## LA 5

**7.30 à 19.30**, redif. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, Flamingo Road ; 9.30, l'Inspecteur Derrick ; 10.30, Big Bang ; 11.30, C'est beau la vie, à 12 h 30, Flamingo Road, à 13 h 30 L'inspecteur Derrick, à 14 h 30, Big Bang ; à 15 h 30, C'est beau la vie ; à 16 h 30, Flamingo Road ; à 17 h 30 L'inspecteur Derrick ; à 18 h 30, Big Bang).
**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20 h 30, Pentathlon, jeu et variétés ; 22 h 30, Mode etc. Magazine sur la mode.
**23.30**, Redif. de Pentathlon ; à 0 h 30, Mode etc. ; à 1 h 30, C'est beau la vie.

## PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *le Sauvage*, film de J.-P. Rappeneau.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Feuilleton : Max la Menace ; 21 h, *l'Inspecteur ne renonce jamais*, film de J. Fargo.
- RTB, 20 h, Autant savoir : tout sucre, tout miel ; 20 h 25, *Au nom de tous les miens*, film de R. Enrico ; 22 h 35, Cinémusic.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Série : Japon : le rêve et l'histoire ; 20 h 55, Année du ballet : Tango.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Sois célèbre, mon enfant ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 25, *Terence Davies Trilogy*, film de T. Davies.

# Vendredi
**11 avril**

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.55** Le chemin des écoliers, émission du CNDP : 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Temps libre au jazz, (et à 16 h 25) ; 16.00 Série : Au nom de la loi (redif.) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : La famille Boussardel ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 : Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.35** **Variétés : Ambitions.**
Emission présentée par B. Tapie.
La première émission a beaucoup fait parler d'elle : huit mille dossiers déposés avant qu'elle ne commence ! Tapie, le *Zorro* des entreprises, a obtenu 29 % d'écoute avec son jeu. Principe : un candidat présente un projet d'entreprise. Il est confronté à des banquiers, des publicitaires, des juristes, des financiers. En direct du Palais des Sports de Toulouse. Participent à l'émission : Serge July, rédacteur en chef de *Libération* ; Pierre Barret, PDG d'Europe 1, Michel Sardou...
**21.45** Multifoot.
**23.30** Journal.
**23.45** Télévision sans frontière.
*Spécial Kassav, concert enregistré en Angola.*

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Le magazine (du 10 avril) ; 11.20 Histoires courtes (ceux d'en bas) ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (« En forme », avec Gérard Klein) ; 15.00 Série : les Brigades du tigre ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat ; Superdoc ; Laturlu et Lireli) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré
**20.00** Journal et Loto sportif.
**20.35** Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De L. Lignières et C. Watton, réal. C. Boissol. Avec G. de Capitani, C. Denner, S. Grimaldi...
*Désireux de déstabiliser les services secrets d'Afrique du Sud, Honnicut fait courir le bruit qu'il a été limogé. Une série drôle, légère comme du champagne, aussitôt oubliée.*
**21.35** Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : les livres du mois, sont invités : Alphonse Boudard* (la Fermeture : 13 avril 1946, la fin des maisons closes), *Alberto Moravia* (L'homme qui regarde), *David Girard* (Cher David), *Gilles Perrault* (pour : « Tête de Turc », de Gunter Wallraff).
**22.45** Journal.
**22.55** **Ciné-club : Viva Villa.**
Film de Jack Conway et Howard Hawks (cycle : hommage à la MGM).

## FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau* La télématique au quotidien ; *17 h 30*, Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55*, Croqu'soleil ; *19.35 Feuilleton :* L'homme au képi noir.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les jeux.
**20.30** D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
*Un évêque intégriste et un industriel de l'aéronautique coproduisent un film destiné à favoriser une vente d'armes entre Paris et Istanbul. Mais des manifestations surnaturelles se produisent durant le tournage...*
**21.35** Vendredi : Scènes de ménage en Californie.
Magazine d'André Campana.
*Le magazine diffuse ce soir un document réalisé par J. et H. Ganz pour « Channel Four » : cinq couples américains ont accepté que leurs disputes soient filmées.*
**22.40** Journal.
**23.00** Espace francophone.
Le magazine d'expression française de D. Gallet.
*La Polynésie française (cinquième et dernière émission d'une série consacrée à la francophonie dans le Pacifique). Aujourd'hui la francophonie (tour du monde des divers pays qui composent le monde francophone).*
**23.50** Prélude à la nuit.
*« Rondo op. 73 »*, de Chopin, par M. Magin et H. Goraieb, piano.

## LA 5

**7.30 à 19.30**, Rediff. des émissions de la veille : (7.30, C'est beau la vie ; à 8.30, Pentathlon ; 10.30, Mode etc. ; 11.30, C'est beau la vie ; à 12.30, Pentathlon ; à 14.30, Mode etc. ; 15.30, C'est beau la vie ; à 16.30, Pentathlon ; à 18.30, Mode, etc.).
**19.30** Jeu, C'est beau la vie ; 20.30, Feuilleton : Flamingo Road ; 21.30, Arabesque, série de suspense ; 22.30, Grand Prix, magazine auto-moto.
**23.30**, Redif de Flamingo Road ; à 0.30, de Arabesque ; à 1.30, de Grand prix ; à 2.30, de C'est beau la vie.

## PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, l'Ami Maupassant ; 22 h 5, *l'Homme à l'œil de verre*, film de A. Vohrer.
- TMC, 20 h, Série : le Renard ; 21 h, L'aigle et le vautour (3e partie) ; 22 h 50, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Feuilleton : Jane Eyre ; 21 h, Grand écran : *Buffet froid*, film de B. Blier.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Les établissements scientifiques nationaux : l'institut royal du patrimoine artistique ; 21 h, Arts magazine ; 21 h 30, Théâtre de la place : la Cité radieuse.
- TSR, 20 h 15, Tell quel ; 20 h 45, Chaîne du bonheur (et à 22 h 55, 23 h 45 et 0 h 15) ; 20 h 50, *les 40es Rugissants*, film de C. de Chalonge ; 23 h, Jean Curty (fondeur de cloches) ; 23 h 50, Huey Lewis and the News.




# Cent ans pour une réhabilitation

Plus d'un siècle. C'est le temps qu'il a fallu aux Etats-Unis pour reconnaître et réparer une monstrueuse erreur judiciaire commise à l'encontre d'un de leurs citoyens, le docteur Samuel Mudd, injustement condamné pour complicité dans l'assassinat d'Abraham Lincoln. Une réhabilitation que, de génération en génération, les descendants du docteur Mudd ont, en vain, réclamée aux différents présidents qui *se sont succédé à la tête du* pays. C'est finalement Jimmy Carter, l'un des hôtes de la Maison Blanche les plus attachés à la défense des droits de l'homme, qui a eu le courage de reprendre le dossier et qui, à la fin des années 70, a officiellement lavé de tout soupçon le nom de l'innocent docteur Mudd.

La tragique histoire de ce médecin de campagne est relatée dans *Crime judiciaire*, un téléfilm américain de plus de deux heures. Paul Wendkos, qui le signe, l'a conçu après une enquête minutieuse et en a tiré une fiction dont les qualités d'authenticité historique lui ont valu de voir son œuvre *« recommandée »* par l'Association américaine pour l'éducation nationale.

Tout commence à l'aube du 15 avril 1865 — les Etats-Unis sortent à peine de la guerre de Sécession — lorsque le docteur Samuel Mudd (Denis Weaver interprète le rôle avec sensibilité et sobriété) est réveillé par deux hommes dont l'un est blessé à la jambe. N'écoutant que son devoir, il le soigne et l'héberge pour quelques heures. Il ignore, alors, qu'il s'agit de l'acteur John Wilkes Booth, qui vient d'assassiner Abraham Lincoln au cours d'une soirée théâtrale. La mort *de Booth, rattrapé et abattu au* cours de sa fuite, ne suffit pas au pouvoir de l'époque. Il lui faut des complices pour satisfaire *« la soif de vengeance »*, disent-ils, de la population. Samuel Mudd est le bouc émissaire idéal à leurs yeux.

Jugé par un tribunal militaire, contrairement aux lois en vigueur, et condamné, sur de *faux témoignages*, aux travaux forcés à perpétuité. Samuel Mudd passera près de quatre ans dans l'enfer du bagne de l'île des Tortues, le fort Jefferson, avant d'obtenir la grâce du président en exercice de l'époque, Andrew Johnson. Une grâce, mais non une réhabilitation, qu'il doit au courage, à la ténacité de sa femme et d'un seul ami fidèle, son avocat.

*Crime judiciaire* aurait pu sombrer dans le mélodrame. Paul Wendkos a su éviter ce piège. On lui pardonne d'autant plus facilement quelques facilités de mise en scène pendant les séquences ayant trait à la vie des bagnards.

ANITA RIND.

● **Crime judiciaire**, le 5 à 20 h 30, le 7 à 14 h et le 11 à 9 h 40.

# Sélection

**DOCUMENTAIRE, FICTION**

**Sur les chemins de l'aventure : Pierre-Dominique Gaisseau.** Troisième partie d'une série rassemblant l'ensemble des documents du grand aventurier-documentaliste. Le 5 à 17 heures.

***Gentleman des antipodes.*** *L'Australie à la fin du siècle dernier*, le fils d'un officier britannique vient y tenter sa chance. Le 7 à 17 h 55, le 8 à 10 h 35, le 10/11 à 1 h 20.

**SPORTS, VARIÉTÉS**

**Les Marius.** Les champions du rire élus par les lecteurs de la presse régionale. Le 9 à 20 h 30.

**Basket américain.** Le 6 à 16 h 15, le 7 à 23 h 25. **Les KO de Canal Plus.** Le 7 à 22 h 25. **Football.** le 8 à 20 h 15. **Championnat de France de football en différé. PSG-Monaco.** Le 11 à 22 h 47.

# Les films

**THE DEVIL IN MISS JONES Nº 2.** — Film américain de Henri Pachard (1984). Le 5 à 0 h, le 7/8 à 0 h 55, le 11/12 à 5 h 20.

Suite croustillante d'un « classique » américain du porno. *Le diable*, épris de Miss Jones, lui donne le corps d'un homme !

**BESOIN D'AMOUR.** — Film américain de Jerzy Schatzberg (1983). Le 6 à 17 h 55, le 9 à 9 h 35, le 10 à 23 h 50.

*Le malentendu d'un père*, veuf, à l'égard de son fils aîné (onze ans). Un désastreux « remake » de *l'Incompris* de Comencini.

**HAMMETT ■.** — Film américain de Wim Wenders (1982). Le 6 à 20 h 30, le 9 à 0 h, le 11/12 à 2 h 25.

Chicago 1928. Un ancien détective privé, auteur de *romans policiers*, reprend du service. Réflexion sur l'imaginaire et la création. Beauté plastique et rétro.

**TRAIN D'ENFER ■.** — Film français de Roger Hanin (1984). Le 8 à 22 h 35, le 10 à 8 h 40.

Drame social et humaniste contre le racisme (à l'égard des Arabes) en région parisienne. Le commissaire Hanin a le beau rôle.

**Mr PATMAN ■.** — Film canadien de John Guillermin (1980). Le 9 à 22 h 10, le 11 à 0 h 35.

Les problèmes et les fantasmes d'un infirmier de nuit *dans un hôpital psychiatrique de* Vancouver. Intéressante composition de James Coburn.

**LA NUIT DE SAN LORENZO ■ ■.** — Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1981). Le 10 à 20 h 35.

En août 1944, l'exode des habitants d'un village de Toscane devant la terreur allemande. Une superbe évocation du passé, un chant d'espoir et de liberté.

**LES NUITS DE LUCRECE BORGIA.** — Film italien de Sergio Grieco (1959). Le 11 à 21 h.

Un héros sympathique contre la tyrannie des Borgia. Ringard et *fracassant*.

**LES REPRISES**

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

**LE COULOIR DE LA MORT.** — Film américain de G. Trikonis (1978). Le 5 à 8 h 45, le 6 à 23 h 40.

**SUBWAY ■.** — Film français de L. Besson (1985). Le 5 à 10 h 10, le 8 à 9 h, le 10 à 15 h 35.

**LA NUIT PORTE JARRETELLES.** — Film français de V. Thévenet (1984). Le 5/6 à 1 h 15, le 8 à 15 h 45, le 9/10 à 1 h 30.

**LE MASQUE DU DÉMON ■.** — Film italien de *M. Bava (1960). Le 5/6 à* 2 h 35, le 7 à 8 h 35, le 10 à 22 h 25, le 11/12 à 3 h 55.

**NIGHTKILL.** — Film américain de T. Post (1980). Le 5/6 à 4 h 45, le 8 à 14 h.

**LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES ■.** — Film français de G. Oury (1984). Le 6 à 10 h 10, le 8 à 0 h, le 11 à 14 h.

**LA VIE DE CHATEAU ■.** — Film français de J.-P. Rappeneau (1965). Le 6 à 22 h 10, le 8/9 à 1 h 40, le 10 à 10 h 5.

**CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL ■.** — *Film américain* de M. Nichols (1971). Le 7 à 9 h 55.

**SAC DE NŒUDS ■.** — Film français de J. Balasko (1984). Le 7 à 16 h 20.

**SIGNÉ CHARLOTTE ■.** — Film français de C. Huppert (1984). Le 7 à 20 h 35, le 10 à 14 h, le 11 à 8 h 10.

**L'HOMME DE LA TOUR EIFFEL.** — Film franco-américain de B. Meredith (1948). Le 11 à 15 h 40.

# TV 6

Voici la grille pour la semaine.

**Samedi 5 avril :** 14 h, 6 Tonic ; 11 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

**Dimanche 6 avril :** de 14 h à 24 h, programme musical.

**Du lundi 7 au vendredi 11 avril :** 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

# France-Culture

## SAMEDI 5 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Jeannette Colombel.
8.30 D'une voix amicale.
9.05 Les temps modernes : les colonnes de Buren, avec D. Buren et P. Schneider ; à 10 h, Voix du silence : le Mexique.
10.30 La mémoire en chantant : la chanson de Prévert.
10.50 Grand angle : Année de l'Inde, histoire d'une pompe solaire et d'un village indien.
12.00 Panorama, avec Léo Mallet.
14.00 Ivresse sacrée, ivresse profane, avec C. Jacq, S. Hargous, M. Chatelain-Courtois, V. Bardet et Z. Bianu. (Rediffusion.)
*15.30 Le bon plaisir de... Roland Topor.*
19.30 Samedi soir : de nouveaux auteurs pour de nouveaux canaux.
20.00 Musique : Gavin Bryars et la nouvelle musique anglaise.
20.30 « Faut pas mettre le petit doigt », *de Georges Michel*, avec C. Piéplu, M. Robin, V. Silver...
22.10 Démarches avec... Emmanuel Carrère.
22.30 Musique : Gavin Bryars et ses étudiants (concert donné le 10 octobre 1985 au Conservatoire de Strasbourg).
0.05 Clair de nuit.

## DIMANCHE 6 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Conversations *dans l'univers »*, *de René Brahic* et Pierre Debray-Ritzen.
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge féminine.
10.00 Messe, à Longchamp, dans les Vosges.
11.00 De 25 centimes à 4,50 F, cinquante ans de presse *(histoire de la presse)* Radio Paris et Radio Londres.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 Entretiens : les décades lumineuses de Jean Messagier.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Les théâtres du cartel : Georges Pitoeff et « la Maison des cœurs brisés », de G.B. Shaw, avec H. Gignoux, D. Arden, G. Fontanel...
16.30 La tasse de thé : rencontre avec Françoise Seigner ; histoire-actualité : l'analphabétisme, qu'est-ce que c'est ?
19.10 Microfilms, avec Claude Ventura, producteur de « Cinéma-cinémas » sur Antenne 2.
20.00 Repérages : les chansons d'expression française (Martine Kivits).
20.30 Atelier de création radiophonique : « Le lecteur et sa mouche », de J.-L. Scheffer et R. Farabet.
22.30 Musique : Reinette l'Oranaise au Théâtre de la Bastille.
0.00 Clair de nuit.

## LUNDI 7 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les enfants de Rama et de Sita ; (et à 10 h 50 : l'œuf et la cocarde).
9.05 Les lundis de l'histoire : le cinéma des années folles.
*10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).*
11.10 Passeport pour l'avenir : la revue des lycéens « Phosphore ».
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
*13.40 Le quatrième coup.*
14.00 Un livre, des voix : « Un 21 avril, à New-York », de Marie Chaix.
14.30 Penta-di-Casinca : un village de Haute-Corse.
15.30 Les arts et les gens : l'architecture à Vienne ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, Itinéraires protestants en France.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : évolution et extinction des espèces.
20.00 Musique, mode d'emploi : psycho-acoustique à l'IRCAM.
20.30 Ecrit pour la radio : « Un oiseau au plumage de fumée », d'Alain Gerber. Avec J. Danno, C. Amaizo, M. Régnier...
21.40 Latitudes : les Bauls du Bengale.
22.30 La nuit sur un plateau : la cuisine, avec Jean Ferniot.

## MARDI 8 AVRIL

*1.00 Les nuits de France-Culture.*
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance *(voir lundi).*
9.05 La matinée des autres : les Quechuas.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : le déroulement des Etats généraux des parents.
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « la Montagne *blanche »*, de Jorge Semprun.
14.30 « La grande expérience de Keinplatz », de A. Conan Doyle. Avec G. Tréjean, J.-P. Ledoux, C. Dagan...
15.30 Mardis du théâtre : Bon anniversaire M. Beckett.
17.10 Le pays d'ici : à Langres.
18.00 Subjectif : Agora, avec J. Barnes ; à 18.35, Tire ta langue ; à 19.15, Rétro : Mistinguett.
19.30 Perspectives scientifiques : la médecine générale.
20.00 Musique, mode d'emploi : psycho-acoustique *à l'IRCAM.*
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson, avec Renaud Detressan et Romain Didier.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.
0.10 Du jour au lendemain.

## MERCREDI 9 AVRIL

1.00 Boris Vian, du jazz à l'opéra ; Boris Vian et Henri Salvador.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée la science et les hommes : la cosmologie est-elle scientifique ?
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : des civilisations disparaissent.
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « le Parfum, histoire d'un meurtre », de Patrice Suskind.
*14.30 Auteurs de notre temps : Abdellatif Laabi.*
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Langres.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives *scientifiques* : éthologiques, questions d'aujourd'hui sur le comportement animal et humain.
20.00 Musique, mode d'emploi : l'intonation juste et les états psychiques contrôlés par le son.
*20.30 Antipodes : Haïti, les romanciers* contre l'exil. Avec R. Depestre, J. Metellus, J.-C. Charles, J. Toussaint.
21.30 Musique : Pulsations. Inti Illimani, un des groupes de la nouvelle chanson chilienne.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.

## JEUDI 10 AVRIL

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
*9.05 Matinée, une vie, une œuvre :* Jacques Bainville, « le Richelieu de la IIIe République ».
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : et si on choisissait ses profs ?
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Pelayo.
14.00 Un livre, des voix : « Dieu est-il gentilhomme ? », de Nicolas Saudray.
14.30 Les Belles, nouvelle de G. A. Borgese.
15.00 La Ligue française d'improvisation.
15.30 Musicomanie : la musique au cinéma.
17.10 Le pays d'ici : à Langres.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : progrès et perspectives en chirurgie urologique.
20.00 Musique, mode d'emploi : les effets psychologiques des musiques *de transe.*
20.30 « Les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia », de Pascal Quignard.
21.30 Opéra 86 : le chant bulgare.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.
0.10 Du jour au lendemain.

## VENDREDI 11 AVRIL

0.00 Les nuits de France-Culture : la *jolie morte.*
1.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au vingtième siècle (modernisation en France et décolonisation après 1945).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : 10 kilomètres à pied.
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... Shakespeare.
14.00 Un livre, des voix : « le Dormeur debout », de Jacques Laurent.
14.30 Sélection prix Italia : Alain Bombard.
15.30 *L'échappée belle : les étangs de* Pouydesseaux (Landes) ; terre des *merveilles : James Bruce, voyages aux sources du Nil, en Nubie et en* Abyssinie (1769-1772)
17.10 Le pays d'ici : à Langres.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : réflexion sur l'évolution des êtres vivants.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique et psycho-acoustique.
20.30 Espace communication : les relations entre l'édition et l'audiovisuel.
21.30 Black and blue : jeunes musiciens, musiques nouvelles.
*22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le* moment ; le Nicaragua.
0.10 Du jour au lendemain.

# France-Musique

## SAMEDI 5 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : comment l'entendez-vous ?
7.02 Avis de recherche : Paisiello, Pierné, Milhaud, Delannoy.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Manifestes médiévaux : autour de la légende de « Tristan et Yseult ».
12.05 Désaccord parfait : débat sur « la Gloire de Rossini » ; à 14 h, Concert : œuvres de Rossini, Donizetti, Bellini, par R. Falcon, soprano, D. Yakas, piano.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal, avec D. Malherbe, F. Cahen, R. Sarrazin, E. Bedoucha, R. Raspail.
16.00 Opéra : « Saint Jean-Baptiste », d'A. Stradella, par B. Schlick, H. Keller, A. Dalton, J. Thomson...
19.05 Les cinglés du music-hall : Ultraphone ultra-chic, avec Koval, M. Lemonnier, G. Gabaroche, L. Boucot.
20.05 Avant concert.
20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Quatre Sonates », de Scarlatti ; « Sonate K 333 » de Mozart ; « Scène d'enfants », de Schumann ; « Scherzos », de Chopin, par C. Zacharias, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives (Dvorak, Virisek) ; à 1 h, Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

## DIMANCHE 6 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées : « Motet », d'Abelard ; « Cantate 170 », de J.-S. Bach ; « Magnificat », de H. Dumont.
10.00 Mozart : 1791-1985. Mozart à Paris.
12.05 Magazine international.
14.04 Top laser : œuvres de Mozart, Boito, Beethoven, Corrette, Mendelssohn, Prokofiev...
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Naissance d'un siècle. Œuvres de Wagner, J. Strauss, Berg, Zemlinsky, Mahler, Schreker, Schoenberg, Webern, Eisler.
19.05 Jazz vivant : jazz italien au Festival de Montpellier.
20.05 Saison lyrique : (20e anniversaire du NOP, concert donné au Théâtre des Champs-Elysées le 2/2/1986) : « la Tétralogie » (« la Walkyrie »), de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. T. Zylis-Gara, U. Vinzing, J. King, D. McIntyre, W. Meier, M. Hoelle, A. Habereder...
0.05 Ex libris : Quatuors à cordes du XXe siècle (œuvres de Beethoven, Stravinski, Bartok, Berg, Carter, Chostakovitch...)

## LUNDI 7 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : les Orientalistes.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : point, espace, temps, ou musique-peinture au vingtième siècle ; à 9 h 15, A comme Abstraction ; à 9 h 40, B comme *Bauhaus ; à 10 h 5, C* comme Couleur ; à 10 h 55, La Gageure ; à 11 h, D comme Dissonance ; à 11 15, E comme Espace.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
*12.30 Concert (donné le 23 janvier 1986* au Grand Théâtre de Bordeaux) : œuvres de Capdenat, Mozart, Mendelssohn, par l'Orchestre de Bordeaux Aquitaine.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour et l'Orchestre du Sudwestfunk.
15.00 Les chants de la Terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'art de la démesure, Emile Guilels. Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Mozart, Schubert ; concert (donné le 15 juin 1959 au théâtre des Champs Elysées) : « Concerto nº 1 », de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de la RTF, dir. A. Cluytens.
*18.02 Avis aux amateurs.*
19.10 Premières loges : œuvres de Charpentier, Massenet, Debussy, Witkowski, par M. Garden, soprano, H. Dufranne, baryton, et M. Nespoulous, soprano.
*20.05 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.*
20.30 Concert (donné le 23 juillet 1985 au Festival de Juan-les-Pins) : œuvres de Rodgers, Churchill, Desmond, Jarrett, Dietz, Gordon, Washington, Carmichaël, Reinger, Steens, Holiday, J. Lewis, par Keith Jarrett Trio (K. Jarrett, piano, G. Peacock, contrebasse, J. de Johnette, batterie).
23.00 Les soirées de France-Musique : au siècle d'or.

## MARDI 8 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : « les autres Amériques ».
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : point, espace, temps, ou musique-peinture au vingtième siècle.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert : œuvres de Gretry, Monsigny, Boieldieu, Gluck, Mehul, par L. Pezzino, ténor, C. Davesnes, baryton, et A.M. Fontaine, piano.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour et l'Orchestre du Sudwestfunk.
14.30 Les enfants d'Orphée : émission de vacances.
15.00 Côté jardin : magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'art de la démesure, Emile Guilels. Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Prokofiev, Saint-Saëns, Mozart, Chopin, Chostakovitch, Liszt.
18.30 17 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE
Concert-lecture (en direct de l'Auditorium 106) : histoire d'une création, des esquisses à l'œuvre. Ensemble de l'Itinéraire, avec J.-C. Pennetier et M. Levinas, piano (œuvres de Cuniot et Stravinski).
20.10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 L'orgue, Liszt... et après (en direct du grand auditorium) : « Quatre études », de B. Mahler ; « Sonate nº 2 », de Leguay ; « Consolations » et « Fantaisie », de Liszt, par J.-P. Leguay, orgue.
22.30 Récitals (en direct du grand auditorium) : « Sonate pour violon et piano K 526 », de Mozart ; « Largo pour violon et piano », de Ives ; « Nocturne pour violon et piano », « Cortège *pour violon et piano »*, de L. Boulanger ; « Sonate pour violon et piano », de Prokofiev, par Olivier Charlier, violon, et Emile Naoumoff, piano.
0.00 Les soirées de France-Musique.

## MERCREDI 9 AVRIL

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.10 Le matin des musiciens : point, espace, temps, musique-peinture au vingtième siècle. Œuvres de Bach, Offenbach, Mozart...
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert : œuvres de Drake, Scherchen, Miroglio, Belif, par l'Ensemble 2e2m, sol. M. Amoric et R. François.
14.02 Jeunes solistes : M.C. Witterkoer et P. Cassard.
15.00 Acousmathèque : les nouveaux mystères du son.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'art de la démesure, Emile Guilels. Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Saint-Saëns, Haydn, Listz, Medtner, Ravel.
19.10 Alexandre Boely.
19.30 Spirale : magazine de la musique contemporaine.
20.05 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (en direct des Buttes Chaumont, à Paris) : « Le grand échiquier » (en simultané avec Antenne 2), avec l'Orchestre national de France.
23.30 Les soirées de France-Musique : jazz club, à l'Hôtel Méridien.

## JEUDI 10 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Djalal-Al-Din-Rumi.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : point, espace, temps ou musique-peinture au vingtième siècle.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert (les grands interprètes aux jeunes talents) : œuvres de Veracini, Prokofiev, Solal, Brahms, Paganini et Sarasate, par les Douze Violons de France et M. Solal, piano.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour et l'Orchestre du Sudwestfunk.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'art de la démesure, Emile Guilels. Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Schubert, Fauré...
19.10 Interlude : Alexandre Boely.
19.30 Rosace, la guitare et son histoire.
20.05 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : « Rhapsodie sur un thème de Paganini », de Rachmaninov ; « Symphonie nº 6 », de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Inbal, sol. E. Balmas, R. Orozco.
23.00 Les soirées de France-Musique : au siècle d'or.

## VENDREDI 11 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Scandinavie.
7.10 L'imprévu : magazine musical.
9.05 Le matin des musiciens : point, espace, temps ou musique-peinture au vingtième siècle.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert (semaines musicales d'Ascona) : œuvres de Tallis, Gastoldi, de Lassus, Isaac... par The King's Singers.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour et l'Orchestre du Sudwestfunk.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : musiques pour des figurines de porcelaine ; à 17 h, les sirènes de l'espace, ou comment capturer en douceur un extra-terrestre mélomane.
19.10 Les muses en dialogue.
20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : « Scherzo fantastique », de Stravinski ; « Concerto pour piano et orchestre nº 1 », de Rachmaninov ; « Symphonie pathétique », de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. S. Starr, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : pêcheurs de perles ; à 0 h, musique traditionnelle : année de l'Inde.

# Bars à confesse

## Un doigt de conversations discrètes, deux doigts d'humour.

LE mot bar a fait son apparition vers 1860, dit le Petit Robert. Il nous venait de Londres. Mais il a été dévalué, et le Larousse ose écrire : « *Bar — tout lieu où l'on consomme des boissons alcoolisées ou non* » ! Erreur ! Le bar n'est ni un bistrot, ni un café, ni un mastroquet, ni un bouchon, ni une brasserie, ni un zinc, ni un estaminet, ni une buvette... Il a gardé de son origine « british » une élégance un peu secrète, une personnalité un peu mystérieuse. Il est l'asile des boissons nobles, des conversations discrètes... Et c'est peut-être pour cela que les bars, à Paris, ont tendance à disparaître. Sauf dans les grands hôtels.

Il en reste encore, heureusement, depuis le fameux *Harry's Bar* « Sank roo Doenvo », comme « ils » disent, et pour nous 5, rue Daunou, qui vient de créer, pour le centième anniversaire de la Statue de la Liberté et son soixantième anniversaire, le « Liberty Cocktail », jusqu'au discret *Forum* (4, bd Malesherbes) en passant par le bar du *Fouquet's*, rendez-vous international. Les bars des grands hôtels restent dans la tradition, appréciés des « mouches de bar » et des jeux de « high ball » de l'humour. Humour anglais, bien sûr, mais n'oublions pas aussi que les mots de Feydeau, de Forain, de Willy, d'Alphonse Allais, sont nés dans des bars ! Et les explosions d'Hemingway au bar du Ritz, qui, depuis, a pris son nom !

Ces barmen sont nos derniers confesseurs. Ils savent tout de l'homme qui se cache derrière le buveur du bar, qu'il soit bavard impénitent, renfermé et secret, féroce ou benoît, combinard ou bon enfant, fort ou fragile.

Du moins le bon barman, dont la devise est efficacité et discrétion, sachant à la façon des trois bonshommes chinois ne rien voir, ne rien dire et ne rien entendre... Sauf à bon escient ! A ce jeu-là on acquiert vite ce sens merveilleux de l'humour. C'est pourquoi sans doute le whisky Langs organise, chaque année, un concours du meilleur barman humoriste.

Ils viennent de toute la France pour affronter un jury où se retrouvent Michel Bigot, président international des barmen (Hôtel Ritz), et Pierre-Jean Vaillard, Jacques Bodoin, Jean-Marie Proslier, Jacques Meyran et quelques autres humoristes.

J'ai bien regretté qu'Alex, le barman du *Métropole* de Beaulieu (qui vient de créer un cocktail, le « Mundial » ; 1/3 fruit de la passion, 1/3 cointreau, 1/3 téquila, un trait campari, un trait jus de citron, servi en verre givré, sucre-menthe) n'ait pas été là pour raconter cette merveilleuse histoire de bar : deux buveurs, fort tard, vidant le dernier verre... L'un deux : « *Allons, il faut rentrer* » — l'autre : « *Vous êtes marié ?* » — « *Non !* » — « *Alors pourquoi rentrez-vous si tard ?* »

Humour ? Expérience de la vie ? Désenchantement ? Elle eût fait sourire Tristan Bernard, lui aussi homme de bar !

LA REYNIÈRE.

# Les Tables de la Semaine

## L'Abricot...

C'est tout petit, tout gentil, avec un patron-cuisinier venu de loin dans le Pacifique et une patronne aussi joyeuse et rieuse que la cuisine de son époux.

Elle va (la cuisine) du chili con carne (58 F) au tartare de saumon avocat (38 F), du ceviche de lotte (38 F) au coquelet grillé sauce diable (57,50 F), du crabe sauce caraïbe (62 F) au tournedos poivre vert (80 F), avec aussi des empanadas (31 F) Un menu à 135 francs (2 plats, fromage et desserts), des vins abordables, une ambiance « *plage* ».

● **L'Abricot, 7, avenue Claude-Vignon à St-Jean-Cap-Ferrat ; tél. 93-01-15-53 ; fermé lundi et mardi midi hors saison.**

## ...et le Sloop à St-Jean-Cap-Ferrat

Sur le port, un bistrot amusant qui vient de changer de chef-patron. Alain Therlicocq, prix Escoffier, bien assisté par sa jeune femme Régine, avec sa terrasse et son mini-jardin mais surtout avec sa science culinaire, va rapidement s'imposer. Tartare de saumon aux cébettes (55 F), terrine de jarret de veau en gelée de fenouil (48 F), soupe de poissons (40 F) panaché de la mer sauce bouillabaisse (120 F), noisettes d'agneau panées aux pignons coulis de poivrons rouges (92 F), bouillabaisse de volaille (75 F), bon desserts. Vins du pays et eau « idem » (source de la Pioule au Luc-en-Provence). Menus à 95 F, 125 F et 200 F (ce dernier avec 3 verres de vin) et carte.

● **Le Sloop, nouveau port de Saint-Jean-Cap-Ferrat ; tél. 93-01-21-60. Tous les jours.**

L. R.

# Le cœur à... l'Eze

EN attaquant, depuis la basse corniche, le chemin de Nietzsche montant vers Eze village — chemin grimpant, moins sablonneux que malaisé, ô La Fontaine ! — je me remémorais les guides. A Eze bord de mer, en dehors de l'impressionnant *Cap Estel*, réservé à ses pensionnaires, seuls Gault-Millau citent une adresse : *le Nadir*, dont il n'y aurait rien à dire si ce n'est un service inexistant pour une cuisine ne valant pas plus.

Mais Eze village, quel joli but de promenade pédestre ! Et quelle récompense, que cette montée du village !... Du moins hors saison et lorsque les baraques et échoppes attrape-touristes sont fermées ! A travers rues et escaliers, j'ai gagné la rue Barri vers *la Chèvre d'or*. Mais, en avant-poste, j'ai découvert *le Grill du château*, une annexe habile, intelligente et pratique avec un menu-déjeuner (100 F) et une carte d'entrées honnêtes, de poissons grillés, de brochettes (un filet de bœuf aussi « cuit sur la tuile ») avec de bons simples desserts dans un cadre, je dirais, unique si, justement, un peu plus haut, *le Château de la chèvre d'or* n'offrait la même vue, sans doute la plus belle de la Côte.

*La Chèvre d'or*, sans doute est-il inutile de la présenter. Bruno Ingold en a fait le joyau de ce nid d'aigle. Je m'y suis régalé d'un filet de loup à l'unilatéral mais goûtant aussi le turbot rôti blond aux épices indiennes, de noisettes d'agneau à la crème de coriandre avant un éblouissant plateau de fromages. Philippe Cronenberger, venu du *Négresco*, est l'avisé sommelier maison. Il m'a fait découvrir un médoc Château La Gorre 79 (110 F), très élégant et souple à la fois.

Je suis redescendu le cœur à l'aise, récapitulant à nouveau les guides. Ni Michelin ni le Bottin gourmand ne citent ici l'ancienne Coulette devenue bien insignifiante. Le Bottin gourmand ignore *le Grill du château*, mais il donne deux étoiles (contre une au Michelin) à *la Chèvre d'or*. Lu et approuvé !

Et en rappel, sur la Côte, *les Hirondelles* (36, avenue Mermoz à Saint-Jean-Cap-Ferrat, tél. 93-01-30-25, où Claude Vasquez est venu prêter main forte à la chère Marie Venturino. Accueil fleuri des petites « hirondelles » et repas heureux sous la treille. *Le Bistro d'Antoine* (26, boulevard Victor-Hugo à Nice, tél. 93-88-49-75, merveilleusement décoré par Frédérique, avec les menus (du jour, minceur et gourmand) et la carte d'Antoine Villa. Savoureuse cuisine simple et savante.

Et encore, nouveautés : *l'Aubrac*, à Roquebrune-Cap-Martin (42, avenue Winston-Churchill, tél. 93-35-75-56) et la pizzeria *Il Giardino* (28, rue Piétonne, Menton, tél. 93-35-90-25).

L. R.

● **La Chèvre d'or, rue Barri, à Eze village. Tél. : 93-41-12-12. Neuf chambres et appartements. A la carte, compter 450/500 F.**

● **Le Grill du château, rue Barri. Tél. : 93-41-00-17. A la carte, compter 250 F.**

## Miette

**Maîtres cuisiniers de France.** Cette grande association de vrais cuisiniers vient de tenir son assemblée générale, terminée au *Royal Monceau* par un dîner de gala. Paul Bocuse y a reçu la médaille d'honneur de l'association, ainsi que M. Soltner, du *Lutèce* de New-York.

# culture

## MUSIC-HALL

### LIZA MINNELLI AU PALAIS DES CONGRÈS

## *La grande intemporelle*

Déjà fille de sa mère, Judy Garland, et de son père, Vincente Minnelli, Liza se voit désormais dotée par ses biographes zélés d'un troisième et encombrant parrainage, celui de Betty Ford. C'est en effet dans la clinique qui porte le nom de l'ancienne première dame des Etats-Unis, qu'elle a subi — toutes les gazettes l'ont dit — une cure de désintoxication consécutive à l'absorption chronique d'alcool et de tranquillisants.

Lorsqu'elle apparaît sur l'énorme scène du Palais des Congrès, la salle comble lui fait un triomphe d'emblée, gage d'affection à la star miraculée, d'admiration à la vertu retrouvée. Mais il ne faut pas plus de dix secondes à la Poulbote de Brooklyn (née à Los Angeles), pour substituer à cet élan suspect un enthousiasme sincère, un bonheur partagé. Mollet cambré, elle franchit en virtuose un plan incliné bleu ciel qui clignote comme une piste d'atterrissage, esquisse un déhanchement canaille, se cale bien au creux du cercle chaud de ses douze musiciens et attaque, en force : « I started all over again » (« J'ai recommencé à zéro »).


BOTTI/KIPA

Liza Minnelli n'a pas lésiné sur la paillette rouge et la frange ondulante, elle ne craint rien, ni le mélo ni le trémolo, fringuée comme un abat-jour, coiffée comme un chrysanthème, elle devient immédiatement belle, proche, évidente. Hors mode, hors format, comme Piaf. Petite, et immense avec cette voix qui la dépasse, cette énergie souveraine. Et en plus, un bon vouloir, la fierté du boulot bien fait, *the show must go on.* Ne sont-elles pas désormais rarissimes, ces grandes intemporelles ?

Liza Minnelli peut s'absenter plus de dix ans (son dernier long passage à Paris remonte à 1974), elle revient, et la conversation reprend : C'est vous ? C'est moi. I love you, j'aime être là, c'est ma vie, « Mon homme », « The man I love », c'est le public. Elle a bâti un tour sur un thème un peu lâche, les amis, les femmes qu'elle est, qu'elle connaît. Angela, l'Italienne, la folle qui ne l'est pas, la fille qui veut aller à Londres, et celle dont la mari se laisse aller, selon Aznavour, « You let yourself go »...

Elle dramatise tout. La voilà qui s'avance, la gorge nouée, au bord des larmes. On pense qu'elle va annoncer la disparition d'un être cher. Il s'agit seulement de présenter le batteur, son chef d'orchestre William Lavorgna qu'elle *« connaît depuis qu'elle a onze ans ».*

Trois danseurs à jabot genre faubourgs de Las Vegas l'entraînent un moment, et elle danse. Après, elle est essoufflée. Elle le dit : *« J'ai quarante ans ».* La salle rit. *« Je respirais mieux quand j'avais vingt ans ».* La salle rit, gentille. Liza prend alors un linge blanc, se débarbouille, se démaquille, s'ébouriffe, s'ébroue, clownesque, gelsominesque. Puis s'asseoit dans un fauteuil noir. Visage nu, encore pâli par la lumière, accompagnée de son seul pianiste, le remarquable Russel Kassof, elle chante. Plus calme, plus bluesy. C'est bien lorsqu'elle cesse de crier très fort comme une petite fille qui a peur dans le noir.

Les notes grêles, suspendues, de l'introduction de « New York New York ». Délire immédiat. On enchaîne sur « Cabaret » : « Let the music play »... Il est 23 heures, juste. Contrat rempli. Emotion. Ovation. « Liza with a Z ». Elle est vivante.

DANIELLE HEYMANN.

## MUSIQUE

### LES RENCONTRES DE CLUNY

## Au paradis des chambristes

**Les Rencontres de Cluny représentent, en France, une entreprise tout à fait originale. Pendant deux week-ends successifs (le second débute le vendredi 4 avril), des pianistes, des instrumentistes à vent et à cordes, des chanteurs, investissent la vieille cité bourguignonne, près de Mâcon, et préparent dans la journée, au cours de répétitions publiques et gratuites, les concerts de l'après-midi et du soir. Français ou étrangers, ces professionnels triés sur le volet côtoient ainsi étroitement des amateurs (qui peuvent eux aussi faire de la musique de chambre), et des semi-professionnels auxquels sont destinés des master-classes.**

C'est là qu'il faut aller pour se mettre ou se remettre à la musique, pour mesurer ce qu'on perd à ne pas en jouer. Ni un festival (à ce terme galvandé on a préféré celui de « rencontres ») ni une académie (on y travaille pourtant du matin au soir) mais un antidote. Un remède aux annulations de Michelangeli, aux performances médiatiques d'Horowitz, au Karajan à 1 200 F le fauteuil d'orchestre, au palais Garnier inaccessible. Un moyen de couper aux concerts de stars pour privilégiés.

Cluny est à déconseiller aux amateurs d'exhibitions minutées, dégustateurs à petites doses. Un week-end, ce sont ici trois jours pleins de musique. Artistes invités, visiteurs de passage, stagiaires des master-classes, tous oscillent du plaisir d'en faire à l'espoir d'en faire à nouveau, bientôt remplacé par la satisfaction d'en entendre.

Soyons honnête : le violoniste du dimanche, le pianoteur dilettante ne reviennent pas de cette immersion avec tout Beethoven et tout Mozart dans les doigts. Mais pour peu qu'ils sachent déchiffrer sans catastrophe ou qu'ils aient en mémoire ses morceaux favoris, ils n'ont qu'à pousser une porte vitrée sous les arcades de l'abbaye, le meilleur des partenaires les attend avec un Kawai, un Bösendorfer et des partitions en rang serré.

On a dit que François Michel était le soleil de ces rencontres (1). C'est vrai. Son salon de musique est l'endroit où il fait chaud, au propre comme au figuré. Il veille à ce que personne n'en sorte déçu ou lésé. Il est de tous les musiciens l'un des premiers levés, le dernier couché. Il lance à tout nouvel arrivant le mot d'accueil le plus gai : *« Que voulez-vous jouer ? »*

Lui joue tout, par grandes plages bien sonores, clairement accentuées, fortement structurées — les plus médiocres « seconds » sont bien forcés de s'y caser — et balaie d'un jovial « continuez » des fausses notes inavouables. Sonates avec violon ou clarinette, lieder de Schubert ou de Strauss, trios, quatuors, symphonies transcrites par deux claviers, concertos, cet *« encyclopédiste, lexicographe et claviériste »* (il est le maître-d'œuvre de l'encyclopédie musicale Fasquelle), traverse œuvre après œuvre par désir insatiable de la traversée, sans souci de perfectionnement personnel — petit bénéfice ! — ni de progrès. Il aime jouer : pas pour gagner. Un jeune soliste profite-t-il de sa disponibilité pour peaufiner à quelques jours d'un concert le *Concerto en fa* de Chopin où le second piano joue les utilités ? Va pour Chopin. Le rôle d'accompagnateur zélé peut aussi l'amuser. Mais le travail ? Mais les concerts ? C'est vrai que le hauboïste Maurice Bourgue, le violoncelliste Christophe Coin, les membres du Quatuor Talich, la soprano Donna Brown, le baryton Philippe Huttenlocher, les cornistes André Cazalet et Ab Koster, le pianiste Alain Planès, les violonistes Jean Mouillère et Raphaël Oleg ne viennent pas à Cluny seulement pour s'amuser. Selon un principe dont le pianiste Cyril Huvé a judicieusement ressenti pour lui-même et les autres la nécessité, ils débarquent et *« top ! partez ».* Répétitions toute la journée. Concerts à 16 heures et 21 heures. Seule une organisation d'enfer (assurée par Martine Lecœur), compliquée par la présence de France-Musique et de France-Culture, peut maintenir une circulation fluide d'un pupitre à l'autre — les solistes d'un soir peuvent se retrouver le lendemain musiciens du rang, — une transmission correcte d'un lieu à l'autre et une qualité record à l'arrivée.

On entend ici les plus beaux concerts de musique de chambre de l'année, jalonnés par des découvertes : le jeune quatuor Kyncl dans un programme de musique tchèque du vingtième siècle ; le flûtiste Eckart Haupt, soliste géniale de la Staatskapelle de Dresde. Webern réhabilité en un trio, un divertissement de Mozart et, en première audition, quatre lieder de Schubert dans l'orchestration de Liszt : il était heureux que le programme du dimanche 30 mars fût enregistré. De quoi faire un disque dans les plus brefs délais.

ANNE REY.

(1) Jacques Drillon dans son roman *Notes de passage,* qui s'inspire des rencontres de l'an dernier et qui vient de paraître chez Ramsay.

★ *Prochain week-end : du 4 au 6 avril. Rens. : 85-59-24-94.*

## THÉATRE

### « LA NUIT DE MADAME LUCIENNE » à Aubervilliers

## Copi à la canonnière

Chez Copi, le théâtre est un moment factice et dérisoire, parenthèse d'une vie, d'une existence qui ne l'est pas moins. Les femmes sont des viragos ; les hommes, des travelos... Tout cela est dans *la Nuit de Madame Lucienne,* tout comme y sont aussi, par ordre alphabétique, l'amour, le champagne, l'humour, le mensonge, l'obscénité, un rat et, bien sûr, le talent.

Celui de Maria Casarès (Vicky Fantomas) d'abord. Elle entre dans la salle par le fond, coiffée d'un chapeau noir ; sa cape dissimule mal une attelle à la jambe, un bras en écharpe. Sur sa joue gauche, une cicatrice. Vicky a été victime d'un attentat au drugstore et peut-être qu'elle-même portait la bombe...

Elle est ici le contrepoint poétique et drôle de Françoise Brion, femme d'os, longue, incisive comme les traits acides et grostesques qu'elle décoche au risque de l'hystérie à ses partenaires, au public, au théâtre.

*« Je déteste le théâtre, je hais l'endroit,* hurle-t-elle. *Il n'y a plus de pièce, il n'y a plus de metteur en scène, c'est fini le théâtre. Le spectacle ne commence ni ne finit jamais. »*

En compagnie de Facundo Bo (l'auteur, tout sauf maudit, sûr de son fait, du succès à venir), de Miloud Khetib (le machiniste, l'homme à tout faire du théâtre, y compris l'amour sous un coin de table ou un joint, en cas de tension), elle répète son prochain spectacle, sac d'embrouilles où s'enchevêtrent à plaisir la plus froide réalité et les plus gros délires.

Jorge Lavelli, qui a mis en scène cette pièce créée l'an passé au Festival d'Avignon (*le Monde* du 31 juillet 1985), a choisi pour tout rythme celui de la canonnière. Miloud ne dit-il pas que *« le théâtre s'apprend dans les cirques, mais* [qu'] *il a beaucoup appris aussi dans la marine ? »* On bouge beaucoup sur le plateau, on court, on se télescope.

Jusqu'à l'arrivée de la femme de ménage (Liliane Rovère) aspirateur sur le dos et fusil dans la main, qui assassinera l'auteur et par la même occasion *« les faux culs et les faux cils, les* prima donna *et les soubrettes, etc. ».*

Du théâtre à faire peur aux âmes simples, servi bigrement relevé par des comédiens à tout moment dans le bon, dans le juste.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93300 Aubervilliers. Jusqu'au 16 avril.

## CINÉMA

### CHUTE DE LA FRÉQUENTATION DES SALLES

# Une mauvaise année pour le cinéma français

Le Centre national de la cinématographie (CNC) vient de publier les chiffres définitifs de la fréquentation des salles de cinéma pour l'année 1985. Comme on s'y attendait, les résultats ne sont guère brillants : avec 172 millions de spectateurs, la fréquentation est en baisse de 8,31 % sur 1984. Pour la première fois, la hausse du prix des places ne compense pas cette régression, et les recettes (3,8 milliards de francs) sont en chute de 2,8 %. Sur les trois premiers mois de cette année, la tendance ne s'améliore pas : après un mois de janvier où les spectateurs se sont pressés dans les salles, février et mars ont été à nouveau mauvais.

La dégradation est particulièrement sensible pour les films français, qui perdent plus de 17 % de spectateurs et 12 % de recettes sur l'année. La plupart des gros espoirs commerciaux (*On ne meurt que deux fois ; les Rois du gag ; Partir revenir ; Liberté, égalité, choucroute*) ont fait des carrières très décevantes. Le fantastique succès de *Trois hommes et un couffin* – qui frôle les deux millions de spectateurs – n'a pas réussi à compenser ces échecs.

Outre cette absence de films porteurs, la plupart des observateurs mettent en cause le ralentissement général de la fréquentation particulièrement sensible chez les jeunes, public privilégié du cinéma, et la multiplication des films sur les écrans de télévision ; elle est en bonne partie responsable de la forte augmentation du temps passé par les téléspectateurs devant leur petit écran.

Faut-il invoquer le spectre d'une crise structurelle ? Sans doute pas. Depuis dix ans, la profession est habituée à des résultats de fréquentation en dents de scie. D'autre part, les autres indicateurs du cinéma sont beaucoup moins alarmants. L'exportation est en hausse ; la production se maintient (cent cinquante films en 1985) et le dérapage inflationniste des budgets a tendance à se réduire. On craignait que l'arrivée de sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (SOFICA), en apportant 300 millions de francs d'investissement dans la production, ne favorise certains excès. Il n'en est rien pour le moment. Les neuf SOFICA ont déjà investi dans dix-huit longs métrages de nature et d'ambition très différentes.

J.-F. L.

## NOTES

### CINÉMA

### « Le Diamant du Nil »

Après avoir poursuivi le diamant vert, Kathleen Turner et Michael Douglas se retrouvent au bord du Nil, toujours aussi jeunes, beaux, riches et américains. A cause d'un prince arabe charmeur, menteur, usurpateur et tyran cruel – un Kadhafi d'opérette, – ils sont entraînés dans de nouvelles aventures abracadabrantes. Ils veulent rendre au peuple le diamant du Nil, qui n'est pas un bijou d'ailleurs. Naturellement, ils réussissent puisqu'ils sont américains, et tous les autres débiles.

Les morceaux de bravoure – l'avion qui zigzague en plein milieu du marché, l'investiture en forme de rock-show du tyran – s'étalent avec complaisance. On rit encore, c'est sûr, mais le film de Lewis Teague a le tort de venir après tous ceux qu'a fait naître la triomphale poursuite du couple idéal après le fameux diamant vert.

C. G.

### « Dream Lover », d'Alan J. Pakula

Au début, on se dit que la jeune Kathy (Kristy McNichol) a une bonne tête de victime. Elle est plutôt jolie, grosse dormeuse et bien névrosée : son père (Paul Shenar) est une forte personnalité qui voue un amour écrasant à sa fifille depuis que sa femme, alcoolique, s'est tuée en voiture. Kathy rêve énormément, pour oublier papa, les hommes en général, et Alan Pakula (réalisateur talentueux de *Klute* et des *Hommes du président*, et moins inspiré du *Choix de Sophie*), nous donne à voir ses rêves avec beaucoup d'habileté et d'angoisse élégante.

Toujours pour échapper à papa, Kathy se met en ménage avec un pianiste, s'installe à New-York et continue de rêver. A la suite d'une tentative de viol nocturne, toutefois, au cours de laquelle elle tue son agresseur, la couleur de ses rêves se modifie, et papa y entre en force. Jusque-là, on est en terrain connu, celui de la bouillie freudienne américaine. Le vrai dérapage commence avec l'intervention d'un médecin qui prétend connaître le moyen de contrôler le mécanisme des rêves, de les bloquer ou de les débloquer. Là, pour débloquer, ça y va.

MICHEL BRAUDEAU.

### ROCK

### Wall of Voodoo

Lorsqu'ils s'associent, à Hollywood, en 1977, Stanard Ridgway et Marc Moreland décident de composer des musiques de films d'horreur à petits budgets. Au premier revient la responsabilité des claviers et surtout de l'harmonica et du chant (voix caverneuse et décavée), au second les guitares amphétaminées. Leur société a pour nom Wall of Voodoo et fait de la vente par correspondance pour subsister, tandis qu'aux heures de fermeture, chaque soir, le groupe (du même nom) prend forme dans la cave avec l'arrivée de Bruce Moreland à la basse, Chas T. Gray aux synthétiseurs et Oliver « Joe » Nanini aux percussions. Les guitares laminent les thèmes sur tempos accélérés, l'harmonica dérive, les synthétiseurs dérapent, les sons s'inventent sur des fondus – enchaînés industriels. Mélange osé de country déglingué, de blues dénaturé et de psychédélisme passés à la moulinette punk, Wall of Voodoo signe chez IRS, le label des frères Copeland (ceux du batteur de Police). Ils enregistrent ainsi trois albums – cultes dont la modestie des ventes est indirectement proportionnelle à l'influence que l'on commence seulement à leur reconaître. Sans Stan Ridgway, qui fait désormais cavalier seul (avec un premier album à haute voltige), Wall of Voodoo tient quand même bien le choc. Andy Prieboy lui succède.

ALAIN WAIS.

★ Ce vendredi 4 avril à 20 h 30 au Rex-Club.
Disque : Seven Days in Sammystown (CBS, ILP26685).



## COMMUNICATION

### ENJEU POUR L'ÉLECTRONIQUE EUROPÉENNE

# La bataille autour de la télévision à haute définition entre dans une phase décisive

C'est la guerre. La coalition nippo-américaine multiplie ses pressions sur les gouvernements européens et rassemble ses forces pour la dernière offensive. L'enjeu : l'adoption d'une norme mondiale en haute définition (l'image en 1 025 lignes) pour la télévision de demain. L'échéance : la réunion au mois de mai du comité consultatif international des radiocummunications (CCIR) à Dubrovnik, en Yougoslavie.

Le conflit semble bien abstrait. Pourtant, derrière l'affrontement des techniciens et des spécialistes se cache une formidable bataille industrielle : le renouvellement du parc mondial de téléviseurs et, donc, le sort des groupes spécialisés dans l'électronique grand public. Certes la télévision haute définition dans tous les foyers n'est pas pour demain, et la norme que pourrait adopter le CCIR ne concerne encore que la production d'émissions. Mais dans ce secteur, l'adoption d'une norme peut se révéler décisive, des années avant toute commercialisation. La coexistence des normes 525 lignes et 625 lignes, puis des procédés SECAM, PAL et NTSC ont déterminé le partage du marché pendant plus de trente ans. C'est la même partie qui se rejoue aujourd'hui.

Au cours de ces dernières années, les constructeurs européens (Thomson, Philips, Thorn EMI) se sont laborieusement mis d'accord sur une norme commune, le MAC (multiplexage analogique de composantes), garantissant une amélioration progressive de l'image et du son tout en restant compatibles avec le parc de téléviseurs existants. Les industriels japonais (Sony, Matsushita) ont contre-attaqué en proposant le passage direct à la haute définition avec l'image de 1 025 lignes, incompatible avec les récepteurs actuels, la norme MAC, et même le courant électrique à 50 Hz de tous les pays européens (*le Monde* daté 16-17 mars). Si le CCIR adopte cette norme, il compromet radicalement la stratégie des industriels européens et, sans doute, leur avenir économique. En effet, ces derniers, vaincus sur le terrain de la vidéo, très menacés en hi-fi, résistent tant bien que mal sur le marché du téléviseur.

Les Japonais ont été très habiles. Ils ont trouvé un allié de poids dans la chaîne américaine CBS, qui a défendu la norme haute définition aux Etats-Unis. L'électronique grand public américaine étant pratiquement absente du marché de la télévision, CBS a obtenu sans peine le ralliement du syndicat des constructeurs et du gouvernement américain. Après les États-Unis, l'Europe : M. Joseph Flaherty, vice-président de CBS et personnalité très respectée dans la communauté internationale des télévisions, a fait l'an dernier le tour des capitales européennes. Il a obtenu d'indéniables succès en Espagne et en Italie auprès de la RAI et des chaînes privées de M. Silvio Berlusconi.

Pour convaincre les plus réticents, c'est le cinéaste Francis Ford Copola qui a pris le relais quelques mois plus tard, rendant visite en France à ses confrères et au ministre de la culture d'alors, M. Jack Lang. Ce vendredi 4 avril, une nouvelle délégation nippo-américaine débarque en force à Paris pour rencontrer les industriels et Télédiffusion de France.

Le front européen, pourtant, résiste à cet assaut de « *lobbiyng* ». Les gouvernements français, allemand, britannique et néerlandais ont réussi à trouver des alliés en Belgique, en Grèce et même auprès des PTT italiennes. Des émissaires sont envoyés au Maghreb, au Gabon ou en Tanzanie : lors du vote du CCIR, chaque voix compte. La puissante Union européenne de radiodiffusion (UER), association des télévisions publiques, a entraîné ses homologues des pays socialistes et africains. la Commission des communautés européennes a pris fermement position.

### Une norme

La ligne de défense des Européens tient en trois points : l'adoption d'une norme mondiale est prématurée par rapport à l'état du marché, inéquitable vis-à-vis des industriels européens et inadaptée aux nouveaux progrès technologiques. Mais cette position risquait d'apparaître strictement négative. Français, Allemands, Britanniques et Néerlandais se sont donc mis rapidement d'accord pour proposer au CCIR leur propre norme de télévision haute définition, compatible avec la stratégie industrielle du MAC. Pour rattraper le retard pris sur les Japonais, un programme de développement de prototypes réunit Thomson, Philips, Thorn et Bosch dans le cadre du plan européen Eureka.

A Dubrovnik, la bataille sera rude. Si un vote intervient, la décision rique de basculer à quelques voix près dans un camp ou dans l'autre. Une situation contraire à l'esprit du CCIR, qui préfère édicter des normes à partir d'un large consensus. Aussi, les Européens espèrent que, devant le constat des clivages, l'organisme international décidera de remettre sa décision à la prochaine session... dans quatre ans. Quatre ans qui seraient suffisants pour imposer le MAC en Europe – via les satellites de télédiffusion directe, – et pour construire les premiers instruments d'une hautre définition européenne. Mais les industriels japonais savent qu'il leur faut gagner la bataille aujourd'hui.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.





# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHEVAL MAGIQUE, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30.
D AND J MEMORIES, Point-Virgule (42-78-67-03), 18 h 30.
COMPAGNIE, Œuvre (48-74-42-52), 18 h 30.
MA DEA, Poche Montparnasse (45-48-92-97), 20 h.

### *Les salles subventionnées*

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : concert Brahms (B. Vandôme ; H. Le Floch et Y. Carracilly, etc.).
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Liédo ; à 19 h, La décentralisation, de P. de Lara ; Le neuvième plan, de S. Newmann ; Vidéo-musiques : à 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; Le cinéma italien 1905-1945 : 17 h 30, Malombra, de M. Soldati ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : à 20 h 30, pour la programmation se renseigner à la salle Garance (tél : 42-78-37-29) ; Soirées théâtrales : 18 h 30, Tango viennois, de P. Turrini ; 20 h 30, Cie Tanztheater Wien.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon ; chor. : Ushio Amagatsu).

### *Les autres salles*

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival folies burlesques internationales.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ASTELLÉ-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), 21 h : Un amour inconnu.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des Papillons.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Camping sauvage.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). 21 h : «Le Spleen de Paris», de Baudelaire, textes dits par J.-L. Phillippe ; au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Souvenirs de soleil.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Petite salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit ; 21 h : Frédéric et Voltaire. Grande salle, 20 h 45.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 22 h 15 : Etranger dans la nuit.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement quoi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : les Chaises.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Buffo ; 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 18 h 30 : Jacques le Fataliste.
THÉÂTRE ÉCOLE MARCEAU (42-06-18-01), 20 h 30 : Intelligence à louer.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

### *Les cafés-théâtres*

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; 23 h : les Jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Solo mio ; 22 h 15 : les Spéléologues.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

### *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

### *Le music-hall*

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), 18 h 30 : M. Allin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holyday On Ice.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario ; 22 h 30 : T. Bozzo, P. Dilis-cia.

### *La danse*

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.

### *Opérettes*
### *Comédies musicales*

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

### *Les concerts*

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, D. Zinman (dir.), M. Frager (piano) (Weber, Prokofiev).
La Table Verte, 22 h : P. Soler (piano) (Schubert, Granados, Debussy).
FIAP, 20 h 30 : P. Boymond, D. Vizzini (Gershwin).

### *Jazz, pop, rock, folk*

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Monica Passos Quartet.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Night Club Pascal.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Cérémonies. Eric Blakely and the Blame.
MONTANA (45-48-93-08), 21 h : Quartet Joël Lacroix.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gérault.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Sixun.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Irakli.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Royal Temcopetor.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, mer. : Gordon Beck, S. Sulzmann, D. Green, A. Romano.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Grand Orchestre Rido de Bayonne.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Chimes.
REX Grand (42-36-83-93), 20 h 30 : Wall of Voodoo.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Yochk'O Seffer et Siegfried Kessler.

**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

### *Vendredi 4 avril*

### *En région parisienne*

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

16 h, Panorama du cinéma hollandais : Terre d'Espagne, de J. Ivens ; 19 h, Carte blanche à R. Chazal : Images, de R. Altman ; 21 h, Hommage à R. Lester : les Joyeux Débuts de Butch Cassidy et le Kid (v.o., s.-t.f.).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

17 h 15, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Otto dix ou la nouvelle objectivité allemande.

### *Les exclusivités*

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Boite à films, 17e (46-22-44-21).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-57-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LINK (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le city Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) (H. sp.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), h. sp.
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuilles, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Cinéma, 18e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
REMO (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
RÉVOLUTION (A., v.o) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – (V.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (43-36-10-96).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

### LES FILMS NOUVEAUX

L'AME SŒUR, film suisse de Fredi M. Murer, Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60.
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.), film américain de Lewis Teague, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DREAM LOVER (*) (v.o.), film américain de Alan J. Pakula, Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EXIT EXIL, film français de Luc Moheim, Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
JACQUES ET NOVEMBRE, film canadien de Jean Beaudry-François Bouvier, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
JUSTICE DE FLIC (*), film français de Michel Gérard, Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).
A STRANGE LOVE AFFAIR (v.o.), film hollandais de Eric de Kuyper-Paul Verstraten, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).

### *Les grandes reprises*

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).
LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (franco-belge) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
INVASION USA (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
WITNESS (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

# INFORMATIONS « SERVICES »

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Nouveau Drouot**, samedi 5 avril, 14 heures : tapis.

### ILE-DE-FRANCE

Dimanche 6 avril, **Château de Boisset-les-Prévanche** (27), 14 h 30 : véhicules hippomobiles et automobiles ; **Dreux**, 14 h 15 : timbres, cartes postales, livres, autographes.

### PLUS LOIN

Samedi 5 avril, **Bergerac**, 14 heures : tableaux XVIIe, XVIIIe, XIXe ; **Blois**, 14 heures : cartes postales.

Dimanche 6 avril, **Annonay**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art et poupées ; **Calais**, 14 h 30 : art d'Asie ; **Epernay**, 14 heures : bronzes, livres, argenterie, mobilier, 18 heures : vins de Bordeaux ; **Granville** (Manche) : vins et alcools ; **Montargis**, 14 heures : mobilier, tapis ; **Rodez**, 14 h 30 : mobilier, bibelots et vins ; **Vendôme**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient.

### FOIRES ET SALONS

**Antibes, Guéméné-Penfao** (44), **Hardelot** (62) et **Langon** (33). **Paris, quai d'Austerlitz** : salon de l'objet de collection, 9-13 avril ; **Rouen**, 10-19 avril ; **Dunkerque**, 11-13 avril ; **Thourotte** (60), 11-13 avril ; **Thouars** (79), 11-14 avril ; **Château-Gontier** (53), 12-13 avril ; **Divonne-les-Bains**, 12-13 avril ; **Saint-Etienne**, 12-14 avril ; **Saint-Georges-d'Espéranche** (38), 14 avril ; **Fontainebleau**, 18-20 avril ; **Senlis**, 19-20 avril ; **Elancourt**, 19-20 avril ; **Dreux**, 20 avril ; **Hesdin** (59), 20 avril ; **Coulommiers**, 25-27 avril ; **Nancy**, 25-28 avril ; **Saint-Germain-en-Laye**, 25 avril-4 mai ; **Angers**, 26-27 avril ; **Montpellier**, 26 avril-4 mai ; **Samois-sur-Seine** (77), 27 avril ; **Seyssinet-Pariset** (38), 28 avril ; **Colmar**, 30 avril-5 mai.

## PARIS EN VISITES

### SAMEDI 5 AVRIL

« Un canal, des canaux », 10 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« D'Yvette Guilbert à M. Loyal, tombeaux de gens du cirque à la belle époque de la chanson française », 14 h 45, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« Les Cisterciens à Paris », 15 heures, 23, rue de Sevigné ou 14 h 20.

« L'Hôtel Botterel Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (M. Hager).

« Le Musée Picasso et l'Hôtel Salé », 11 heures, 5, rue de Thorigny, cour (E. Romann).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame-de-Paris : franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Jardins, passages et boutiques insolites de la Butte Montmartre », 15 heures, sortie métro Blanche (Paris et son histoire).

« La collection Jeanne Lanvin », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Arcus).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place du général-Catroux (AITC).

Exposition « les Français et la table », 15 heures, Musée des arts et traditions populaires (Approche de l'art).

« Les salons de la Banque Paribas », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (carte d'identité) (C.-A. Messer).

« Les Halles aériennes et souterraines », 14 h 30, métro Louvre, lampes de poche (M. Banassat).

« *Le vieux quartier Saint-Merri-*Quincampoix », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville devant poste (G. Botteau).

« *Le Musée Picasso : Picasso et la* peinture du vingtième siècle », 10 h 45, 5, rue de Thorigny.

« L'Hôtel de Lassay, demeure du pré*sident de l'Assemblée nationale* », 15 h 15, 4, place du Palais-Bourbon et exposition « De Rembrandt à Vermeer » au Grand Palais, 17 h 15 devant entrée (M. Ragueneau).

« Le Couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du Passé).

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

Exposition « De Rembrandt à Vermeer », 14 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (S. Rojon).

Les entrepôts de Bercy », 10 h 30, angle rue Pommaré et rue de Dijon (les Amis de la terre de Paris).

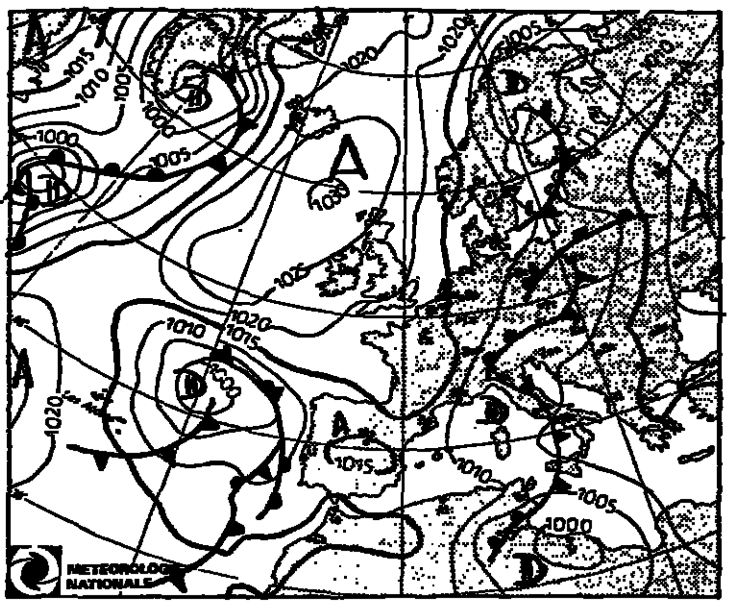
## CONFÉRENCES

17, rue des Petits-Hôtels, 15 heures « *Les cathares* » *(Ch. Guasco)*..

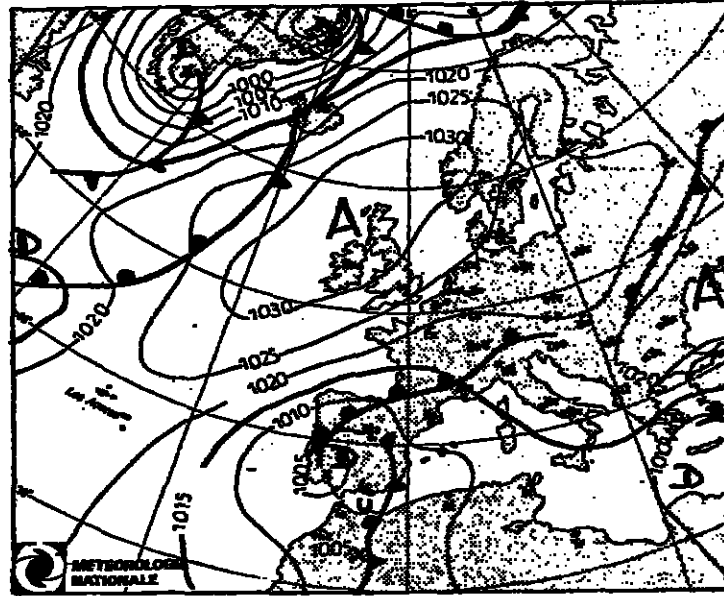
5, rue Largillière, de 15 heures à 20 heures, « Cycle le Moyen Age : diaporama Notre-Dame de Paris, miroir du ciel ».

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 AVRIL 1986 A 0 h GMT




PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL A 0 h GMT




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 avril à 0 heure et le samedi 5 avril à minuit.**

Le centre dépressionnaire sur l'Espagne induira à nouveau un temps doux mais perturbé sur une moitié sud-est, tandis que la moitié nord-ouest sera protégé par des hautes pressions.

**Samedi 5 avril** : Le matin, temps brumeux et frais sur la plupart des régions. On observera même des brouillards sur *le Centre-Est et le Nord-Est.*

Toutefois, sur les Pyrénées occidentales et le sud de l'Aquitaine, les nuages seront très fréquents. Au cours de la journée, ils s'étendront aux régions allant des Pyrénées aux Alpes, en épargnant encore le pourtour méditerranéen. Ils seront parfois accompagnés de faibles ondées. Ailleurs il fera en général beau.

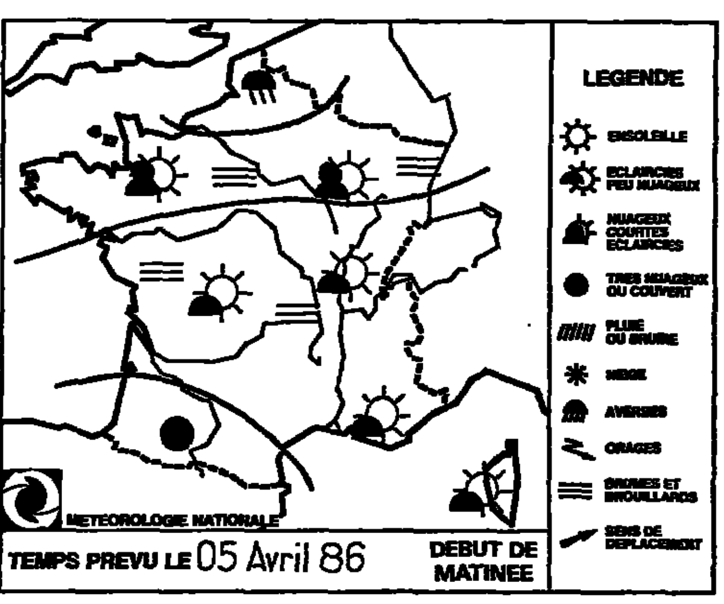
Les températures matinales seront souvent *faiblement négatives dans l'intérieur*, atteignant localement – 4 degrés, et voisines de 2 à 4 degrés sur les côtes ouest, et de 4 à 6 degrés sur les côtes méditerranéennes.

Les températures maximales seront voisines de 9 à 11 degrés sur la moitié nord et de 11 à 16 degrés sur la moitié sud. Le vent sera faible à modéré de secteur nord-est.

**Dimanche 6 avril** : Dès le matin, nombreux nuages et faibles pluies au sud des régions allant du Bordelais au nord des Alpes. Cette zone de temps plus doux et pluvieux gagnera en journée les régions du Nord-Est, les pluies étant un peu plus marquées sur le sud du Massif Central. Ailleurs, de nouveau la journée sera assez belle, les éclaircies prédominant au nord de la Loire. Les températures minimales seront en hausse sur la moitié sud, voisines de 5 à 7 degrés et stationnaires au nord, où elles seront encore proches de 0 degré dans l'intérieur.

Les températures maximales seront en légère hausse sur la moitié sud-est, stationnaires ailleurs.

Le vent restera faible à modéré en s'orientant au sud-est sur la moitié sud.




*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

### TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | | TOURS | 9 | 0 | N | LOS ANGELES | 20 | 10 | S |
| AJACCIO | 20 | 7 | S | TOULOUSE | 11 | 1 | N | LUXEMBOURG | 7 | 0 | C |
| BIARRITZ | 11 | 3 | C | POINTE-A-PITRE | – | – | – | MADRID | 16 | 10 | N |
| BORDEAUX | 12 | -1 | S | **ÉTRANGER** | | | | MEXICO | 29 | 13 | B |
| BOURGES | 10 | -1 | P | | | | | MILAN | 15 | 10 | P |
| BREST | 9 | 2 | A | ALGER | 17 | 13 | N | MONTRÉAL | 14 | -2 | C |
| CAEN | 7 | 1 | C | AMSTERDAM | 9 | 1 | N | MOSCOU | 8 | 0 | P |
| CHERBOURG | 6 | 2 | P | ATHÈNES | 22 | 13 | S | NAIROBI | 26 | 17 | S |
| CLERMONT-FERR. | 7 | -4 | B | BANGKOK | 35 | 27 | C | NEW-DELHI | 32 | 20 | N |
| DIJON | 7 | 1 | N | BARCELONE | 20 | 13 | N | NEW-YORK | 21 | 9 | S |
| GRENOBLE-St-M-H | 17 | 5 | C | BELGRADE | 25 | 12 | S | OSLO | 11 | -2 | N |
| GRENOBLE-St-Geo. | 12 | 3 | C | BERLIN | 10 | 3 | P | PALMA-DE-MAL. | 21 | 11 | S |
| LILLE | 8 | 1 | S | BRUXELLES | 8 | 1 | P | PÉKIN | 22 | 10 | S |
| LYON | 10 | 1 | N | LE CAIRE | 24 | 21 | S | RIO-DE-JANEIRO | 27 | 25 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 18 | 6 | S | CANARIES | – | – | – | ROME | 21 | 7 | N |
| NANCY | 8 | 2 | N | COPENHAGUE | 7 | -3 | B | SINGAPOUR | 28 | 28 | C |
| NANTES | 11 | 1 | S | DAKAR | 26 | 22 | F | STOCKHOLM | 7 | -4 | S |
| NICE | 17 | 12 | N | DJERBA | 16 | 15 | A | SYDNEY | 32 | 21 | S |
| PARIS-MONTS. | 11 | 3 | C | GENÈVE | 9 | 2 | C | TOKYO | 13 | 9 | P |
| PARIS-ORLY | 11 | 3 | C | HONGKONG | 24 | 20 | S | TUNIS | 21 | 12 | N |
| PAU | 11 | 2 | S | ISTANBUL | 15 | 7 | N | VARSOVIE | 15 | 4 | C |
| PERPIGNAN | 14 | 7 | S | JÉRUSALEM | 15 | 11 | C | VENISE | 15 | 11 | C |
| RENNES | 9 | -1 | S | LISBONNE | 16 | 11 | C | VIENNE | 20 | 10 | C |
| STRASBOURG | 8 | 4 | C | LONDRES | 9 | 3 | C | | | | |

| A | B | C | N | O | P | S | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

# RADIO-TÉLÉVISION

## A VOIR
### Une dame d'intérieur

Madeleine Castaing a eu trois passions dans la vie. Son mari d'abord. Le peintre Soutine ensuite. Et, enfin, la décoration. Elle rencontra le premier à l'âge de quinze ans et lui resta fidèle un demi-siècle, jusqu'à sa mort. Elle hébergea et protégea le second pendant dix-huit ans. Quant à la décoration, elle en fit son métier au début de la guerre et l'exerce encore à plus de quatre-vingt-dix ans. *« Elle a révolutionné la décoration actuelle »*, affirme françoise Sagan au début de l'émission que David Rocksavage lui consacre avec la complicité discrète de François-Marie Banier.

Son trait de génie, c'est d'avoir introduit le mystère dans la maison. *« Il y a toujours de la beauté dans le mystère »*, remarque-t-elle. Au décor de paquebot glacé, en vogue dans les années 30, elle substitue le charme et la couleur, le bien-être dans le laisser-aller, le *mélange de style et l'intimisme.*

*« Une demeure, ce doit être le portrait des gens qui l'habitent. Mon métier, c'est un travail de traducteur. »* Mais sa signature est immédiatement repérable. Au passage, elle avoue quelques-uns de ses principes – *« un objet pas très joli, il faut le mettre en façade, comme une chose extraordinaire »* – et les sources de son inspiration – *« la littérature m'a beaucoup aidée, les descriptions de Balzac, il faut les suivre à la lettre. »*

Dans sa maison de campagne, près de Chartres, ou dans son appartement parisien, tout le Mont*parnasse de l'entre-deux-guerres* a défilé. Soutine bien sûr, *« un personnage de Dostoïevski, la classe du Greco ou de Rembrandt, qui ne pouvait peindre que sur des toiles du XVIIe siècle »*, Eric Satie, Blaise Cendrars – il la poussait à faire du cinéma, – Maurice Sachs – *« né escroc, il fallait seulement l'accepter »*, – Picasso, Violette Leduc ou Cocteau, qui avait surnommé le couple *« Philémon et Baucis »*.

Mais ce qui fascine dans cette émission, c'est le portrait de Madeleine Castaing, qui s'inscrit en creux. Celui d'une vieille petite fille, étonnamment jeune sous sa perruque, les joues lissées par un élastique, cuirassée par un égoïsme ingénu et sans faille, sur qui tout a glissé, retranchée du monde de par son bonheur et son unique préoccupation : l'amour qu'elle portait à son mari.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Madeleine Castaing », dimanche 6 avril, 20 h 35.

## Vendredi 4 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 30 Variétés : Le jeu de la vérité.**
Emission de P. Sabatier et Rémy Grumbach.
*Invités : Roger Borniche. Cet ancien policier, aujourd'hui écrivain célèbre, affirme n'avoir rien à cacher. Vérification sera faite ce soir.*

**22 h Patinage artistique.**
*Gala international en direct de Morzine.*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 Télévision sans frontières.**
*Afro Caraïbes : la musique zouk, celle qui fait tricoter les hanches et les fesses. Avec Dédé Saint Prix, Kassav, Malavoi.*



### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.**
De C. Boissol, scénario et dialogues de L. Lignières et C. Watton.
*Le chef des services secrets bulgares exerce un curieux chantage : il veut bien livrer des informations aux services français à condition d'épouser la femme du président de la République. Une série enlevée, rafraîchissante.*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : « La star et les débutants », sont invités : Régine Deforges* (Pour l'amour de Marie Salat), *Marie-Claude Beineix* (Pierrot femelle), *André Le Gal* (le Shangaïe), *Oana Orlea* (Un sosie en cavale), *Claude Tardat* (Une mort sucrée), *Pierre Veilletet* (la Pension des nonnes), *Bernard Lortholary* (traducteur du *Parfum*, de Patrick Süskind).

**22 h 45 Journal.**

**22 h 55 Ciné-club : Hallelujah.**
Film américain de King Vidor (1929), avec D. L. Haynes, N. Mc Kinney, V. Spivey, W. Fountaine, H. Gray, T. Belle.
*Le fils aîné d'une famille noire de planteurs de coton, qui a provoqué des malheurs à cause d'une fille enjôleuse, se fait pasteur itinérant pour se racheter. Une grande date dans l'histoire du cinéma : le premier film parlant de King Vidor, le premier film hollywoodien interprété par des Noirs, le langage des images et des sons devenant celui d'une communauté tout entière.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3



**20 h 35 Série : Madame et ses flics.**
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi...
*Un feuilleton « nunuche », malgré les cadavres dans les placards, qui touche heureusement à sa fin.*

**21 h 35 Vendredi : Viva l'Italia.**
Emission d'H. Chapier. Réal. I. Richard.
*L'Italie des années 80 a changé de « look ». Ce reportage invite à saisir sur le vif quelques aspects de cette métamorphose. De Berlusconi aux entreprises dynamiques gérées en famille, chaussures, pulls, créateurs, technologie, presse, les répercussions dans le monde politique.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Magazine : Montagne.**
De P. Ostian et J.-P. Locatelli.
*Aménagement du massif vosgien ; la station « l'Hermitage-Frère Joseph » ; les classes de neige ; survol des Alpes en montgolfière ; l'information électronique dans les stations de sports d'hiver.*

**23 h 50 Prélude à la nuit.**
« *Romance* », de Fauré, par A. Navarra et E. Kilcher.

### FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Télématique au quotidien ; 17 h 30, Edgard, le détective cambrioleur ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Croq'Soleil ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, *l'Homme au képi noir.*

### CANAL PLUS

20 h 30, Football : Bastia-Nice ; 22 h 35, l'Homme de la tour Eiffel, film de B. Meredith ; 0 h 5, Nightkill, film de T. Post ; 1 h 40, Subway, film de L. Besson ; 3 h 20, La colline a des yeux, film de W. Craven ; 4 h 50, Document : les stars en Inde ; 5 h 40, Série : La rançon de la gloire.

### LA « 5 »

**20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road** (et à 23 h 30).
**21 h 30, Arabesque**, série de suspense (et à 0 h 30).
**22 h 30, Grand Prix**, magazine auto-moto (et à 1 h 30). 2 h 30, C'est beau la vie.

### TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

20 h 30 Débat : le câble, en collaboration avec l'INA, avec José Frèches et Patrice Flechy.
21 h 30 Musique : Black and blue : l'année du gospel.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Sarrebruck) : « Suite de l'opéra la légende de la ville invisible de Kitèje », de Rimski-Korsakov ; « Concerto pour violon et orchestre en la mineur », de Glazounov ; « Symphonie n° 6 en si mineur », de Chostakovitch, par l'Orchestre de la radio symphonique de Sarrebruck, dir. M.W. Chung, sol. B. Belkin, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : pêcheurs de perles, « Hommage à Debussy » ; à 0 h, musique traditionnelle : Cambodge.

## SOLIDARITÉ

**DROITS DE L'HOMME EN URSS.** – Le comité des Quinze, association de défense des droits de l'homme en URSS, organise, à l'occasion de son dixième anniversaire, *une braderie exceptionnelle* de vêtements neufs, livres, bijoux fantaisie et objets divers le mardi 15 avril de 10 h 30 à 22 heures sans interruption, 24, rue Copernic, Paris-16e. Tél. : 46-21-64-29

**FINIS LES DÉGATS...** – *« Un verre ça va, trois verres, bonjour les dégâts »* ; Des dégâts pas toujours visibles ! car un alcoolique peut ne présenter aucun trouble de comportement apparent. Sans aide et sans volonté de désintoxication, la *guérison est difficile*. Créée en 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1966, la Croix d'or française, implantée dans soixante-dix départements, s'efforce par un soutien moral et une écoute amicale d'aider ceux qui ont décidé de guérir. Les membres de cet organisme sont des abstinents (anciens alcooliques ou non) bénévoles.

★ *Croix d'Or, 10 rue des Messageries, 75010 Paris. Tél. : 47-70-34-18.*

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

**Voici les hauteurs d'enneigement au 3 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.**

**Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.**

### SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

*Les Arcs : 145-290* ; Notre-Dame-de-Bellecombe, 50-150 ; Bonneval : 90-220 ; Chamonix : 5-250 ; La Chapelle-d'Abondance : 15-90 ; Châtel : 140-210 ; La Clusaz : 24-250 ; Combloux, 50-180 ; Les Contamines-Montjoie : 20-180 ; Courchevel : 166-270 ; Crest-Voland : 80-190 ; Flaine : 110-320 ; Les Gets : 40-100 ; Le Grand-Bornand, 55-220 ; Megève : 25-120 ; Les Ménuires : 85-210 ; Méribel : 90-260 ; Morzine-Avoriaz : 15-240 ; Peisey-Nancroix, 70-190 ; La Plagne : 170-350 ; *Pralognan-la-Vanoise : 90-130* ; Praz-sur-Arly : 30-100 ; La Rosière : 145-320 ; Saint-François-Longchamp : 40-100 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 50-190 ; Samoëns : 10-195 ; Tignes : 190-295 ; La Toussuire : 60-100 ; Val-Cenis, 50-140 ; Val-Fréjus : 60-170 ; Valloire-Galibier, 50-110 ; Valmorel, 130-195 ; Val-Thorens : 200-320.

### ISÈRE

Alpe-d'Huez : 150-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : 50-120 ; Autrans : 40-120 ; Chamrousse : 50-80 ; Lans-en-Vercors : 50-60 ; Le Collet-d'Allevard : 40-100 ; Les Deux-Alpes : 85-200 ; Les Sept-Laux, 45-90 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 60-120 ; Villars-de-Lans-Corrençon : 20-70.

### ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus, 80-110 ; Auron : 60-130 ; Beuil, 30-60 ; La Colmiane-Valdeblore : 40-50 ; La Foux-d'Allos : 80-100 ; Isola 2000 : 130-190 ; Montge*nèvre : 80-150* ; *Orcières-Merlette* : 90-180 ; Les Orres : 60-140 ; Pra-Loup : 85-160 ; Risoul 1850 : 110-160 : Le Sauze : 20-250 ; Serre-Chevalier : 40-150 ; Superdévoluy : 50-150 ; Valberg : 40-70 ; Vars : 80-125.

### PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-100 ; Les Angles : 30-180 ; *Ax-les-Thermes : 10-100* ; Cauterets-Lys : 100-280 ; Font-Romeu : 25-40 ; Gourette : 20-360 ; Luchon : 30-120 ; Saint-Lary-Soulan : 50-115.

### MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40-115 ; Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 90-150.

### JURA

Métabief : 10-120.

### VOSGES

Le Bonhomme : 30-60 ; La Bresse : 30-90 ; St-Maurice-sur-Moselle : 50-100.

### LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14



# LE CARNET DU Monde

## Naissances

— M. Sébastien de LA SELLE
et M^me, née Nancy Clift GILLESPIE,
Delphine, Aurélie, Marie, Elise,

sont heureux de faire part de la naissance de

**Violette.**

Paris, le 1er avril 1986.

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. André BERTHELOT,**
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure (1932),
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
ancien chef du département de physique
des particules élémentaires
au CEA de Saclay,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 30 mars 1986.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Que tous ceux qui l'ont connu et partagent notre profond chagrin en soient ici remerciés.

M^me André Berthelot,
son épouse,
M. et M^me Pierre Berthelot,
M. Francis Berthelot,
ses enfants,
Katell et Erwan Berthelot,
ses petits-enfants,
M. et M^me Henri Hiroux,
sa sœur et son beau-frère.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

— Notre-Dame-de-Bondeville (76150).

M^me Marie-Pierre Beylot,
son épouse,
Stéphanie, Vincent et Cécile,
ses enfants,
Le docteur et M^me Auguste Beylot,
ses parents,
Le général Grosleron,
son beau-père,
Les familles Muzard, Heurtier, Beylot, Johanny, Vial-Beylot, Toralba-Beylot, Grosleron, Gros,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alain BEYLOT,**

survenu le 1er avril 1986, dans sa trente-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle de l'hôpital Charles-Nicolle, le lundi 7 avril, à 16 h 30, suivies de l'inhumation à Yssingeaux (Haute-Loire), dans l'intimité familiale.
Condoléances sur registres.
Ni fleurs ni couronnes. Dons au Centre Becquerel, service du professeur Piguet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée Jean-Giono,
76150 Notre-Dame-de-Bondeville.
1, rue Edmond-Charpentier,
42000 Saint-Etienne.
2, rue du Ciste,
40600 Biscarosse.



— M^me Pierre Chauleur,
M^me Elisabeth Cossa,
Jean-Pierre et Florence,
M. Jean Chauleur,
M. et M^me Yves Chauleur,
Anne, Pierre et Claire,
M. et M^me Jean-Denis Leroy,
Denis, Marie-Sophie et Jérôme,
Les familles Chauleur et Legars,

ont la douleur de faire part de la mort de

**M. Pierre CHAULEUR,**
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
membre de l'Académie des sciences
d'outre-mer,

décédé le 2 avril 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le 7 avril, en l'église Saint-Benoît, 35, rue Séverine, à Issy-les-Moulineaux, à 9 heures (métro Corentin-Celton).

L'enterrement aura lieu, à 16 heures à Erquy, le même jour.

Ni fleurs ni couronnes.

— Max Daumas,
Suzanne Daumas,
Denis Daumas,
Chantal Simonetti
et leurs enfants,
Driss et Lucile Bouissef-Rekab,
Colette Bellet,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Frédéric DAUMAS,**

survenu le 28 mars 1986, dans sa trentième année.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, rue Salle-l'Evêque,
34000 Montpellier.
27 *bis*, avenue Croix-du-Capitaine,
34100 Montpellier.

— M^lle Geneviève Gaëtan-Picon,
sa fille,
M. Pierre-André Picon,
M. et M^me François-René Picon
et Yadira,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M^me Anne LAGUEUNIÈRE,**
directrice honoraire
du lycée Sophie-Germain,

dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu au Dorat (Haute-Vienne), le 8 mars 1986.

81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 31 mars 1986, lors de la catastrophe aérienne au Mexique,

**Xavier LARTILLEUX,**
son épouse Elisabeth
et leur fils, Eric.

**Pierre LARTILLEUX,**
son épouse Chantal
et leurs trois enfants,
Virginie, Pierre et Aymeric.

Ils laissent dans la peine et la douleur,

Sophie et Nathalie Lartilleux,
les filles de Xavier et Elisabeth,

M. et M^me Henri Lartilleux,
leurs parents et grands-parents,

M^me Sabine Girod-Lartilleux
et ses enfants, Philippe Girod, Béatrice et Régis Villemur,

M. Michel Girod,

M. et M^me Didier Lartilleux
et leurs enfants, Stéphanie, Christophe, Sébastien et Charlotte,

M. et M^me Bruno Lartilleux
et leurs enfants, Anne-Dominique, Bénédicte, François et Marie,

M. et M^me Dominique Lartilleux
et leurs enfants, Romaric, Grégoire et Emmanuelle,

leurs frères, sœur, belles-mères, neveux et nièces, cousins et cousines,

M^lle Anne-Marie Lartilleux,
leur tante,

M. Jean-Pierre Frank,

Et toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu ultérieurement.

*« Heureux les cœurs purs car ils verront Dieu. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paseo de Lomas Altas,
306, Lomas Altas, Mexico DF.
Le Cat-Thy, avenue des Grottes,
74500 Evian.
1, avenue de Genève,
74160 Saint-Julien-en-Genevois.
3, rue du Général-Pacthod,
74160 Saint-Julien-en Genevois.
10, via Varrone,
20149 Milan.
« Les Coudriers »,
Le Lysaud, 74200 Thonon.
Rue des Hirayes,
Veneux-les-Sablons,
77250 Moret-sur-Loing.
17, avenue d'Evian,
74200 Thonon.
7, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le Conseil d'administration du lycée Michelet,
Le proviseur,
Le personnel et les élèves,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**M^me Martine MARCHANDEAU,**
professeur de lettres,
au lycée depuis le 13 septembre 1973.

Lycée Michelet,
5, rue Jullien,
92170 Vanves.

— M^me François Meducin,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. François MEDUCIN,**
colonel de gendarmerie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 29 mars 1986 à Libreville (Gabon).
Obsèques le 5 avril, à 10 h 15, à Cagnes-sur-Mer.
La famille ne reçoit pas.

4, chemin du Collet-de-l'Hubac,
06800 Cagnes-sur-Mer.

— M^me André Savornin,
née Marguerite Guiboux, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. André SAVORNIN,**
ingénieur en chef
au corps des Mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingtième année, le 2 avril 1986.
Une messe sera célébrée, à 9 heures, à Notre-Dame-de-la-Salette, 92150 Suresnes.
L'inhumation aura lieu à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, samedi 5 avril.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de l'Hippodrome,
92150 Suresnes.

— Armelle Poidevin,
son épouse,
M^me Jean Poidevin,
sa mère,
Anne Poidevin,
Dominique et Olivier Stackler,
Laurent et Gilles,
France Poidevin
et Jérémie,
Benoît et Danièle Poidevin,
Jérôme et Laurence Poidevin,
Nicolas et Tiphaine,
Isabelle et Michel Monchard,
Mathilde et Judith,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
M^lle Christiane Poidevin,
sa marraine,
ont la douleur de faire part du décès de

**Patrick POIDEVIN,**
directeur du CAC Pablo Neruda
de Corbeil,

survenu le 20 mars 1986, à l'âge de quarante-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

4, place Vaillant-Couturier,
91100 Corbeil-Essonnes,
25, avenue Foch,
76600 Le Havre.

— M^me Charles Vergely,
née Armelle de la Noüe,
Bertrand, Jean-Christophe, Hervé, Aurélie, Pierre,

M. Didier Souiller
et M^me, née Pamela Vergely,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,

ont le profond chagrin d'annoncer la disparition, à l'âge de soixante-trois ans, de

**Charles VERGELY,**
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
ancien déporté résistant.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 avril 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, rue Saint-Dominique, suivie de l'inhumation au cimetière du Sud (Montparnasse).
Cet avis tient lieu de faire-part.

## Messes anniversaires

— En commémoration du décès de

Son Excellence l'ambassadeur du Liban,

**M. Joseph HARFOUCHE,**
grand officier de l'ordre du Cèdre,
grand officier de la Légion d'honneur,

une messe sera célébrée par Mgr Harfouche, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, le dimanche 6 avril 1986 à 11 heures.

— Il y a quarante ans, Armand Marquiset fondait

**les petits frères des Pauvres.**

Une messe anniversaire d'action de grâces sera célébrée le dimanche 13 avril 1986, à 18 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, sous la présidence du cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

— A l'occasion du premier anniversaire de la mort de leur président d'honneur,

**M. Abel MONTADOR,**
directeur honoraire de la CCR
et de la SCOR,

le Conseil d'administration et les membres de l'Association des actuaires diplômés de l'Institut de science financière et d'assurance (ISFA) invitent à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, le mardi 8 avril 1986, à 12 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris-9e.

## RESULTATS COMPLETS N° 32 — LOTO SPORTIF

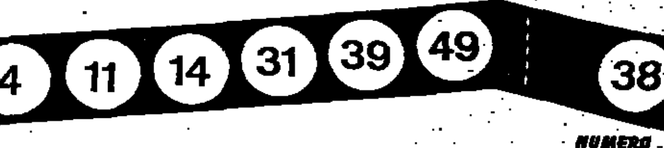
| | Equipe 1 | Equipe 2 | | | | | Equipe 1 | Equipe 2 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | THONON | RED-STAR | 1 | X | 2 | 9 | ORLÉANS | DUNKERQUE | 1 | X | 2 |
| 2 | MARTIGUES | ISTRES | X | N | 2 | 10 | QUIMPER | BESANÇON | X | N | 2 |
| 3 | SÈTE | MONTCEAU | X | N | 2 | 11 | NIORT | LIMOGES | X | N | 2 |
| 4 | NIMES | ALÈS | 1 | X | 2 | 12 | REIMS | SEDAN | X | N | 2 |
| 5 | GUEUGNON | MONTPELLIER | X | N | 2 | 13 | R.C. PARIS | GUINGAMP | 1 | X | 2 |
| 6 | CHAUMONT | BÉZIERS | 1 | N | X | 14 | CAEN | MULHOUSE | 1 | X | 2 |
| 7 | LYON | LE PUY | 1 | X | 2 | 15 | ANGERS | ABBEVILLE | X | N | 2 |
| 8 | ST-ÉTIENNE | CANNES | X | N | 2 | 16 | ROUEN | BEAUVAIS | X | N | 2 |

| | NOMBRE DE JEUX GAGNANTS | RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F) |
|---|---|---|
| 16 bons résultats | 5 | 1 034 135,00 F |
| 15 bons résultats | 132 | 39 170,00 F |
| 14 bons résultats | 2 336 | 2 210,00 F |
| 13 bons résultats | 21 267 | 243,00 F |
| Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance" | 3 903 | 218,00 F |

Tirage des " 7 Numéros de la Chance "
du Vendredi 28 Mars 1986 : 1 6 7 12 14 15 16




N° 14 — TIRAGE DU MERCREDI 2 AVRIL 1986




NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 5 AVRIL 1986
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 9 AVRIL 1986
ET LE SAMEDI 12 AVRIL 1986
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS N^os | 4 | 2 178 510,00 F |
| 5 BONS N^os + complémentaire | 20 | 203 325,00 F |
| 5 BONS N^os | 1 152 | 11 090,00 F |
| 4 BONS N^os | 78 568 | 160,00 F |
| 3 BONS N^os | 1 724 993 | 10,00 F |

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Le Monde

# SPORTS

## Le football parisien à l'étroit

**Au mois d'août prochain, lorsque démarrera le championnat de France 1986-1987, Paris aura à nouveau deux équipes en première division : le Paris-Saint-Germain, sans doute auréolé de son titre de champion de France, et le Racing Club de Paris, qui, deux ans après une expérience malheureuse, retrouve l'élite avec des ambitions et des moyens décuplés. Rude concurrence en perspective. Elle a déjà commencé. A coups de milliards de centimes, on se dispute en coulisses la signature des divas. Mais rien ne dit qu'il y a dans la capitale un public pour deux super-clubs. Alors, *on surenchérit*, la peur au ventre.**

*« Nous gardons un mauvais souvenir de la venue du Racing en première division*, dit Gérard Le Scour, délégué général du Paris-Saint-Germain. *Au début de la saison 1984-1985, alors que nous étions qualifiés en Coupe d'Europe et que notre recrutement avait été salué par la presse, nous avions perdu d'un seul coup 3 000 abonnés sur 8 500.* » Perdus pour le PSG, mais pas forcément gagnés par le Racing. *« Il s'agissait d'abonnements à bas tarif*, précise Gérard Le Scour. *Ce public à faible budget se donnait ainsi la possibilité de choisir entre les deux clubs en fonction des affiches.* »

Les statistiques semblent confirmer l'analyse. L'an dernier, le PSG avait reçu 308 843 spectateurs en 19 matches, et le Racing, 159 381, soit un total de 468 224 personnes, alors que Paris-Saint-Germain, à lui seul, en avait attiré 452 052 la saison précédente. Certes, les deux équipes avaient collectionné les revers, PSG terminant treizième et le Racing étant relégué, mais l'expérience a montré que le public potentiel ne se multipliait pas par deux. *« Même si la concurrence apporte globalement un « plus » pour la fréquentation du Parc, cela se traduira par un « moins » pour celui qui existait déjà*, estime Gérard Le Scour. Les recettes aux guichets représentant plus de 40 % du budget du PSG, on comprend l'aveu du président Borelli : *« L'arrivée du Racing me fait peur. »*

Dans son bureau, sous la tribune du Stade Yves-du-Manoir à Colombes, René Hauss, le manager du Racing, n'est pas obsédé par les chiffres. Partie intégrante de la société Matra, (*« comme le FC Sochaux, où je suis resté douze ans par rapport à la société Peugeot »*, précise René Hauss), le club « ciel et blanc » n'obéit pas aux mêmes contraintes économiques que son rival parisien.

### Pointure européenne

Le registre de René Hauss est sentimental : *« L'émulation entre deux clubs d'une même ville peut apporter du piment au train-train du championnat, créer une ambiance, une passion. C'est impalpable mais j'y crois. Nous sommes des Latins, bon sang ! Regardez les Italiens : à Milan les supporters de l'Inter assistent aux matches du Milan AC ; pour siffler, d'accord, mais ils passent aux guichets ! »*

Paris passion ? Les dirigeants du PSG sourient tristement. Mardi 1er avril, un quart de finale de Coupe de France qui sentait la poudre contre Lens a attiré moins de 30 000 spectateurs au Parc des Princes. *« Il est très difficile de faire bouger le public parisien*, regrette Gérard Le Scour, *nous le savons désormais formellement. On nous disait :* « Soyez les premiers, vous remplirez le Parc ». *C'est faux.* » Leader du championnat depuis la première journée, encore qualifiée en Coupe, la « bande à Fernandez » a accompli un parcours historique, tout en pratiquant un football souvent spectaculaire. Résultat : 24 500 spectateurs de moyenne. A peine plus que les 22 500 espérés au début de la saison.

En revanche, les primes qu'il a fallu distribuer à tour de bras à des joueurs (trop) méritants ont dépassé les prévisions les plus larges. Du coup, le premier club parisien à devenir champion de France depuis cinquante ans est dans le rouge. Le déficit de l'an dernier n'a pu être résorbé. Il sera de 7 millions à 8 millions de francs au mois de juin prochain.

*« Cette situation est très décevante*, dit Patrick Malvoisin, vice-président délégué du PSG, *mais elle a permis de faire comprendre à nos partenaires que le football à Paris n'est pas rentable.* » Chargé des problèmes financiers et des relations avec la municipalité, il vient d'obtenir de la Ville de Paris, en plus de la subvention annuelle de 7 millions de francs, un prêt à moyen terme de 25 millions de francs, *« d'une part pour consolider la situation financière du club, d'autre part pour maintenir un effectif compétitif dans la perspective de notre participation à la Coupe d'Europe »*. Le PSG sera la seule équipe aidée par Paris, M. Jean-Luc Lagardère, président du Racing, ayant peut-être choqué en disant qu'il n'était pas un *« tireur de sonnettes »*.

L'Europe. Voilà un sujet sur lequel les deux clubs parisiens tombent facilement d'accord. *« Notre campagne de promotion des abonnements sera axée sur la Coupe d'Europe pour souligner notre différence avec le Racing »*, indique Gérard Le Scour. *« Notre objectif, l'an prochain, sera de décrocher l'une des trois places qualificatives pour la Coupe de l'UEFA »*, réplique René Hauss. Une telle ambition nécessite de recruter une équipe à la pointure européenne. Un œil attendri sur la photo de l'équipe actuelle du Racing, René Hauss lui tresse une couronne de lauriers *« parce qu'il fallait être bougrement costaud pour assurer la remontée »*. Mais l'éloge est déjà posthume : *« Cette équipe ne nous aurait permis que de figurer en milieu de tableau du championnat de première division. »*

### « Un demi-Parc des Princes »

*Le patron sportif du Racing* confirme que les grandes manœuvres de recrutement sont en cours (*« il y aura de nouvelles têtes »*), mais il ne trouverait pas correct de *« citer des noms et des chiffres tant que rien n'est fait »*. Les noms et les chiffres sont donc colportés par la folle rumeur des transferts. Le légendaire silence de Jean-Luc Lagardère, habitué aux négociations discrètes, épaissit le mystère et accélère la valse des hypothèses.

D'un naturel plus bavard, Francis Borelli s'est fait violence cette saison. Le souvenir, l'an dernier, de Maxime Bossis signant au Racing après avoir été annoncé au PSG reste cuisant. Une chose est sûre, le Sénégalais Jules Bocandé – tiraillé entre Paris et Bordeaux, où il est aussi attendu – constituerait l'essentiel du renfort. Son seul transfert entamerait fortement, il est vrai, le viatique accordé par la Ville de Paris : 10 millions de francs pour le FC Metz, d'où il vient, et au moins autant pour lui sur quatre ans. Soit un salaire mensuel de 210 000 F. Plus vraiment exceptionnel.

Le Tout-Paris du football est en revanche suspendu à la décision de Luis Fernandez. L'enfant des Minguettes, promu star parmi les stars, a promis de donner sa réponse au cours d'une conférence de presse, Lundi 14 avril, à 13 heures. *« Mais*, assure-t-il, *je resterai parisien.* » Il est la préfiguration vivante de la rivalité future entre les deux clubs de la capitale. Racing ou PSG ? Francis Borelli n'a pas perdu tout espoir de retenir son *« fils bien-aimé »* malgré les mirobolantes propositions (présumées) du Racing-Matra : 700 000 F par mois. *« Fernandez, c'est un demi-Parc des Princes »*, estime-t-on au Racing, preuve que l'affluence au stade n'est pas indifférente aux dirigeants « ciel et blanc ».

*« Il nous faudrait 25 000 à 30 000 spectateurs de moyenne, mais, à Paris, le public n'appartient à personne*, dit René Hauss. *Il y a un quart de supporters, mais les trois autres quarts viennent pour le football. L'accumulation des victoires est nécessaire mais pas suffisante pour les conserver. Il faut les satisfaire par la manière et les reconquérir à chaque match. Pour le Racing, les premiers matches seront déterminants.* » Pour le Paris-Saint-Germain aussi. Patrick Malvoisin vérifiera à ce moment-là si son pari de *« louvoyer entre une politique ambitieuse et une politique rigoureuse »* peut réussir, alors que *« la preuve n'a jamais été faite que deux clubs pouvaient survivre raisonnablement à Paris »*.

Pour les dirigeants parisiens, la gestion serait moins périlleuse si le PSG n'était pas que le simple colocataire du Parc des Princes. En effet, la régie publicitaire du stade lui échappe, *« soit un manque-à-gagner de plusieurs millions par an »*, estime le club, qui reproche aussi au Parc sa capacité de 50 000 places. Trop grand pour les matches de routine. Trop petit les soirs de gala. *« Pour un PSG-Nantes ou un PSG-Bordeaux, on pourrait espérer une affluence de 80 000 personnes*, estime Gérard Le Scour. *Ce sont ces quelques matches-là qui amélioreraient sensiblement la moyenne annuelle.* » 80 000 places, c'est la capacité envisagée pour le futur stade olympique. 80 000 places pour trois ou quatre occasions dans l'année. La perspective séduit le gestionnaire de club. Mais elle affole l'élu parisien, déjà malade de la gestion des équipements sportifs existants.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## Le retour du javelot piqueur



78,70 mètres en 1938. *Le record du monde du Finlandais Yirgo Nikkanen redevient une référence, un demi-siècle plus tard.*

L'Américain Brian Crouser a battu, jeudi 27 mars, le record du monde du lancer du javelot avec un jet de 79,86 mètres. Soit 25 mètres *de moins* que le précédent record (104,80 mètres), détenu par l'Allemand de l'Est Uwe Hohn depuis le 20 juillet 1984. Cherchez l'erreur.

A la fin de la saison dernière – officiellement depuis le 1er avril 1986 – s'est refermée une parenthèse de plus de trente ans dans l'histoire du lancer du javelot. Le nouveau règlement interdit désormais l'utilisation des javelots dits « planeurs », dont le premier prototype permit en 1953 à l'Américain Budd Held d'être le premier lanceur à dépasser les 80 mètres.

Trente et un ans plus tard, Uwe Hohn parvenait à crever le mur fabuleux des 100 mètres. Il restera longtemps le seul dépositaire de cet exploit. Les nouveaux javelots imposés par la Fédération internationale ont le même poids (800 grammes), mais leur centre de gravité a été déplacé de 4 centimètres vers l'avant pour diminuer la portance. Après quelques essais effectués l'été dernier, Didier Poppé, le meilleur technicien français de la spécialité, estimait à près de 20 % la perte de distance.

### « Tringles à rideau »

Uwe Hohn est indirectement responsable de ce *retour* aux anciens javelots, dits « piqueurs ». En effet, les jets aux environs de 100 mètres risquaient à tout moment d'atterrir hors des aires de lancer. Sur la piste, sur un sautoir, dans une tribune. Le risque était d'autant plus grand qu'une nouvelle génération de « planeurs » en cours d'étude promettait pour demain des lancers supérieurs à 110 ou 115 mètres ; et que la sensibilité au vent de ces engins rendait leur trajectoire incertaine.

L'amélioration de la sécurité sur les stades d'athlétisme plaidait en faveur d'une réforme ; la régularité de certaines épreuves aussi. Un javelot *moderne ne se plantait jamais* franchement à l'atterrissage. Son angle de chute était si fin qu'il glissait généralement sur la pelouse, laissant au juge une part contestable d'estimation du point d'impact. Enfin, les caprices du vent pouvaient fausser un concours.

Le retour des vieilles « tringles à rideau » déprime les lanceurs. Pour eux, 1986 est une année noire. *« Ce n'est pas sans nostalgie*, avouait récemment Didier Poppé, *qu'il nous faudra raccrocher ces magnifiques engins avec lesquels nous avons connu ces instants extraordinaires où, porté par un filet d'air invisible, le javelot n'en finissait pas de tomber. Quelles que soient les raisons qui ont conduit les instances officielles à revenir au javelot piqueur, les athlètes seront démoralisés. »*

En réalisant, jeudi dernier, un jet inférieur à celui de Budd Held en 1953, Brian Crouser, le nouveau recordman du monde, a-t-il débordé de joie ? Auteur, en 1985, d'un lancer à 95,10 mètres, il s'est retrouvé brutalement trente ans en arrière. Sa performance ne dépasse que de 1 mètre le dernier record mondial *battu par un « piqueur », celui du* Finlandais Yrgo Nikkanen, établi le 16 octobre 1938, à 78,70 mètres.

Le recordman de France, Charlus Bertimon (88,52 mètres), a recommencé la saison, dimanche 30 mars, avec un jet de 66,66 mètres. Morosité. Comme si on demandait à Francesco Moser d'établir un nouveau record de l'heure avec la bécane de Fausto Coppi. *Un tel recul des performances* est une première en athlétisme.

Le public pourra-t-il s'enthousiasmer pour des exploits dévalués, saura-t-il convertir les anciens et les nouveaux records ? D'autant plus que les performances ne seront pas seules à souffrir. La qualité du spectacle est aussi menacée. Là où les javelots modernes réclamaient une maîtrise technique, la force pure suffira. Les gros bras contre les stylistes.

Il faudra toutefois attendre la fin de la saison pour vérifier le bien-fondé de ces craintes. Et pour voir si *la hiérarchie mondiale s'en trouvera* modifiée. D'ici là, le javelot – discipline confidentielle – risque d'être souvent à la une. En effet, au fur et à mesure de l'adaptation des athlètes à leurs nouveaux engins, de nombreux records vont tomber. A *pic*.

J.-J. B.



## CIBLES

### VOILE

## Une « formule 40 » d'avenir

Quarante pieds (12,18 mètres) de longueur maximum ; un poids minimum de 1 800 kilos ; 90 m² maximum de voilure au pré (grand-voile et foc) et 200 m² maximum au portant (spinnaker et grand-voile) : c'est l'équation qui pourrait donner un nouvel essor aux multicoques. A l'heure où de nombreux commanditaires traditionnels de la voile refusent l'escalade des coûts de construction et de maintenance des maxi multicoques, les nouveaux « formule 40 » offrent l'avantage de revenir à des budgets plus raisonnables *puisqu'ils ne pourront être assurés plus de 800 000 F.*

Cette jauge qui fixe seulement les trois paramètres principaux (longueur, voilure et poids) a pour but de favoriser la recherche *architecturale.*

La création, dès la première année, d'un challenge international comprenant six grands prix (1) a incité commanditaires, architectes *et coureurs à concrétiser au plus tôt leurs projets.*

Légers et bien toilés, ces nouveaux voiliers qui ont dépassé les 20 nœuds sont plus destinés aux régates côtières ou au parcours *autour de trois bouées qu'aux parcours transocéaniques.* Du 3 au 6 avril, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), ils se mêleront encore aux maxi pour le Trophée des multicoques. Une belle occasion de démontrer que la formule 40 peut être gagnante.

G. A.

(1) Grand Prix de Brest (20-23 mars), Trophée des multicoques (3-6 avril), Multicoques à La Baule (15-17 mai), Grand Prix de Plymouth (29 mai-1er juin), Grand Prix de Belgique à Nieuport (3-5 juillet), Grand Prix de Cowes (15-17 août) et Multifigaro (3-14 septembre) entre Brest et Eddistone et La Rochelle.

### FOOTBALL

## Service public au Cameroun

*Ancien joueur professionnel de l'AS Saint-Etienne*, avec laquelle il fut champion de France en 1957, Eugène Njo Léa est sur le point de faire aboutir un rêve vieux d'un quart de siècle : instaurer le professionnalisme au Cameroun. Le retour de son pays à un régime démocratique et la *« politique du renouveau »* conduite par le président Paul Biya rend selon lui son projet réalisable *« après vingt-cinq ans d'obscurantisme ».*

Footballeur pro par accident, mais diplomate de formation, Njo Léa est convaincu du rôle politique du football. *« Dans nos pays créés artificiellement par le congrès de Berlin, l'Etat a précédé la nation,* rappelle-t-il. *Pour développer une conscience nationale dans ces mosaïques, il faut vivre des émotions communes. Je ne vois pas d'autre moyen que le football, organisé rationnellement, professionnellement. »*

Les clubs seront des sociétés anonymes. Il y en aura seize au maximum en première division. Ils devront respecter un cahier des charges draconien mis au point par la Ligue, un organisme que Njo Léa dirigera : *« Le football étant un service public par excellence, une convention de concession liera la Ligue à l'Etat. »* Quant aux joueurs, ils seront conseillés et protégés par la Ligue. Fondateur en 1962 de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) en France, Eugène Njo Léa ne pouvait faire moins.

Pour lui, le Cameroun est prêt à recevoir le foot pro : *« Nous avons le public ; notre économie étant saine, nous aurons aussi les recettes publicitaires ; enfin nous aurons l'appui des collectivités publiques puisqu'il y a volonté politique d'aboutir. »*

En s'embarquant longtemps après l'Europe et l'Amérique latine dans l'aventure professionnelle, le football africain a un avantage considérable : *« nous pouvons maîtriser nos dépenses avant de donner le premier coup de pied dans le ballon »,* dit Eugène Njo Léa en annonçant *« les premiers matches professionnels avant la fin 1986 ».*

J.-J. B.

## LES HEURES DU STADE

### Basket-ball

**Championnat de France.** *Phase finale (premier tour retour)*, samedi 5 avril : Tours-Villeurbanne, Saint-Etienne-Antibes, Challans-Monaco, et un certain Orthez-Limoges (A 2, 14 h 50, samedi 5 « Les jeux du stade », direct).

### Cyclisme

**Tour des Flandres.** Dimanche 6 avril. TF 1, 15 h, « Sport Dimanche », direct, Gand-Wevelgem. Mercredi 9 avril, le temps des « classiques ».

### Football

**Coupe de France.** Quart de finale retour, mardi 8 avril : Marseille-Racing. Qui rejoindra Bordeaux, PSG et Rennes en demi-finales, dont le tirage au sort aura lieu sur TF 1 dimanche 6 avril, à 12 h (« Télé-Foot » en direct).

**Championnat de France.** *Première division (trente-sixième journée)*, vendredi 11 avril, à 20 h 30 : Marseille-Bordeaux, Auxerre-Lille, Nice-Toulouse, Brest-Bastia, Nancy-Metz, Paris SG - Monaco, Lens-Strasbourg, Sochaux-*Toulon, Rennes-Nantes*, Le Havre-Laval.

### Karaté

**Championnat de France.** Samedi 5 et dimanche 6 avril, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris.

### Patinage de vitesse

**Championnat du monde** (piste courte) à Chamonix, jusqu'au dimanche 6 avril (A 2, 14 h 50, samedi 5 « Les jeux du stade).

### Rugby

**Championnat de France.** Huitièmes de finale retour, dimanche 6 avril : Agen-*Bayonne, Nîmes-Béziers*, Perpignan-Racing, Toulon-Brive, Montferrand-Nice, Narbonne-Graulhet, Biarritz-Grenoble et Toulouse-Lourdes.

### Sports équestres

**Coupe du monde de sauts d'obstacles.** Finale à Göteborg (Suède), du 9 au 13 avril. Les meilleurs cavaliers européens, dont le Français Pierre Durand, à l'épreuve des meilleurs Américains.

### Tennis de table

**Championnats d'Europe.** Du 5 au 13 avril, à Prague (Tchécoslovaquie). Les Français, tenants du titre par équipes, auront fort à faire face aux Suédois, aux Polonais et *aux Tchécoslovaques.*

### Voile

**Course autour du monde.** Quatrième et dernière étape : Punta-del-Este (Uruguay)-Plymouth (Angleterre). Départ : mardi 8 avril.



# économie

## REPÈRES

**Dollar : 7,50 F**

*(Voir l'article de Bruno Dethomas page 1 et ci-dessous.)*

**Prix du super : baisse de 6,1 % en février**

Les prix du supercarburant ont baissé de 6,1 % en février, selon les relevés de l'INSEE. Par rapport à février 1985, la baisse est de 11,3 %. Elle atteint 14,7 % en un an pour le gazole. En février également, les prix du fuel domestique ont baissé de 15 % par rapport à janvier.

**Restauration rapide : 3,3 milliards de francs en 1985**

La France comptait, à fin 1985, 942 unités de restauration rapide ou « fast food », contre 795 en 1984, soit une augmentation de 18,49 % pour un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs (+ 43,48 %). Dans l'année, ces restaurants ont servi 162 millions de repas, soit 40,87 % de plus qu'en 1984 (115 millions). Le hamburger se taille la part du lion, avec 52 % des restaurants (491 unités) et 71 % du chiffre d'affaires. Les cinq premières chaînes en France sont : Quick, Freetime, McDonald's, O'Kitch et Burger King.

## CONJONCTURE

### Un réajustement des parités monétaires

*(Suite de la première page.)*

Les banques centrales sont donc tenues d'intervenir (acheter ou vendre selon le cas) sur le marché afin de maintenir leurs monnaies à l'intérieur de ces limites.

Avec la décision des banques centrales de ne pas intervenir malgré le dépassement du cours-plafond du deutschemark à Paris (3,1367 F pour un deutschemark) se confortait l'idée chez les cambistes d'un réaménagement monétaire au cours du week-end, une interprétation que l'on confirmait officieusement à Paris, dans la matinée.

La réunion au cours de laquelle les ministres des finances des Douze devaient harmoniser leurs politiques à l'égard du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, prévue le 5 avril à Ootmarsum, aux Pays-Bas, devrait donc élargir son ordre du jour. Mais il reste à fixer l'ampleur du réaménagement et les contreparties offertes par la France à l'Allemagne fédérale, qui ne trouvait pas réellement nécessaire une telle opération. Les cambistes, dont c'est le métier, spéculaient sur une réévaluation du mark allemand et du florin néerlandais (de l'ordre de 5 % ?), sur une légère dévaluation du franc français et sur une dépréciation plus forte de la lire, du franc belge, de la livre irlandaise et peut-être de la couronne danoise.

En contrepartie, la France devrait s'engager — mais ce ne sera pas trop difficile puisque c'était là une mesure inscrite dans la plate-forme commune RPR-UDF — à réduire le contrôle des changes et à supprimer la devise-titre pour se rapprocher des conditions de change des autres pays européens.

Il restera à assumer la responsabilité politique d'un réaménagement « à froid », alors que la Banque de France dispose de réserves importantes et que le franc n'a été attaqué ces dernières semaines que parce que, tant M. Chirac que son ministre délégué chargé du budget, M. Juppé, avaient déclaré à plusieurs reprises, avant les élections du 16 mars, que le franc était surévalué et tenu par des taux d'intérêt trop élevés.

Les avantages de cette opération sont connus. La dévaluation permettra de majorer les revenus agricoles, de redonner une marge de compétitivité aux industriels français face à leurs concurrents allemands, d'abaisser les taux d'intérêt et donc de relancer un peu l'activité. Bref, elle accroîtra la marge de manœuvre du gouvernement, à un moment où les craintes inflationnistes soulevées par toute dévaluation sont réduites au minimum, du fait de l'évolution du cours du pétrole. De plus, M. Chirac pourra toujours mettre en avant l'héritage et l'inflation, qui, depuis le réaménagement de mars 1983, a été plus forte en France qu'en RFA de 11,5 points (même si la différence n'a cessé de s'amenuiser). Il n'en restera pas moins paradoxal de voir que les socialistes défendaient depuis plusieurs mois un franc fort et que la droite se sera donné d'emblée la facilité d'une dévaluation.

BRUNO DETHOMAS.

### L'emprunt de 12,8 milliards lancé par l'Etat porte à 70 milliards les émissions obligataires

L'emprunt de 12,8 milliards de francs lancé par l'Etat jeudi 3 avril sous forme d'OAT (obligations assimilables du Trésor) se rattache à l'émission de 5 milliards de francs de septembre 1985 (9,90 % septembre 1994). L'OAT a pour caractéristique de comporter une faculté d'assimilation, c'est-à-dire la possibilité d'un rattachement à d'autres emprunts ayant la même rubrique de cotation.

C'est ainsi que sur la ligne de septembre dernier avait déjà été mise en adjudication une tranche de 9,6 milliards, le 27 février 1986. L'emprunt du 3 avril, qui s'est fait en adjudication, porte à 27,4 milliards de francs l'épargne collectée sur la ligne de septembre 1985.

Depuis le début de l'année, l'Etat a levé 69,8 milliards de francs sous forme obligataire pour financer le déficit budgétaire : 32 milliards de francs en janvier en prise ferme (en trois tranches : 23 milliards 9,70 % avec bons d'échange, 7 milliards 9,80 % et 2 milliards rattachés à cette deuxième tranche) ; 4,1 milliards d'OAT en février en adjudication, cette émission étant rattachée à la tranche de 23 milliards de francs de l'emprunt d'Etat de janvier ; 9,6 milliards de francs d'OAT le 27 février rattachés à la ligne de septembre 1985 ; 11,3 milliards de francs le 6 mars toujours en adjudication, rattaché à la deuxième tranche de l'emprunt d'Etat (7 milliards) de janvier 1986. Enfin 12,8 milliards d'OAT le 3 avril.

On aura une idée de l'ampleur des émissions obligataires et de leur banalisation en rappelant qu'au cours des sept premiers mois de 1983 l'Etat n'avait émis que pour 11 milliards de francs d'obligations. Compte tenu de remboursements atteignant 12 milliards de francs, les émissions obligataires nettes auront atteint 57,8 milliards de francs depuis le début de l'année. A ces fonds collectés par l'Etat pour financer son déficit budgétaire s'ajoutent les bons du Trésor (1) : 146 milliards d'émissions brutes depuis le début de l'année, 45,6 milliards en net, soit au total un prélèvement de 103,4 milliards de francs.

AL. V.

(1) L'encours des bons du Trésor atteignait le 4 avril 375,6 milliards de francs contre 337 milliards de francs au début de l'année.

## Les demandes des producteurs laitiers à M. Guillaume

- *Nouvelles primes de départ*
- *Financement partiel des pénalités*

**Prix zéro, réduction de volume, baisse de l'intervention, taxe de coresponsabilité, réglementation favorable aux produits de substitution, maintien des importations dérogatoires de beurre néo-zélandais : devant ce tableau des calamités qui s'abattent sur les 305 000 producteurs de lait français (1), le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, ne pouvait pas, pour sa première sortie officielle devant une assemblée paysanne, le jeudi 3 avril à Paris, complètement se dérober.**

**Comme il ne pouvait pas non plus répondre avec précision aux demandes de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) qui tenait son assemblée générale, il a choisi de paraître en vedette américaine, à l'heure du déjeuner. Ses indications sont cependant précieuses. *« Il faudra, a-t-il dit, une augmentation réelle du prix du lait »*, alors que la Commission européenne prévoit un gel qui correspond en fait à une diminution.**

**Il y aura des *« pénalisations ajustées »* pour ceux qui ont dépassé leur quota de production. La politique de restructuration sera poursuivie. Le ministre, enfin, s'efforcera d'élargir les débouchés des produits laitiers.**

Les producteurs de lait que rassemble la FNPL sont confrontés à un dilemme : il leur faut *« assumer le présent »*, c'est-à-dire gérer et réduire l'excédent structurel de lait et *« préparer l'avenir »*, c'est-à-dire combler le déficit structurel qu'ils prévoient avec le vieillissement et le non-remplacement des producteurs (2). En d'autres termes, il faut créer ou assurer la transmission des entreprises laitières, ce qui implique pour celles-ci une faculté de développement, quand dans le même temps il faut réduire la production. Difficile exercice qui se traduit pour la campagne 1985-1986, l'an II des quotas, par un dépassement de 250 000 tonnes environ sur un volume de production autorisé par Bruxelles de 25,3 millions de tonnes. Ce dépassement doit être sanctionné par des pénalités atteignant 500 millions de francs.

#### L'incohérence des « Eurocrates »

La FNPL n'est pas contre, mais demande que trois catégories d'éleveurs soient épargnés : ceux qui ont subi des calamités et dont le quota avait été de ce fait sous-estimé, ceux qui, par contrat avec le Crédit agricole et les pouvoirs publics, avaient un objectif de production supérieur à leur quota, enfin, les petits producteurs. Ce qui risque de faire beaucoup de monde. Ces exemptions, indique la FNPL, ne doivent pas être à la charge des autres producteurs.

Aussi, c'est une première demande, est-ce aux pouvoirs publics de prendre à leur charge les pénalités impayées.

Ces dépassements sont surtout le fait de régions comme la Bretagne, la Franche-Comté, où, dit le président de la FNPL, M. Ledru, *« la production bénéficiait d'un élan incontestable »*. Comme les quotas sont affectés par entreprise et que, peu ou prou, les entreprises collectent dans un bassin régional, il en résulte que *« des producteurs ayant dépassé dans les mêmes conditions leur référence pourront être taxés très différemment selon leur région, voire (...) selon la laiterie à laquelle ils livrent »*.

Ces pénalités servent à payer le stockage du lait excédentaire. Il ne faudrait pas, selon M. Ledru, que le maintien de ce stock pénalise deux fois les producteurs par la pression à la baisse qu'il exerce sur les cours. Comme une destruction physique serait choquante, la FNPL propose que le produit des pénalités serve à financer un volume d'aide alimentaire supplémentaire. La Commission estime que la production est encore excédentaire de 5 millions de tonnes et propose de racheter, à un tarif très populaire chez certains producteurs, l'équivalent de 3 millions de tonnes de quotas (3).

La FNPL estime suicidaire de réduire encore les droits à produire quand les concurrents étrangers, Etats-Unis et Nouvelle-Zélande, continuent, eux, d'augmenter leur production. La CEE, précise M. Ledru, détenait 60 % du marché international des produits laitiers en 1981-1982 et 50 % seulement en 1985. La FNPL dénonce l'incohérence des « Eurocrates », qui se plaignent des excédents mais maintiennent l'entrée du beurre néo-zélandais, refusent de taxer les matières grasses végétales concurrentes et importées, s'opposent à l'interdiction des produits d'imitation, tels que les laits de soja, et, enfin, diminuent de 30 % les crédits de publicité collective sur les produits laitiers (théoriquement financés par la taxe de coresponsabilité laitière).

#### 1,5 milliard dans les tiroirs

Au nom de l'avenir encore, la FNPL demande au gouvernement de poursuivre la restructuration entreprise depuis deux ans, avec les primes à la cessation d'activités laitières (1). *« Qu'on ne s'y trompe pas*, a déclaré M. Ledru, *le nombre de producteurs de la décennie qui vient dépend plus des possibilités offertes aux jeunes et à ceux qu'il faut préserver que du départ plus ou moins accéléré de ceux qui, quoi qu'il arrive, partiront. »* Néanmoins, la FNPL, comme le CNJA d'ailleurs, souhaite qu'on continue de secouer le cocotier pour accélérer ces départs.

Pour cette restructuration, comme pour le paiement par les pouvoirs publics d'une partie des pénalités, M. Ledru estime que le gouvernement devrait disposer de 1,5 milliard, à retrouver dans *« les tiroirs du ministère de l'agriculture »* sur les 3 milliards de francs sur trois ans promis en 1983 par M. Michel Rocard, alors ministre de l'agriculture.

Pour les producteurs, le revenu dépend aussi de la valorisation par les entreprises de transformation. M. Ledru a déploré leur manque de concertation, leur acceptation du bradage imposé par la distribution, *« domaine incontesté du libéralisme sauvage »*. *« Si la concurrence est saine pour l'économie et si les ententes à la vente sont interdites, pourquoi les laisser se développer à l'achat ? »*, interroge-t-il. Si l'Etat ne fait rien dans ce domaine, les producteurs, a averti M. Ledru, pourraient bien se substituer à lui, en opérant quelques coups. C'est la seule proposition d'action dont il a été fait état lors de cette assemblée.

JACQUES GRALL.

(1) En 1984 et en 1985, la diminution du nombre de producteurs a été de 14 %. 53 000 livreurs ont bénéficié des primes de cessation d'activités laitières.

(2) 40 % des producteurs ont aujourd'hui plus de cinquante-cinq ans.

(3) La subvention serait de 44 centimes par litre pendant sept ans, sans plafond ni dégressivité.

## SOCIAL

### M. MARCHELLI ESTIME QUE SA DÉMARCHE AUPRÈS DU CNPF A ÉCHOUÉ

M. Paul Marchelli, président de la CGC, n'a pas dissimulé sa déception, le 3 avril, à l'issue de sa rencontre avec M. Yvon Gattaz, président du CNPF. Il a estimé que, *« pour l'instant »*, sa démarche pour relancer *« d'urgence »* la politique contractuelle *« est un échec »*. Il avait espéré *« une réponse positive pour l'ouverture immédiate de négociations »*. M. Gattaz a cependant jugé *« intéressantes »* les propositions de M. Marchelli, indiquant qu'il les soumettrait à la prochaine commission sociale et au prochain conseil exécutif du CNPF *« qui décidera en dernier ressort de la suite à leur donner »*, le 4 avril, le CNPF a donc exprimé sa *« surprise » à propos de la réaction de M. Marchelli.*

M. Marchelli a souhaité que les négociations entre les partenaires sociaux s'ordonnent autour de plusieurs thèmes *« prioritaires »* avec en premier lieu *« les capacités d'adaptation des entreprises et des hommes »* afin de *« gagner la bataille de la compétitivité »*. Le président de la CGC a estimé qu'il fallait *« négocier des solutions de compensation »* à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Il a proposé aussi une négociation sur la participation.

Pour M. Marchelli, *« il faudrait que les partenaires sociaux négocient s'ils veulent reprendre les responsabilités qui sont les leurs, s'ils ne veulent pas que comme auparavant l'Etat s'occupe des problèmes économiques et sociaux »*. Faisant allusion à M. Bergeron, il ne veut pas d'*« un privilège de conseiller du CNPF, voire du gouvernement »*.

### M. Bergeron fait coup double

Bien joué, M. Bergeron. En rendant publiques, le jeudi 3 avril, ses propositions sur l'emploi à M. Philippe Séguin (*le Monde* du 4 avril), le secrétaire général de FO a fait d'une pierre deux coups. Le premier objectif de M. André Bergeron est d'aider le gouvernement à trouver une porte de sortie pour éviter *« une erreur »* — la suppression de l'autorisation administrative de licenciement n'ayant pas, selon lui, d'effet positif sur l'emploi mais risquant d'*« altérer le climat social »* — sans renoncer à avancer sur le terrain cher au patronat : la flexibilité de l'emploi.

*« C'est une succession d'étapes*, a souligné M. Bergeron devant la presse. *La première bataille que nous livrons, c'est de convaincre le gouvernement de ne pas faire cela. »* Le dirigeant syndical, qui devait rencontrer officieusement M. Séguin ce vendredi, sait qu'il s'engage dans une rude partie. *« Notre pouvoir de persuasion est relatif »*, reconnaît-il, en ajoutant : *« M. Séguin n'est pas tout à fait sourd à nos arguments, mais il est membre du gouvernement. »*

Le fait que le gouvernement fasse preuve de prudence sur ce sujet sensible montre que la porte n'est pas tout à fait close. Mais peut-il ne pas respecter la plate-forme RPR-UDF ? *« Nous appliquerons notre programme »*, a lancé le ministre des affaires sociales le 2 avril sur Europe 1. Voyant dans l'autorisation administrative de licenciement *« des éléments très négatifs pour l'emploi »* et *« des éléments positifs pour la protection des salariés »*, il a toutefois concédé : *« Nous allons essayer de concilier le maintien des procédures positives avec la disparition de tout ce qu'il y a de négatif. »*

Même en admettant que les débats au sein du gouvernement — et du RPR — aboutissent en faveur d'une négociation interprofessionnelle préalable à toute décision législative de suppression, la partie ne serait pas gagnée pour autant. En se déclarant prêt à rouvrir une négociation sur le chapitre du protocole relatif à la flexibilité, qui a échoué en décembre 1984, concernant les procédures de licenciement, M. Bergeron rejoint une position déjà prise par la CFDT. En jugeant *« discutable »* une réduction des délais — notamment ceux accordés pour la réflexion du comité d'entreprise avant avis, — le dirigeant de FO sait qu'il fait écho à ce que M. Gattaz considérait avant le 16 mars comme *« un minimum »*.

Mais pourquoi le patronat se contenterait-il de négocier sur un minimum alors que la nouvelle majorité a été élue sur un programme qui lui convient parfaitement et qu'il suffit d'appliquer par une loi, à défaut d'ordonnance ? De plus, le chantre de la politique contractuelle au CNPF, M. Chotard, a claqué la porte.

En tout état de cause, M. Bergeron n'a pas d'illusions. Ne voulant pas faire de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement — qui, pense-t-il, ne fera pas *« descendre les gens dans la rue »* — un *casus belli* avec le gouvernement, il espère seulement *« infléchir »* sa position pour éviter au moins une décision *« brutale »*. Mais il aura d'ores et déjà atteint son deuxième objectif : montrer que FO peut aussi formuler des propositions et ne pas se cantonner *« dans une position purement négative »*, pour tout dire uniquement défensive.

Il y a quelques semaines déjà, M. Claude Pitous, secrétaire confédéral, avait invité son organisation à *« sortir le débat syndical du réduit défensif pour l'amener à nouveau sur la voie du progrès. Rien ne serait plus dangereux, en effet, que d'envisager la suite des choses de manière résignée »* (*le Monde* du 14 mars). Lors du comité confédéral national de janvier dernier (*le Monde* du 23 janvier), M. Bergeron avait esquissé ce changement stratégique afin que l'unanimité interne ne l'oblige pas à se réfugier dans un total immobilisme. *« Le dépérissement de la négociation collective*, avait-il lancé, *peut conduire à chercher à ouvrir des voies nouvelles. »* Ces voies nouvelles amènent FO à s'engager aujourd'hui sur le terrain de la proposition, en concurrençant directement la CFDT. Par là même, M. Bergeron indique clairement à M. Chirac qu'il entend bien demeurer l'interlocuteur *« majeur »* du nouveau pouvoir. Quitte à s'adapter aux temps nouveaux.

MICHEL NOBLECOURT.

## TRANSPORTS

### La première conférence de presse du secrétaire d'Etat à la mer

#### Appareillage en douceur

*« Le secrétariat d'Etat à la mer est un ministère à part entière et autonome. En ne le rattachant à aucun ministre en particulier, le gouvernement a voulu montrer l'importance qu'il témoignait à l'ensemble des activités maritimes qu'il faut appréhender dans tous leurs aspects. »* M. Ambroise Guellec qui, le jeudi 3 avril, présentait à la fois, les membres de son cabinet et les grandes idées qui vont guider son action, veut travailler dans le calme, le réalisme et dans un esprit de dialogue. Il n'annoncera ses premières décisions qu'après avoir rencontré la plupart des représentants professionnels, syndicaux et administratifs du monde maritime.

Cependant, les dossiers urgents s'accumulent. Le déficit de l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) qui gère le régime social et de retraite des marins ? *« Il ne faut pas bouleverser les structures. »* La privatisation de la compagnie générale maritime ? *« Je ne me prononce pas encore sur son opportunité ou non. »* L'avenir de la flotte de commerce ? *« J'ai lu et relu le rapport de M. Lathière. Il faut savoir à quel niveau minimal doit se situer la flotte française. »* Le prochain collectif budgétaire ? *« Je ne m'attends pas à un miracle pour mon département ministériel. »*

M. Guellec a noté que ses prédécesseurs *« avaient, ces derniers mois, fait beaucoup de promesses, sans toujours s'assurer que les ressources budgétaires correspondantes existaient. Mais ces promesses, il faudra bien les tenir. »* En revanche, il a voulu souligner la fermeté qui a conduit MM. Lengagne et Fabius à dénoncer l'accord maritime franco-soviétique et il les a félicités d'avoir favorisé le renouvellement de la flotille de pêche artisanale.

*« Puisque l'emploi est pour nous un problème majeur, les jeunes doivent se persuader que la mer constitue un domaine particulièrement attractif »*, a-t-il conclu. Les socialistes avaient un mot fétiche : la reconquête. Plus modeste, M. Guellec cherchera simplement à *« trouver et à garder le bon cap »*. — F. Gr.

# ENFIN !

Alors que dans de grands pays européens : Allemagne, Angleterre, Pays-Bas,... les laits 1er et 2e âge pour nourrissons sont en vente en grande surface, en France on ne les trouve qu'en pharmacie.

Quand on sait le rôle fondamental pour la croissance des bébés du lait maternel, et des laits 1er et 2e âge lorsque l'allaitement est impossible,

Quand on sait que beaucoup de mères abandonnent trop tôt le lait 2e âge pour du lait longue conservation (U.H.T.), que l'on peut trouver partout et moins cher,

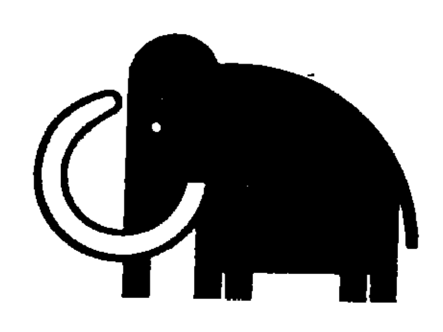
ALORS POURQUOI PAS EN FRANCE ?

Enfin, grâce à MAMMOUTH, les laits pour nourrissons sont aujourd'hui disponibles à prix hypermarché.

MAMMOUTH s'associe avec un grand Laboratoire de produits diététiques et nutritionnels et ouvre les rayons de tous ses hypermarchés aux laits pour bébés : les laits NUTRICIA* 1er et 2e âge.

AUJOURD'HUI CHEZ MAMMOUTH, DEMAIN PARTOUT.

LA FRANCE A L'HEURE DE L'EUROPE !



Jean-Jacques FOUGERAT
Directeur MAMMOUTH FRANCE

RED LINE COMMUNICATION

* Lait disponible dans votre hypermarché à partir du 14 avril 1986.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS







## BANQUE WORMS

### RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le conseil d'administration de la Banque Worms, réuni le 25 mars 1986 sous la présidence de M. Jean-Michel Bloch-Lainé, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 mai prochain :

– le produit net bancaire, 1 170 millions de francs, marque une augmentation de 18 % ;

– l'évolution des frais généraux courants a été maintenue en deçà de 4 % et les effectifs en métropole ramenés de 1 900 à fin 1984 à 1 736 au 1er janvier 1986 ;

– le solde d'exploitation, 301 millions de francs contre 200 millions en 1984, progresse de 50 % ;

– après 276 millions de francs de provisions et 28 millions d'amortissements, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 20 millions de francs.

L'ensemble de ces résultats dépasse largement les objectifs que le conseil d'administration s'était fixés en mai dernier.

Parmi les faits marquants de l'exercice, le conseil a notamment souligné :

– la mise en place, à la suite de la fusion avec la Société séquanaise de banque, d'une équipe de direction renouvelée et confortée par le recrutement de professionnels de haut niveau ;

– l'adoption d'une nouvelle organisation destinée à renforcer la délégation des responsabilités, les synergies entre départements et l'efficacité de l'outil de gestion ;

– le développement progressif, avec des premiers résultats très prometteurs, de la collaboration entre les équipes de la banque et celles de son actionnaire, l'UAP.

Sur le plan des activités, le redressement des activités immobilières et internationales, qui a constitué un axe d'action prioritaire en 1985, a été réalisé avec succès. La banque a pris des positions significatives sur les nouveaux marchés de capitaux et ouvert deux implantations nouvelles à Milan et au Brésil, en association avec l'UAP. Elle a également confirmé son dynamisme en tant que banque d'affaires et financière et renforcé sélectivement ses activités de banque commerciale.

Les activités internationales et de gestion de trésorerie ont ainsi contribué pour 27 % au produit net bancaire contre 16 % en 1984, et les activités d'affaires, financières et de gestion de patrimoines pour 22 %, les activités de banque commerciale et immobilières étant ramenées de 60 % en 1984 à 51 % en 1985.

Avec plus de 1 milliard de fonds propres et assimilés pour un total de bilan de 42 milliard de francs et des positions renforcées dans des activités à forte valeur ajoutée, adaptées à l'évolution des marchés, la Banque Worms aborde 1986 avec un ensemble d'atouts importants pour consolider son redressement et engager une nouvelle phase de dynamisme et d'expansion.

## SLIMINCO

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 1986

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 27 mars 1986 sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 28 mai 1986.

La production de la société s'est élevée à 280,2 millions de francs en vingt-six dossiers portant ainsi le montant total des engagements bruts à plus de 2,3 milliards de francs.

Le chiffre d'affaires, en progression de 8,50 %, a atteint 344,9 millions de francs h.t. dont 71,5 millions de francs h.t. au titre de l'activité de location simple ; le bénéfice d'exploitation, pour sa part, atteint 143,7 millions de francs.

Après amortissement intégral des frais d'acquisition des immeubles et des frais d'émission du dernier emprunt obligataire, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 123,575 millions de francs ; le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende unitaire de 46,70 F, en progression de 6,13 % sur celui de l'exercice précédent, payable en espèces ou en actions, à cette même assemblée sera demandée l'autorisation d'émettre dans le délai de 5 ans des obligations pour un montant maximum de 900 millions de francs.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera convoquée le même jour pour donner au conseil l'autorisation d'émettre, le cas échéant, un emprunt à bons de souscription d'actions pour un montant de 300 millions de francs.

## LA SOURCE PERRIER COMMUNIQUE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Source Perrier s'est tenue à Vergèze (Gard) le 27 mars 1986.

Le résultat consolidé s'est élevé à la même date, à F 317 055 504 (dont F 241 265 635 pour la part du groupe), contre F 196 527 581 (dont F 195 502 326 pour la part du groupe) pour l'exercice précédent. Il tient compte de la consolidation des résultats de la Société Sellier-Leblanc et de ceux de la Société des Caves de Roquefort jusqu'alors consolidés par mise en équivalence.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985 se soldant par un bénéfice net de F 95 543 012, contre F 135 289 393 pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution d'un dividende complémentaire de F 8,50 par action donnant droit à un savoir fiscal de F 4,25.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de F 5,00 par action distribué le 10 octobre 1985, le dividende total pour l'exercice s'établit à F 13,50 par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de F 20,25.

Le dividende complémentaire sera mis en paiement le 8 avril 1986 contre remise du coupon nº 49.

D'autre part, une assemblée générale extraordinaire tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a décidé principalement :

- de proroger de trois mois la durée de l'exercice social en cours commencé le 1er octobre 1985 qui aura ainsi une durée de 15 mois pour se terminer le 31 décembre 1986.
- et de changer l'année sociale qui, à compter des exercices postérieurs, commencera le 1er janvier et se terminera le 31 décembre.

## EUROPE 1 COMMUNICATION

L'assemblée générale ordinaire d'Europe 1 Communication, qui s'est tenue le 28 mars 1986 à Monte-Carlo sous la présidence de M. Pierre Barret, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985, qui se soldent par un bénéfice net de 62 987 919 F contre 10 476 657 F pour l'exercice précédent.

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées et il sera distribué un dividende de 47 625 600 F.

Le montant net du coupon s'élève à 33 F pour chacune des 1 443 200 actions composant le capital social, soit un revenu global de 49,50 F, avoir fiscal compris.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 15 avril 1986 contre émargement du coupon nº 32 aux guichets du Crédit lyonnais, de la Banque nationale de Paris, de la Société générale, de la Banque Indosuez, de MM. Lazard Frères et Cie, de l'Européenne de Banque et de la Banque Vernes et commerciale de Paris.

A la demande de notre nouvel actionnaire la société Holpa, M. Pierre Barret a remis son mandat de président délégué, son mandat d'administrateur ainsi que ses mandats dans les filiales de la société, à la disposition du conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale. Celui-ci a nommé M. Frank Ténot président délégué et M. Jacques Lehn vice-président délégué, directeur général avec les mêmes pouvoirs et a confirmé les pouvoirs de M. Jacques Abergel, administrateur, directeur général.

## SOPELEM

### SOCIÉTÉ D'OPTIQUE, ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE

L'activité optique (militaire et civile) de SOPELEM vient d'être reprise par une nouvelle société, la Société d'optique, électronique et mécanique, SOPELEM.

Le capital initial de celle-ci a été souscrit par :

– le groupe britannique United Scientific Holdings : 49 %

et un ensemble d'investisseurs français détenant ensemble 51 %, répartis comme suit :

– l'IDI : 17 %

– SUBAREC, filiale de la Compagnie financière de Suez : 17 %

– M. de Maigret 10 %

– Le FCP Privest : 7 %.

Le premier conseil d'administration comprend MM. François Mayer, Roger Crépin, et l'IDI, représenté par M. Michel Bachelier. Il sera prochainement complété. Au cours de sa première séance, le conseil a désigné comme président M. François Mayer. Ancien élève de l'École polytechnique, M. Mayer a notamment été président de Creusot-Loire entreprises.

# AFFAIRES

## UNE BONNE ANNÉE POUR LES BANQUES

# Les bénéfices du Crédit Lyonnais ont augmenté de 20 % en 1985

1985 aura été une assez bonne année pour la banque française. Elles ont certes diversement réagi à *« l'effet-dollar »* (la monnaie américaine a chuté de plus de 30 % en un an) en fonction de la structure de leur bilan, mais l'essentiel est qu'à la veille d'une éventuelle privatisation chacune puisse afficher un solde positif, si faible soit-il.

Ainsi, les *« moribonds en smoking »*, selon le sobriquet parfois donné à l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild), aux banques Vernes et Worms en raison de la gravité de leur situation financière au moment de la nationalisation en 1982, ont effectué en 1985 un remarquable redressement, puisque ces trois établissements sont sortis du « rouge ». Il en va de même pour tel ou tel établissement engagé dans un secteur d'activité soumis à la crise, l'immobilier par exemple, comme en témoigne le résultat positif de la Banque hypothécaire européenne, passée l'année dernière sous la coupe d'une mutuelle d'assurance, la MAAF.

A l'autre bout de l'échiquier, là où les banques d'affaires et à guichets essaient de se damer le pion au nom d'une concurrence décuplée et qui est loin d'avoir encore produit tous ses effets sur le marché, la banque Paribas a récemment fait état d'une augmentation de 50 % de ses profits en 1985 et sa *« sœur-ennemie »*, Indosuez annoncera dans une quinzaine de jours des bénéfices en hausse de 15 % à 20 % d'une année à l'autre. En dehors des autres établissements qui, avec une célérité remarquable, communiquent des hausses voisines, manquaient encore à l'appel les résultats des « trois vieilles », à savoir la BNP, la Société générale et le Crédit lyonnais.

Ce dernier vient de combler partiellement cette lacune en annonçant pour l'exercice 1985 un résultat hors filiales et participations de 442 millions de francs (dont les deux tiers provenant de l'activité réalisée en France), en augmentation de 19,8 % sur l'exercice précédent, lequel n'avait été marqué que par une progression de 3 %.

Le produit net bancaire a également augmenté mais de 3 % seulement pour s'établir à 20,3 milliards de francs, contre 19,5 milliards un an plus tôt (*le Monde* du 4 avril). Ce résultat a pu être obtenu en dépit d'une augmentation de 6,2 % de la dotation nette aux provisions d'exploitation, laquelle a atteint 5,2 milliards de francs. Cette hausse s'explique essentiellement par le doublement des dotations destinées à couvrir les risques encourus sur des pays dont la situation financière s'est aggravée, notamment sur ceux qui sont tributaires de l'exportation de matières premières, alors que les créances individuelles sur la clientèle domestique ont plutôt diminué l'année dernière. Par contre, le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (France et étranger) a baissé de 1,1 %, à 6,52 milliards de francs.

*« Des résultats convenables, sans plus »*, a tenu à souligner le président, M. Jean Deflassieux, en précisant cependant que le bénéfice consolidé du Crédit lyonnais, dont le montant sera arrêté dans quelques semaines, devrait atteindre 1,2 milliard de francs pour 1985, soit également une augmentation de 20 % par rapport aux 1,02 milliard de francs de l'exercice précédent. *« La baisse du dollar a affecté notre position traditionnellement forte en devises dans la mesure où ces actifs, libellés en dollars, ont naturellement été diminués lorsqu'il a fallu convertir ces montants en francs »*, a-t-il expliqué. A la fin 1985, cette banque, qui comptait 43 236 collaborateurs, avait diminué ses effectifs de 450 personnes en douze mois, et M. Deflassieux considère que le nombre de salariés devrait continuer à baisser de 10 % au cours des dix prochaines années pour s'établir aux alentours de 38 000 personnes. Interrogé sur les perspectives qui s'offrent à son établissement dont l'éventuelle reprivatisation ne paraît guère l'inquiéter, M. Deflassieux a indiqué que, parallèlement *« à l'effort considérable entrepris pour améliorer la pénétration du milieu des entreprises »*, le Crédit lyonnais *« qui est traditionnellement la banque des particuliers »*, avec quatre millions de clients, serait amené, comme les autres établissements, à pratiquer une tarification des services bancaires auxquels la liberté des prix a été récemment rendue. Exception faite du chèque, un sujet dont on connaît le caractère explosif.

SERGE MARTI.

## M. de Benedetti explique son opération sur Valéo

Dans une interview au magazine *l'Expansion* (4 au 17 avril), M. de Benedetti, patron, entre autres, d'Olivetti, s'explique sur son intérêt pour Valéo, premier équipementier automobile français, dans lequel il a déjà acquis 19 %. Une participation qui devrait être complétée par une OPA sur 16 % supplémentaires du capital.

Le patron italien raconte comment, à sa grande surprise, lorsqu'il est allé voir les actionnaires de Valéo, il n'a *« rencontré que des gens disposés à vendre »*. Son étonnement s'est encore renforcé lorsqu'il a constaté que M. Boisson, actuel PDG de Valéo (auquel il avait proposé de conserver son poste jusqu'à sa retraite en 1987), cherchant à contrer l'opération de M. de Benedetti, n'avait trouvé aucun soutien en France. *« Je me suis demandé si je ne m'étais pas trompé de cible ! »*, ironise M. de Benedetti, qui considère que Valéo doit dégager une marge nette de 4 % de son chiffre d'affaires, soit au minimum 400 millions de francs par an.

M. de Benedetti explique son offre de rachat de 16 % supplémentaires du capital de Valéo comme un *« gage de bonne volonté »* vis-à-vis des autorités boursières françaises (qui estimaient souhaitable une telle procédure), dans la mesure où il a *« l'intention d'introduire d'ici à la fin du mois les actions de la CIR* [une de ses holdings financières] *et celles de Buitoni-France sur le marché de Paris »*. L'italien veut, d'autre part, apporter 20 % de Valéo à Airflam (une autre société holding cotée à Paris). Ce holding, dans laquelle la CIR détiendra moins de 50 %, procédera à une augmentation de capital auprès de grands investisseurs et du public en même temps qu'elle prendra le nom de Ceres.

M. de Benedetti annonce enfin que c'est M. Alain Minc, actuellement administrateur-directeur général de la JGE, une filiale de Saint-Gobain, qui le représentera chez Valéo, tout en animant Ceres (M. Minc devrait quitter le groupe cet été). M. Batteux, membre actuel du directoire de Valéo, devrait, quant à lui, succéder à M. Boisson.

## ENTREPRISES

### OPA sur Woolworth

La chaîne britannique de distribution de matériel électrique Dixons Group a annoncé, jeudi 3 avril, qu'elle avait lancé une offre publique d'achat de 1,27 milliard de livres (environ 13,4 milliards de francs) sur les grands magasins Woolworth Holdings. L'OPA a été immédiatement rejetée. Dixons offre 15 nouvelles actions de 10 pence l'une contre 10 actions Woolworth, soit 715 pence par action. Les actions Woolworth, qui valaient 833 pence mercredi en clôture, ont grimpé à 840 pence après l'annonce avant de se replier à 820 pence. Dixons a gagné 16 pence à 386. — (*AFP*.)

### Le groupe Bruxelles-Lambert prend le contrôle de la Banque de gestion privée (groupe Worms)

Le groupe belge Bruxelles-Lambert va prendre le contrôle (détenu jusqu'ici par le groupe Worms) de la Banque de gestion privée (BGP), un établissement spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers et les instruments de gestion collective. Le groupe Bruxelles-Lambert rachèterait à Worms, dans un premier temps, 35 % du capital de la BGP (dont ce groupe conserverait 16 % aux côtés du groupe canadien Desmarais et de diverses personnes physiques en attendant d'autres rachats d'actions). Bruxelles-Lambert, qui a déjà pris, en 1985, le contrôle de la Société internationale de banque (détenue jusque-là par Vallourec), confirme ainsi sa volonté de renforcer sa présence sur le marché français.

### Cinq acheteurs pour Canadair

Cinq sociétés canadiennes se sont portées candidates pour le rachat du constructeur d'avions d'affaires Canadair, propriété de l'Etat fédéral canadien, qui veut le privatiser. Il s'agit de la firme Bombardier (constructeur de métros et de scooters des neiges), Magna International (pièces détachées d'automobiles), Canadian Aerospace Technologies (dépendant de l'allemand de l'Ouest Justus Dornier), un consortium dirigé par Fleet Aerospace et IMP Group (réparations et entretien d'avions). Canadair fabrique des appareils Challenger, concurrents des Falcon du français Marcel Dassault. La société a réalisé au cours des neuf premiers mois de 1985 un bénéfice de 12,1 millions de dollars canadiens (63 millions de francs).

### Accord de licence nippo-américain dans les accumulateurs

La firme japonaise Yuasa Battery, a décidé d'accorder une licence à l'américain Farley Metals pour la fabrication d'accumulateurs d'automobiles. En contrepartie, Yuasa importera des machines d'emballage automatique fabriquées par le groupe Farley.

### Rhône-Poulenc vend sa micro-connectique à Souriau

Le groupe Souriau, numéro un européen des connecteurs professionnels, a repris le département micro-connectique de Rhône-Poulenc, lequel sera confié à une société en cours de constitution, Micro-Connectique Technologies SNC. Ce département a notamment mis au point des technologies avancées de fabrication de micro-circuits gravés en continu. Il produit, notamment dans son unité située à Arques-la-Bataille, en Seine-Maritime, une gamme de circuits sur films pour l'assemblage et la connexion électronique. Souriau, qui emploie 3 650 personnes et dispose d'une dizaine d'unités de production, dont quatre à l'étranger, a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) de 1,41 milliard de francs (en progression de 18 % sur l'exercice précédent), dont 55 % en provenance des marchés extérieurs.

### Le groupe Kis se lance dans la restauration rapide

Le groupe Kis, déjà présent dans divers domaines « minute » (clés, talons, photocopies, développement photographique instantané...), se lance dans la restauration rapide avec la création d'une chaîne à l'enseigne Cookies, directement inspirée des biscuits américains « cookies ». Le groupe, fondé en 1963 par M. Serge Crasnianski, et qui a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs environ, précise qu'il a investi plus de 50 millions de francs dans l'étude de ce nouveau service « minute ». Une cinquantaine de points de vente Cookies devraient être créés fin 1986 avec pour objectif *« à terme de 500 à 1 000 unités en France et plus de 3 000 créations d'emplois »*, une extension sur la scène internationale étant prévue ultérieurement par ce groupe, qui réalise actuellement 88 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

## Nominations

● Chez Colgate-Palmolive France, M. ALAIN DE CORDEMOY, quarante-deux ans, a été nommé président en remplacement de M. Herman Besin qui a atteint la limite d'âge.

● Au Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), M. PIERRE BAUDEZ a été nommé directeur. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Baudez est entré en 1958 au CDIA, dont il était directeur-adjoint depuis 1976. Il succède à M. Denis Daymard, qui a atteint l'âge de la retraite.

● Chez Pharmuka, filiale de la division « santé » de Rhône-Poulenc, M. BERNARD RECULEAU, trente-cinq ans, est nommé directeur général. Il remplace M. De Rosen nommé directeur du cabinet de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme.

● Chez ST-Dupont, premier fabricant mondial de briquets de luxe (60 % du marché) et des instruments d'écriture haut de gamme (35 %), M. GEORGES HIBON est nommé président du directoire en remplacement de M. André Doucet, appelé à rejoindre la maison mère, The Gillette Company-Boston.

● Chez ANF-Industrie (matériel ferroviaire), M. PIERRE VACHER a été nommé président-directeur général, en remplacement de M. Jean Pelabon. Celui-ci demeure administrateur des Ateliers de construction du nord de la France, maison mère d'ANF-Industrie.

● A l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), M. DANIEL TOURNAY, cinquante-six ans, a été élu président du conseil central, en remplacement de M. Sence, décédé. Agriculteur à Ouiers (Seine-et-Marne) où il est maire, M. Tournay exploite une ferme de 250 hectares (céréales, betteraves, protéagineux). Il préside la société Verneuil semences depuis 1983, la Coopérative agricole La Brie (CAB) depuis décembre 1985, et il est trésorier de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB) depuis 1974.

# ÉTRANGER

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT SARNEY

## Le Brésil sous traitement de choc

*(Suite de la première page.)*

A la fin de l'année dernière, les efforts faits dans le domaine budgétaire et ceux pour contrôler l'émission de monnaie paraissent suffisants à Brasilia pour diminuer le taux d'inflation. Or, en janvier, celui-ci atteint un record : plus de 16 %. Le président opte alors pour le traitement de choc *« hétérodoxe »*, étudié en secret par son équipe économique. Il affirme que, contrairement à ce qui se passe en Argentine, il n'y aura pas de récession.

*« Nous n'avons détecté aucune défaillance dans la production,* dit-il. *Tous les indicateurs sont normaux. »* Si, par hasard, l'activité fléchissait, le gouvernement la relancerait par des *« investissements publics »*. Voilà qui ne rassurera sans doute pas les créanciers étrangers désireux que Brasilia s'attaque aux causes structurelles de l'inflation, et surtout au déficit public. Or comment réduire un tel déficit sans mettre en cause le gigantisme de l'Etat ? Les besoins de financement du secteur public équivalent à près de 30 % du PNB, et ne sont couverts qu'en partie par l'épargne privée. L'Etat doit donc offrir des taux d'intérêt excessifs pour drainer à son profit les économies des ménages, ce qui alourdit la dette publique. Comme l'épargne est insuffisante, il fait marcher la planche à billets.

Avec la fin de la correction monétaire, la dette publique sera sans doute allégée. Mais ce sera insuffisant aux yeux de certains observateurs, qui regrettent que sur deux chapitres essentiels – déficit public et création monétaire – aucun effort ne soit annoncé, alors qu'en Argentine la planche à billet a cessé de fonctionner et que le déficit public a été réduit des deux tiers.

Les responsables brésiliens ont visiblement voulu que leur plan ne casse pas la croissance. M. Sarney promet que celle-ci sera maintenue et n'annonce aucune mesure spectaculaire de privatisation de l'économie. Il estime que le secteur privé a déjà repris sa place et qu'il est à l'origine des 8 % de croissance obtenus l'an passé. *« En revanche, du temps de l'autoritarisme,* dit-il, *le développement a été assuré par l'expansion du secteur public. »* Pour le président, il y a corrélation entre liberté politique et liberté économique. C'est un de ses sujets favoris devant ses auditoires.

Autre thème de prédilection : l'aide aux défavorisés. *« Le Brésil est la huitième puissance économique occidentale,* dit M. Sarney. *Mais certains indicateurs sociaux nous mettent au même rang que bien des pays d'Afrique et d'Asie. »* D'où l'importance, à ses yeux, des investissements sociaux : ceux-ci absorbent actuellement 10 % du PNB. *« Nous y consacrerons jusqu'à 12 % »*, promet-il.

> *Un mois après le lancement du « plan cruzado », le Brésil s'habitue à la croissance sans inflation...*

Les programmes d'assistance aux familles les plus pauvres ont commencé il y a cinq mois. Ils prennent les formes les plus diverses : distribution de lait (six cent trente mille enfants reçoivent un litre par jour ; il y en aura trois millions à la fin de l'année) ; répartition de paniers alimentaires, travaux publics de quartier. Ce sont les organisations communautaires, extrêmement nombreuses au Brésil (celles de l'Eglise ou les associations de quartier), qui reçoivent et gèrent l'aide de l'État. Douze mille mini-programmes à caractère social sont actuellement réalisés. L'objectif est de passer à cinquante mille avec la participation bénévole de quatre millions de Brésiliens.

A ceux qui parlent de paternalisme, les responsables de Brasilia rétorquent que l'urgence justifie ces mesures. *« Quand quelqu'un meurt de faim, il faut d'abord lui donner à manger. »* La réforme agraire fait partie des plans à moyen et à long terme destinés à supprimer la faim ou la sous-alimentation chronique.

Mais le gouvernement n'a-t-il pas reculé dans son projet ? M. Sarney le dit, ce qui n'est pas étonnant, mais il va plus loin : *« La réforme agraire, c'est mon affaire,* dit-il. *Quand je suis arrivé à la présidence, aucun plan n'existait. C'est moi qui l'ai lancée, et je respecterai les objectifs prévus. »*

Il précise qu'à ce jour *« 400 000 hectares ont déjà été expropriés »* et qu'il a réglé les conflits les plus graves. Il reconnaît pourtant qu'un écueil existe : le manque de moyens humains. Il faut des hommes pour appliquer la réforme agraire. Et les former prend du temps.

Inutile, en revanche, de demander à M. Sarney ce qu'il pense de la politique de M. Reagan au Nicaragua. Il préfère ne rien dire, ni sur le caractère du régime sandiniste ni sur l'activité des contras. Il se contente de réaffirmer la préférence de son gouvernement pour les *« solutions négociées »*, ce que personne ne peut lui reprocher. Il reconnaît néanmoins que le Brésil n'a jamais eu une grande activité diplomatique dans la région et que, s'il adhérait au groupe de Contadora, il ne lui rendrait pas grand service. Même prudence à propos du rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba – une des mesures annoncées à l'aube de la « Nouvelle République », mais pas encore adoptée. M. Sarney ne dit pas expressément que ces relations seront rétablies, mais le laisse entendre. Le dossier suit son cours sans obstacles majeurs. *« La norme, pour un grand pays comme le nôtre, c'est d'avoir des relations diplomatiques. »*

Le président brésilien est-il donc tant gêné de se prononcer sur les grands dossiers internationaux ? Ce serait le juger trop vite, et il a déjà démenti trop de pronostics. L'homme qu'on disait irrésolu, ignorant des grands problèmes, timide devant les réformes à faire, a montré en un an sa sensibilité politique et son aptitude à décider. L'inflation zéro lui a apporté une popularité dont aucun président brésilien n'a bénéficié depuis Juscelino Kubitschek, chef d'État de 1956 à 1961.

CHARLES VANHECKE.

En Italie

## L'affaire du « vin qui tue » a pris l'ampleur d'un drame national

De notre correspondant

Rome. – Plus de quinze morts, une quarantaine de personnes soignées dans divers hôpitaux de la péninsule : tel était, à la date du 3 avril, le tableau de chasse du *« barbera qui tue »* – le vin italien *« trafiqué »* au méthanol.

L'ampleur de ce qu'on peut appeler « un drame national » explique, par-delà le nombre des victimes, le perceptible désarroi des autorités.

Au départ en effet il était loisible de penser que l'on était en présence d'une « bavure » : un ou deux lamentables individus qui auraient mal calculé leur quantité de méthanol. Or le nombre des enquêtes ouvertes – une trentaine connue à ce jour, – et l'ampleur des vérifications effectuées par un service antifraude désormais totalement débordé laissent entendre que les pouvoirs publics eux-mêmes soupçonnent l'existence d'une partie cachée de l'iceberg d'une importance assez considérable.

En clair : à l'abri du traditionnel *« mal governo »* italien, qui sévit équitablement à la ville et à la campagne, la pratique du trafic des vins pourrait avoir atteint ici et là des dimensions quasi routinières. La bénignité des peines prononcées à l'encontre des « chimistes » assez maladroits pour se faire prendre aurait encouragé des audaces d'une portée insoupçonnable – du moins de la part de firmes ayant pignon sur rue.

Enquêtant au Piémont, à Narzole, la petite patrie de la famille Ciravegna (dont le père et le fils sont aujourd'hui en prison, soupçonnés d'avoir « fabriqué » du barbera) un journaliste de l'hebdomadaire *l'Espresso*, s'est entendu expliquer que *« depuis des années on y sentait de moins en moins l'odeur piquante du moût, même en octobre »*.

Il a également appris que la famille Ciravegna avait été par le passé très régulièrement condamnée pour toutes sortes de falsifications sur ses *« vins »*. Mais ces peines n'étaient assorties d'aucune mesure de suspension temporaire d'activité. Et de surcroît les affaires d'adultération qui sont fréquentes (au moins trois ont été analysées ces six derniers mois par des hebdomadaires professionnels tels *Terre et vie* ou *l'Informateur agricole*) ne sont d'ordinaire pas répercutées vers et par la grande presse. Mais cette fois il y a eu des morts.

### Un poison violent

Précisément, pourquoi tant de morts répartis sur plus d'une semaine, et ce alors que désormais l'affaire occupe tous les jours la une des journaux et de longues minutes de bulletins de radio et de télévision ?

Si l'on veut bien exclure qu'il existerait des Italiens vivant hors de tout circuit de « communications sociales » une hypothèse se fait jour : le risque de boire un vin frelaté est moins circonscrit qu'il n'y paraîtrait au premier abord. De deux choses l'une en effet : ou bien le « mauvais chimiste » qui a fabriqué du barbera au méthanol travaille pour une entreprise aux ramifications nationales, ou bien le nombre des entreprises pratiquant l'adultération est élevé (il y a eu jusqu'à présent des morts dans trois régions, la Lombardie, la Ligurie et le Piémont).

Il reste que le méthanol industriel est bien connu comme un poison violent (1). Comment expliquer alors que des firmes « établies » parfois depuis des décennies puissent imaginer en utiliser, fût-ce en quantités minimes, pour augmenter la teneur en alcool de leurs vins ? Face à cette question proprement stupéfiante, les explications données par certains experts eux-mêmes paraissent un peu courtes. Le méthanol, dit-on ici, a été détaxé il y a deux ans et la tentation de faire des gains substantiels s'en serait trouvée accrue. D'autres suggèrent que la main d'associations criminelles comme la Camora ne serait pas absente de cette affaire.

Conscientes du coup terrible que celle-ci porte à un produit qui est, et de loin, leur première exportation agricole, certaines autorités ont pris les devants. Ainsi, M. Filippo-Maria Pandolfi ministre de l'agriculture, a-t-il décrété que les vins italiens à l'exportation devraient être désormais accompagnés d'une sorte de certificat d'innocuité. Il a reconnu dans une interview qu'il faudrait sans doute à l'avenir donner une vaste publicité aux vins trafiqués et à leurs auteurs.

Enfin, un œnologue de renom, auteur de plusieurs ouvrages, M. Luigi Veronelli, a proposé d'adopter en Italie une réglementation des appellations, inspirée de celle prévalant en France.

L'une des surprises de l'enquêteur est en effet la très grande approximation qui règne en ce domaine. Il existe certes des appellations d'origine contrôlée (DOC), mais elles ne recouvrent qu'une faible partie de la production – un peu plus de 10 % (2). Pour le reste, c'est-à-dire le vaste domaine des « vins de table », liberté entière est laissée aux producteurs, « fabricants » et embouteilleurs de procéder aux coupages de leur choix – et ce, même si le vin porte un nom de terroir très précis.

Baptisé d'après un village piémontais, il peut être mélangé à du « Pouilles » ou du « Sardaigne ». C'est ainsi que le barbera qui jusque-là sonnait comme un nom très agréable du Piémont, a pu devenir synonyme de poison violent – au grand dam bien entendu de cette majorité des producteurs qui n'a jamais cessé d'en faire un vin « honnête ».

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le méthanol est d'ailleurs la substance la plus souvent utilisée pour rendre l'alcool éthylique impropre à la consommation.

(2) Contre environ 25 % en France.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

4 avril

### Forte hausse : + 2 %

*La perspective d'un réaménagement monétaire durant le week-end, mais aussi d'une baisse des taux d'intérêt à la clé en France, a dopé, vendredi, la Bourse de Paris. Dès l'ouverture, les plus grands noms de la cote (Peugeot, Schneider, Roussel-Uclaf, CSF, L'Oréal, Pernod, Carrefour, Compagnie bancaire, Sanofi, Alcatel) se sont lancés à l'assaut de nouvelles cimes. Ils furent ensuite rejoints dans leur ascension par la majeure partie des valeurs inscrites à la cote. Tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle et forte avance de 2,1 %.*

*Toujours aussi bien orienté, Moulinex était* « réservé à la hausse » *à deux reprises, alors que commençaient à circuler les rumeurs relatives à l'hospitalisation du président Jean Mantelet. Autour de la corbeille, les professionnels tenaient pour acquis un rajustement au sein du SME avec la décision de fermer ce jour le marché des changes parisien.*

*C'est, à l'évidence, une nouvelle excellente pour la Bourse dans la mesure où une dépréciation du franc rendra nécessairement plus attrayantes les valeurs françaises déjà très recherchées.*

*Au premier étage, l'idée qu'en plus une détente des taux accompagnerait l'opération monétaire a rendu les investisseurs complètement fous. Sur le MATIF les cotations ont dû être suspendues une demi-heure après le début des cotations, les 2 % de hausse ayant été atteints. Elles ont repris à 12 h 30. Quant au marché obligataire, il était au bord de l'apoplexie.*

*A 13 h 40, plus de 3 200 lots de 5 millions de francs avaient été négociés sur le MATIF, ce qui témoigne de l'activité de ce marché en dépit de son interruption jusqu'à 12 h 30 en raison de l'afflux des ordres.*

*La position décembre 1986 (dernier cours) s'est traitée à 113,50.*

## NEW-YORK

### Forte baisse en clôture

Après avoir évolué en dents de scie durant la majeure partie de la séance de jeudi, les cours se sont brutalement alourdis une heure avant la clôture sur d'abondantes ventes bénéficiaires. L'indice des industrielles, qui un moment même avait refranchi la barre des 1 800 points (1 809,27), s'établissait finalement à 1 766,40, soit à 28,86 points en dessous de son niveau précédent. Si les « Blues Chips » ont été durement secouées, elles n'ont pas été seules. Sur les 2 060 valeurs traitées, 1 169 ont baissé, 508 seulement ont progressé et 383 n'ont pas varié.

Les spécialistes ont attribué cette chute brutale à des opérations techniques d'investisseurs spéculant sur les indices boursiers à terme. Mais les incertitudes sur l'évolution des prix du pétrole ont également pesé sur le marché. Après trois mois d'absence, l'URSS est revenu sur le marché des hydrocarbures, et beaucoup craignent que ses ventes ne favorisent une rechute des cours sur un marché déjà saturé, surtout, compliquent la tâche des pays de l'OPEP, qui doivent se réunir le 15 avril prochain pour tenter une nouvelle fois de trouver un compromis sur les réductions de production.

Les valeurs pétrolières, qui la veille s'étaient redressées, ont replongé.

Une assez forte activité a continué de régner, et 148,23 millions de titres ont changé de mains, contre 145,30 millions mercredi.

| VALEURS | Cours du 2 avril | Cours du 3 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 41 3/4 | 42 |
| A.T.T. | 22 1/8 | 22 |
| Boeing | 56 3/8 | 53 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 44 7/8 | 46 |
| Du Pont de Nemours | 74 1/2 | 73 |
| Eastman Kodak | 61 5/8 | 60 1/8 |
| Exxon | 56 1/4 | 55 7/8 |
| Ford | 82 3/4 | 81 |
| General Electric | 77 1/4 | 76 1/2 |
| General Motors | 83 | 80 1/8 |
| Goodyear | 34 1/2 | 34 1/8 |
| I.B.M. | 151 | 149 3/8 |
| I.T.T. | 46 | 45 3/8 |
| Mobil Oil | 29 3/8 | 29 |
| Pfizer | 58 1/2 | 58 5/8 |
| Schlumberger | 31 1/2 | 31 1/2 |
| Texaco | 30 1/4 | 29 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 56 7/8 | 55 |
| Union Carbide | 20 3/4 | 20 7/8 |
| U.S. Steel | 21 3/4 | 21 1/8 |
| Westinghouse | 54 3/8 | 55 |
| Xerox Corp. | 65 3/8 | 65 1/4 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CABLE AND WIRELESS A TOKYO.** – Le groupe britannique de télécommunications Cable and Wireless est, depuis le 2 avril 1986, la première compagnie britannique à être cotée à la Bourse de Tokyo.

**ESSILOR : RÉSULTATS 1985 EN HAUSSE.** – Le groupe annonce, pour l'exercice 1985, un bénéfice net du groupe de 242 millions de francs, contre 241 millions (après réintégration des amortissements dérogatoires) pour l'année précédente, sur un chiffre d'affaires de 3,18 milliards (contre 2,86). Le bénéfice net de la société mère s'établit à 126 millions de francs (contre 110), sur un chiffre d'affaires de 1,67 milliard (contre 1,56).

**MATSUSHITA INSTALLE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES A LONDRES ET A AMSTERDAM.** – Le groupe électrique et électronique japonais Matsushita Electric Industrial Co. va installer des sociétés financières à Londres et à Amsterdam en mai prochain, afin de développer ses activités de collecte de fonds en Europe.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 2 avril | 3 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 136,3 | 138,3 |
| Valeurs étrangères | 112,7 | 113,9 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 2 avril | 3 avril |
|---|---|---|
| Indice général | (1) | (1) |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 avril ........ 8 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 3 avril | 4 avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 179,90 | 180,10 |

(1) Aucun indice ne sera disponible avant plusieurs jours.

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 32 70 | 1 529 |
| 5 % | .... | 0 863 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 030 |
| Emp. 7 % 1973 | 7638 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 125 | 7 643 |
| 9,80 % 78/93 | 106 30 | 7 169 |
| 8,80 % 78/86 | 100 62 | 2 748 |
| 10,80 % 79/94 | 110 | 6 302 |
| 13,25 % 80/90 | 112 07 | 11 108 |
| 13,80 % 80/87 | 108 60 | 6 465 |
| 13,80 % 81/89 | 114 70 | 3 025 |
| 16,75 % 81/87 | 111 90 | 9 499 |
| 16,20 % 82/90 | 126 70 | 3 639 |
| 16 % juin 82 | 128 30 | 13 151 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 153 | 2 973 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 115 60 | 11 119 |
| Ch. France 3 % | .... | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 104 | 2 777 |
| CNB Paribas | 106 50 | 2 777 |
| CNB Suez | 103 80 | 2 777 |
| CNI janv. 82 | 104 | 2 777 |
| CRH 10,90% déc.85 | .... | 2 580 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 4 AVRIL

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 271 | 286 |
| A.G.F. (St Cent.) | 7400 | 7250 |
| André Roudière | 231 10 | 235 10 |
| Applic. Hydraul. | 620 | 625 |
| Arbel | 100 | 103 |
| Astorg | 276 | 274 |
| Avenir Publicité | 1205 | .... |
| Bain C. Monaco | 660 | .... |
| Banque Hypoth. Eur. | 395 | .... |
| B.G.I. | 372 | 375 |
| Blanzy-Ouest | 530 | 550 |
| B.N.P. Intercontin. | 319 | 310 |
| Bénédictine | 4153 | 4319 |
| Bon-Marché | 478 | 480 |
| Caff | 795 | 795 |
| Cambodge | 332 60 | 356 30 d |
| C.A.M.E. | 200 | 218 50 d |
| Campenon Bern. | 213 10 | 216 10 |
| Carbone-Lorraine | 515 | 536 d |
| C.E.G.Frig. | 555 | 556 |
| Centen. Blanzy | 1870 | 2004 |
| Centrest (Ny) | 198 50 | 199 |
| Ceraball | 129 80 | 108 50 o |
| Chambourcy (M.) | 1110 | 1140 |
| Champex (Ny) | 145 | 158 d |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Maritimes Part. | 333 | 384 d |
| M. H. | 97 50 | 99 30 |
| Métal Déployé | 425 | 425 |
| Mors | 200 | 192 |
| Naval Worms | 196 | 189 |
| Navig. (Nat. de) | 146 | 159 70 d |
| Nicolas | 722 | 693 |
| OPB Paribas | 519 | 500 |
| Optorg | 182 | 187 |
| Origny-Desvroise | 276 10 | .... |
| Palais Nouveauté | 680 | 670 |
| Paris France | 334 | 334 |
| Paris-Orléans | 249 60 | 244 50 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 1714 | 1890 |
| Pathé-Cinéma | 229 | 232 |
| Pechiney (cert. inv.) | 259 60 | 258 |
| Piles Wonder | 1178 | 1180 |
| Piper-Heidsieck | 734 | 752 |
| P.L.M. | 273 | 286 |
| Porcher | 340 | .... |
| Providence S.A. | 3260 | 3130 |
| Publicis | 1820 | 1819 |
| Raff. Souf. R. | 225 | 225 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 562 | 565 |
| Ricqlès-Zan | 159 | 162 60 o |
| Rochefortaise S.A. | 231 | .... |
| Rochette-Cenpa | 64 40 | 63 80 |
| Rosario (Fin.) | 207 | 206 40 |
| Rougier et Fils | 72 10 | 76 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 3/4

Étrangères

## Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1543 | 4,5 % 1973 | 1530 | 1520 | 1525 | – 0 32 | 230 | Elf-Aquitaine | 237 | 239 | 239 50 | + 1 0[illegible] |
| .... | C.N.E. 3% | 4050 | 4100 | 4120 | + 1 72 | 220 | – (certific.) | 230 | 233 | 233 50 | + 1 5[illegible] |
| 1092 | B.N.P. | 1138 | 1141 | 1145 | + 0 61 | 1780 | Epeda-B-Faure | 1857 | 1940 | 1940 | + 4 4[illegible] |
| 1110 | C.C.F. | 1234 | 1259 | 1259 | + 2 02 | 2450 | Essilor | 2545 | 2700 | 2700 | + 6 0[illegible] |
| 2180 | Electricité T.P. | 2550 | 2620 | 2640 | + 3 52 | 385 | Esso S.A.F. | 421 | 425 | 425 | + 0 9[illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

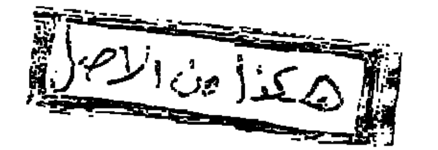
| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 425 | Eastman Kodak | 465 | 463 | 463 | – 0 43 | 220 | Schlumberger | 240 | 246 50 | 245 | + 2 08 |
| 38 | East Rand | 38 40 | 38 40 | 38 40 | .... | 80 | Shell transp. | 88 | 86 80 | 86 80 | – 1 69 |
| 280 | Electrolux | 292 80 | 295 | 295 | + 0 75 | 2290 | Siemens A.G. | 2260 | 2280 | 2280 | + 0 88 |
| 280 | Ericsson | 288 10 | 297 | 297 | + 3 08 | 139 | Sony | 163 | 165 | 165 | + 1 22 |
| 395 | Exxon Corp. | 425 | 430 | 430 | + 1 17 | 141 | T.D.K. | 167 50 | 173 80 | 173 80 | + 3 76 |
| 530 | Ford Motors | 622 | .... | .... | .... | 14 | Toshiba Corp. | 17 70 | 18 10 | 18 10 | + 2 25 |
| 83 | Freegold | 84 30 | 85 70 | 85 70 | + 1 66 | 1180 | Unilever | 1215 | 1236 | 1236 | + 1 72 |
| 96 | Gencor | 99 20 | 100 50 | 100 90 | + 1 71 | 380 | Unit. Techn. | 400 | 409 | 409 | + 2 25 |
| 580 | Gén. Electr. | 588 | 588 | 588 | + 0 34 | 590 | Vaal Reefs | 546 | 541 | 540 | – 1 09 |
| 415 | Gén. Belgique | 515 | 515 | 515 | .... | 300 | Volvo | 365 80 | 389 | 391 | + 6 97 |
| 590 | Gen. Motors | 620 | 620 | 620 | .... | 290 | West Deep. | 273 | 273 | 272 | – 0 36 |
| 50 | Goldfields | 55 80 | 56 50 | 55 50 | – 0 53 | 505 | Xerox Corp. | 502 | .... | .... | .... |
| 42 | GdMetropolitain | 48 10 | 47 50 | 47 30 | – 1 66 | 1 55 | Zambia Corp. | 1 58 | 1 66 | 1 67 | + 0 64 |
| 89 | Harmony | 88 60 | 88 60 | 88 50 | .... | | | | | | |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 4/4 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 324 | .... | 7 050 | 7 600 |
| ECU | 6 892 | .... | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 307 700 | .... | 298 | 31 500 |
| Belgique (100 F) | 15 036 | .... | 14 450 | 15 300 |
| Pays Bas (100 fl.) | 273 090 | .... | 263 600 | 280 500 |
| Danemark (100 krd) | 83 280 | .... | 79 | 86 500 |
| Norvège (100 k) | 99 820 | .... | 96 | 102 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 730 | .... | 10 350 | 11 050 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 978 | .... | 4 200 | 5 300 |
| Italie (1 000 lires) | 4 523 | .... | 4 250 | 4 750 |
| Suisse (100 fr.) | 369 680 | .... | 358 | 377 |
| Suède (100 krs) | 98 610 | .... | 94 500 | 101 |
| Autriche (100 sch) | 43 870 | .... | 42 850 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 4 905 | .... | 4 700 | 5 250 |
| Portugal (100 esc.) | 4 760 | .... | 4 300 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 262 | .... | 5 050 | 5 450 |
| Japon (100 yens) | 4 076 | .... | 3 920 | 4 080 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 4/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 79300 | 81200 |
| Or fin (en lingot) | 79800 | 80850 |
| Pièce française (20 fr) | 521 | 550 |
| Pièce française (10 fr) | 480 | .... |
| Pièce suisse (20 fr) | 587 | 535 |
| Pièce latine (20 fr) | 485 | 482 |
| Souverain | 595 | 625 |
| Pièce de 20 dollars | 3305 | 3305 |
| Pièce de 10 dollars | 1800 | 1800 |
| Pièce de 5 dollars | 1080 | .... |
| Pièce de 50 pesos | 3075 | 3195 |
| Pièce de 10 florins | 498 | 505 |
| Or Londres | 338 40 | .... |
| Or Zurich | 337 | 339 |
| Or Hongkong | 336 15 | 336 15 |
| Argent Londres | 5 10 | .... |



Le Monde

# Premiers traitements chirurgicaux de la maladie de Parkinson

Un groupe de neurochirurgiens mexicains a réalisé une greffe de cellules des glandes surrénales dans le cerveau d'un homme de trente ans atteint de la maladie de Parkinson. Un mois après l'intervention, l'équipe dirigée par les docteurs Ignacio Madrazo et Colin Druker qualifié d'« *excellents* » les résultats obtenus. Le patient, qui était invalide, parvient aujourd'hui à marcher et, selon ses médecins, pourra bientôt avoir une existence normale.

La maladie de Parkinson (décrite pour la première fois en 1817, par le docteur James Parkinson) touche environ une personne sur deux cents dans la population de plus de quarante ans. Dans les années 70, de nouvelles hypothèses sur l'origine de la maladie (anomalies cérébrales dans les concentrations de certaines substances, comme la dopamine) conduisirent à la mise au point et à l'expérimentation de médicaments d'un nouveau genre, pleins de promesse.

Mais on s'est aperçu que ces derniers ne constituaient pas une thérapeutique idéale : après quelques années d'amélioration, les symptômes, souvent, réapparaissent. D'où l'idée de traiter chirurgicalement les personnes atteintes en implantant dans leur cerveau quelques cellules capables de synthétiser naturellement — entre autres — de la dopamine. Ces cellules sont prélevées dans les glandes surrénales des malades eux-mêmes.

C'est en Suède que les premières expérimentations chirurgicales furent réalisées, après l'accord de la commission d'éthique de l'Institut Karolinska de Stockholm (*le Monde* daté 22-23 décembre 1981). Les résultats des travaux suédois viennent d'être présentés lors d'une réunion scientifique internationale organisée aux Etats-Unis par l'académie new-yorkaise des sciences.

Là encore, l'enthousiasme doit être tempéré : après une amélioration spectaculaire, de six mois environ, les symptômes sont progressivement réapparus. Peut-être, ont déclaré les médecins, à cause d'un nombre trop faible de cellules transplantées. Selon le docteur Anders Bjorklund (Université de Lund - Suède), il s'agit toutefois de résultats « *prometteurs* ».

D'autres expériences sont en cours chez l'animal, utilisant des cellules prélevées chez des embryons, et plusieurs spécialistes envisagent le recours à ces techniques chirurgicales pour le traitement d'autres maladies dégénératrices, au premier rang desquelles la démence sénile. Les perspectives ouvertes par ces travaux sont considérables. Il est possible, assure notamment le docteur Bjorklund, de rétablir chez des rats de laboratoire âgés certaines fonctions cérébrales qu'ils avaient perdues.

JEAN-YVES NAU.

## M. MAUROY PROTESTE CONTRE LE RAPATRIEMENT DES PLANS-RELIEFS

*« Je préfère penser qu'un secrétaire d'Etat débutant, sortant du maquis, s'est laissé emporter par la passion. »*

C'est en ces termes que M. Pierre Mauroy a commenté la décision prise par M. Philippe de Villiers, de rapatrier les plans-reliefs de Vauban à Paris. Au cours d'une conférence de presse tenue à l'Assemblée nationale, il a rappelé que le problème du transfert des maquettes avait été agité dès 1954 et envisagé par André Malraux, dix ans plus tard. Il a, par ailleurs, insisté sur le fait que l'installation des plans-reliefs à Lille était « *une décision politique s'inscrivant dans le cadre de la décentralisation culturelle* ».

M. Jack Lang, qui l'accompagnait, a conclu en souhaitant que cet acte « *de mépris* » puisse être rapporté : « *Je demande que l'on accorde le même respect à l'œuvre culturelle de François Mitterrand que celui dont nous avons fait preuve à l'égard de celle de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing.* »

● *Les suites de l'affaire Waldheim.* — L'agence autrichienne de la firme américaine de publicité Young and Rubicam, chargée d'organiser la campagne de M. Waldheim pour l'élection présidentielle du 4 mai, a résilié ce contrat après les révélations faites ces dernières semaines sur le passé de son client pendant la guerre. Cette résiliation n'aura que peu de conséquences, le gros du travail ayant déjà été fait. A Vienne, neuf personnes qui ont connu M. Waldheim entre 1937 et 1945 ont témoigné, jeudi 3 avril, en faveur de l'ancien secrétaire général des Nations unies, lors d'une conférence de presse organisée par le comité électoral de M. Waldheim. Parmi eux, des anciens officiers de l'armée allemande ayant servi dans les Balkans ont soutenu que M. Waldheim n'était pas impliqué dans les massacres de partisans yougoslaves et qu'il ignorait, comme eux, la déportation des juifs de Salonique. — *(AFP, AP.)*

● *Visa britannique pour la petite-fille de Staline.* — A la demande du gouvernement soviétique, la Grande-Bretagne a accordé un visa à Olga Peters, petite-fille de Joseph Staline, âgée de seize ans, pour lui permettre de poursuivre ses études, a annoncé, vendredi 4 avril, le ministère de l'intérieur à Londres. On précise qu'aucune demande de visa n'a été faite pour Svetlana Allielouiava. — *(Reuter.)*



## MAX GALLO ABANDONNE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU « MATIN DE PARIS »

L'écrivain Max Gallo est « *déchargé des responsabilités dévorantes de la direction de la rédaction* », annonce, ce vendredi 4 avril, à la une du quotidien, le nouveau PDG du *Matin de Paris*, M. Jean-François Pertus. Dans un éditorial qui réaffirme la vocation du *Matin* — « *journal moderne, libre, indépendant et fier* », toujours ancré à gauche, — M. Pertus rend hommage à l'ancien porte-parole du gouvernement (mars 1983—juin 1984) qui, à la tête du journal, avait choisi, « *souvent seul dans la presse, d'être la voix de gauche* ». Il espère cependant que Max Gallo acceptera de continuer à collaborer au journal en lui apportant « *sa pugnacité politique* » et « *son bonheur d'écriture* ». Remerciant aussi M. Max Théret, son prédécesseur qui a « *décidé de passer la main* » mais sans qui *le Matin* « *n'existerait plus* », M. Pertus précise qu'il n'abandonne pas le journal et « *apportera toute son aide à la nouvelle équipe* ».

## UNE VOITURE ENSEVELIE PAR UNE AVALANCHE EN SAVOIE : 4 MORTS

*(De notre correspondant.)*

Bourg-Saint-Maurice. — Une avalanche de neige, mêlée à de la terre et à d'énormes blocs de rochers s'est abattue vendredi 4 avril sur la route reliant Bourg-Saint-Maurice (Savoie) aux stations de Val-d'Isère et de Tignes. La coulée qui s'est déclenchée au lieudit La Raie a enseveli une voiture et ses quatre passagers qui ont été tués. La route, construite à cet endroit en encorbellement au-dessus de l'Isère, a été emportée sur une quarantaine de mètres, rendant impossible toute circulation et isolant totalement du bas de la vallée les quarante mille skieurs qui séjournent en ce moment dans les deux grandes stations savoyardes.

La route départementale 902, itinéraire obligé pour atteindre ou quitter les champs de neige de la haute vallée de la Tarentaise, pourrait demeurer fermée jusqu'à samedi matin où l'on attend des départs massifs des vacanciers de Pâques. « *Toutefois, si la montagne continue de bouger et à se montrer menaçante, nous serons obligés de faire patienter les skieurs* », indiquaient vendredi après-midi les responsables de la direction départementale de l'équipement de la Savoie.

C. F.

● *Grève aux imprimeries du Dauphiné libéré de Lyon.* — Les ouvriers du Livre et les techniciens de la photocomposition des imprimeries lyonnaises du groupe Dauphiné libéré (Grenoble), installées à Chassieu, dans la banlieue de Lyon, ont décidé un arrêt de travail dans la nuit du 3 au 4 avril. Les quotidiens *Lyon-Matin*, *le Journal quotidien Rhône-Alpes* et *Loire-Matin*, ainsi que les éditions lyonnaises du *Figaro* et de *France-Soir*, ne sont donc pas parues le 4 avril. La grève est motivée par « *la défense d'intérêts catégoriels* ». La direction des imprimeries du groupe Dauphiné libéré, à Lyon, se refuse à tout commentaire. Des négociations avec les grévistes ont commencé dans la matinée du 4 avril.

# L'URSS cherche à revenir sur le marché des produits pétroliers

L'Union soviétique, dont les exportations de pétrole brut vers l'Europe avaient fortement chuté au cours de l'hiver, cherche à revenir sur le marché. Mais, compte tenu des prix demandés — 13 dollars le baril alors que le « Brent » de mer du Nord dépasse à peine 10 dollars, — l'URSS a du mal à écouler sa production. Pour remédier à cet état de fait, alors que les cuves doivent être pleines sur la mer Noire (zone de chargement pour la Méditerranée), les responsables soviétiques proposeraient depuis quarante-huit heures des accords de « *net back* » par lesquels les cours fluctuent parallèlement aux cours des produits raffinés sur les marchés consommateurs. L'URSS emboîterait ainsi le pas aux pays de l'OPEP et notamment à l'Arabie saoudite, qui offrent désormais de tels accords.

Les Soviétiques, premiers producteurs mondiaux, risquent cependant par leur retour sur le marché d'accentuer les pressions à la baisse des prix. Moscou a d'ailleurs fait savoir quelle politique l'URSS entendait mener face à cet effondrement des cours de sa principale source de devises.

Devant des diplomates, le ministre du commerce extérieur, M. Boris Aristov, a été on ne peut plus clair. Il n'est pas question pour Moscou de recourir à des emprunts qui alourdiraient une dette extérieure encore très gérable. Ce sont les importations de biens occidentaux qui pâtiront. Ces importations qui avaient totalisé 26 milliards de dollars en 1985 pourraient être réduites de 25 à 30 %. Une intention qui constitue également une mise en garde voilée à l'égard des principaux partenaires de l'Union soviétique, en tête desquels se situe la RFA.

L'URSS n'est pas la seule à s'inquiéter de l'évolution du marché. Les autorités bancaires américaines ont pris contact avec les banques les plus florissantes des Etats-Unis pour préparer la reprise, le cas échéant, des petites banques, notamment celles du Texas qui pourraient être mises à mal par la chute des cours du pétrole.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

# L'ouverture des pistes

Le CNPF et les cinq centrales syndicales sont convenus jeudi 3 avril d'un calendrier de rencontres pour discuter de l'avenir de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) *(le Monde* du 4 avril) : ils se retrouveront le 3 juin pour évoquer l'équilibre de l'ARRCO et le mode de fixation du « salaire de référence » (qui détermine l'évolution du montant des retraites) et le 23 juin pour examiner les problèmes des cotisations supplémentaires (« opérations facultatives ») et l'harmonisation des prélèvements pour la gestion et les avantages sociaux des régimes, une réunion-bilan étant prévue le 17 septembre. Les premières déclarations de principe ont permis de délimiter les terrains d'exercice et de tracer quelques pistes de discussion.

La question majeure est le moyen d'assurer l'équilibre de l'ARRCO pour les prochaines années. Comme prévu, le CNPF s'est montré hostile à toute augmentation de cotisation, prônant plutôt une réduction du rendement des retraites ; cette proposition est refusée par la CFDT et la CFTC et plus brutalement encore par la CGT, puisque celle-ci n'accepte pas l'accord signé en décembre dernier, qui déjà ne fait plus obligation aux régimes de retraite d'assurer aux retraités l'équivalent de 20 % de leur salaire. Toutefois un compromis n'est pas absolument impossible, FO et la CGC admettant, comme l'a dit M. Marc Vilbenoit (CGC), que l'effort soit partagé entre les entreprises, les actifs et les retraités, ce qui amènerait à jouer à la fois sur la cotisation et le rendement.

Le CNPF s'est montré en revanche plus ouvert, de façon inattendue, au développement des « *opérations facultatives* ». M. Yves Lemoine, qui dirigeait la délégation patronale, a admis que le taux d'appel des cotisations facultatives puisse être relevé, ce qui apporterait des ressources supplémentaires aux régimes de retraite. D'autant que la CFDT a suggéré certains assouplissements des conditions mises actuellement à ces « *opérations facultatives* », conditions qui pénalisent les entreprises qui voudraient s'y engager.

Sur l'évolution du salaire de référence, que l'ensemble des syndicats souhaitent vivement voir rapprochée sinon unifiée d'une caisse à l'autre, le CNPF est resté prudent, M. Lemoine notant cependant « *qu'il n'était pas exclu qu'un accord puisse être trouvé* ». La CFDT a suggéré un rapprochement des systèmes actuels sous forme d'une fourchette autour d'un salaire commun, FO pour sa part proposant de laisser provisoirement en dehors de l'opération les quelques régimes professionnels qui veulent conserver leur autonomie (bâtiment, banques, transports, alimentation).

En revanche, le CNPF n'a guère paru disposé à une harmonisation des frais de gestion des régimes et a totalement écarté une telle perspective pour les fonds sociaux. G. H.

● *Les priorités du ministre de la fonction publique.* — M. Hervé de Charette, nouveau ministre délégué chargé de la fonction publique, a indiqué, jeudi 3 avril, qu'il ne « *partageait pas les critiques faites aux fonctionnaires* », et a déclaré qu'en matière d'effectifs, la plate-forme commune de la nouvelle majorité ne faisait que « *marquer une tendance* » vers la baisse, les effectifs faisant, selon lui, « *cruellement défaut* » dans certains secteurs comme la police ou la magistrature : il a préconisé « *un redéploiement permanent* ». Autres priorités : la modernisation et la formation. Quant à la politique salariale, elle doit aussi « *permettre la promotion des meilleurs* ». Enfin, M. de Charette a annoncé « *un bilan sans arrière-pensée ni idée préconçue* » de l'œuvre législative de la gauche en matière de fonction publique.

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1986 a été tiré à 495 086 exemplaires



## Sur le vif

# Nuit blanche

Vous avez vu, l'autre jour, à la télé, la tête de Chaban à l'annonce des résultats du premier tour ? Stupeur et perplexité : il lui manquait trois voix pour regrimper enfin sur son bon vieux perchoir du Palais-Bourbon. Les voix de ses amis de la majorité. Il n'en a pas dormi de la nuit, Chaban. Il n'arrêtait pas de réveiller sa femme :

— Tu dors ?

— Oui, qu'est-ce qu'il y a ?

— Non, mais tu te rends compte, quels salopards ! Qui ça peut être ?

— Cherche pas : Giscard. C'est un vilain jaloux. Tu croyais tout de même pas qu'il allait voter pour toi.

— Et les autres ? Je ne jurerais pas du père Barre. Il sait très bien qu'on est intime, Mitterrand et moi, qu'on se tutoie. Tu le connais, il est tellement rétro ! Rien qu'à l'idée qu'on puisse cohabiter sans être mariés... Ah ! et puis il y a cette garce de Marie-France Garaud. C'est elle qui a poussé Chirac à torpiller ma candidature aux présidentielles en 1974.

— Voyons, mon chéri, tu rêves ! Elle était pas là, elle a pas été élue, rappelle-toi !

— Ah, c'est vrai ! Où avais-je la tête ? Et si c'était encore un coup de Chirac, justement. Il est tellement faux jeton. Il suffit qu'il ait glissé un ordre à un de ses lieutenants...

— Pourquoi il aurait fait ça ?

— Rien que pour m'embêter. Pour me remettre à ma place.

— Mais c'est lui, qui t'y a mis, à cette place ! Non, tu veux que je te dise qui c'est ? C'est le père Baudis, qui a remplacé le fiston à l'Assemblée. Avec ta manie de parader sur les courts de tennis et de te mesurer à plus jeune que toi, tu as filé la pâtée à son Dominique. Il a pris sa revanche. Résultat : trois manches à zéro.

CLAUDE SARRAUTE.

# M. Chirac se rendra en Côte-d'Ivoire le 12 avril

M. Jacques Chirac se rendra, le samedi 12 avril, en Côte-d'Ivoire, accompagné de MM. Michel Aurillac, ministre de la coopération, et Jacques Foccart, chargé des affaires africaines à l'hôtel Matignon. Le premier ministre doit s'entretenir avec M. Félix Houphouët-Boigny, chef de l'Etat ivoirien, auquel il tient à rendre, indique-t-on à l'hôtel Matignon, une « *visite de courtoisie envers l'une des personnalités les plus marquantes du monde africain* », qui est aussi, ajoute-t-on, un « *ami personnel* » de M. Chirac.

Le premier ministre dînera à Abidjan et regagnera Paris dans la nuit du 12 au 13 avril.

M. Chirac se rendra, le 17 avril, à Bonn, où il aura un long entretien avec le chancelier Helmut Kohl.

## M. Gandois chargé d'une mission sur la sidérurgie

D'autre part, le premier ministre a décidé de confier à M. Jean Gandois, ancien PDG de Rhône-Poulenc, une mission concernant la sidérurgie. La lettre de mission de M. Gandois précise qu'il devra « *dans les délais aussi brefs que possible : établir d'abord un diagnostic de la situation réelle de ces deux groupes et de leurs perspectives de redressement, puis proposer les mesures urgentes à prendre, dans le domaine stratégique, comme en matière de structure et d'organisation des deux groupes* ». M. Gandois est habilité à prendre, tant au plan national qu'international et notamment communautaire, tous les contacts utiles.

L'hôtel Matignon a confirmé, d'autre part, que M. Edouard Balladur ne participera pas au sommet de Tokyo du 4 au 6 mai. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, assurera l'intérim du premier ministre. La délégation française au sommet sera donc composée du président de la République, du premier ministre et du ministre des affaires étrangères.

On confirme aussi, à l'hôtel Matignon, que l'une des questions abordées à ce sommet sera celle de la lutte contre le terrorisme, et notamment la recherche des moyens de coordination entre les Etats participants. Ce point avait fait l'objet d'un accord entre MM. Mitterrand et Chirac dès avant la formation du gouvernement.

D'autre part, M. Renaud de la Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, est chargé d'établir un « état des lieux », économique, financier et social, de la situation trouvée à son arrivée, par le gouvernement.

● *Le Front national en appelle au Conseil constitutionnel.* — Le groupe du Front national à l'Assemblée a annoncé son intention de saisir le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat de la façon dont le ministre de l'intérieur a pourvu immédiatement au remplacement des députés devenus ministres. Dans un communiqué, il affirme que « *l'irrégularité (...) qui entache la composition de l'Assemblée (...) pose une question sérieuse de légalité sur tous les votes à intervenir dans le premier mois qui suit la nomination des députés membres du gouvernement, et en particulier lors du prochain vote qui devrait suivre la présentation du programme du gouvernement* ».

**[Le 14 septembre 1961, le Conseil constitutionnel a eu l'occasion de préciser qu'il ne peut statuer ou émettre un avis que dans les cas prévus par la Constitution. Or le problème soulevé n'est pas au nombre de ceux-ci. De plus la jurisprudence constante du Conseil d'Etat est de considérer que les rapports entre le gouvernement et les Assemblées parlementaires sont des « *actes du gouvernement* », dont il n'est pas juge. Il semble donc qu'aucune autorité juridique ne soit en mesure de trancher le point de droit soulevé.]**

## M. Pierre MESSMER invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

**M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 6 avril, de 18 h 15 à 19 h 30. L'ancien premier ministre, député RPR de Moselle, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.**



**Sur CFM**
de 19 h à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

VENDREDI 4 AVRIL
**Jean-Jacques BEINEIX sera « Face au Monde »**
avec JEAN LE BAIL

LUNDI 7 AVRIL
**Allô « le Monde »**
47-20-52-97
**LA FRANCE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE**
avec Roland-Pierre PARINGAUX et Edwy PLENEL
Une émission présentée par François KOCH